Supplément « Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14646 – 6 F

SAMEDI 29 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'aide aux pays latino-américains

Washington n'augmentera pas ses crédits anti-drogue

Contradictions

LA drogue reste une des plaies de la société américaine, et tous les mirobolants plans de lutte qui sont périodiquement annoncés ne peuvent faire oublier l'essentiel. S'il y a un tel trafic, qui pourrit tout aussi bien les démocraties fragiles du Sud que les puissants Etats-Unis, c'est pour une raison simple : il existe au nord du continent un marché de plusieurs dizaines de millions de consommateurs.

M. Bush, qui fait campagne en vue d'obtenir un second mandat en novembre, doit de son côté répondre à la grogne de l'électeur de base, frappé par la récession et préoccupé par la hausse du chômage. Le sommet inter-américain anti-drogue qui s'est achevé jeudi à San-Antonio, au Texas, a été marqué par ces contradictions et ces ambiguïtés.

L'HOSTILITÉ résolue du président péruvien, M. Fujimori, dont le pays est le premier producteur mondial de coca, à toute réduction par la force des plantations a mis provisoirement en échec un projet colombien soutenu par Washington, prévoyant une réduction de moitié de la production de coca dans les pays andins d'ici à la fin du siècle. M. Fujimori, qui avait sur cette question le soutien de la majorité de ses collègues latino-américains, était également hostile à toute militarisation de la lutte anti-drogue dans son pays. Cette position intransigeante n'a pas empêché le président péruvien de réclamer l'aide militaire promise, puis gelée, par les autorités américaines.

Sur le problème sensible de la militarisation, un compromis ambigu a été en principe retenu, suivant les recommandations des experts réunis à Quito au début de février. L'aide militaire irait plutôt aux forces de police spéciales entraînées déjà par les conseillers américains, qu'aux armées locales. Mais la distinction entre police et armée n'est pas aussi nette dans les pays du Sud qu'aux Etats-Unis. Au Sud, les différents corps de police, mal payés, mal formés, redoutés par la population, sont, sauf exception, encore plus corrompus que les militaires.

L'IDÉE est, bien sûr, de créer avec l'aide américaine des unités d'élite, hautement professionnelles et « sûres ». Certains résultats ont été obtenus en Colombie et en Bolivie. Mais c'est l'exception. La distinction entre lutte anti-drogue et anti-guérilla n'est en outre pas si évidente. Au Pérou, le combat déjà difficile contre les trafiquants ne peut être dissocié de la lutte encore plus aléatoire menée contre le Sentier lumineux, lequel est financé essentiellement par le trafic de la drogue.

Réduire la production et la consommation, perfectionner les moyens militaires, politiques et juridiques permettant le contrôle et la répression du trafic, lutter plus énergiquement contre le blanchiment des narcodollars et le commerce des produits chimiques nécessaires à la production des stupéfiants : autant de thèmes désormais classiques, mais qu'il n'est pas aisé de faire passer au seul stade qui compte, celui de l'application.

Au sommet anti-drogue de San-Antonio (Texas), qui a eu lieu les 26 et 27 février, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils n'étaient pas prêts à augmenter leur aide aux pays latino-américains.

Le sommet anti-drogue, réunissant le président George Bush et six dirigeants latino-américains, s'est terminé par une déclaration solennelle qui est surtout une réaffirmation des principes souvent proclamés en des circonstances comparables.

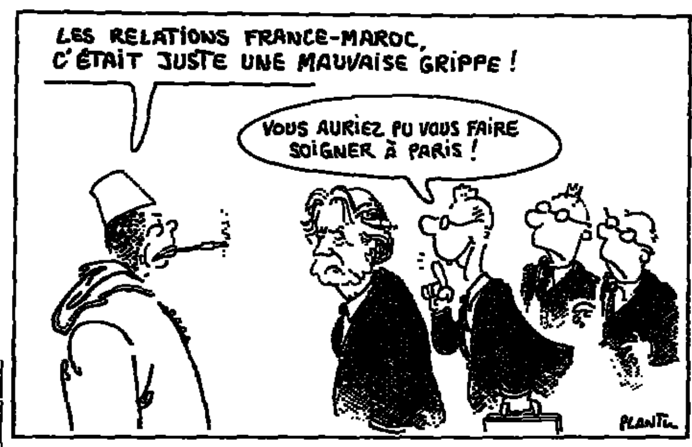
L'élément nouveau tient au fait que les Etats-Unis ne sont pas prêts, en année électorale en tout cas, à consacrer davantage d'argent à l'aide considérable qu'ils apportent déjà aux pays du Sud désireux de lutter contre le trafic. La réunion de San-Antonio s'est donc achevée dans une certaine ambiguïté.

Lire page 3 l'article de MARCEL NIEDERGANG

La visite de M. Dumas au Maroc

Paris et Rabat inaugurent des relations plus sereines

M. Roland Dumas a effectué les 26 et 27 février une visite au Maroc, au cours de laquelle il s'est entretenu notamment avec le roi Hassan II. Cette visite devrait ouvrir une phase plus sereine dans les relations entre les deux pays. Par ailleurs, les Douze doivent discuter lundi 2 mars du renouvellement de l'accord de pêche avec le Maroc ainsi que de la conclusion à terme d'un accord de libre-échange avec ce pays.



Lire page 3 les articles de PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

Un entretien avec M. Esko Aho

La Finlande va demander son adhésion à la CEE

La Finlande a annoncé, jeudi 27 février, sa décision de solliciter son adhésion à la Communauté européenne (CEE). Le cabinet de centre droit présidé par M. Esko Aho a demandé au Parlement de se prononcer le 18 mars sur cette recommandation. Dans un entretien au « Monde », M. Esko Aho explique que son pays n'a pas l'intention pour autant d'abandonner sa politique de neutralité.

« Une défense indépendante »

« La politique de neutralité vous paraît-elle compatible avec l'adhésion à la Communauté ?

– A mon avis, ce ne sera pas un problème. Mais, naturellement, certaines questions devront être examinées de très près pendant les négociations. La politique de neutralité de la Finlande, dans les circonstances présentes en Europe, repose sur deux éléments fondamentaux : nous n'appartiendrons jamais à une alliance militaire et nous voulons garder une défense nationale indépendante. Je pense qu'il sera possible de combiner cette politique avec l'adhésion à la CEE. Après mes récentes conversations avec M. Mitterrand à Paris, j'ai le sentiment que la France soutiendra une demande d'adhésion de la Finlande et qu'une solution positive est envisageable en ce qui concerne la neutralité et la défense.

– La neutralité de la Finlande a-t-elle changé au fil des années ?

– Autrefois, lorsque l'Europe était divisée en blocs, notre neutralité avait une signification un peu différente : nous ne voulions pas entrer dans le jeu ni dans les affrontements entre grandes puissances. Mais la situation a changé.

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 6

POINT DE VUE

Etat républicain, Etat de droit

par Edith Cresson

L'Etat républicain est un Etat de droit. La loi est le fondement de notre Etat de droit ; elle est la base de notre cohésion sociale. Pour jouer pleinement son rôle, la loi doit correspondre aux réalités. S'il existe un vide juridique, elle seule peut le combler. Si la loi ne peut s'appliquer, il faut la changer. Ces principes généraux trouvent une application particulière dans la politique de maîtrise de l'immigration, que mon gouvernement mène avec détermination, comme une condition indispensable à une politique d'intégration réussie.

Cette orientation correspond à l'attente des Français. Deux textes de loi ont donné récemment corps à cette volonté d'agir dans et par le droit. Une loi adoptée en novembre 1991 renforce considérablement la répression du recours au travail clandestin et l'organisation de filières clandestines d'immigrants. Une autre loi, votée en janvier dernier, organise l'application à la France de l'accord de Schengen, ratifié à une large majorité en juin 1991.

Un amendement apporté à cette seconde loi et portant sur les « zones internationales » illustre l'indispensable lien que j'établis entre les exigences de l'Etat de droit et la cohésion sociale. Cet amendement s'est efforcé de donner un cadre légal à une pratique tolérée – d'ailleurs sans émotion particulière – depuis près de vingt ans : le maintien dans la zone internationale des ports et des aéroports de personnes en situation irrégulière pendant le temps nécessaire pour vérifier leur situation et décider de les admettre ou non sur le territoire.

Lire la suite page 9

Accord sur les dépenses de santé

Un accord est intervenu, jeudi 27 février, entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la CSMF, le principal syndicat de médecins. Les deux parties s'engagent à maîtriser les dépenses de santé et, avec une progression de 7,1 % en 1992, se sont fixé un objectif chiffré. Le gouvernement devrait donner son aval à ce texte. Deux autres caisses nationales pourraient le ratifier.

Lire page 15 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Gros temps sur les médias

Les hommes politiques prennent chaque effervescence médiatique pour une conspiration

par Yves Mamou

Y a-t-il collusion entre les médias ? Pis, les patrons de la presse écrite et audiovisuelle s'entendent-ils pour monter régulièrement des « campagnes » destinées à déstabiliser le gouvernement et le président de la République ? Ouvertement, nul dans la classe politique n'affirme rien de pareil. Pourtant quand M. François Mitterrand dénonçait, mardi 4 février, devant les micros de Henri Sannier (Antenne 2) et Patrick Poivre d'Arvor (TF 1) une *« campagne de presse obsédante »* et s'exclamait, à propos de l'affaire Habache : *« Laissez-moi parler. Depuis six jours vous ne parlez que de cela* [l'affaire Habache] *(...). Tout est tombé dans la trappe pour tout centrer sur ce qu'on appelle l'affaire Habache »*, il ne disait pas autre chose. Accès de « folie » des journalistes ? Ou volonté de nuire ?

La complainte du gouvernement ou de la majorité présidentielle n'est pas neuve. En juin 1991, lors de l'affaire de la transfusion sanguine, M. Bruno Durieux, ministre de la santé, avait dénoncé devant les associations de donneurs de sang la *« campagne »* lancée par les médias. Lorsque Mme Edith Cresson a été nommée premier ministre, elle a pu évoquer une *« campagne »* de presse tant le tandem de choc qu'elle formait avec son conseiller spécial M. Abel Farnoux a été singularisé par les médias. Greenpeace, Société générale... les « affaires » – et donc les « campagnes » supposées – n'avaient pas manqué tout au long des années 80.

Lire la suite page 16

SANS VISA

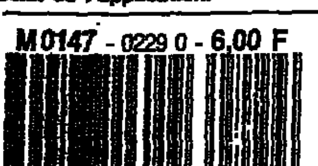
Barcelone : les jeux sont faits

L'heure de gloire est en vue pour la métropole catalane, dont le rythme cardiaque monte en puissance à mesure que l'échéance olympique approche...

■ L'humour du hibou ■ Port-Dali ■ Penser en Catalan, vivre en Espagnol ■ Escales

pages 23 à 30

M 0147 - 0229 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Complémentarités

par François de Rose

LA Conférence de Maastricht a fixé les objectifs des Douze en matière de sécurité : mettre sur pied une politique commune de défense dans la perspective d'une défense commune. C'est l'Union de l'Europe occidentale (UEO) qui devra *« élaborer et mettre en œuvre les décisions et actions de la Communauté... dans le domaine de la défense »*, ces décisions devant *« être compatibles avec la politique de sécurité de l'alliance atlantique »*.

Si l'objectif politique est clair, *faire de l'UEO le « bras séculier »* de la Communauté, sa mise en œuvre demandera des ajustement qui prendront du temps.

Pourtant, un obstacle majeur a été levé : celui du conflit de doctrines entre la France et l'alliance. *C'est au sommet de Rome qu'est* intervenu ce changement, le concept de l'OTAN et celui de la France étant devenus simultanément caducs par suite de l'effondrement de la menace soviétique. La France et l'alliance pouvaient *donc, pour la première fois depuis* un quart de siècle, s'accorder, au moins pour l'essentiel, sur la même stratégie.

En outre, M. Mitterrand souscrivait à un texte soulignant la nécessité du maintien de l'alliance et *d'une présence significative de* forces américaines en Europe tandis que M. Bush reconnaissait *« la contribution d'une identité européenne de défense à l'intégrité et l'efficacité de l'alliance »*.

Ces obstacles de principe levés, les problèmes à résoudre sont d'ordres politique et militaire.

Au plan politique, ils pourraient résulter de l'élargissement de la Communauté. Les prochaines adhésions seront sans doute celles de la Suède, l'Autriche, la Finlande et peut-être la Suisse. Quatre pays neutres. Sans doute fait-on valoir à Stockholm et à Vienne que la neutralité n'est plus ce qu'elle était lorsque l'Europe était divisée en deux camps hostiles. Il reste qu'il faudra imaginer comment définir à seize, dont cinq neutres, une politique de défense à mettre en œuvre à neuf, dont deux nucléaires ! C'est pourtant en matière militaire que se présenteront les difficultés principales.

Les accords de Paris de 1954 ont transféré à l'alliance les attributions de l'UEO relatives à la défense de l'Europe. Un transfert en retour posera sans doute problème.

Une des missions prévues pour l'UEO serait la constitution d'une force d'intervention purement européenne. Or l'alliance a le même programme, mais avec soutien aérien américain. La France et l'Allemagne sont convenues de mettre sur pied un corps d'armée mixte, et l'alliance, des unités multinationales auxquelles la France entend ne pas s'associer. Ces diverses ambitions ne pourront être simultanément réalisées, ne serait-ce que pour des motifs financiers.

Ces forces multinationales présenteront l'avantage de fournir une réponse, non pas parfaite, il n'en est pas, mais plus satisfaisante que le statu quo au problème dit *de la « garantie nucléaire », que les* détenteurs de l'arme atomique donneraient à leurs alliés qui en sont dépourvus. Dans la mesure où les unités conventionnelles d'un pays nucléaire opèrent, lorsqu'elles sont engagées, sous couverture de ces armes, l'imbrication des forces étendra cette couverture à l'ensemble ainsi constitué. Il n'y aura pratiquement plus de différence de statut.

Jusqu'au bout de la logique

Tout dogmatisme européen ou atlantique étant écarté, le principe à adopter sera celui de la complémentarité, complété par l'extension au domaine de la sécurité de *celui de subsidiarité, qui réserve* aux efforts communs les seules entreprises qui ne peuvent être menées à bien au niveau national.

Il reste à la France à aller au bout de sa logique de construction d'une défense européenne. Cela implique qu'elle se rallie à la formule des stationnements croisés. Autrement dit qu'elle accueille chez elle des unités allemandes d'un volume équivalant à celui des forces qu'elle laissera outre-Rhin.

Une autre complémentarité résulterait d'un accord avec nos alliés, reconnaissant que la dissuasion ne repose plus désormais sur la seule capacité de déclencher l'apocalypse atomique mais aussi sur celle de neutraliser certaines menaces. Face au danger de prolifération au Sud, les Européens devraient se poser trois questions : la menace est-elle réelle ? Si oui, y a-t-il une parade ? Si oui, quelles en sont les faisabilités techniques et économiques ?

Si une capacité de défense s'ajoutait à celle de représailles, les Européens pourraient y trouver une réponse partielle mais peut-être essentielle à une recherche d'un concept communautaire de dissuasion spécifique à leur continent.

Une condition nécessaire pour qu'une entité politique européenne puisse agir sur la scène internationale est de disposer des armes pouvant servir une volonté politique. La guerre du Golfe a montré l'efficacité des armes les plus sophistiquées. C'est dès aujourd'hui qu'il nous faut rechercher, par consultation entre la Communauté européenne, l'OTAN et l'UEO, quels sont les systèmes d'armes les plus aptes à mettre en œuvre les stratégies répondant aux menaces du premier quart du vingt et unième siècle et sans lesquelles les structures politiques les plus ingénieuses ne feraient pas le poids.

La plus fondamentale des complémentarites est celle qui unit l'achèvement de la Communauté et l'avenir de la sécurité de ses membres. Mener la première à bien sans assurer la seconde nous exposerait à ce qui a toujours été pour tous les peuples la plus dangereuse des situations : être riches et *faibles*.

► **François de Rose est ambassadeur de France.**

Défense

Un défi pour les Européens

par Jacques Baumel

EN Europe, le problème du démantèlement de l'arsenal *nucléaire de l'ancienne* Union soviétique n'a pas encore fortement marqué les opinions publiques. Pour le moment, personne, sauf en France, ne veut s'engager, et l'Europe laisse Washington conduire le débat. Il est pourtant de l'intérêt de tous que l'Europe soit partie prenante et à part entière dans cette affaire. En effet, l'Europe dispose, vis-à-vis de la Russie et des autres Républiques, de l'essentiel des leviers économiques et financiers au travers de l'aide qu'elle leur apporte. En tout cas, son poids dans ce domaine est beaucoup plus grand que celui des Etats-Unis.

Ces derniers l'ont bien compris, puisque leur président a récemment pris l'initiative d'une coordination internationale de cette aide, dirigée par Washington évidemment, dont l'objectif caché est très probablement d'en «jouer» pour conduire l'ex-URSS à accepter la solution la moins mauvaise possible sur la question nucléaire.

Mais l'Europe acceptera-t-elle de payer sans rien dire? Une telle attitude serait-elle vraiment crédible à Kiev, à Minsk ou ailleurs? Est-elle la plus efficace quand l'Occident doit impérativement jouer tous les atouts dont il dispose? La raison voudrait que l'Europe et les Etats-Unis s'accordent pour conduire ensemble les négociations et la mise en œuvre de ses résultats, sur un problème qui concerne autant, voire plus, les Européens que les Américains, et qui nécessite une solution urgente. Il y a probablement aujourd'hui, étant donnée la situation économique de l'Est, une occasion à *saisir*,

Le temps n'est plus à l'attentisme, et tous les efforts doivent converger pour éloigner l'épée de Damoclès qui nous menace : l'Europe et les États-Unis doivent œuvrer en parfaite synergie. Nous devons, en particulier, nous efforcer de participer à l'élaboration de la planification du démantèlement à l'Est. Les priorités américaines portent sur les armements intercontinentaux, celles de l'Europe sur les armements tactiques, mais des compromis seront à l'évidence indispensables pour tenir compte à la fois de la sensibilité de certaines armes, des possibilités et *des outillages disponibles. L'Europe* a probablement, à cette occasion, la possibilité d'aborder la question fondamentale de sa position future dans le domaine nucléaire.

La situation nucléaire de l'ex-URSS est en effet un problème qui *concerne tous les Européens :* à court terme, de par les risques de prolifération ou de non-contrôle de certaines armes; à long terme, parce que l'Europe va devoir vivre avec de nouvelles puissances nucléaires à ses frontières et qui ont, avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, un lourd contentieux hérité de l'histoire.

Entre Français et Allemands

*La situation passée de confronta*tion bloc à bloc a vécu, ainsi que les solutions qui y avaient été apportées, couplage avec les Etats-Unis, rôle de l'OTAN et du NPG, rôle indépendant de la France, etc. Il était difficile d'imaginer la crédibilité totale du «parapluie» américain aux yeux de Moscou; cela le sera encore plus dans l'avenir, quand il s'agira de donner aux Polonais ou *aux Roumains* des garanties de sécurité.

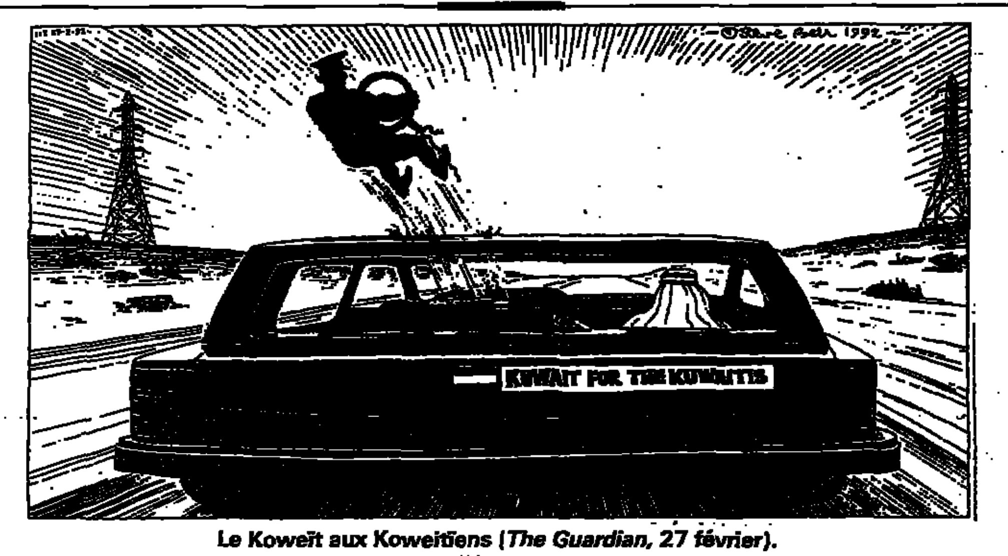
Le problème du démantèlement est un cas très concret et relativement facile à aborder entre Européens, en tout cas entre Français et Allemands. Il peut être l'occasion *d'amorcer enfin une réflexion* commune sur ce que pourrait être demain une attitude européenne sur la question nucléaire en général, du moins dans le domaine des armes tactiques concernées au premier chef.

La France a un rôle fondamental à jouer et des atouts à utiliser. Elle est, en effet, seule à pouvoir effectivement participer pleinement aux côtés des Américains à la solution technique et industrielle de la question du démantèlement. Elle est seule à pouvoir demain apporter une réponse crédible au nouveau défi qui est posé aux Européens, et en premier lieu à l'Europe centrale et à l'Allemagne, par l'émergence des nouvelles puissances nucléaires. Il est à craindre, en particulier, que si, à terme, une réponse raisonnable n'est pas apportée à cette dernière question dans un cadre européen, l'Allemagne n'ait d'autre issue que *de se doter d'une capacité nucléaire* nationale. C'est, notons-le, le souci qui apparaît aujourd'hui non seulement à Varsovie et à Prague, mais aussi à Bonn!

Ce défi posé aux Européens l'est aussi à la France : peut-être faut-il renoncer à quelques tabous concernant l'OTAN, coopérer à la définition d'une nouvelle doctrine, prendre des responsabilités accrues dans l'Alliance des années 90, qui n'aura plus rien de commun avec l'OTAN de 1962. Il faut aussi, dans cette optique, renforcer la coopération militaire franco-allemande, moteur de toute politique de défense de l'Europe, et, pour cela, revitaliser, d'abord sur la question du démantèlement, le conseil de défense franco-allemand. Faute d'un tel dialogue, nos cartes seront plus difficiles à faire valoir demain dans les nouvelles architectures comme le conseil de sécurité élargi, l'OTAN, la CSCE, voire le G7.

► **Jacques Baumel est président du Forum du futur.**

TRAIT LIBRE



Le Koweït aux Koweitiens (*The Guardian*, 27 février).

Commerce international

Les méfaits de la « Pax Americana »

par Raymond Lacombe

QUE Dan Quayle ait agi par maladresse ou par volonté d'intimidation n'a aucune importance. Ce qui compte, c'est qu'en liant ouvertement la sécurité politique de l'Europe et du monde à l'issue « heureuse » des négociations du GATT, *le vice-président des Etats-Unis* ait enfin révélé les véritables enjeux du cycle d'Uruguay aux utopistes qui y voient encore la quête mythique d'un Graal libre-échangiste.

En réalité, la libéralisation du commerce mondial n'aura été depuis le premier jour qu'un leurre dans des négociations voulues et menées par les Etats-Unis dans le seul but d'asseoir la domination d'un Empire à qui l'Europe fait peur, et qui entend continuer de faire porter par d'autres le fardeau de son inexorable déclin.

Confrontés à une donne internationale où, dans l'échelle des périls, la bombe démographique a supplanté le danger atomique, les Etats-Unis ont trouvé une nouvelle planche de salut : ils ont redécouvert la formidable dimension géo-stratégique du défi alimentaire.

Cinq milliards d'humains aujourd'hui, dont un milliard souffrent de la faim. Trois fois plus en 2100. André Fontaine a *raison* : le vingt et unième siècle sera celui des céréales.

Voilà un défi que l'Europe, par son potentiel agronomique et sa tradition d'aide internationale, a plus que quiconque vocation à relever. Et pourtant, face à un tel enjeu de pouvoir, le couronnement de la vaste entreprise américaine est aujourd'hui à portée de main : six ans d'une dérive savamment orchestrée dans le huis clos d'une institution inféodée auront finalement conduit les négociateurs du GATT à un projet de compromis dont la portée essentielle serait l'anéantissement de la puissance agricole de l'Europe et la main-mise totale des Etats-Unis sur les marchés alimentaires mondiaux.

Au passage, un tel accord enfoncerait un pieu mortel dans le cœur d'une communauté balbutiante dont la politique agricole commune demeure, quoi qu'on en dise, la principale réussite. Trop énorme pour être vrai ? Qu'on en juge en connaissance de cause.

Protéger l'agriculture européenne

La ratification du texte actuellement en discussion conduirait, selon les simulations les plus sérieuses, à la mise hors production de 60 % des terres céréalières françaises à l'horizon 1997 ! *Parallèlement*, les Etats-Unis conserveraient intacte l'arme monétaire qui leur permet de faire condamner les garanties de change d'Airbus au GATT, et de réclamer dans le même temps à l'Allemagne et au Japon le manque à gagner *résultant de la baisse* du dollar sur leur contribution à la guerre du Golfe !

Enfin, au cas où quelque récalcitrant aurait encore des velléités de libre-concurrence, les Etats-Unis garderaient tout loisir de recourir à une vaste panoplie de rétorsions unilatérales absolument contraire à toutes les règles du commerce international.

Qu'il se trouve dans ces conditions, à Davos, au Parlement européen ou ailleurs, une majorité de décideurs économiques et d'hommes politiques pour réclamer la conclusion immédiate, et sur ses bases actuelles de la négociation, relève au mieux d'une incroyable inconscience, au pire d'une extraordinaire erreur d'analyse.

Peut-on raisonnablement sacrifier l'équilibre sociologique et la place de notre continent dans le monde, en échange de quelques dizièmes de croissance, au demeurant hypothétiques, puisqu'aucun progrès significatif n'a été entrepris dans les autres domaines en discussion.

Des voix autorisées s'élèvent néanmoins, de plus en plus nombreuses, pour crier au fou et appeler à la sagesse. Tel le Prix Nobel d'économie Maurice Allais, pour qui *« la protection de l'agriculture européenne est tout à fait vitale, économiquement et culturellement (...), la progression du monde vers un avenir meilleur ne pouvant résulter de l'instauration d'un libre-échange mondial, mais d'un processus progressif fondé tout d'abord sur la réalisation d'associations régionales et accords spécifiques entre les différentes associations régionales »*.

Les agriculteurs français et européens se sont toujours déclarés en faveur de négociations qui, sur de telles bases, auraient pour véritable finalité un redressement des cours mondiaux des produits agricoles grâce à l'organisation de l'équilibre physique des marchés, et accorderaient leur véritable place aux pays en voie de développement et à l'Europe de l'Est.

Mais dans les actuelles discussions du GATT comme dans beaucoup d'autres, la Communauté, et plus particulièrement la Commission européenne, n'est pas seulement « naïve et angélique », selon les termes du président de l'Aéro- spatiale, Henri Martre. En acceptant un compromis avant les élections américaines, elle se rendrait en réalité coupable de collusion avec l'agresseur.

► **Raymond Lacombe est président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1990

s Européens



ax Americana

ÉTRANGER

La visite de M. Dumas au Maroc

Une phase plus sereine dans les rapports entre Paris et Rabat

La visite officielle que le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a faite au Maroc, les mercredi 26 et jeudi 27 février, devrait ouvrir une phase plus sereine dans les relations entre Paris et Rabat.

MARRAKECH

de notre envoyée spéciale

La *« mauvaise grippe »* est passée. Le roi Hassan II, qui la semaine dernière estimait que les relations franco-marocaines étaient une fois de plus frappées de cette affection, a diagnostiqué la guérison jeudi 27 février, en recevant M. Roland Dumas au palais royal de Marrakech. La visite du ministre français des affaires étrangères inaugure apparemment une phase plus sereine des rapports entre les deux pays, trop souvent soumis à des accès de fièvre et que, des deux côtés, on souhaiterait voir prendre un tour moins passionnel.

Une partie de la presse marocaine se faisait encore l'écho mercredi des ressentiments officiels que valent à la France depuis deux ans les interventions de tel ou tel contre les violations des droits de l'homme, et d'un sentiment d'incompréhension plus populaire auquel la guerre du Golfe avait servi l'année dernière de révélateur. Mais au niveau des dirigeants, on est résolu à tirer un trait pour repartir d'un bon pied.

Le souverain semble avoir apprécié que la venue de M. Dumas ait très vite donné suite à la brève entrevue qu'il avait eue le 31 janvier, à l'ONU, avec M. Mitterrand. Une invitation du président français à se rendre à Paris quand il le voudrait lui a d'ailleurs été transmise. L'initiative récemment prise par la France, avec le soutien de l'Espagne et du Portugal, pour tenter d'ouvrir de nouvelles perspectives aux relations du Maroc avec la CEE *(voir ci-contre)* a en outre été bien accueillie.

M. Dumas, qui a réaffirmé le soutien de la France au Maroc dans le cadre du FMI et du Club de Paris, en faveur d'un rééchelonnement de la dette (1), s'est aussi entretenu avec son homologue, M. Abdellatif Filali et avec le roi Hassan II de cette initiative dont l'objectif serait d'aboutir, à terme, à la conclusion d'un accord de libre-échange CEE-Maroc. Il a expliqué que la Communauté n'était pas uniquement préoccupée par son renforcement interne et que ni les accords de Maastricht ni les perspectives d'élargissement ne devaient donner aux autres partenaires le sentiment d'être laissés pour compte.

On est convaincu à Paris que la Communauté doit fournir d'urgence à certains de ces partenaires, notamment au Maghreb, de nouvelles perspectives politiques et que l'idée de zones de libre-échange aurait le mérite en outre de permettre aux rapports franco-marocains de sortir d'un face-à-face trop chargé d'affectivité.

Le cas libyen

Cette idée peut utilement relayer l'effort de rapprochement entrepris par cinq pays européens avec les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), effort qu'entravent aujourd'hui tant les incertitudes en Algérie que la situation de la Libye sur la scène internationale.

La controverse qui oppose actuellement la Libye au Conseil de sécurité des Nations unies à propos des attentats commis en 1988 et 1989 contre des avions de la PanAm et d'UTA a été longuement évoquée par les interlocuteurs de M. Dumas. Ils l'ont informé que le Maroc, actuellement membre du Conseil de sécurité de l'ONU, ne pourrait voter une éventuelle résolution prévoyant des sanctions contre la Libye.

Cette affaire embarrasse visiblement les dirigeants marocains qui, à l'instar des Egyptiens, souhaitent vivement que la situation soit débloquée autrement que par des sanctions éventuellement militaires. Leur opinion publique, en dehors de toute sympathie particulière envers le colonel Kadhafi ne tolérerait vraisemblablement pas qu'un an après la guerre du Golfe, l'ONU se lance dans ce type de représailles qui seraient perçues comme dirigées une fois de plus par les Etats-Unis et leurs alliés contre *« les Arabes »*.

M. Dumas, lors d'une brève conférence de presse, a déclaré avoir *« compris le point de vue marocain »*, qui n'est pas celui de la France, *« victime des attentats »* et qui souhaite que la justice puisse faire son travail. M. Filali avait défendu devant lui l'idée d'un tribunal international, mais M. Dumas a fait valoir qu'elle lui paraissait irréalisable, dès lors que ce sont des individus et non des Etats qui sont mis en cause.

M. Roland Dumas s'est par ailleurs engagé à apporter certains assouplissements dans la délivrance de visas. Ce sujet tient à cœur à de très nombreux Marocains qui ressentent comme une brimade le fait de devoir maintenant solliciter, attendre souvent longtemps et payer très cher ces visas. Des aménagements aux règles qui, a fait valoir M. Dumas, résultent des accords de Schengen, devraient intervenir pour les catégories les plus directement concernées, notamment les étudiants.

CLAIRE TRÉAN

(1) 21 milliards de dollars

Les Douze s'efforcent de rétablir le dialogue avec le Maroc

Les ministres des affaires étrangères des Douze qui se réunissent lundi 2 mars à Bruxelles, soucieux de rétablir des relations harmonieuses avec le royaume chérifien, confirmeront probablement leur disponibilité à élaborer un accord de libre-échange avec le Maroc. Ils s'étaient déjà prononcés en faveur d'une telle initiative lors le 17 février à Lisbonne.

M. Victor Martins, secrétaire d'Etat portugais à l'intégration européenne, qui s'est rendu mardi dernier à Rabat, où il a rencontré M. Abdellatif Filali, ministre marocain des affaires étrangères, en est revenu avec le sentiment que les Marocains étaient satisfaits de ce geste de bonne volonté des Douze et prêts de ce fait à tirer un trait sur les incidents des semaines passées. En effet, les relations entre le Maroc et la Communauté s'étaient dégradées à une vitesse accélérée. Fortement irrité à la suite du refus du Parlement européen, en janvier dernier, de donner son *« avis conforme »* à l'adoption d'un protocole d'assistance financière de 438 millions d'écus (plus de 3 milliards de francs) conclu avec la CEE, le gouvernement de Rabat avait fait savoir qu'il renonçait définitivement au bénéfice dudit protocole. M. Filali s'en était pris aux *« propos malveillants »* tenus *« par certains eurodéputés »* estimant qu'ils constituaient *« une atteinte à la dignité de son pays »*.

Dans la foulée, les Marocains décidaient de geler les négociations engagées en vue de la conclusion d'un nouvel accord de pêche avec la CEE. Ils ajoutaient que l'accord actuellement en vigueur, qui concerne 700 bateaux (50 portugais, 450 espagnols) et qui expire à la fin du mois, ne pourrait être prorogé tant qu'une solution à la crise politique ne serait pas trouvée. De telles représailles embarrasseraient grandement la Communauté, qui a mis au point un plan de crise prévoyant, le cas échéant, le versement d'indemnités aux pêcheurs et aux armateurs.

Depuis 1976 le Maroc est lié à la CEE par un accord de coopération comportant un volet d'assistance financière, le fameux « protocole », quatrième du genre, qui est à l'origine de la crise. Ces protocoles doivent recueillir l'*« avis conforme »* du Parlement européen, c'est-à-dire l'approbation de la majorité absolue. Le 15 janvier, celle-ci n'a pas été atteinte dans le cas du Maroc et de la Syrie.

La résolution soumise à l'Assemblée demandait cependant à la Commission européenne que la mise en œuvre effective du protocole soit subordonnée au respect par le Maroc de la résolution des Nations unies concernant l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ainsi qu'à une politique plus respectueuse des droits de l'homme. Ces précautions n'ont pas paru suffisantes à un certain nombre de parlementaires.

Le 3 février, les ministres des affaires étrangères des Douze, navrés par cette incartade du Parlement, avaient demandé à son président de remettre au vote la question. Mais le Parlement, dont le vote défavorable avait donné l'impression d'être un peu le fait du hasard, a estimé, à la réflexion, qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir. M. Henri Saby, président, socialiste, de la Commission du développement de l'assemblée, ainsi que M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, se sont exprimés dans ce sens. Afin d'essayer de sortir de l'impasse, à l'initiative de la France et de l'Espagne, les ministres des affaires étrangères des Douze ont donc chargé le 17 février la présidence portugaise ainsi que la Commission européenne, d'explorer la possibilité de conclure un accord de libre-échange avec le Maroc. Un renforcement des liens avec la Communauté est souhaité depuis longtemps par Rabat, mais n'avait trouvé jusqu'ici guère d'échos au sein des Douze. M. Abel Matutes, commissaire chargé de la politique méditerranéenne, a immédiatement engagé les contacts nécessaires.

Il reste à voir ce qu'apportera exactement de nouveau un accord de libre-échange par rapport à l'actuel accord de coopération. Comportera-t-il un volet d'assistance financière ? On peut se demander aussi comment le Parlement appréciera le comportement du conseil des Douze dans cette affaire.

PHILIPPE LEMAITRE

AMÉRIQUES

Le sommet interaméricain

La réunion antidrogue de San-Antonio s'est achevée dans l'ambiguïté

Le sommet interaméricain antidrogue s'est achevé jeudi 27 février dans la soirée par l'adoption d'une « déclaration de San-Antonio » dans laquelle les participants s'engagent à prendre des mesures encore plus sévères pour lutter contre les trafiquants. Le président George Bush s'est toutefois refusé à accroître la contribution des Etats-Unis pour aider les pays latino-américains dans cette lutte.

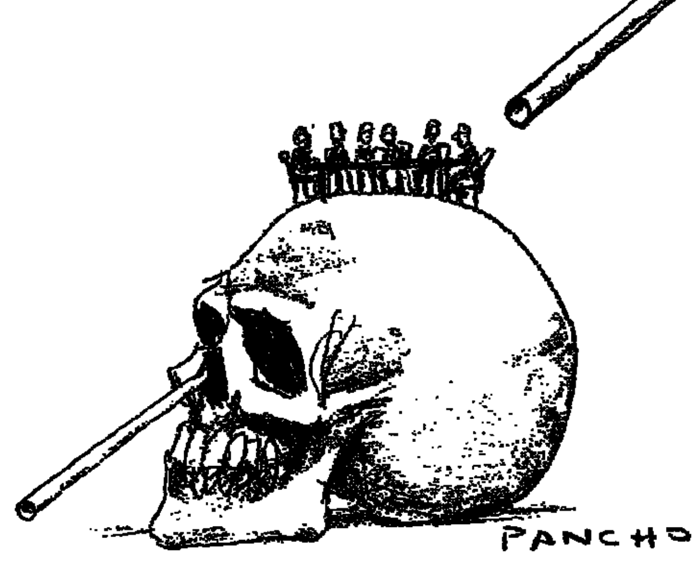
SAN-ANTONIO

de notre envoyé spécial

La photo de famille prise jeudi sur les pelouses du Musée McNay, où ont eu lieu les séances plénières du sommet, est en principe plus impressionnante que celle de Cartagène (Colombie), où M. Bush avait seulement rencontré, en février 1990, les présidents de trois pays andins : la Colombie, le Pérou, et la Bolivie. Cette fois, ils sont six : Mexique, Colombie, Bolivie, Equateur, Pérou, Venezuela. Mais les participants à la première conférence restent au cœur de la tempête. Les « nouveaux », certes touchés par le trafic et de plus en plus, sont venus à San-Antonio pour participer à la répartition des éventuels crédits puisqu'ils estiment être entraînés dans la spirale de la guerre contre la drogue.

M. Carlos Salinas de Gortari a cependant d'abord paru soucieux de reprendre directement avec M. Bush le dialogue sur l'adhésion du Mexique au marché commun nord-américain, avec les Etats-Unis et le Canada. Il a signé un accord de coopération anti-héroïne avec M. Gaviria (son pays est producteur de cette drogue dure exportée aux Etats-Unis), mais l'essentiel de ses entretiens avec le président américain a porté sur les relations commerciales entre les deux pays.

Le Venezuela, pourtant très sérieusement menacé par l'extension de l'activité des cartels bénéficiant de complicités politiques, a été contraint de jouer un rôle mineur à San-Antonio du fait de l'absence forcée du président Carlos Andres Pérez. Quant au président équatorien Rodrigo Borja, il est en fin de mandat (l'élection présidentielle a lieu en mai) et son ambition s'est limitée à demander *« davantage d'aide financière »* à M. Bush pour combattre *« les trafiquants qui utilisent son pays comme zone de transit »*.



L'Equateur a reçu une aide de 25 millions de dollars en 1991, et il devrait obtenir 23 millions en 1992. M. Bush a félicité le président Jaime Paz Zamora *« pour les résultats obtenus »* et le président colombien Cesar Gaviria *« pour la détermination de son gouvernement de détruire les champs de pavots dans son pays »*. Un satisfecit dont M. Gaviria aura bien besoin à son retour à Bogota, où cette décision a déclenché une violente tempête politique : les écologistes de bonne foi côtoient les sympathisants plus ou moins avoués de la poursuite du trafic, dans leur offensive contre le gouvernement.

Conformément à la pompe qui entoure tout déplacement d'un président, au Texas qui plus est, la présence de M. Bush et de six délégations latino-américaines a été l'occasion du spectacle traditionnel, très « nord-américain », qui surprend toujours l'étranger de passage : caravanes de limousines noires blindées, voitures d'escorte et de police, motards flambant neufs, superflics aux poches cabossées par leur artillerie, chiens renifleurs, hélicoptères dont les projecteurs fouillaient méthodiquement mercredi soir toutes les fenêtres des quatre buildings de vingt étages dominant le théâtre Majestic, lieu du dîner officiel. Pourtant la vie des neuf cent cinquante mille habitants (dont plus de la moitié sont hispanophones) de la dixième ville des Etats-Unis n'a guère été perturbée.

San-Antonio avait aussi voulu séduire. Les autorités ont organisé une grande fête sur la place Alamo. Alamo où le colonel Travis, David Crockett et leurs cent quatre-vingt-neuf compagnons ont résisté jusqu'à la mort, le 6 mars 1836, aux assauts des quatre mille soldats mexicains du général Santa Ana.

MARCEL NIEDERGANG

M. Shamir ne désespère pas d'obtenir les garanties bancaires américaines

Rompant le silence qu'il observait sur les conditions posées par les Etats-Unis à l'octroi de garanties de crédit à Israël, le premier ministre M. Itzhak Shamir, a accusé, jeudi 27 février, Washington d'exploiter une aide humanitaire pour contraindre son pays à modifier sa politique. *« Ce n'est jamais arrivé. Cela restera sans précédent »*, a-t-il souligné à la radio israélienne. Le chef du gouvernement a *« regretté »* que *« les Etats-Unis aient adopté une attitude qui soutient une des parties du conflit (israélo-arabe), la partie arabe »*. Cette attitude américaine *« s'inscrit dans le cadre des divergences de vues entre Israël et les Etats-Unis »*, a-t-il dit. *« Nous avons besoin des garanties. Ceux qui nous empêchent de les obtenir, portent atteinte à une œuvre humanitaire »* a ajouté M. Shamir en soulignant qu'il ne *« désespérait pas »* de les obtenir.

A Washington, Arabes et Israéliens sont pour une fois tombés d'accord jeudi : malgré l'absence totale de progrès dans leurs négociations de paix, ils ne demanderont pas, pour le moment, aux Etats-Unis de les débloquer. La quatrième session des pourparlers bilatéraux israélo-arabes, qui a commencé au début de la semaine, reprendra lundi. *« Nos interlocuteurs (palestiniens) ont malheureusement choisi de se concentrer sur les questions des implantations et des droits de l'homme, sans réel désir de discuter les véritables problèmes que nous essayons de leur présenter »*, a déclaré M. Gal, le porte-parole de la délégation israélienne. De son côté, son homologue palestinienne, Mme Hanane Achraoui a commenté : les Israéliens *« veulent de nous que nous signions notre propre arrêt de mort et que nous organisions ensemble nos funérailles »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ONU : Bagdad est accusé de s'opposer à la destruction des Scud.** – Le Conseil de sécurité des Nations unies a accusé Bagdad, jeudi 27 février, de s'opposer à la destruction des chaînes de production des missiles Scud irakiens, pourtant prévue par les résolutions de l'ONU. *« Le Conseil de sécurité m'a demandé de faire immédiatement part aux autorités diplomatiques irakiennes de sa profonde inquiétude, de sa consternation »*, a déclaré à New-York l'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, qui préside actuellement le conseil. *« Les Irakiens font aujourd'hui obstruction, après s'être engagés à détruire certains équipements de missiles balistiques »*, a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

Rêve nordiste au Cameroun

Fragilisé et appauvri, le nord du pays espère retrouver sa place sur l'échiquier politique, à l'issue des élections législatives du 1er mars

GAROUA
(nord du Cameroun)

de notre envoyée spéciale

Roulant plein gaz, les trois motards ont croisé la voiture sans même ralentir, disparaissant presque aussitôt avec leur énorme chargement dans un nuage de poussière rouge. Médicaments, pièces détachées, téléviseurs et autres précieux trésors franchissent ainsi tous les jours la frontière qui sépare, théoriquement, le nord-ouest du Cameroun et le Nigéria. Pas question pour ces jeunes passeurs de poser pied à terre pour saluer les douaniers. *Contre quelques milliers de* francs CFA, certains font l'aller-retour en une seule journée. Chez ceux que l'on a surnommés les «cascadeurs», la règle est de foncer.

«Les premiers cascadeurs ont commencé à apparaître il y a deux ou trois ans, raconte un vieil habitant de Garoua. *A l'époque, le Nigéria vendait des motos pour moins de 100 000 francs CFA* (2 000 francs français) *: ça a donné des idées à certains commerçants.» «Et à d'autres aussi...»,* ajoute-t-il.

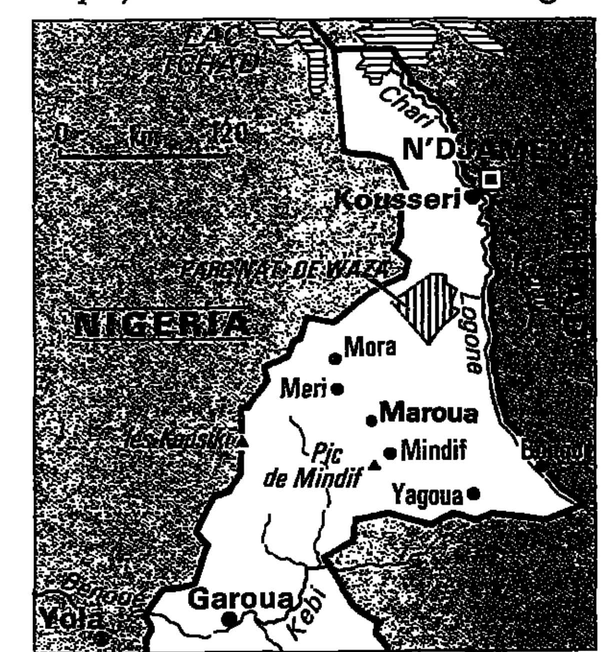
Ce nouveau mode de contrebande semble, en tout cas, bien plus rentable que la culture de coton et de riz. Dans la vallée de la Bénoué, le prix du kilo de coton acheté aux paysans a dégringolé *«de 140 francs CFA* (2,80 FF) *à 95 francs CFA* (1,90 FF) *en un an».* Quant au riz, *«celui qu'on importe de Thaïlande coûte moins cher que celui que l'on fait pousser à Yagoua ou dans la région de Kousseri!»,* souligne-t-on avec amertume.

«Comme en pénitence»

Le nord du Cameroun, économiquement en retard au moment de l'indépendance, s'est fragilisé plus encore après le coup d'Etat manqué de 1984 et la terrible répression qui suivit. *«Depuis, le nord est comme en pénitence. Il se sent dépossédé, frustré»,* commente un homme d'église.

Les derniers rescapés de 1984 – ceux qui ont échappé aux exécutions arbitraires et qu'on avait jetés en prison par centaines – n'ont été libérés qu'en 1991. *«Il y a quelques mois, un de mes anciens élèves est venu me voir. Il avait été relâché après sept ans de prison,* raconte un enseignant à la retraite. *Il m'a montré sa levée d'écrou. A la question* «date du jugement», *on avait mis* «néant». *Même chose pour le* «motif d'inculpation». *«Au moment de son arrestation ce type était directeur d'un garage. Quelqu'un avait voulu prendre sa place, c'est tout!»,* conclut-il d'un ton désabusé.

Beaucoup de ces prisonniers élargis auraient rejoint aujourd'hui les rangs de l'opposition. Ou plus exactement ceux de l'opposition nordiste, qu'incarne l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), dirigée par M. Maïgari Bello Bouba. Revenu au Cameroun en août dernier, après plusieurs années d'exil volontaire au Nigéria, M. Bello Bouba n'aura fait qu'une bouchée du président en titre de l'UNDP, M. Samuel Eboua.



Les deux hommes ont occupé des postes gouvernementaux importants pendant la *«première République nordiste»* de feu le président Ahmadou Ahidjo. Mais une différence de taille les sépare : le premier est un Peuhl *«nordiste à 100 %»*, tandis que le second, membre de l'ethnie M'Bo, est un natif du littoral. Pour la majorité des militants nordistes qui composent l'UNDP, garder un dirigeant sudiste à la tête du parti aurait frôlé l'hérésie... Lors d'un congrès controversé, en janvier, à Garoua, M. Bello Bouba réussissait, sans l'ombre d'une difficulté, son «coup d'Etat» contre M. Eboua.

Vêtu d'un élégant boubou, la moustache grisonnante et le regard affable, le nouveau «patron» du *parti reçoit ses visiteurs dans sa* résidence de Garoua, une grande bâtisse sans prétention, gardée en permanence par de jeunes militants. Accusé d'avoir *«tribalisé»* l'UNDP, M. Bello Bouba s'en défend courtoisement, affirmant que son parti est aujourd'hui représenté dans quarante-six des quarante-neuf départements que compte le Cameroun.

«Hormis le RDCP (Rassemblement démocratique du peuple camerounais, ex-parti unique dirigé par le président Paul Biya) *nous sommes les seuls à bénéficier d'une implantation nationale»,* souligne-t-il. Ecarté de la scène politique après le putsch raté de 1984, celui qui fut, avant cette date, premier ministre du président Biya, paraît bien décidé à prendre sa revanche.

Si Garoua, «capitale» du Nord, reste son fief, le dirigeant de l'UNDP, que l'opinion locale considère comme l'héritier naturel du président Ahidjo, n'en projette pas moins d'étendre bien au-delà l'influence de son mouvement. A l'en croire, dans les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest – *«y compris dans la région de Bamenda»,* bastion des opposants anglophones du Social démocratic front (SDF) – l'UNDP *«a supplanté»* tous les autres partis.

Ces déclarations triomphalistes seront-elles confirmées par les urnes? Dans un premier temps, le parti nordiste, suivant l'exemple des autres «poids lourds» de l'opposition, avait prudemment rallié le mot d'ordre de boycottage des élections législatives prévues le 1er mars (*le Monde* du 20 février). Fin février, il faisait brusquement volte-face. M. Bello Bouba aurait-il été appâté par quelque promesse de portefeuille gouvernemental, comme le chuchotent les mauvaises langues?

La participation de l'UNDP aux élections constitue, à l'évidence, un bon point pour le pouvoir. Mais il n'est pas certain que ce ralliement de dernière minute suffise à calmer les esprits et à éviter les pugilats, souvent meurtriers, auxquels se livrent fréquemment les populations locales.

Les récents affrontements qui ont endeuillé, fin janvier, la ville de Kousseri, dans la province de l'Extrême-Nord, tendent à prouver, en effet, que les appareils politiques ne maîtrisent pas forcément leurs bases. Vaste mosaïque tribale, le *nord du Cameroun est régulièrement* le théâtre de ces clochemerles sanglants, nourris par des rivalités profondément enracinées et parfois vieilles de plus d'un siècle.

A Kousseri, c'est la distribution des cartes d'électeurs – réalisée dans des conditions plus que douteuses par les notables du RDPC – *qui a servi de prétexte aux violences.* Selon le premier ministre, M. Sadou Hayatou, ces rixes gigantesques, opposant membres de l'ethnie Kotoko et arabes Choa, auraient fait au bas mot *«une centaine de tués».* D'aucuns redoutent que l'approche des élections ne fasse encore monter la fièvre. *«C'est une bonne occasion pour créer des bagarres!»,* admet-t-on à Garoua.

Même si elle a le vent en poupe, l'UNDP ne fait pas l'unanimité dans le nord. Ainsi, ce vieux paysan de l'ethnie Fali (une des plus importantes de la région, avec 35 000 membres) jure-t-*il* qu'il votera *«pour Biya»*, c'est-à-dire pour le RDPC. Non par conviction politique, mais parce qu'il fait partie de ces Falis qui, encore aujourd'hui, ont du mal à admettre la domination des Foulbé (1), dont les ancêtres, guerriers nomades, envahirent la région au début du dix-neuvième siècle. C'est ainsi, également, que s'est récemment constitué un Mouvement pour la défense de la République (MPR) regroupant plusieurs ethnies *«païennes»*, hostiles aux musulmans foulbé.

Divisions intestines

L'identité nordiste l'emportera-t-elle sur ces divisions intestines? Le corps des fonctionnaires et les forces de sécurité, *«épurés»* après 1984, restent dominés par ceux que l'on appelle ici, avec une pointe de dédain, les *«Gada Mayo»*, ceux qui vivent *«de l'autre côté de la rivière»*, c'est-à-dire au sud de la Bénoué. *«En cas de pépin, la solidarité nordiste jouera à plein»*, se plaît-on à répéter. *«Même s'ils adorent s'étriper, les gens du Nord se sentent tous frères!»*, ajoute-t-on.

Garoua, fief de l'opposition, est aussi la ville natale de M. Hayatou. Et personne ne l'oublie : la famille du premier ministre – *«une des plus grandes familles de Garoua»*, concèdent ses détracteurs – détient plusieurs postes clés. Le maire de la ville n'est autre qu'un des frères du chef du gouvernement, et c'est un des oncles de M. Hayatou qui occupe la fonction de «lamido» (chef traditionnel).

Mais toutes ces lettres de noblesse ne suffisent pas pour construire une popularité. M. Hayatou n'est *«rien que le caniche du président Biya!»*, jettent les plus fielleux. D'autres, pourtant peu suspects de sympathie pour le régime, estiment néanmoins que le premier ministre pourrait se révéler demain – *«une fois Biya tombé»* – un homme providentiel, *«un des seuls qui aurait l'envergure pour reprendre le pays en main»*. Le vieux rêve nordiste, qu'on croyait évanoui, pourrait-il resurgir des sables?

CATHERINE SIMON

(1) Foulbé est le pluriel de peuhl.

□ **L'UNDP participera au scrutin.** – Rompant avec les autres partis d'opposition, qui appellent au boycottage des élections législatives (*le Monde* du 20 février), les militants de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), dirigéE par le nordiste Maïgari Bello Bouba, ont finalement décidé de participer au scrutin du 1er mars. Les 328 candidats de l'UNDP talonnent de près l'ancien parti unique, le Rassemblement du peuple camerounais (RDPC) du président Paul Biya, qui présente trois cent soixante candidats.

ZIMBABWE : les fermiers blancs sur la sellette

Le projet de loi sur l'expropriation des terres a été soumis au Parlement

Le projet de loi gouvernemental, prévoyant l'expropriation de la moitié des terres agricoles appartenant aux fermiers blancs, a été soumis, jeudi 27 février, au Parlement. Ce projet suscite l'inquiétude desdits fermiers, qui assurent l'essentiel de la production agricole.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Quarante-huit heures après l'ouverture de la session parlementaire, le gouvernement zimbabwéen a déposé, jeudi 27 février, sur le bureau des députés, son projet de loi sur l'acquisition de la moitié des terres et des propriétés agricoles, détenues jusqu'à présent par les fermiers blancs.

Une ultime rencontre entre le président Robert Mugabe et des représentants de l'Union des fermiers *commerciaux* (CFU), mardi 18 février, avait redonné un brin d'optimisme à ces derniers, de plus en plus inquiets pour leur avenir.

M. Mugabe avait, en effet, décidé d'accorder à la CFU l'opportunité de proposer des amendements au projet de loi. Mais la série d'entretiens avec les ministres de l'agriculture et de la justice, MM. Witeness Mangwende et Emmerson Mnangagwa, qui n'ont accepté que deux modifications mineures au texte initial, ont réduit à néant les espoirs des fermiers.

Les soixante pages du projet de loi – en préparation depuis deux ans – donneront la possibilité au gouvernement d'acheter, à un prix qu'il fixera lui-même, quelque 5,5 millions d'hectares appartenant aux fermiers blancs, restés au pays après l'indépendance, en 1980, sans qu'ils puissent faire appel à la justice pour contester ce qu'il faut bien appeler une nationalisation, ou réclamer une indemnisation.

Craintes des bailleurs de fonds

Cette loi sur l'acquisition des terres et leur redistribution aux paysans noirs est devenue l'un des points forts de la politique du président, contraint, il y a deux ans, à l'ouverture politique et à l'abandon du monopartisme. Le plan gouvernemental de restructuration économique commence, certes, à porter ses fruits; mais son application a aggravé les conditions de vie d'une population noire, qui manifeste, désormais ouvertement, son mécontentement. Or, la prochaine échéance électorale est fixée à 1995. D'ici là, le chef de l'Etat sera vraisemblablement confronté à une puissante opposition politique, qui menace déjà de se constituer en un front, comme cela a récemment été le cas en Zambie ou au Kenya. S'il veut se maintenir au pouvoir, le chef de l'Etat doit, dès à présent, tenter de s'attirer la faveur des électeurs.

Croire que la redistribution de terres à cent mille familles d'agriculteurs noirs résoudra le problème, est certainement illusoire. Mais M. Mugabe, qui dirige l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (*ZANU-PF*), *n'a plus* vraiment le choix. Il devra tenir ses promesses, quel qu'en soit le prix. Les 4 500 fermiers blancs détiennent toujours 11,5 millions d'hectares – presque le tiers du pays – et produisent 80 % des récoltes commercialisables et du bétail. De l'autre côté, quelque 7 millions de Noirs sont agglutinés sur 16,4 millions d'hectares de terres cultivables communales, et se demandent si l'indépendance a changé quelque chose à leur existence.

Mais ce projet de loi constitue, surtout, un point d'interrogation pour les bailleurs de fonds du Zimbabwe – pays occidentaux, Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale. Les «amis» de Harare craignent, en effet, que l'application de la future loi mette en péril le redressement économique et ne se transforme en un épouvantail dissuasif pour les investisseurs étrangers.

La Grande-Bretagne, qui a versé, depuis 1980, quelque 36 millions de dollars pour faciliter la mise en œuvre d'un programme donnant accès à la terre aux paysans noirs, mène une campagne active pour éviter le pire. Londres milite, en coulisse, pour que la redistribution des terres continue de se faire sur la base volontaire de l'offre et de la demande, entre l'Etat-acheteur et les fermiers-vendeurs.

Ces derniers mois, les Britanniques ont haussé le ton, menaçant même de suspendre leur aide, si le gouvernement zimbabwéen persistait dans son intention. Ces efforts risquent, cependant, d'être inutiles. Le parti présidentiel au pouvoir détient 147 sièges sur les 150 que compte le Parlement. L'adoption de la loi n'est donc plus qu'une simple formalité.

FREDERIC FRITSCHER

ZAÏRE : la visite de M. Herman Cohen

Washington souhaite la «reconvocation immédiate» de la Conférence nationale

Dans une déclaration, publiée jeudi 27 février, à l'issue de la brève visite au Zaïre du secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des affaires africaines, M. Herman Cohen, le département d'Etat a demandé la *«reconvocation immédiate»* de la Conférence nationale souveraine, réclamée par l'opposition au régime du président Mobutu.

M. Cohen, qui a pu rencontrer le chef de l'Etat ainsi que le président du bureau provisoire de la Conférence nationale, Mgr Laurent Monsengwo, a rappelé sa conviction que la Conférence nationale constituait *«la seule voie vers la démocratisation du Zaïre et la solution de ses problèmes»*. Le responsable américain a également exprimé la *«préoccupation»* des Etats-Unis devant l'aggravation de la situation économique des Zaïrois et le *«choc»* ressenti *«après les actions injustifiées et brutales des services de sécurité, le 16 février»*, quand plusieurs dizaines de milliers de chrétiens, manifestant dans les rues de Kin- shasa, avaient été violemment dispersés par les soldats de la Division spéciale présidentielle. M. Cohen, qui a regagné Brazzaville, au Congo, jeudi soir, doit poursuivre sa tournée en Afrique australe par une visite au Gabon. – *(AFP, Reuter.)*

NIGER

Des militaires ont pris en otage des responsables gouvernementaux

Un groupe de militaires occupait, vendredi 28 février, à l'aube, les locaux de la radio nationale, à Niamey, d'où a été diffusé, vers 6 heures (locales), un communiqué annonçant l'arrestation du président du Haut conseil de la République (HCR, assemblée législative provisoire), le professeur André Salifou, et celle du ministre de l'intérieur, M. Mohamed Moussa. M. Salifou est généralement considéré comme «l'homme fort» des institutions de transition, mises en place en novembre, à l'issue de la Conférence nationale. La prise en otage des deux hommes a été confirmée, peu après, de source diplomatique.

Les mutins ont également fait part de leurs revendications, notamment le départ du chef d'état-major adjoint des armées, le commandant Abou Mamane, et le paiement de deux mois d'arriérés de leurs soldes. En ville, le calme semblait régner, aux premières heures du jour, mais des coups de feu sporadiques ont pu être entendus, qui semblaient provenir de la zone de la caserne Garba Hassane, située sur la route de l'aéroport. Le premier ministre, M. Amadou Cheffou, se trouve depuis mardi en visite à Maradi, à plus de 500 kilomètres de Niamey.

De source bien informée, on assurait que les mutins avaient, pendant la nuit, libéré le capitaine Maliki Boureima, considéré comme responsable de *«l'expédition punitive»*, organisée en mai 1990, à Tchintabaraden, contre des populations touareg. Des mouvements de protestation de soldats, pour la plupart des hommes de troupe, avaient été signalés, depuis jeudi matin, dans les rues de la capitale. Plusieurs véhicules avaient été bloqués, certains endommagés, des soldats érigeant même, ça et là, des barricades sommaires. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **GABON : reprise du travail à Elf-Gabon.** – Tous les employés d'Elf-Gabon ont cessé leur grève à Port-Gentil, et le processus de reprise de la production se déroule de manière satisfaisante, a annoncé, jeudi 27 février, le service d'information de la compagnie pétrolière. La direction a finalement répondu mercredi aux revendications des salariés. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : le premier ministre dénonce une tentative de putsch.** – Le premier ministre tchadien, M. Jean Bawoyeu Alingué, a déclaré, mercredi 26 février, que l'attaque d'un commissariat, le 21 février dernier, par un groupe d'hommes armés en tenue militaire était en fait une tentative de coup d'Etat. *«Il s'agit d'un coup d'Etat avorté dirigé par un Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie»*, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. – *(Reuter.)*

□ **MAURITANIE : nouveau ministre des affaires étrangères.** – Le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya, a nommé, jeudi 27 février, M. Ismael Ould Yahi au poste de ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Hasni Ould Didi. M. Ould Yahi était jusqu'à présent directeur-adjoint de l'école nationale d'administration mauritanienne. – *(AFP.)*

□ **CONGO : boycottage des prochaines élections par plusieurs partis.** – Une soixantaine de partis politiques, regroupés au sein d'un Front pour la défense de la démocratie (FDD), boycotteront les élections prévues cette année – qui débuteront le 15 mars par un référendum constitutionnel – pour protester *«contre la magouille électorale organisée par le gouvernement»* du premier ministre André Milongo, a annoncé, jeudi 27 février, le FDD à Brazzaville. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Pretoria nie toute implication de son armée dans le trafic d'ivoire.** – Les forces armées sud-africaines ne sont aucunement impliquées dans le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire, a déclaré, jeudi 27 février, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Hernus Kriel. L'Agence de recherches sur l'environnement (EIA) accuse en effet l'armée sud-africaine de décimer les éléphants du Mozambique et de l'Angola, en profitant de ses liens avec les rebelles des deux pays. – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit du Haut-Karabakh

Situation tendue à Bakou

De nouveaux combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais ont rompu, jeudi 27 février, un cessez-le-feu de quelques heures conçu par le ministre iranien des affaires étrangères M. Ali Akhbar Velayati. Les deux parties se sont mutuellement accusées de l'avoir violé. Il semble que les forces azerbaïdjanaises aient tenté de lancer une contre-offensive après la prise par les Arméniens de l'aéroport de Khodjaly, le seul de l'enclave arménienne en territoire azerbaïdjanais.

Un hélicoptère MI-24, qui participait à l'attaque azérie, a été abattu dans le secteur des combats, près d'Askeran. Dans la soirée, selon Tass, les combats se seraient calmés. M. Velayati n'aurait pas réussi à se rendre dans l'enclave – ni à Stepanakert (chef-lieu arménien) ni à Shousha (dernière localité peuplée d'Azéris). A Erevan, le ministère de la défense a appelé jeudi tous les officiers arméniens à retourner dans leur pays pour créer une *«armée régulière»*.

A Bakou, où les autorités essayent depuis des mois de créer une armée nationale, la situation semble se tendre dangereusement.

Des familles de militaires de l'ex-armée soviétique ont commencé à être évacuées en avions-cargo d'Azerbaïdjan vers des aérodromes militaires proches de Minsk, capitale de la Biélorussie, a annoncé jeudi Radio-Moscou dans un reportage de Minsk. Citant des *«sources informées»*, la radio russe a ajouté que *«sur ordre du commandant en chef des forces armées de la CEI, le maréchal Chapochnikov, quelque 11 000 familles seront évacuées d'urgence d'Azerbaïdjan, où une menace pèse sur la vie des militaires et de leurs familles»*. Le Front populaire d'Azerbaïdjan, force influente dans la République, avait obtenu en novembre dernier de remplacer le Parlement par un Conseil national, où l'opposition siège à parité avec les députés du camp ex-communiste au pouvoir. Le Front a de nouveau exigé, il y a une semaine, la démission du président Ayaz Moutalibov, accusé d'incompétence dans la défense de l'intégrité du territoire national et dans la protection de ses populations azéries du Karabakh.

Ayant prévu d'organiser samedi un nouveau grand meeting à Bakou, le Front a cependant décidé de repousser celui-ci devant les risques de dérapage, a indiqué le président de la commission des affaires étrangères du Parlement. M. Issa Gambarov, ancien dirigeant du Front de passage cette semaine à Paris, a estimé que les chances de voir M. Moutalibov se maintenir au pouvoir tiennent à ses capacités d'obtenir *«ne fût-ce qu'une petite victoire»* sur le front du Karabakh.

Au cas où le président azerbaïdjanais serait forcé à démissionner, le pouvoir ne pourrait passer, en raison des divisions au sein de l'oppostion, qu'à une «direction collégiale» du Conseil national chargée d'organiser de nouvelles élections, a estimé M. Gambarov. Ne cachant pas la gravité de la situation intérieure en Azerbaïdjan, il a évoqué des *«provocations»* que le KGB avait envisagées à l'automne dernier pour entraîner des *«pogroms anti-russes»* à Bakou.

Les réfugiés de Khodjaly

«Il ne nous reste qu'à mourir»

AGDAM (Azerbaïdjan)

de l'envoyé spécial de Reuter

Les blessés ont été traînés à dos d'homme sur une dizaine de kilomètres à travers les montagnes enneigées. Les cadavres raidis de ceux qui n'ont pas survécu reposent aujourd'hui dans la mosquée d'Agdam. Parmi les huit corps enroulés dans des couvertures, il y a ceux d'une jeune femme et de deux petites filles. *«Nous les avons ramassés dans la montagne. Il y a en des tas d'autres là-haut»*, déclare Ali Rakhimov, qui ajoute : *«Toute ma famille a disparu.»*

Des milliers de réfugiés azéris chassés de leurs villages du Haut-Karabakh campent depuis des semaines ou des mois à Agdam, porte de l'enclave sur le chemin de Bakou. Depuis la chute de Khodjaly (*le Monde* du 28 février), un millier d'autres sont arrivés. A la mosquée, un responsable religieux parle de 477 disparus, et 27 morts ont déjà été enterrés.

«Ils sont venus à minuit et ont commencé à tirer dans toutes les directions», raconte Rana Aslanova, perdue dans la foule qui attend des nouvelles devant l'hôpital d'Agdam, où sont entassés plus d'une centaine de blessés, atteints par balle ou à l'arme blanche. Dans la salle commune, au parquet taché de sang, les blessés reposent sur le sol, dans un concert de gémissements. Pour les vieux et les enfants, on a trouvé des lits. *«Je n'ai jamais rien vu de pareil de ma vie»*, commente le docteur Muharrem Shirinov, qui soigne une jeune femme grièvement blessée à la poitrine. Tout près, une femme âgée, atteinte en plein ventre. Dans le lit d'en face, un vieillard agonise.

Dans les rues d'Agdam, les réfugiés traînent par centaines et se lamentent : *«Nous n'avons rien pour nous défendre. Il ne nous reste qu'à mourir.»* Tamerlan Karaev, vice-président du parlement azerbaïdjanais et un des dirigeants du Front populaire, est sur place : *«On attend des hélicoptères depuis des jours mais rien n'arrive de Bakou. La nuit va être longue. Je crains une attaque, les Arméniens sont très près.»* A quelques kilomètres, le ciel s'illumine et l'on entend des tirs.

ELIF KABAN

□ **GRANDE-BRETAGNE : des députés exigent des excuses du premier ministre australien.** – Plusieurs députés britanniques ont exigé, à Londres, jeudi 27 février, des excuses du Premier ministre australien, M. Paul Keating, qui avait une nouvelle fois, le jour même, lancé de violentes attaques contre la Grande-Bretagne, en l'accusant d'avoir négligé ses devoirs envers l'Australie pendant la seconde guerre mondiale. La polémique avait commencé lors de la visite en Australie de la reine Elizabeth II, la semaine dernière (*le Monde* du 26 février), au cours de laquelle M. Keating avait prononcé un discours considéré comme pro-républicain. – *(AFP.)*

□ **MALTE : formation du gouvernement.** – Le premier ministre maltais, M. Eddie Fenech Adami, a publié, jeudi 27 février, la liste des membres de son nouveau gouvernement, composé de douze ministres et sept secrétaires d'Etat. Le Parti nationaliste de M. Fenech Adami, premier ministre sortant, avait remporté les élections législatives de samedi dernier (*le Monde* du 28 février) avec 51,8 % des voix.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Des manifestations ont perturbé la signature du traité d'amitié avec l'Allemagne

Le président Vaclav Havel et le chancelier Helmut Kohl ont signé, jeudi 27 février à Prague, un nouveau traité d'amitié (*le Monde* du 28 février). Des centaines de Tchécoslovaques, le plus souvent assez âgés pour avoir connu l'occupation et le démembrement de leur pays par les nazis, ont manifesté à l'arrivée du chancelier au château de Prague.

Les protestataires estiment que, dans ce traité, Prague fait trop de concessions à son puissant voisin, car le document reconnaît comme une injustice l'expulsion de trois millions de Sudètes de Tchécoslovaquie après la seconde guerre mondiale. Pourtant, il ne prévoit pas de leur restituer leurs biens.

La question des Sudètes

BONN

de notre correspondant

Le chancelier Kohl avait beaucoup hésité avant de se rendre à Prague. La signature du traité d'amitié et de bon voisinage, paraphé le 15 octobre 1991, continue en effet de susciter des critiques de la part de la droite bavaroise, la CSU. Celle-ci, partenaire de la coalition au pouvoir à Bonn, se fait traditionnellement le porte-voix des organisations de réfugiés, qui ont quitté les territoires perdus par l'Allemagne après la chute du III[e] Reich.

Une «expulsion» reconnue

Les descendants des 2,9 millions d'Allemands des Sudètes, devenus citoyens de la RFA, considèrent que leurs droits ne sont pas assez pris en compte dans le traité, même si celui-ci reconnaît, pour la première fois, que leur départ forcé de la Tchécoslovaquie s'est assimilé à une «expulsion». Le traité ne leur permet pas de récupérer leurs propriétés en Tchécoslovaquie, sauf s'ils optent pour la nationalité tchécoslovaque et font le choix d'un retour définitif.

M. Franz Neubauer, le président du puissant lobby allemand des Sudètes, aurait voulu que ses semblables puissent participer, sur place, à la mise aux enchères de leurs anciennes propriétés. Il n'est pas exclu, dans les faits, que leur prétention s'exerce à travers des hommes de paille de nationalité tchécoslovaque.

C'est pour prendre en compte les intérêts des Allemands des Sudètes que Bonn a refusé de reconnaître la nullité des accords de Munich de 1938 qui avaient permis à Hitler d'envahir la Tchécoslovaquie. Ceux-ci continuent d'être valables aux yeux des dirigeants allemands, dans la mesure où ils permettent de reconnaître juridiquement la nationalité allemande aux descendants de la minorité des Sudètes. – *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Le médiateur de l'ONU estime que «le conflit a changé de nature»

«Il n'y a de solution que politique à la question afghane», a déclaré, mercredi 26 février, à Genève M. Benon Sevan, représentant du secrétaire général des Nations unies. *L'Afghan moyen veut qu'on mette fin à cette guerre.»* Pour le médiateur de l'ONU, la probabilité est désormais très grande que se tienne, dans la deuxième quinzaine d'avril à Genève ou Vienne, une *ijlas* (assemblée) de personnalités venues de la plupart des horizons politiques du pays. Selon lui, cette rencontre aurait lieu même si certaines factions des rebelles islamistes refusent d'y participer.

L'urgence d'un *«dialogue entre Afghans»* vient de ce que *«le conflit a changé de nature»*. M. Sevan a fourni des détails sur cette évolution : les oppositions à caractère ethnique mettant en cause l'unité du pays (*le Monde* du 28 février) ; la production d'opium et d'héroïne a fait de l'Afghanistan le pays le plus inquiétant au monde pour les agences spécialisées dans la lutte contre la drogue ; enfin le territoire est devenu *«une base d'entraînement»* pour des groupes venus de l'étranger, en particulier des nouvelles Républiques musulmanes d'Asie centrale. Ces dernières craignent, en conséquence, que le conflit afghan ne *«déborde»* chez eux. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Les Khmers rouges refusent toujours le libre accès de l'ONU dans leurs zones

La décision formelle du Conseil de sécurité des Nations unies de lancer son vaste programme pour restaurer la paix au Cambodge sous l'égide de l'Autorité provisoire de l'ONU, ou APRONUC (*le Monde* du 28 février), qui devait être prise jeudi 27 février, a été repoussée à vendredi en raison du retard de l'avion qui ramenait le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, à New-York.

Pendant ce temps, le prince Sihanouk a demandé aux Khmers rouges, dont il visitait jeudi la base de Pailin, de *«respecter à 100 % le traité de Paris afin que le Cambodge soit à 100 % indépendant et souverain»*. Cet appel intervient au lendemain de l'incident au cours duquel des tireurs khmers rouges avaient ouvert le feu contre un hélicoptère de l'ONU, et alors que les partisans de M. Pol Pot viennent de faire savoir qu'il n'était pas question, pour le moment, de laisser les premiers «casques bleus» de la MIPRENUC (Mission préparatoire de l'ONU) se déplacer librement dans leurs zones.

Pour M. Son Sen, chef des forces khmères rouges, l'accès de la MIPRENUC *«doit être limité»*. *«Attendons que l'APRONUC vienne. Alors, ils pourront aller partout où ils veulent. Le pays est toujours en guerre»*, a ajouté le chef local des maquisards. – *(AFP, Reuter.)*

CEI

Les présidents des Parlements tentent d'organiser leur coopération

Les présidents des Parlements des pays membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis à Moscou, à l'exception de celui de l'Ouzbékistan, sont convenus, jeudi 27 février, de la nécessité d'organiser des réunions consultatives des responsables de leurs assemblées.

Les participants ont également décidé de coopérer dans le domaine législatif et ont même évoqué la possibilité de créer une Assemblée interparlementaire. Toutefois, selon M. Rouslan Khazboulatov, le président du Parlement russe, les avis étaient très partagés sur la question. M. Khazboulatov a justifié la nécessité d'organiser des réunions régulières de chefs de Parlement notamment par le fait que les députés des pays de la CEI souhaitaient être davantage informés sur les sommets de la Communauté. Le conseiller ukrainien en matière juridique, M. Alexandre Emets, s'est inquiété de la création de nouveaux organismes de coordination qui *«peuvent très vite se transformer en organes de direction d'Etat»*. C'est la raison pour laquelle, a-t-il ajouté, l'Ukraine est opposée au projet de constitution d'un Conseil des chefs de Parlement de la CEI. Les présidents des Parlements doivent se retrouver à Alma-Ata (Kazakhstan) à la fin du mois. – *(AFP.)*

DJIBOUTI

Polémique sur l'envoi de soldats français dans le sud du pays

Moins de deux jours après le départ des militaires français, envoyés en *«mission de paix»* dans le sud du pays, un semblant de polémique semble déjà s'instaurer entre le gouvernement djiboutien et l'opposition sur la fonction exacte de ces troupes. Le porte-parole du gouvernement a affirmé, jeudi 27 février, que ce *«déploiement»*, effectué *«à la demande du président Gouled»*, *«s'inscrit parfaitement dans le cadre de la coopération franco-djiboutienne»*. Il ne *«s'agit nullement d'une force d'interposition comme l'indiquent les opposants»*. *«Lorsque l'on confie une mission de paix à une armée, on sait ce que cela veut dire»*, a-t-il poursuivi, évoquant la possibilité d'une fonction de *«dissuasion»* des troupes françaises.

Les représentants des rebelles du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) ont aussitôt dénoncé ce qu'ils considèrent comme une *«dangereuse confusion»*. Dans un communiqué, qui nous est parvenu jeudi soir, à Paris, ils indiquent que le FRUD *«ne permettra, sous aucun prétexte, aucune forme directe ou indirecte de restauration de l'autorité de l'Etat djiboutien dans les régions d'où il a été chassé par les armes. Et cela,* concluent-ils, *jusqu'à la mise en place d'une solution satisfaisante, issue des négociations directes avec le gouvernement»*.

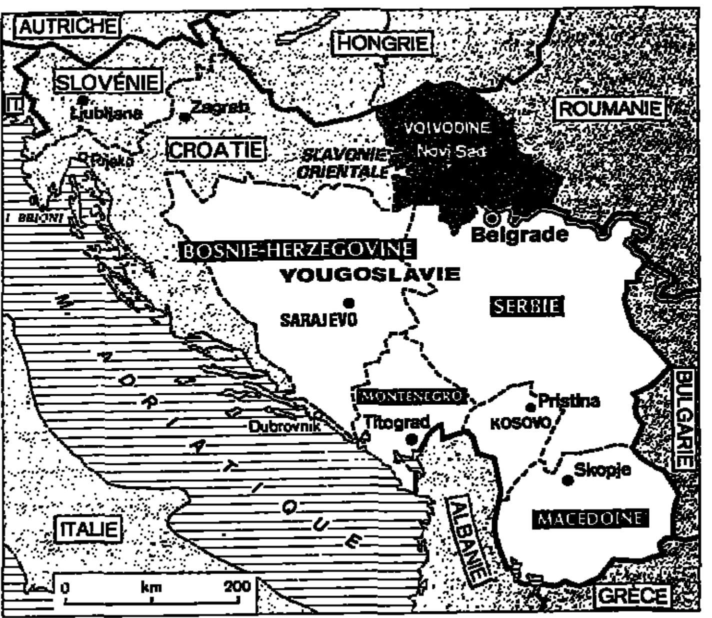
C. S.

EUROPE

Face à la désagrégation de la Yougoslavie

La Voïvodine en quête d'identité et de statut

La désagrégation de la Yougoslavie dans un climat de surenchère nationaliste menace certaines régions qui vécurent longtemps sur le principe d'une cohabitation réussie entre les peuples. La Bosnie-Herzégovine, l'une des six Républiques de l'ex-Fédération, composée de Musulmans, de Croates et de Serbes, en est un exemple. La Voïvodine, province du nord de la Serbie qui, en vertu de la Constitution yougoslave, bénéficiait d'une autonomie politique, en est un autre. Dans les deux cas, certains responsables politiques ont réclamé l'intervention des « casques bleus » pour prévenir un partage territorial qui ne pourrait se faire que dans le sang, compte tenu de l'imbrication des différentes nationalités.



BELGRADE

de notre correspondante

Première région agricole de l'ex-Yougoslavie, la Voïvodine s'étend sur près de 22 000 kilomètres carrés. Elle est bordée au nord par la Hongrie, au sud par la Serbie, à l'ouest par la Croatie et à l'est par la Roumanie. Carrefour de cultures entre l'Est et l'Ouest européens, terre de migrations nombreuses, elle compte actuellement une faible majorité serbe (57 %) et une forte minorité hongroise (17 %), mais aussi des Croates, des Roumains, des Slovaques, des Ruthènes...

Au total, vingt-quatre nationalités qui avaient su trouver un *modus vivendi* dans le cadre de l'autonomie politique dont bénéficiait la Voïvodine. Cependant, après une reprise en main de la région par le régime de Belgrade en 1988, qui vit notamment le limogeage de 30 000 fonctionnaires « autonomistes », celle-ci a perdu, en même temps que le Kosovo (province autonome du sud de la Serbie), toutes ses prérogatives lors de la promulgation de la nouvelle Constitution de Serbie en 1990 – symbole de la « réunification » de la République prônée par le président Slobodan Milosevic.

La perte de l'autonomie entraînant une restriction des droits des minorités et la montée du nationalisme a fait naître, dès 1990, des partis nationaux comme l'Alliance démocratique des Magyars de Voïvodine (VMDK) ou l'Alliance démocratique des Croates de Voïvodine (DSHV) mais aussi des mouvements d'opposition, telle la Ligue social-démocrate de Voïvodine-Yougoslavie, qui dénoncent ce qu'ils appellent *« l'occupation de la Voïvodine par le régime hégémoniste serbe de Belgrade »*.

Eprouvant un sentiment d'injustice, ils soulignent que la Voïvodine n'a jamais fait partie de la Serbie avant 1918 et que le rattachement de cette province de l'empire austro-hongrois au royaume de Serbie, le 12 octobre 1918, a été ratifié par une assemblée à forte majorité serbe (76 % des députés) alors que les Serbes ne représentaient, à cette époque, que 29 % de la population. Ils rappellent, enfin, qu'en 1945, lors de la création de la deuxième Yougoslavie, la Voïvodine est devenue une *« province autonome au sein de la Serbie »* et que son statut est garanti par la Fédération yougoslave.

Perte d'identité

L'éclatement de cette Fédération, le conflit armé serbo-croate et les projets de mini-Yougoslavie autour d'un pouvoir centralisateur situé à Belgrade ont aggravé la situation. La Voïvodine se sent d'ores et déjà menacée, en train de perdre son identité ainsi que la place qu'elle s'était forgée au cours de l'Histoire.

Dans un entretien accordé au *Monde*, le jeune leader de la Ligue social-démocrate, M. Nenad Canak, évoque les menaces pesant sur *« ce milieu spécifique et cosmopolite »* qu'est la Voïvodine et définit le rôle que pourrait jouer la région dans le règlement de la crise yougoslave. De par sa position stratégique, estime-t-il, la Voïvodine a *« toujours été une zone tampon entre la Serbie, la Croatie et la Hongrie »*, servant ainsi *« d'élément stabilisateur »* dans cette partie de l'Europe.

Aujourd'hui, elle pourrait s'interposer entre la Croatie et la Serbie, qui n'auraient ainsi plus de frontière commune. Promoteur de l'idée d'un référendum sur le statut futur de la Voïvodine, M. Nenad Canak suggère, pour le moment, *« la fédéralisation de la Serbie dans un cadre politique démocratique »*. Une formule qui, à ses yeux, permettrait à la plus grande République yougoslave de conserver ses deux provinces *« autonomes »* et de sauvegarder ses frontières actuelles. Si le pouvoir de Belgrade s'y opposait au profit *« d'une politique hégémoniste et centraliste »*, la Voïvodine revendiquerait son indépendance et se constituerait en *« territoire neutre et ouvert »*.

Avec le conflit en Croatie et notamment en Slavonie – zone croate limitrophe de la Voïvodine – ce Serbe de trente-trois ans, haï par les extrémistes serbes pour ses velléités indépendantistes, est devenu l'un des chefs de file des opposants à la guerre. *« Le régime national-socialiste de Belgrade »* s'est servi de la guerre *« pour anéantir l'esprit oppositionnel et cosmopolite de la Voïvodine »*, explique-t-il, arguant que la Voïvodine a été surmobilisée. Les deux tiers des réservistes provenant de Serbie et incorporés dans l'armée yougoslave pour se battre en Croatie sont originaires de Voïvodine, *« ce qui représente 83 000 personnes »*.

Mobilisation forcée

De plus, poursuit-il, *« 100 000 personnes ont pris le chemin de l'exil pour échapper à la mobilisation forcée menée par les autorités de Belgrade contre les minorités nationales et les opposants au régime »*. Aussi M. Canak estime-t-il que la mobilisation est devenue une forme de *« génocide des habitants de Voïvodine et de tous ceux qui pensent différemment »*.

Il précise que les gens contraints de fuir sont *« menacés de voir leurs propriétés redistribuées aux serviteurs du régime ou aux réfugiés serbes de Croatie »*. Dénonçant la violation des droits de l'homme en Voïvodine, M. Canak réclame l'aide de la communauté internationale et *« l'envoi d'observateurs ou même de « casques bleus »*, pour empêcher la modification de la structure ethnique de la région, garantir la liberté d'opinion et permettre *« le retour de tous ceux qui ont refusé de servir de chair à canon dans une guerre qu'ils ne voulaient pas »*.

Le soutien de M. Canak aux manifestations contre la guerre organisées dans les communes à majorité hongroise de Senta et de Ada en novembre 1991 lui a valu d'être interpellé par la police, de même que d'autres dirigeants de l'opposition. Remis aux autorités militaires, celles-ci l'ont mobilisé pendant cinq semaines.

Depuis, M. Canak demeure la cible du *« régime militaire de Belgrade »* qui vient de lui refuser le laissez-passer indispensable aux personnes mobilisables pour se rendre à l'étranger. Objectif de son voyage *interdit : rejoindre les « insoumis »* magyars qui ont manifesté le 25 février à Szeged (Hongrie) pour revendiquer le droit de rentrer librement en Voïvodine sans tomber dans les filets de la justice militaire.

FLORENCE HARTMANN

□ **Le président de Serbie optimiste.** – Le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, a estimé, jeudi 27 février, devant le Parlement serbe, que la crise yougoslave avait *« commencé à se désamorcer »* grâce à l'arrivée prochaine des « casques bleus », à la volonté de la Serbie et du Monténégro d'assurer *« la continuité »* de la Yougoslavie et à la conférence sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Il a jugé que la guerre était *« désormais finie »*, que les soldats pourraient rentrer chez eux *« et la Serbie s'occuper de ses problèmes économiques »*. – *(AFP.)*

□ **Un général indien nommé à la tête des « casques bleus ».** – Le général indien Satish Nambiar a été nommé à la tête des 14 000 « casques bleus » de la force de protection de l'ONU (FORPRONU) qui doivent être envoyés en Croatie. Directeur général des opérations militaires à l'état-major indien, le général Nambiar, cinquante-six ans, est diplômé de l'école militaire australienne et a reçu, de 1977 à 1979, un entraînement en Irak. Un premier détachement de 240 « casques bleus » est attendu au cours de la deuxième semaine de mars. – *(AFP.)*

Un entretien avec le premier ministre finlandais

Suite de la première page

Cela dit, l'essentiel de la neutralité est maintenu : je le répète, nous voulons être libres d'alliance militaire et garder une défense indépendante.

» L'histoire nous a montré que ce choix avait été favorable à notre pays. Cette politique a eu également une influence positive dans toute l'Europe du Nord. Le rôle de la Finlande dans la stabilité et la sécurité régionale a été assez important et je crois qu'il en ira de même à l'avenir. A mes yeux, il est dans l'intérêt de la Communauté européenne de conserver l'équilibre actuel qui existe en Europe du Nord en matière de sécurité.

– La Finlande avait dû céder pendant la guerre une partie de son territoire à l'Union soviétique, notamment la Carélie. Envisagez-vous des démarches auprès de Moscou pour tenter de récupérer ces territoires ?

– D'abord, nous venons de signer avec la Fédération de Russie, le 20 janvier, un nouveau traité bilatéral dans lequel les deux parties constatent que les frontières entre la Finlande et la Russie sont ce qu'elles sont. Mais dans le même temps, ce traité mentionne également un principe de la Charte de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui dit que des frontières peuvent être modifiées d'une manière pacifique. C'est inscrit dans le texte, mais ce n'est pas un problème d'actualité entre nos deux pays.

» C'est vrai que nous discutons beaucoup de la Carélie en Finlande. Plusieurs mouvements très actifs réclament un remodelage de la frontière. Plus de 400 000 Finlandais de Carélie avaient fui l'occupation soviétique ; ces territoires représentaient 13 % de la superficie de la Finlande. Entre 150 000 et 200 000 personnes y vivent toujours. Elles y ont leurs organisations. La culture, les traditions caréliennes restent bien vivantes, même parmi les jeunes. Mais la politique du gouvernement est la suivante : nous souhaitons développer des rapports étroits avec la Carélie russe, nous voulons la soutenir, contribuer à son développement économique et l'aider à résoudre ses graves problèmes d'environnement par le biais d'investissements. C'est, à notre avis le meilleur moyen d'aider cette région.

La Ligue hanséatique

» Nous avons signé trois accords avec la Russie. L'un d'entre eux, qui porte sur la coopération frontalière, est très intéressant car il concerne les régions proches de la Finlande, comme Saint-Pétersbourg, la Carélie et Mourmansk au nord. La Russie a promis de trouver des arrangements spéciaux en ce qui concerne ces régions : en y simplifiant par exemple les modalités des investissements.

– Peut-on parler, après tous les bouleversements en Europe, d'une « zone baltique » ?

– La carte politique a déjà changé mais que va-t-il se passer



dans le domaine économique ? La démocratie fait des progrès en Europe de l'Est. Celle-ci se rapproche de l'Ouest. Mais économiquement, le déséquilibre reste très grand. Pour la stabilité en Europe, nous devons les aider. La Finlande et les pays scandinaves ont intérêt à soutenir l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Nous avons en commun cette mer Baltique qui pose problème notamment en raison de la pollution. Mais il y a aussi un défi, une chance de renforcer les contacts entre ces pays en matière économique. C'est la vieille idée de la Ligue hanséatique qui est maintenant réveillée : les anciens Etats de la Baltique peuvent développer ensemble des relations économiques et travailler avec la Pologne, et pourquoi pas avec la région de Saint-Pétersbourg.

– Les industries finlandaises veulent-elles vraiment investir dans ces pays ?

– Oui. Mais la situation économique de la Finlande est assez mauvaise pour le moment, et nos entreprises n'ont pas suffisamment de ressources pour investir dans les pays baltes. J'ai visité Tallinn en février. Il y avait une exposition finno-estonienne avec la participation de près de cent sociétés finlandaises. Donc, l'intérêt est manifeste et il ne s'agit pas seulement de vendre nos produits à l'Estonie et aux autres pays baltes.

– Economiquement, la Finlande, dont le commerce avec l'URSS était important, a-t-elle beaucoup perdu dans cette affaire ?

– Beaucoup. En 1991, nos exportations, en devises convertibles, vers l'Union soviétique ont baissé de plus de 70 %. La part de nos exportations vers l'URSS est aujourd'hui à peu près ce qu'elle était avant la deuxième guerre mondiale, c'est-à-dire environ 4 % de l'ensemble. Depuis le début de 1991, nous n'avons pratiquement plus d'accord de clearing ou de commerce de troc.

– La disparition du Pacte d'amitié et de coopération qui liait la Finlande à l'URSS depuis 1948 et qui est à l'origine de l'expression « finlandisation » a-t-elle suscité le soulagement en Finlande ?

– Dans la nouvelle Europe, ce Pacte avec l'Union soviétique n'avait plus de justification. Il était naturel pour la Finlande de demander des négociations sur sa révision. Mais comme, entre-temps, l'Union soviétique n'existait déjà plus... Nous avons donc conclu cet accord avec la Russie. C'est un accord moderne, européen, comme ceux signés par d'autres pays occidentaux, comme la France, avec la Russie.

» Un soulagement ? Je dirais plutôt qu'une phase historique a pris fin. Le Pacte d'amitié a été remplacé par un nouveau traité. C'est bien pour la Finlande. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE

ALBANIE : Les émeutes de la faim

L'armée intervient pour rétablir l'ordre

Le premier ministre albanais, M. Vilson Ahmeti, a demandé, jeudi 27 février, à l'armée d'intervenir avec la plus grande énergie pour faire cesser les pillages qui se déroulent depuis plusieurs jours à Pogradec (*le Monde* du 28 février). Pour la troisième journée consécutive, des violences ont éclaté jeudi dans cette ville du sud-est du pays, où la police n'a pas été en mesure de prévenir la poursuite des pillages de magasins et d'entrepôts.

Deux personnes sont mortes étouffées dans des mouvements de foule et trente-six membres des forces de l'ordre, dont quatre officiers de l'armée, ont été blessés. M. Vilson Ahmeti a convoqué une réunion extraordinaire du gouvernement et demandé à la police et à l'armée de *« rétablir l'ordre et d'empêcher l'extension de ces violences à d'autres régions du pays »*.

Les pillards ont continué, jeudi, à saccager les magasins d'alimentation, les usines et les entrepôts agricoles ainsi qu'à incendier des immeubles, dévastant la zone industrielle de la ville. *« Presque tous les entrepôts et usines de la ville ont été mis à sac*, a rapporté par téléphone un habitant. *Ils se sont emparés de toute l'huile alimentaire et de toute la nourriture d'une usine. Une usine textile a également été pillée et on a même vu des gens emporter des chaises et autres meubles. »* Jeudi soir, le calme semblait être revenu dans la ville où l'armée a pris position. Des émeutes ont aussi été signalées à Lushnje, à 100 km au sud de Tirana, où des jeunes gens mettent à sac usines et bâtiments publics depuis dimanche dernier. Une foule hostile a incendié le siège local du Parti socialiste (ex-communiste) et s'en est aussi prise au tribunal et au commissariat de police de la ville, a rapporté la télévision, qui fait état d'un mort, de quinze policiers blessés et de vingt-six arrestations. A Tirana, les ouvriers qui distribuent le pain ont manifesté, jeudi, devant le ministère du commerce intérieur pour demander des hausses de salaire. Les ouvriers des boulangeries industrielles menacent, pour leur part, de se mettre en grève si leurs revendications salariales ne sont pas satisfaites. – *(Reuter.)*

TURQUIE : terrorisme et contre-terrorisme

La rébellion kurde menace la stabilité politique

Les « forces des ténèbres » – comme on les appelle ici couramment, – qui, depuis le mois de juin dernier, ont assassiné plus de cinquante activistes kurdes, ont frappé une nouvelle fois. Deux personnes, un infirmier et un militant de gauche, ont été assassinés d'une balle dans la tête, jeudi 27 février, dans deux villes du sud-est anatolien à majorité kurde. Leur précédente victime, avait été, lundi, un correspondant du quotidien pro-kurde *Yeni Ulke*, assassiné dans la ville de Batman (*le Monde* du 26 février).

ISTANBUL

de notre correspondante

La violence et le terrorisme avaient marqué le gouvernement de M. Suleyman Demirel dans les années 70 et l'avaient mené à sa chute, avec le coup d'État de 1980. Les mêmes maux menacent à nouveau la stabilité de la Turquie, à un moment où son importance stratégique dans une région en pleine évolution est enfin reconnue (*le Monde* du 5 février).

Dans la Turquie d'aujourd'hui, la ligne de démarcation traditionnelle entre la gauche et la droite s'est déplacée pour devenir, de plus en plus, une division entre Kurdes *– qui forment un cinquième de la population –* et Turcs. Bien que le premier ministre, M. Demirel, continue d'insister sur la nécessité de trouver une solution pacifique au problème, aucune mesure concrète n'a été appliquée pour réduire le fossé qui s'élargit chaque jour entre les deux communautés.

La récente escalade de la violence a sérieusement tempéré les espoirs soulevés par l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition gouvernementale et l'entrée au Parlement de représentants nationalistes. Après sept ans d'affrontements et plus de trois mille trois cents victimes, la rébellion kurde a franchi les limites de la région du Sud-Est et menace de contaminer l'ensemble du pays.

Assassinats de sympathisants kurdes ou attentats à la bombe, ces incidents meurtriers sont tous symptomatiques de ce que la *presse turque appelle « le syndrome du printemps »*, un acheminement progressif, mais apparemment inéluctable, vers une grande offensive, dont le début est attendu lors du Nevrouz, l'équinoxe de printemps, que les Kurdes célèbrent comme une fête nationale.

De part et d'autre, les préparatifs vont bon train. Malgré les chutes de neige abondantes, la lutte entre combattants kurdes et forces armées turques n'a connu aucune relâche cet hiver. Les affrontements sont quasi quotidiens, les victimes nombreuses. *« Le problème est que nous devons nous battre dans des limites démocratiques*, déclarait récemment M. Unal Erkan, nouveau gouverneur de la région du Sud-Est. *Cela prend du temps »*. Cette lenteur exaspère certains Turcs, qui prônent l'éradication pure et simple du Parti des travailleurs kurdes (PKK) *par tous les moyens disponibles*. Quant aux Kurdes, ils manifestent en nombre important lors des funérailles de leurs victimes et accusent le gouvernement de complicité dans ces meurtres mystérieux.

Les récents attentats à la bombe – contre un grand magasin, le célèbre bazar et la chambre de commerce, à Istanbul, – qui ont fait quatorze morts et de nombreux blessés depuis le 25 décembre dernier, ont été suivis par les premiers signes de tension raciale, notamment dans la région égéenne, où, selon le quotidien *Hürriyet*, plusieurs fermiers employant des travailleurs kurdes auraient été menacés de mort.

De mystérieux « escadrons de la mort »

Dans le Sud-Est, l'existence d'un mouvement organisé de contre-guérilla, semblable aux escadrons de la mort d'Amérique latine, ne fait plus aucun doute, même si ses instigateurs sont encore inconnus. Selon les représentants du quotidien *Yeni Ulke*, M. Altun, le journaliste tué lundi, avait été brièvement détenu par la gendarmerie après la publication en octobre d'un article suggérant des liens entre l'*émergence d'un parti islamique kurde, le Hezbollah* – qu'il affirmait soutenu par des éléments liés à l'État – et ce mouvement de contre-guérilla. Depuis lors, M. Altun avait fait l'objet de menaces téléphoniques qui s'étaient intensifiées au cours des deux dernières semaines.

Un article similaire était récemment paru dans l'hebdomadaire de gauche *Vers l'An 2000*. Le 18 février, son correspondant à Diyarbakir la capitale du Sud-Est, avait été abattu d'une balle dans la tête alors qu'il était assis à son bureau. Parallèlement, des posters anti-PKK, de tendance islamique, ont fait leur apparition sur les murs de Diyarbakir, exhortant les jeunes à *« ne pas se faire tuer pour ce maniaque »* (il s'agit de M. Abdullah Ocalan, dirigeant du PKK). Plusieurs ambassades et agences de presse étrangères ont également reçu des cassettes vidéo aux images choquantes dont le but était d'illustrer les méthodes violentes utilisées par le PKK.

Alors que les « forces des ténèbres », de part et d'autre, sabotent délibérément toute tentative de compromis, plus de deux cent cinquante intellectuels kurdes et turcs se sont réunis le 15 février à Istanbul, pour tenter de renouer le dialogue entre les deux communautés. Ils n'en étaient pas moins conscients que leurs efforts, pour louables qu'ils soient, ne suffiraient pas à éviter une conflagration que la plupart d'entre eux jugent inévitable.

NICOLE POPE



POLITIQUE

La préparation des élections régionales

« La majeure partie de la droite n'est qu'un faux nez de l'extrême droite »

affirme le premier ministre

Mme Edith Cresson a tenu, jeudi 27 février, à Créteil (Val-de-Marne) le premier des meetings auxquels elle se propose de participer durant la campagne électorale ; elle sera mercredi 4 mars à Dunkerque. Se posant en véritable chef de guerre des socialistes et de la gauche, le premier ministre s'en est durement pris à la droite, dont elle a assuré qu'elle était un *« tremplin »* pour le Front national.

Il y a encore des militants socialistes. Les animateurs des listes du PS pour les régionales en Ile-de-France, qui désespèrent de trouver des colleurs d'affiches et des distributeurs de tracts, ont pu être un peu ragaillardis en découvrant que près de deux mille personnes s'étaient déplacées, jeudi 27 février, à Créteil, pour entendre le premier ministre, l'accueillir chaleureusement et lui faire un triomphe après un véritable discours de combat.

Mme Edith Cresson était certainement ravie de donner ainsi une leçon aux dirigeants du PS, dont elle regrette qu'ils ne s'engagent pas assez dans la campagne. Elle s'est même permis de donner quelques conseils de militantisme, accentuant ainsi le « virage » qu'elle a pris à la fin du mois de décembre, lorsque, dans son discours à l'Assemblée nationale du 7 février, elle a brandi haut et fort l'étendard de la gauche, se vantant du bilan accompli par les socialistes depuis le 10 mai 1981.

Après avoir rappelé que c'était à Créteil, justement, que M. Mitterrand avait donné le coup d'envoi de sa campagne présidentielle de 1981, et que celle-ci avait montré qu'il était possible de gagner une élection qui paraissait perdue, Mme Cresson a affirmé que la droite, *« pour revenir au pouvoir est prête à vendre son âme »* – ajoutant : *« La véritable échéance, c'est le vendredi qui suivra l'élection régionale. Lors de l'élection des présidents des conseil régionaux, les Français risquent de voir qu'ils ont été trompés. Ils verront au grand jour que la majeure partie de la droite n'est qu'un faux nez de l'extrême droite. Nous verrons que toutes les bonnes déclarations d'intention n'étaient que des vœux pieux. »* Rappelant qu'en 1983, aux municipales de Dreux, la droite avait fait liste commune avec le Front national, le premier ministre a remarqué : *« Lorsqu'on abandonne les valeurs républicaines, cela commence par des compromissions lors des élections locales, cela finit par un député du Front national ; cela peut se poursuivre par des ministres du Front national. (...) La vérité, c'est que la droite ne constitue pas un barrage pour le Front national. Elle est son tremplin. »* Mme Cresson a souligné que la gauche avait *« quatre cents jours pour battre la droite et Le Pen. (...) Nous pouvons gagner parce que nous avons beaucoup construit et parce que demain nous continuerons à le faire. (...) Enfin nous pouvons gagner parce que c'est toujours la gauche qui, dans le passé, a sauvé les valeurs de la République »*.

Mme Cresson a présenté le bilan de la gauche sur le leitmotiv : *« Voilà ce que nous avons fait. La droite n'a pas su le faire, et l'extrême droite veut le défaire »*, puis elle a détaillé ce qui reste à faire : l'Europe – *« La droite est sur ce point divisée »* ; l'emploi – *« Je refuse la fatalité des trois millions de chômeurs. (...) Mon gouvernement renversera la courbe du chômage, et nous n'aurons pas besoin de quatre cents jours pour cela »* ; la protection sociale ; la *« transparence »*, car *« le monde où l'argent est roi, où on sacralise le profit pour le profit, n'est pas le nôtre. Nous ne l'aimons pas. (...) Il faut une transparence complète dans le patrimoine des élus quels qu'ils soient »*.

L'écologie fait aussi partie de ces *« batailles »* que Mme Cresson entend mener. Mais elle a tenu à préciser : *« La défense de l'environnement, c'est l'affaire de chacun. Personne n'en a le monopole (...), je le dis au passage aux intégristes de l'environnement, le problème n'est pas seulement local. L'Etat a un rôle essentiel. C'est à lui de fixer les priorités pour l'aménagement de l'espace, en particuler pour l'espace rural. C'est à lui de déterminer quels grands investissements permettront d'aménager tout le pays et pas seulement une partie. C'est enfin à l'Etat d'imposer des réglementations protectrices. »* Et pour que les choses soient claires, elle a ajouté : *« L'écologie, ce n'est pas seulement l'ours dans les Pyrénées »*, évoquant ainsi un des combats de M. Brice Lalonde, qui est pourtant son ministre de l'environnement. En conclusion, le premier ministre a déclaré : *« Pour notre idéal de toujours, il faut se battre. Pour la démocratie et la liberté, il faut se battre. Et aujourd'hui plus encore qu'hier, il faut se battre pour la République. »*

THIERRY BRÉHIER

Une péniche pour l'Ile-de-France

Jeux de mots interdits ! Les socialistes de l'Ile-de-France insistent : ils n'ont pas « dérivé », « galéré » ou même « ramé » lors de leur expédition en péniche électorale au fil de la Seine, jeudi 27 février. C'est même avec le pied marin et une âme de conquérant qu'ils ont levé l'ancre à Evry pour débarquer à Chatou, après avoir relâché du côté d'Alfortville, Suresnes et Epinay-sur-Seine.

De quais en écluses, ils se sont frayé un passage au cœur de cette terre hostile *« qui ne doit plus rester à droite en mars 1992 »*. Ils y ont découvert une espèce maudite, le Francilien, qui *« passe l'essentiel de sa vie dans les transports »* et *« est victime de l'urbanisation par la ségrégation »*.

Emus par tant d'injustices, les missionnaires têtes de liste – MM. Michel Sapin (Hauts-de-Seine), Yannick Bodin (Seine-et-Marne), Jean Le Gars (Yvelines), Jacques Guyard (Essonne), Marcel Debarge (Seine-Saint-Denis), Laurent Cathala (Val-de-Marne), Manuel Valls (Val-d'Oise) – se sont également inquiétés de la transparence des fonds marins. Ils ont vivement souhaité que M. Jacques Chirac n'attende pas d'avoir l'âge de Mao Zedong pour piquer un plongeon dans la Seine.

En baie de Solferino, une délégation conduite par M. Laurent Fabius est venue saluer l'audace d'un tel périple. A Alfortville, M. Pierre Joxe, tête de liste à Paris, a partagé les rations de saumon et de poulet. Tant de sollicitude les a évidemment requinqués avant qu'ils n'aillent acclamer Mme Edith Cresson à Créteil. Mais, l'âme brouillée par le triste sort infligé aux autochtones, ils se sont promis de rééditer cette campagne « une péniche pour l'Ile-de-France ».

F. B.

Le « barrage » et le « tremplin »

par Olivier Biffaud

A Créteil, Mme Edith Cresson dénie à l'opposition parlementaire le droit de se présenter comme un *« barrage »* au Front national et l'accuse d'être plutôt un *« tremplin »* pour le lepénisme. Le premier ministre met en garde les Français, qui, à son avis, vont bientôt comprendre, avec l'élection des présidents des conseils régionaux, que *« la majeure partie de la droite n'est qu'un faux nez de l'extrême droite »*.

D'un bout à l'autre de la France, M. Jacques Chirac tient, depuis peu, un discours symétrique. Le rempart contre le Front national, c'est l'opposition républicaine et unie ; les responsables de l'audience de M. Jean-Marie Le Pen, ce sont les socialistes. A Nantes, l'ancien premier ministre les accuse d'avoir créé *« un terrain propice au développement des forces de haine »*. Il est relayé, à Epinal, par deux de ses anciens ministres, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin. Le premier soutient que le président de la République et le président du Front national *« se nourrissent l'un de l'autre »* et qu'ils sont *« compères »*. Le second assure que *« tout a été fait pour encourager l'extrême droite »*.

Barrage ou tremplin, la campagne prend un tour qui ne va pas déplaire à M. Le Pen. Ne se félicite-t-il pas, tous les matins que Dieu fait, d'être ainsi placé au centre du débat politique ? Profitant des errements niçois, qui ont été largement préparés par plus de soixante ans de médecinisme, le chef de file de l'extrême droite veut créer une illusion nationale.

La droite et le PS seraient sans doute un peu plus crédibles si leurs actes ne plaidaient pas contre eux. Qui a fait alliance avec le Front national, dès 1983, à Dreux, sinon le RPR ? Quels sont les présidents de conseil régional qui continuent de gérer leur assemblée avec les voix de l'extrême droite, sinon ceux de l'opposition ? Et qui a permis à l'extrême droite de devenir respectable à l'Assemblée nationale, en 1986, dans le but de diviser la droite, sinon les socialistes « inspirés » par M. François Mitterrand.

Un peuple qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir. Il en est de même des formations politiques. Mais la remarque vaut aussi pour le Front national, dont les électeurs auraient tort de méconnaître les origines idéologiques maurrassiennes, les propositions rétrogrades en tous domaines et le parcours chaotique de certains de ses dirigeants. Le Front national veut réhabiliter la France de Vichy et celle de l'OAS. Le malheur pour Mme Cresson n'est pas tellement que l'effondrement du PS donne à la droite, et singulièrement au RPR, comme l'indique un sondage Louis-Harris (1) et comme le confirme le climat anti-lepéniste grandissant des meetings de MM. Chirac et Juppé, le titre de meilleur rempart contre le Front national, c'est que plus d'un tiers des Français n'ont pas d'opinion sur la limitation de la progression de l'extrême droite. A force de s'abandonner à l'abstention, une partie grandissante des électeurs ouvrent complaisamment la voie à M. Le Pen.

(1) Sondage réalisé pour *Profession politique* les 24 et 25 février auprès de mille cinq personnes. En réponse à la question : *« Lequel des partis politiques suivants vous paraît le plus capable de limiter la progression du Front national aux élections ? »*, 21 % des personnes interrogées citent le RPR, 17 % les écologistes, 13 % le PS, 8 % l'UDF, 4 % le PC ; 37 % ne se prononcent pas.

POLITIQUE

La préparation des élections cantonales

La Seine-et-Marne en quête d'un nouveau président

Les obsèques de Paul Séramy, décédé le 23 février (*le Monde* du 25 février), ont eu lieu jeudi 27 février à Fontainebleau. La mort du sénateur de Seine-et-Marne ouvre une double bataille de succession. Le nouveau maire de Fontainebleau sera élu le 7 mars et le futur président du conseil général le 3 avril.

«Bien malin qui peut dire aujourd'hui qui sortira du chapeau le 3 avril!» Cette réflexion, entendue dans les couloirs du conseil général de Seine-et-Marne, illustre le sentiment de déshérence provoqué, dans les milieux de la droite, par la disparition, dimanche 23 février, du président de l'assemblée départementale, Paul Séramy (*le Monde* du 25 février).

Maire de Fontainebleau depuis trente-trois ans, député (de 1962 à 1967) puis sénateur (depuis 1977) et enfin président du conseil général (depuis 1982), Paul Séramy avait su si ce n'est faire le vide autour de lui du moins établir un consensus autour de sa seule personnalité. Jouant d'une autorité teintée de bonhomie, en parlementaire venu du radical-socialisme, celui que ses collaborateurs avaient familièrement surnommé «Popaul» s'était imposé comme le chef de file incontesté de la droite seine-et-marnaise, fédérant au sein du groupe USM (Union pour la Seine-et-Marne) treize conseillers RPR et quatorze UDF et divers droite.

Deux candidats à la succession

Mais Paul Séramy était surtout *l'homme de la décentralisation* appliquée à la gestion départementale. Ses initiatives ont fait souvent l'unanimité, notamment lorsqu'il a lancé les «emplois vocationnels» pour les jeunes ou qu'il a devancé le gouvernement en débloquant des crédits en faveur du revenu minimum d'insertion. Et, si la gauche lui a longtemps reproché de privilégier les secteurs ruraux au détriment de la frange urbanisée du département, on l'a vu, ces dernières années, se rapprocher des villes nouvelles, en soutenant par exemple la candidature de Melun-Sénart dans la course au «Grand Stade» ou en se battant pour l'implantation d'universités à Melun-Sénart et Marne-la-Vallée.

Enfin, pour lapidaires qu'aient été certaines de ses formules – *«la Seine-et-Marne ne finira pas en réserve de Sioux!»*, – Paul Séramy *menait*, depuis deux ans, la négociation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) d'Ile-de-France en mettant essentiellement l'accent sur la nécessaire création d'emplois, dans un département où le rapport entre le nombre de résidents actifs et celui des emplois sur place n'est que de 0,66. C'est avec le même souci du développement économique qu'il avait défendu EuroDisney, prenant la présidence d'Epafrance, l'établissement public mis en place pour les besoins du parc d'attractions. Ce qui fut le *«chantier du siècle»*, selon ses propres termes, sera inauguré *le 12 avril, sans lui...*

Deux vice-présidents semblent aujourd'hui bien placés pour lui succéder à la tête de l'assemblée départementale (qui doit élire son nouveau président le 3 avril). Tout d'abord, M. Jacques Larché (UDF-PR), sénateur, conseiller général du canton de Rebais (renouvelable) et premier vice-président du conseil général (1). Le président de la commission des lois du Sénat a pour lui le bénéfice de l'âge (il est né exactement le même jour que Paul Séramy, le 4 février 1920) et le fait d'avoir soutenu la *candidature de M. Jacques Chirac* dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1988. Quel que soit le nouveau rapport de forces au sein du conseil au soir du 29 mars (et l'équilibre actuel devrait se maintenir entre les deux composantes de la majorité départementale), M. Larché peut donc légitimement prétendre à la présidence.

L'autre candidat possible est M. Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS), député, maire de La Madeleine-sur-Loing, *conseiller général* du canton de Château-Landon (non renouvelable) et vice-président du conseil général. *Le député* – connu pour son assiduité à l'Assemblée nationale – fait figure de «fils spirituel» de Paul Séramy, mais ses prises de position centristes auront-elles les faveurs du RPR? Si plusieurs candidats de droite briguaient la présidence, M. Hyest pourrait sans doute bénéficier de l'apport des socialistes, mais il est peu probable que le groupe USM aille en ordre dispersé à la bataille.

L'incertitude plane également sur le siège de maire de Fontainebleau. La logique voudrait qu'il revienne au premier adjoint, M. Antoine Corapi, mais ce compagnon de la première heure de Paul Séramy, *élu lui aussi au conseil municipal* depuis 1959, n'a pas encore dévoilé ses intentions.

D'autres, en revanche, n'ont jamais caché – bien avant le décès de Paul Séramy – qu'ils pourraient un jour briguer le fauteuil de maire. C'est notamment le cas de M. Pierre Lautussier, adjoint au maire et président de la chambre de commerce et d'industrie de *Melun*.

Reste une personnalité bellifontaine, M. Antoine Terrasse, critique d'art, opposant à Paul Séramy après avoir été son colistier, le premier depuis trente ans à l'inquiéter, lors des municipales de mars 1989 (deux cents voix seulement avaient *séparé les* deux adversaires). M. Terrasse, pour peu que plusieurs candidats se maintiennent, *pourrait réunir sur son* nom une majorité relative lors d'un éventuel troisième tour de scrutin. Verdict le samedi 7 mars, date de convocation du conseil municipal de Fontainebleau.

ROLAND PUIG

(1) A ce titre, c'est M. Larché qui assure l'intérim de la présidence, et non M. Robert Piat, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 25 février.

Le «double jeu» du maire de Saint-Laurent du-Var

NICE

de notre correspondant régional

M. Marc Moschetti, vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes et maire (divers droite) de Saint-Laurent-du Var, *qui sollicite le renouvellement* de son mandat dans le canton de Saint-Laurent-du Var-Cagnes-Est, avait reçu, *publiquement*, le 12 février, le soutien du Front national. Le parti lepéniste le récompensait ainsi d'avoir constitué, aux municipales de 1989, une liste UDF-RPR comprenant cinq candidats du FN, dont quatre devaient effectivement entrer à la mairie, l'un d'eux, M. Jean-Paul Ripoll, devenant adjoint à l'urbanisme.

Aussitôt, l'UDF décidait de retirer son investiture à M. Moschetti et l'accordait à un autre candidat, M. Claude Marconnet, conseiller municipal (PR) d'opposition *depuis 1989 après sa rupture* avec le maire de Saint-Laurent-du-Var dont il avait été précédemment *l'adjoint*. En revanche, le RPR, par la voix de M. Lionel Luca, secrétaire fédéral adjoint, apportait son soutien à M. *Moschetti dans* la *«primaire»* qui l'opposait à M. Marconnet. Entre-temps, il est vrai, le maire de Saint-Laurent-du-Var avait fait savoir qu'il n'avait sollicité *«ni investiture ni soutien»* du Front national et qu'il avait appris *«par la presse, que le FN, sur la demande de ses sympathisants locaux, ne mettrait aucun candidat contre* [lui]».

Interrogé, le président du Front national des Alpes-Maritimes, M. Max Baeza, s'est fait un plaisir de produire la lettre par *laquelle*, le 5 juillet 1991, M. Moschetti avait demandé le soutien de M. Le Pen pour lui permettre, écrivait-il, *«de transposer au plan départemental le reflet de l'union de tous les nationaux réalisé dans ma ville et au sein de mon conseil municipal»*. On attend, désormais, la réaction du RPR. Mais M. Le Pen, *lui, a très mal pris le* «démenti» de M. Moschetti et décidé de lui opposer un candidat en la personne de M. Ripoll...

GUY PORTE

CORRESPONDANCE

Les poursuites contre M. Flosse

A la suite de la réponse que nous avons faite, dans le Monde *du 20 février, à ses réflexions sur notre compte-rendu du procès qui l'oppose à la commune d'Arue (Tahiti), M. Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat, président du gouvernement de la Polynésie française, poursuivi pour ingérence, nous adresse une deuxième lettre en nous priant de publier la mise au point suivante :*

M. Alain Rollat réplique à ma réponse en citant abondamment la partie civile. C'est son droit. Je constate qu'il ne cite pas la défense ou ses écritures. Un «compte-rendu» l'exigerait.

M. Rollat indique qu'*«après avoir entendu mes explications»* le procureur a considéré que les éléments du délit pouvaient être constitués. Je dois répéter que le procureur a distingué deux périodes, mais surtout souligner que la défense s'exprime après et non avant le procureur. Un prévenu répond aux questions. Il ne discute ni ne plaide. Mes F. Sarda et J.-F. Roux sont toujours ignorés dans leurs preuves, écritures et arguments. M. Rollat n'a pas dû les entendre.

Un exemple : M. Rollat indique que j'ai *«affirmé avoir délégué mes pouvoirs»* au directeur général de la SETIL. Il a été prouvé par procès-verbal qu'une délégation de tous les pouvoirs de direction générale lui a été donnée par le conseil d'administration – et non par le président – dès 1984 (article 117 de la loi sur les sociétés). Ce point établi est omis.

Je m'arrêterai là.

[Nous prenons acte de la volonté de M. Flosse d'interrompre cette controverse *d'autant plus vaine que le Monde n'est* pas partie dans ce procès jugé *«kafkaïen»* par le président du tribunal et que notre compte-rendu de l'audience en question, qui a duré cinq heures, intégrait, bien entendu, non seulement l'argumentation de l'avocat de la partie civile, mais aussi *les diverses interventions du procu*reur sans omettre les explications du prévenu ni les plaidoiries de ses deux défenseurs.]

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

La révolution de Guy Hermier

Dans le chaudron marseillais, le chef de file du PC a choisi de donner l'image du bon sens et de l'ouverture d'esprit

La chose se murmure dans les coulisses de la place Colonel-Fabien. Il paraît que chaque mardi, quand le bureau politique se réunit, ce n'est pas spontanément vers M. Charles Fiterman que M. Georges Marchais se tourne, lorsqu'il a des remontrances à faire aux «refondateurs», mais vers M. Guy Hermier, alors que les deux hommes se trouvent à égale distance de lui.

M. Hermier, qui est un méridional à l'humour froid, ne dément pas : *«Il n'est pas rare que je sois la boîte de dérivation...»* Mais il n'est pas du genre à en faire un roman. On ne l'entendra pas dénigrer M. Marchais. L'autre jour, sur le plateau d'Antenne 2, au cours de son «Heure de vérité», il s'est exprimé clairement à ce sujet, quand on lui a demandé s'il souhaitait voir M. Marchais «passer la main» pour suivre l'exemple de M. Pierre Mauroy à la tête du Parti socialiste.

Clairement, c'est-à-dire, chez lui, entre les lignes. Sa réponse elliptique sur la nécessité de *«poser le problème des directions»* – au pluriel, – *«et pas simplement de Georges Marchais»*, était bel et bien destinée à faire comprendre que tel était assurément son souhait personnel mais que, bien entendu, l'on ne saurait réduire les problèmes du Parti communiste français à des *«problèmes de personnes»*.

Il est ainsi, M. Hermier. Tout en nuances. C'est ce qui lui a valu pendant longtemps l'étiquette d'«intello» à l'intérieur d'un parti *où il n'a pas toujours été facile* d'être agrégé de lettres et ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes.

De l'histoire ancienne

Tout cela appartient désormais à l'histoire ancienne. Car, à cinquante-deux ans, le Guy Hermier d'aujourd'hui ne colle plus vraiment au stéréotype d'hier. Sans *doute ce fils de maçon a-t-il été ce «partisan farouche de l'orthodoxie et de la ligne officielle»* qui se fit *remarquer de la direction du parti*, dans les années 60, à l'époque où il donnait le ton d'un communisme intransigeant parmi les étudiants de l'université de Montpellier. Cet apparatchik *«sérieux, appliqué, aux propos calculés et orthodoxes, d'une froideur étonnante pour un militant et pour un homme politique venu du Midi»* se vit rapidement promu dans la hiérarchie du parti où l'on apprécia *«sa fidélité à toute épreuve et une incontestable efficacité»*, selon le portrait qu'en a brossé l'historien Philippe Robrieux. Aujourd'hui, M. Hermier a opéré sa *propre révolution. Son émancipa*tion a commencé, il y a cinq ans, lors du vingt-sixième congrès, lorsque, déchargé sans préavis de la responsabilité des «intellectuels», il comprit brusquement qu'il était devenu sulfureux aux yeux de ses protecteurs de la veille, pour la seule raison qu'il avait acquis un degré d'autonomie de réflexion incompatible avec la rigidité de la ligne majoritaire.



C'est de l'histoire ancienne parce que le député communiste des Bouches-du-Rhône, rallié aux «refondateurs» sans ambages mais *sans tapage, est devenu le chantre* du *«rassemblement nouveau»*. Le même savoir-faire qui lui valut *naguère d'atteindre les sommets de* l'appareil lui permet désormais de bousculer tranquillement les bases *de l'une des fédérations les plus tra*ditionalistes. Cela n'a pas été facile, cela ne va toujours pas sans mal et *pourtant, il s'en réjouit lui-même : «Ça marche!»*. Dans le chaudron marseillais, mis en ébullition par les empoignades caricaturales auxquelles se livrent MM. Bernard Tapie, Jean-Claude Gaudin et Bruno Megret, les communistes rassemblés sur la liste de M. Hermier réussissent l'exploit de rester à l'écart du marécage et même d'offrir l'image du bon sens et de l'ouverture d'esprit.

M. Hermier peut mettre en avant leur *«propreté»*, leur *«honnêteté»*, leur *«modernité»* sans que cela surprenne. Le fait qu'ils soient devenus politiquement trop faibles pour prétendre tenir demain un rôle déterminant dans le concert régional n'est pas étranger, bien sûr, à ce statut original. Il n'en reste pas moins que M. Hermier est parvenu à imposer son style à ses propres compagnons et à son propre état-major national, lequel n'a pu faire autrement que de lui accorder une relative indépendance d'action.

C'est ainsi que le directeur de *Révolution* a imposé la présence sur sa liste d'une demi-douzaine de personnalités locales non encartées au PCF et, en particulier, d'un écrivain et universitaire, M. Raymond Jean, qui se retrouve quatrième, parmi les éligibles, après avoir été cloué au pilori par la direction du PCF, à la fin des années 70 pour avoir osé critiquer l'aveuglement des dirigeants communistes français à l'égard de l'empire soviétique. *«J'aurais aimé qu'on puisse aller un peu plus loin dans l'ouverture de notre liste*, souligne M. Hermier, *mais cela est déjà bien et l'important est aujourd'hui qu'une dynamique a été créée, que je ne suis pas le seul à tenir ce discours et que prévaut la volonté de faire ici un bon résultat.»*

«Trouver les voies neuves»

M. Hermier se veut donc porteur d'espérance. Il a largué ses anciennes amarres. Il va répétant que la faillite de l'URSS fut celle *«d'une conception statique, autoritaire, centralisée : le socialisme d'ascendance stalinienne»*. M. Hermier continue de vouloir changer la vie : *«Il y a toujours besoin et nécessité de dépasser le système capitaliste. Le problème est de tirer les leçons de ce qui vient d'échouer et de rompre radicalement avec ce que cela a pu représenter, de manière à trouver les voies neuves d'un combat pour transformer la société. C'est en ce sens que je suis communiste.»* On ne l'entendra pas se réjouir du déclin du PS : *«Cela ne me réjouit pas*, dit-il, *parce que cela ouvre des boulevards à la droite. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les déboires électoraux du PS seraient automatiquement bons pour le PC.»* Suivez son regard...

M. Hermier n'est pas dupe. Il n'ignore pas que le succès de sa démarche personnelle pourrait, paradoxalement, conforter la stratégie de la direction du parti. Il connaît trop la musique pour ne pas savoir que M. Marchais et ses proches seraient heureux de pouvoir en tirer argument pour freiner encore davantage les réformes internes pour lesquelles il milite au travers de sa campagne *«pour le renouveau de la vie politique française.»* Alors, là où, hier encore, le député communiste des Bouches-du-Rhône pratiquait la langue de bois, voilà le Guy Hermier nouveau qui ose parler presque sans fard : *«Je ne vois pas qui pourrait s'amuser à ce petit jeu. Personne n'aurait intérêt à faire dire aux électeurs ce qu'ils ne diront pas. Pour ma part, j'y veillerai...»*

ALAIN ROLLAT

PROPOS ET DEBATS

M. Chirac exhorte les Français à «se ressaisir»

NANTES

de notre correspondant

Près de trois mille personnes ont participé, jeudi soir 27 février à Nantes, au meeting de M. Jacques Chirac organisé par l'Union pour la France. Comme la veille en Poitou-Charentes, le président du RPR a cloué au pilori les petites listes – pêcheurs, chasseurs, écologistes – *«qui n'ont pas l'aptitude à constituer un gouvernement»*, qu'il soit régional ou national. Cette fois, M. Chirac a nettement mis en garde les Français contre *«le vote négatif»* qui aurait pour effet d'affaiblir ceux qui, demain, seront en charge des affaires. Il a surtout invité les citoyens à accomplir leur devoir électoral. *«Je comprends*, dira-t-il, *les raisons qui peuvent conduire à l'abstention, mais j'exhorte les Français à se ressaisir car il y va de la démocratie, tel est l'enjeu de ces élections.»*

L'ancien premier ministre a plaidé, d'autre part, *«pour un environnement de meilleure qualité»*. A ses yeux, cette tâche incombe aux collectivités locales. *«Nous devrons*, a-t-il dit, *élaborer dans nos départements des inventaires du patrimoine naturel et créer des espaces naturels.»* Au programme aussi : la lutte contre le bruit, l'amélioration de la pureté des eaux, la préservation du patrimoine. *«Dans ce domaine comme dans celui de l'emploi ou de l'éducation, nous devrons innover, notre crédibilité politique en dépendra pour les législatives en 1993»*, a ajouté le président du RPR.

M. Chirac, enfin, a lancé un message réconfortant pour ses fidèles : *«Outre un Parti socialiste à la dérive, toujours entièrement arrimé aux derniers staliniens d'Europe, et un Front national démagogue et dangereux, il y a nous, gaullistes, libéraux et centristes unis au sein de l'opposition. Nous avons un projet d'alternance dans des domaines qui intéressent ou qui soucient les Français. Nous avons la volonté de le mettre en œuvre ensemble, puisque c'est ensemble que nous avons affiné nos objectifs.»*

Y. R.

M. Le Pen menace l'UDF et le RPR de représailles

NICE

de notre correspondant régional

Interrogé sur RMC, jeudi 27 février, M. Jean-Marie Le Pen a menacé l'UDF et le RPR de représailles électorales dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au cas où ses adversaires de l'opposition *«voudraient à tout prix* [l'] *empêcher d'assumer* [ses] *responsabilités»*. *«Nous nous retrouverons, à ce moment-là, aux législatives de 1993*, a-t-il dit, *et je ne donne pas cher des résultats qu'ils obtiendront.»*

M. Le Pen a ensuite élargi son propos à l'ensemble des régions. *«Le dimanche suivant* [l'élection du président], a-t-il déclaré, *selon les positions qui seront prises, nous aurons des possibilités de modulation de nos désistements dans l'ensemble des cantons français. Et là, j'avertis l'UDF et le RPR qu'ils doivent bien mesurer les risques qu'ils prendront...»*

G. P.

POLITIQUE

et régionales

Artistes anti-Le Pen

Arman et Jacques Weber en tête, des personnalités de la culture se mobilisent à Nice

NICE

de notre envoyé spécial

En 1976, le sculpteur Arman avait dénoncé le jumelage de Nice avec Le Cap, en Afrique du Sud, et avait présenté au Centre Pompidou une sculpture intitulée *le Cap de Nice*, réalisée à partir de cartes postales de Soweto. En 1982, l'écrivain britannique Graham Greene donnait ce conseil : *« Evitez Nice, car c'est le lieu de prédilection du « milieu » criminel le plus puissant du midi de la France. »* En 1990, Arman toujours faisait annuler sa rétrospective prévue pour l'inauguration du Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice (MAMAC) après le « flirt » entre M. Jean-Marie Le Pen et l'ancien maire, M. Jacques Médecin. *« Les thèses du Front national sont les miennes à 99,9 % »*, avait déclaré ce dernier au journal d'extrême droite *Présent*.

A quelques semaines des élections régionales, c'est M. Jacques Weber, le directeur du Centre dramatique, qui annonce : *« Si le Front national prend la ville, je m'en vais ! Je ne pourrais pas travailler avec ces messieurs. Les dérapages de langage de Le Pen en disent long sur ce qui nous attend. Ses déclarations sur les sidatoriums sont ignobles et rappellent un sinistre passé. Lutter de l'intérieur ? Il pourrait asphyxier le théâtre en trois mois. »* M. Le Pen lui a répondu avec ironie sur FR 3 Nice : *« Puisque les gens de cette qualité-là s'en vont, eh bien ! il en viendra d'autres ! »* Quant à M. Jacques Peyrat, responsable du Front national à Nice, il menace : *« Les propos de M. Weber sont infâmes ; ses jours sont comptés et si je peux lui donner un conseil, c'est de dégager. »*

Le ton est donné entre le leader du Front national aux élections régionales et l'homme de théâtre. Quelques figures du milieu culturel niçois ont emboîté le pas de ce dernier en signant une pétition contre *« la menace Front national »* à Nice, où M. Le Pen avait obtenu 26 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, arrivant en tête devant M. Mitterrand et M. Chirac.

Une « chaîne contre la haine »

A l'initiative de l'Association pour la démocratie à Nice et dans les Alpes-Maritimes (ADN), cette pétition rassemble des plasticiens dont Arman, Ben, Bernar Venet, Ernest Pignon-Ernest, Sosno, Bernard Pagès, Noël Dolla, mais aussi Pierre Chaigneau, conservateur du MAMAC, et la galeriste Hélène Jourdan-Gassin, les écrivains Jean-Louis Maunoury, Jacques Bens, Michel Kahn, Patrick Raynal, Michel Grisolia, la photographe Michou Strauch-Barelli et les metteurs en scène, Jean-Claude Penchenat (Le Campagnole), Gabriel Monnet, Jean-Louis Martinotty et Jacques Weber. Cette pétition – quatre cents noms issus de professions libérales, enseignants et artistes – devrait être publiée sous forme de publicité pleine page autour du 4 mars dans *Nice-Matin*, sous le titre : *« Nous appelons les électeurs des Alpes-Maritimes à voter pour les valeurs de la démocratie et de la République. »* L'ADN appelle également tous les partis politiques à participer à une *« chaîne contre la haine »* le 14 mars à Nice.

« Que les artistes laissent aller leur art et qu'ils ne se mêlent pas de politique », réplique M. Peyrat, qui ressent *« une très grande souffrance à l'idée que des gens de culture s'engagent contre* [lui]. *Les artistes n'ont pas à s'inquiéter »*.

Deux incidents au conseil municipal inquiètent justement les pétitionnaires. En décembre 1989, Mme Adrienne Franchi, conseiller d'extrême droite, dénonce la présence dans les bibliothèques de livres qui constituent, selon elle, *« de véritables endoctrinements »* et envoie, un mois plus tard, à l'adjoint à la culture de Nice, M. Barthe, une longue liste d'ouvrages qui visent, écrit-elle, à *« inculquer un courant d'idées que je qualifierais de dirigé »* et qui sont inscrits sous l'intitulé Thèses socialistes.

Figurent sur cette liste : *la Plus Haute des solitudes*, de Tahar Ben Jelloun, *Dans la peau d'un Noir*, de Griffin, *les Trente-six Preuves de l'existence du Diable*, d'André Frossard, *l'Immigration, une chance pour la France*, de Bernard Stasi, et des ouvrages historiques sur l'islam, le racisme et l'immmigration. Mais aussi la revue *Communisme*, *« revue d'études très critique sur le communisme »*, a répondu M. Martres, le directeur des bibliothèques de la ville, qui n'a pas eu de mal à épingler, une par une, les absurdités de cette liste. Exemple : *Une vie d'Algérien* est le récit d'un... ancien harki. Et M. Martres de donner le coup de grâce en notant, contrairement à ce que prétend le FN niçois, que l'on trouve dans les bibliothèques de Nice les écrits de MM. Le Pen, Le Gallou, Blot, Martinez, tous responsables du Front national, sans parler naturellement d'une ribambelle d'auteurs classés à droite.

Une veste de smoking avec un jean

M. Peyrat, lui, s'en est pris aux sculptures monumentales de l'Américain Mark Di Suvero – reconnu et défendu par tous les artistes niçois – qui ont été installées dans Nice, l'été dernier : *« Cet amas de poutrelles rouge minium sur la belle place à l'italienne du palais de justice, c'est comme porter une veste de smoking avec un jean. »*

Derrière le front anti-Le Pen, le milieu culturel niçois reste profondément marqué – et divisé – par « l'époque Médecin ». *« Les relations étaient souvent trop bonnes avec un maire qui a su s'accorder les faveurs des artistes mais qui ne se privait pas de propos proches de l'extrême droite »*, rappelle un observateur local. La déchirure est apparue le jour de l'inauguration du MAMAC : des artistes l'ont boycottée alors que certains se tenaient aux côtés du maire, que d'autres restaient sur le parvis, ou bien s'étaient fait excuser, voire se trouvaient inopinément à l'étranger... Entre deux brouilles, certains reprochent à Arman de s'être réconcilié, à la fin des années 70, avec celui qu'il appelle « Jacques ». Sosno pour sa part a inspiré le MAMAC à Jacques Médecin et reconnaît avoir été son *« ami »*. Mais il est très virulent contre le Front national : *« Tout est possible sauf Le Pen. Son élection serait une ruine morale, mais aussi économique pour la ville. J'aurais honte de vivre ici. Jamais Médecin n'a dicté ses goûts en matière culturelle. Avec Le Pen, j'aurais des images d'Auschwitz dans la tête. »*

Sans complaisance aucune avec le Front national, beaucoup affirment que la culture à Nice a fait les frais de la mauvaise image de la ville. Les artistes ont souvent très mal pris le refus du ministère de la culture de prêter des œuvres au MAMAC en 1990. Et les galeries privées *« ont souffert d'une histoire dans laquelle elles ne sont pour rien »*, affirme Hélène Jourdan-Gassin, responsable de la foire Art Jonction, boycottée par la presse en 1990. Même chose pour le Festival MANCA de musique contemporaine, auquel Luciano Berio a refusé, à la dernière minute, de participer, à la suite de déclarations de M. Médecin. *« Pour Paris, nous sommes devenus des pestiférés »*, affirme le plasticien Noël Dolla, qui fut pourtant un des premiers à dénoncer les positions d'extrême droite de M. Médecin. Pour cette raison, certains se sont mis en retrait, tel Claude Fournet, l'insaisissable directeur des musées de la ville : *« Mon point de vue, je l'exprime à travers le MAMAC, que j'ai contribué à créer, et dans l'exposition Mark Di Suvero où je n'ai pas reculé d'un pouce pendant la polémique,* dit-il. *Lorsqu'on voudra me dicter mes choix, je prendrai mes responsabilités. »*

MICHEL GUERRIN

□ **Un colloque contre la xénophobie.** – A l'initiative de M. Patrick Amoyel (Recherches et études freudiennes de l'université de Nice) et avec la participation d'universitaires niçois, le colloque « Les pouvoirs de l'abject. La xénophobie serait-elle une norme psychique ? » réunira à Nice, les 7 et 8 mars, de nombreux universitaires et intellectuels dont Jorge Semprun, Julia Kristeva, Claude Lanzmann, J.-M. G. Le Clézio, Michel Deguy, Hubert Reeves, Emmanuel Levinas. Renseignements : 93-97-13-03.

□ **Interdictions préfectorales contre le FN.** – Le préfet de l'Essonne a interdit, jeudi 27 février, un meeting du Front national qui devait se tenir le lendemain à Savigny-sur-Orge en raison de *« risques de troubles graves à l'ordre public, violences et atteintes aux biens »*. Une cinquantaine d'organisations avaient appelé à manifester contre cette réunion.

A Toulon, où devait avoir lieu samedi un « défilé patriotique » du Front national et où de nombreuses organisations avaient appelé à une contre-manifestation, le préfet du Var a interdit tout défilé sur la voie publique.

Inculpé dans l'affaire Trager

M. Floch (PS) reçoit le soutien de quatorze maires

M. Jacques Floch, député (PS) de la Loire-Atlantique, maire de Rezé, inculpé de complicité d'abus de confiance par le juge chargé d'instruire l'affaire Trager, relative au financement du PS dans l'Ouest (*le Monde* du 7 février), a reçu le soutien de quatorze maires appartenant à l'association Villes et banlieues de France, qu'il préside depuis 1983. Réunies par M. Pierre Bourguignon, député (PS) de la Seine-Maritime, maire de Sotteville-lès-Rouen, ces signatures, au bas d'un texte affirmant la *« rigueur »* et le *« sens de l'intérêt général et du bien commun »* de M. Floch, émanent de dix maires socialistes – MM. Serge Lamaison, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) ; Charles Gautier, Saint-Herblain (Loire-Atlantique) ; Jean-Claude Portheault, Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) ; Jean-Pierre Lapaire, député du Loiret, Saint-Jean-de-Braye ; Yves Durand, député du Nord, Lomme ; Jean-Pierre Kucheida, député du Pas-de-Calais, Liévin ; Bruno Polga, Saint-Priest (Rhône) ; Jacques Poulet, Cran-Gevrier (Haute-Savoie) ; Paul Loridant, sénateur de l'Essonne, maire des Ulis, – deux RPR – MM. Pierre Bachelet, député des Alpes-Maritimes, maire du Cannet, et Jacques Roux, maire de La Valette-du-Var (Var), – un communiste reconstructeur, M. Jean-Pierre Lehec, maire de Béthoncourt (Doubs), et un membre de France unie, M. Alfred Muller, maire de Schiltigheim (Bas-Rhin).

Etat républicain, Etat de droit

Suite de la première page

Introduite par amendement dans le débat en raison d'une urgence contentieuse, cette disposition a été votée, comme l'ensemble du texte, par la majorité de l'Assemblée nationale puis par la majorité du Sénat, toutes deux désireuses de fournir un cadre juridique adapté à une réalité incontournable. La loi ainsi complétée a été votée. Ce consensus et cette légitimité auraient pu suffire.

Or, le débat a donné lieu à l'expression de sensibilités très fortes sur les questions essentielles que sont le droit d'asile et la liberté individuelle. J'ai donc décidé, pour éviter la poursuite de polémiques fâcheuses et pour préserver la cohésion sociale, de faire trancher la question par le Conseil constitutionnel.

Celui-ci vient de rendre une décision claire. Il reconnaît – contrairement à ce qui a été dit trop rapidement – la possibilité pour l'autorité administrative de maintenir un étranger, fût-il demandeur d'asile, en position d'attente s'il est en situation irrégulière, pour permettre de vérifier cette situation en un *« délai raisonnable »*. La légitimité de la zone internationale voulue par le législateur est donc confirmée. Mais la liberté individuelle étant en question, des procédures spécifiques doivent être utilisées pour garantir son exercice : en particulier, c'est le juge judiciaire qui est compétent dans ce domaine, et non le juge administratif, nous dit le Conseil constitutionnel.

Qui est atteint par cette décision ? Et quel ennemi de la liberté frappe-t-elle ? Un ministre ? Le gouvernement ? L'Assemblée ? Le Sénat ? Nos institutions seraient-elles ensemble aussi liberticides ? La vraie question est : Fallait-il ou non clarifier ce point de droit délicat ? Fallait-il ou non saisir le Conseil constitutionnel pour purger une querelle qui s'envenimait dans un climat passionnel ?

Ma réponse est clairement affirmative. Certes, abuser de cette procédure risquerait de conduire à un gouvernement des juges. Mais en user à bon escient renforce une démocratie sereine et adulte.

Et maintenant ? Il nous faut agir, mieux éclairés, selon les principes de l'Etat de droit.

Une intention politique largement partagée doit s'exprimer. Un vide juridique persistant doit être comblé. Une volonté de se conformer scrupuleusement à la décision du juge doit trouver sa traduction législative. Une procédure de consultation doit s'engager pour permettre à chacun de prendre ses responsabilités devant l'opinion. Un débat parlementaire qui devrait être consensuel doit pouvoir s'organiser lors de la prochaine session parlementaire, sur des bases clarifiées.

L'Etat de droit n'est pas celui des vainqueurs et des vaincus. C'est celui du débat démocratique serein, ouvert. Avec un seul objectif : maintenir très haut la République, et la servir.

EDITH CRESSON

M. Debacq est nommé directeur du cabinet du ministre des DOM-TOM

M. Jean-Jacques Debacq, directeur adjoint du cabinet de M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, a été nommé directeur de cabinet, en remplacement de M. Jean-Pierre Lacroix, nommé directeur central de la police territoriale.

[Né le 2 novembre 1952 à Nantes (Loire-Atlantique), M. Debacq est titulaire d'un DEA de sciences politiques et de droit public international. Assistant parlementaire de M. Le Pensec, député du Finistère depuis 1979, M. Debacq est devenu son chef de cabinet lorsque celui-ci est devenu ministre de la mer en 1981, et a conservé ses fonctions au cabinet de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, de 1983 à 1985. Secrétaire général de la Société centrale de crédit maritime de 1985 à 1988, puis conseiller spécial du ministre des DOM-TOM, il avait été nommé directeur adjoint du cabinet en janvier 1991.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire de la tour BP

Des « fax » anglais contre M. Christian Pellerin

Dans l'affaire de la tour BP, le non-lieu réclamé haut et fort fin janvier, sous le contrôle d'un huissier et devant la presse rassemblée, par M. Christian Pellerin ne semble pas pour demain. Tout au contraire, *loin de revenir sur l'inculpation de « complicité d'abus de biens sociaux et de complicité de faux et usage de faux »* notifiée le 17 janvier au PDG de la SARI-SEERI, le juge d'instruction, M. Jean-Luc Delahaye, a signé, vendredi 21 février, une *« ordonnance de soit communiqué »* par laquelle il demande au parquet de se prononcer *« sur l'opportunité d'un supplétif »* visant notamment M. Pellerin *« pour corruption active et faux »*. En d'autres termes, le magistrat estime qu'il dispose de faits nouveaux, sortant du strict cadre de son instruction de départ et pouvant justifier une nouvelle inculpation, plus embarrassante, contre le célèbre promoteur de la Défense.

Ainsi cette affaire n'en finit-elle pas de jouer avec les apparences. Côté cour, les enquêteurs paraissent centrer leurs efforts sur la famille de Daniel Voiry, ce brigadier-chef de la préfecture de police de Paris dont le suicide, le 6 décembre 1990, a permis de découvrir l'existence de commissions douteuses lors de l'achat en 1988 du siège de BP-France à Courbevoie par MM. Pellerin et Christian Schwartz, associés à travers leurs sociétés respectives, Lucia et PII.

Un rapport de la police judiciaire

C'est ainsi que la veuve du policier, Mme Francine Voiry, et son fils Michel ont été placés en garde à vue, mercredi 26 février. Selon toute probabilité, Mme Voiry, qui était le gérant en titre de la société Eurocen qui abritait les diverses activités lucratives de son époux, devait être inculpée, dans l'après-midi de vendredi, à l'issue du délai légal de quarante-huit heures.

Mais, en réalité, les avancées décisives de l'enquête se jouent ailleurs, côté jardin. Pendant que les rumeurs allaient bon train, curieusement distillées par l'entourage du policier disparu, et tandis que les pistes valsaient au gré des relations hétéroclites de l'ancien secrétaire à l'état-major de la sécurité publique – hauts policiers retraités, proxénètes notoires, maire RPR de Villemomble (Seine-Saint-Denis), francs-maçons de la « fraternelle » de la police, partenaires immobiliers au Portugal, – les policiers de la direction centrale de la police judiciaire travaillaient.

Et, loin de s'égarer tous azimuts, ils s'en tenaient à la question de départ, celle qui est au centre de ce dossier : oui ou non, la vente de la tour BP a-t-elle donné lieu à des pratiques de corruption faussant le jeu de la concurrence, pratiques dont on sait hélas qu'elles ne sont pas rares dans le monde de l'immobilier? Contenue dans un rapport de synthèse d'une dizaine de pages, daté du 19 février et signé par le commissaire principal Jean-Paul Bouzin, la réponse est affirmative.

Violemment contesté par les avocats de M. Pellerin, sur lesquels il a fait l'effet d'une douche froide, ce rapport a motivé l'inculpation de *« corruption passive »*, deux jours plus tard, le 21 février, d'un personnage aussi discret qu'important : M. Paul Gatrill, citoyen britannique et ancien cadre de British Petroleum au siège central à Londres. Car ce document met en évidence le rôle-clé de cet homme qui, placé au cœur des négociations sur la vente de la tour pour le compte de BP, deviendra en fait le cheval de Troie de MM. Pellerin et Schwartz afin qu'ils obtiennent le marché.

Non seulement il fera en sorte que la concurrence soit limitée, en empêchant le recours initialement prévu à des acheteurs japonais, mais, de plus, il aurait transmis aux dirigeants de Lucia et PII des informations confidentielles leur permettant d'ajuster leur offre afin qu'elle soit la meilleure. Et, en remerciement de ses services, il recevra une commission de 1 million de francs.

La démonstration des policiers de la *« financière » repose sur une rigoureuse* chronologie, confortée par la saisie de nombreux documents et par les auditions minutieuses d'autres cadres de BP. Elle commence le 18 janvier 1988 quand M. Gatrill, *chief executive* de BP Property Service à Londres – en clair, chef du département immobilier, – propose son aide aux gens de BP-France pour les aider à vendre leur siège de Courbevoie (Hauts-de-Seine). Le 8 février, un « comité directeur » chargé d'organiser la procédure de démarchage des éventuels acheteurs est créé à Paris, comprenant trois cadres de BP-France, MM. Marchand, Ramette et Lovisi, et M. Gatrill. En avril, il est décidé d'opter pour un appel d'offres international et de réaliser, pour ce faire, une brochure rédigée en anglais, français et japonais, présentant l'immeuble.

Une rencontre à la Défense

Le 27 juin 1988, le cabinet parisien Feau Hampton, mandaté par Lucia et PII, les sociétés de MM. Pellerin et Schwartz, *transmet une offre datée* du 22 juin et signée par MM. Alain Aubert, directeur général de Lucia, et Yves Rohou, PDG de PII. Elle se monte à 360 millions de francs. Le 4 juillet, M. Ramette, directeur de la vente à BP-France, répond à M. Llewelyn, du cabinet Feau Hampton, que cette offre ne peut être acceptée puisque le dispositif adopté fera appel à la concurrence nationale et internationale. Or, le 18 juillet, se tient à la Défense une rencontre entre M. Gatrill – qui réside à Londres et ne parle que l'anglais, – MM. Pellerin, Schwartz et Llewelyn. Les trois autres membres français du « comité directeur » mis en place par BP-France, écrit le commissaire Bouzin, *« ne seront jamais informés de cette rencontre (...). Selon les responsables de BP-France, cette réunion présentait un caractère anormal pour diverses raisons »*.

D'une part, M. Lovisi, responsable général de la vente du siège, aurait dû *« obligatoirement »* en être avisé ; d'autre part, M. Ramette, directeur de l'opération de vente, avait seul pour mission de se mettre en rapport avec les acheteurs *potentiels en France. Le rôle de M. Gatrill* était théoriquement de prospecter les acheteurs potentiels étrangers, notamment japonais. Or il n'en fera rien. Le 10 juillet, les Français s'inquiètent par « fax » adressé à Londres de ne voir pas venir la brochure trilingue dont M. Gatrill est censé s'occuper. Puis, le 5 septembre, une réunion des trois Français et du Britannique se tient à Paris où l'on évoque *« les délais inattendus d'édition de la brochure »*. Malgré tout, le 12 octobre, la date du 17 octobre est retenue comme limite pour la réception des offres.

Le 18 octobre 1988, quand est établie la liste des offres reçues, celle de Lucia, datée du 14 octobre, se monte à 510 millions de francs accompagnée d'une proposition de loyer annuel de 43,2 millions de francs, dans la mesure où BP-France ne pourra immédiatement quitter l'immeuble. C'est une des offres les plus intéressantes, mais elle est desservie par le montant du loyer proposé, plus élevé que chez les concurrents.

Deux jours plus tard, le 20 octobre, les gens de BP-France reçoivent un « fax » de Feau Hampton accompagné d'un télex de Lucia-PII proposant un nouveau loyer, plus bas, d'un montant de 34,5 millions de francs, avec ce commentaire : la première offre comportait une *« erreur »*. Or – et c'est là la trouvaille la plus embarrassante pour M. Pellerin, – le même jour, M. Llewelyn de Feau Hampton transmet un courrier *« privé et confidentiel »* à M. Gatrill auquel il joint une nouvelle offre de Lucia-PII d'un montant de 531 millions de frans (et non plus 510) avec un loyer annuel de 35,775 millions.

Une commission de 1 million de francs

Elle est signée par MM. Christian Pellerin pour Lucia et Yves Rohou pour PII. Surtout, elle est datée du 14 octobre, comme la première. Pour les policiers et pour le juge d'instruction, il s'agit là, en termes juridiques, d'un faux : d'une offre *« antidatée »* et réajustée grâce aux informations transmises par M. Gatrill. Leur démonstration s'appuie sur un simple détail, flagrant : cette seconde offre, apparemment datée du 14 octobre, contient une proposition de loyer pratiquement semblable à celle faite le 20 octobre !

De plus, pour parfaire le tableau, M. Llewelyn, qui ne cesse d'adresser des « fax » à M. Gatrill, lui demande de faire le nécessaire pour que cette seconde *« soit prise en considération »*. *« Il faut noter,* ajoute le rapport de synthèse, *que M. Llewelyn a déclaré au cours des dépositions que M. Gatrill, juste après l'ouverture des plis d'offres à BP-France, lui avait fourni des informations confidentielles concernant les propositions chiffrées tant en ce qui concerne le prix d'acquisition que le prix du loyer émanant de trois concurrents de Lucia-PII. »* Les trois Français chargés de la vente n'auront connaissance de cette offre réajustée, remise à Gatrill le 20 octobre, que le 27 octobre, le Britannique indiquant par « fax » qu'il l'a trouvée le... 26 à son bureau londonien.

Désormais Lucia et PII sont les meilleurs, et le 28 octobre la promesse de vente est signée pour un montant de 531 millions de francs et un loyer annuel *de 30,2 millions de francs.* Lucia-PII verse alors une commission d'agence à Feau Hampton qui, prévue pour 5 millions en juin, passe brusquement à 7 millions de francs.

Les 2 millions de francs supplémentaires seront ainsi répartis : 1 million grâce à une fausse facture vers Eurocen, la société « taxi » du policier Voiry – dont 200 000 francs seront retirés en liquide par un cadre de Feau Hampton, M. Michelon – ; un autre million de francs versé à M. Gatrill par virement à la Barclay's Bank à Londres. Un virement effectué le 6 janvier 1989, après que M. Llewelyn eut indiqué par « fax », adressé le 25 novembre 1988 à M. Gatrill, qu'il a été convenu *« avec le client »* de rémunérer le Britannique par l'intermédiaire de Feau Hampton. Un « fax » qui, pour les enquêteurs, prouve que les dirigeants de Lucia et PII savaient très exactement le rôle joué par M. Gatrill et pourquoi il fallait le remercier financièrement.

Et, mettant les points sur les « i », le commissaire Bouzin conclut en évoquant le préjudice ainsi causé à BP-France, *« dans la mesure où Lucia-PII a bénéficié d'informations confidentielles lui permettant de minimiser le prix d'achat et d'optimiser le prix du loyer »*...

EDWY PLENEL

L'attentat en 1988 contre le « City-of-Poros »

Le juge Bruguière lance quatre mandats d'arrêt internationaux contre des membres du groupe Abou Nidal

Le juge parisien Jean-Louis Bruguière, chargé de l'enquête sur l'attentat du paquebot grec *City-of-Poros*, qui avait fait neuf morts le 11 juillet 1988, a lancé jeudi 27 février quatre mandats d'arrêt internationaux contre des membres présumés de l'organisation palestinienne Abou Nidal. Ces mandats visent Samir Mohamed Ahmed Khaïdir, dit Ejab Jaballa ou Michel Nabih Raphaël, considéré comme le responsable des actions terroristes du groupe, Abdel Ahmid Amoud, Adnan Sojod et Mehri Mehieddine. Ces quatre hommes soupçonnés d'avoir participé à l'attentat sont *recherchés pour « homicide et* tentative d'homicide volontaire ».

Adnan Sojod, Libanais, vingt et un ans, aurait été le seul homme du commando à agir à bord du navire. Ce serait lui qui aurait sorti une mitraillette aux alentours de 18 heures, avant de jeter une grenade au milieu de la foule des passagers. Il aurait alors tiré encore une rafale et lancé dans la bouche d'aération donnant sur la salle des machines un engin explosif qui a mis le feu au bateau. Adnan Sojod aurait été tué au cours de cet attentat qui avait été revendiqué par une mystérieuse « Organisation des martyrs de la révolution populaire en Palestine ». Les trois autres personnes auraient, elles, assuré la logistique de l'attentat à terre.

Les enquêteurs avaient, dans un premier temps, soupçonné deux touristes français décédés dans l'attentat, Laurent Vigneron et Isabelle Bismuth, d'être impliqués dans cet acte de terrorisme. L'enquête s'était toutefois orientée vers le groupe Abou Nidal, grâce à une piste apparue avec l'explosion, quatre heures avant l'attentat, d'une voiture de location de marque Nissan garée près de l'embarcadère d'où était parti le *City-of-Poros*. Deux passagers avaient été tués dans l'explosion. Remontant à l'agence de location, puis à un hôtel, les enquêteurs retrouvaient des armes, le passeport d'Adnan Sojod, et des passeports libyens appartenant aux deux hommes tués lors de l'explosion de la voiture. Les empreintes digitales relevées dans cette chambre d'hôtel permettaient aux enquêteurs de mettre en cause le groupe Abou Nidal.

L'un des responsables de ce groupe, Samir Mohammed Ahmed Khaïdir, serait le principal organisateur de l'attentat du *City-of-Poros*. Arrêté à Chypre pour l'assassinat, à Limassol (Chypre), en 1978, d'un journaliste égyptien proche du président Anouar El Sadate, il avait été expulsé en 1982 sous la pression, semble-t-il, de menaces de représailles émanant du groupe Abou Nidal. Il aurait ensuite rejoint en 1986, sous une fausse identité, la Suède, où il aurait épousé une Suédoise.

L'enquête « gelée » par la Grèce

Avec cet attentat, les quatre hommes auraient souhaité empêcher l'extradition vers les Etats-Unis d'un Palestinien accusé d'avoir placé en 1982 une bombe à bord d'un avion de la PanAm, Mohammed Rachid. Arrêté à Athènes le 30 mai 1988, condamné à sept mois d'emprisonnement pour usage de faux documents d'identité le 14 juillet, soit quelques jours après l'attentat, Mohamed Rachid était réclamé par la justice américaine. La décision sur son extradition devait être prise par une commission de juges d'appel le 27 juillet 1988. Le 8 janvier dernier, il a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle par une cour spéciale, qui siégeait depuis le 7 octobre dans une prison du Pirée pour des raisons de sécurité.

Avec ces quatre mandats d'arrêt internationaux, le juge parisien Jean-Louis Bruguière, saisi en 1988 à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile émanant de la famille de l'un des trois Français tués dans l'attentat, Laurent Vigneron, relance une enquête que la justice grecque a finalement classée. Le 26 octobre 1989, la chambre d'accusation du Pirée avait en effet estimé qu'Ejab Jaballa et un certain Mohamed Josand étaient les auteurs de l'attentat contre le *City-of-Poros* mais elle avait alors invoqué deux articles du code pénal grec interdisant que l'on poursuive des procédures judiciaires contre des personnes dont on ignore si elles sont toujours en vie. L'enquête avait donc été « gelée », et l'affaire finalement classée en 1991.

Les réactions à la réforme du code de procédure pénale

Le projet de M. Sapin est mieux accueilli par les avocats que par les magistrats

□ **Le Syndicat de la magistrature** (SM, gauche) déplore *« l'absence d'envergure »* du projet de réforme de code de procédure pénale présenté par M. Michel Sapin (*le Monde* du 27 février) qui se contente de *« réaménager ponctuellement un système d'instruction par ailleurs critiqué »*. Le SM, qui regrette que l'avocat soit exclu de la garde à vue, estime que le système des « mises en causes » et des « mises en examen » risque de *« rompre l'égalité entre les justiciables »* et que le travail en équipe des juges d'instruction semble avoir pour but *« d'institutionnaliser le dessaisissement des juges d'instruction chargés d'affaires « sensibles » au profit d'une structure plus maîtrisable par la hiérarchie judiciaire »*.

□ **L'Union syndicale des magistrats** (USM, modérée), qui s'interroge sur les *« véritables raisons »* de ce projet alors que *« la multiplication des « affaires » illustre le rôle éminent des juges d'instruction dans la recherche de la vérité »*, estime que la multiplication des formalités de procédure *« risque d'entraver la répression de certaines infractions »*.

□ **Le Syndicat des avocats de France** (SAF, gauche) soutient en revanche clairement les *« avancées significatives qui forment l'essentiel »* de ce projet. Le SAF approuve notamment les dispositions *« améliorant la condition de la personne gardée à vue »*, l'accès permanent au dossier, l'obligation, pour le juge d'instruction, de répondre aux demandes de la défense par une ordonnance motivée susceptible d'appel, et la suppression de l'inculpation. Le SAF regrette notamment que le juge d'instruction fasse partie de la collégialité et qu'il conserve le contentieux des demandes de mise en liberté.

□ **La Fédération nationale des unions de jeunes avocats** (FNUJA), qui salue la *« nette avancée »* que constitue notamment le renforcement des droits de la défense, déplore que l'avocat ne puisse pas intervenir lors de la garde à vue. La FNUJA estime en outre que le projet devra être *« sérieusement amendé »* sur les droits des personnes « mises en examen ».

□ **La CFDT-justice**, qui approuve *« la philosophie générale du projet »*, se félicite du renforcement des droits de la défense et de la suppression de l'inculpation. Elle regrette cependant l'absence de mesures spécifiques pour les mineurs et s'interroge sur les moyens mis en œuvre pour cette réforme.

Au tribunal correctionnel de Paris

« Le Monde » condamné pour un article sur l'opposant marocain M. Diouri

Jacques Lesourne, directeur de la publication du journal *le Monde*, et Jacques Amalric ont été condamnés, jeudi 27 février, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à 40 000 F d'amende chacun, pour diffamation envers M. Abdelmoumen Diouri, qui obtient, en outre, le franc symbolique de dommages et intérêts.

Dans *le Monde* du 26 juin 1991, un article intitulé *« Les autorités françaises précisent leurs accusations contre M. Diouri »* traçait un portrait de cet opposant marocain qui venait d'être expulsé vers le Gabon après avoir séjourné en France depuis 1971. Précédé du sous-titre *« Un étrange opposant »*, l'article évoquait plusieurs aspects de la vie de M. Diouri en des termes que le tribunal considère comme diffamatoires avant de constater que *« les prévenus ont échoué dans leur offre de preuves, qui doit être parfaite, complète et corrélative aux imputations diffamatoires »*.

En outre, les juges relèvent que les termes utilisés constituent *« un véritable procédé d'insinuations malveillantes »* et stigmatisent *« le manque de fiabilité et de sérieux de l'enquête »*. Aussi, le tribunal a-t-il refusé d'accorder aux prévenus le bénéfice de la bonne foi en déclarant : *« Il apparaît que le journaliste ne disposait pas de renseignements suffisants et n'a pas procédé aux investigations nécessaires pour parvenir aux appréciations hasardeuses qu'il articule dans son article. »*

L'instruction sur le financement du PS dans la Sarthe

M. Michel Reyt, PDG de la SAGES placé sous mandat de dépôt

M. Michel Reyt, président du bureau d'études de la SAGES, a été placé, jeudi 27 février, sous mandat de dépôt provisoire par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. Celle-ci n'a pas suivi le parquet général, qui n'avait pas requis de mandat de dépôt.

Incarcéré à la maison d'arrêt de Rennes, M. Reyt, soixante-six ans, avait été inculpé, lundi 24 février, de trafic d'influence par M. Renaud Van Ruymbeke, le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, chargé du dossier sur le financement sarthois du PS (*le Monde* du 27 février).

Souffrant d'une sciatique, M. Reyt, qui avait été placé en garde à vue salle Cusco, à l'Hôtel-Dieu à Paris, est arrivé en ambulance au palais de justice de Rennes, où son placement sous mandat de dépôt provisoire lui a été notifié. La chambre d'accusation devra statuer sur son maintien en détention dans un délai de cinq jours.

En outre, une nouvelle perquisition a eu lieu, mercredi 26 février, au siège manceau de l'entreprise de travaux publics Dalla Vera, du groupe Bouygues, et dans une filiale située à Orléans.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'appel de Lyon

Un ex-concubin obtient l'autorité parentale conjointe

La cour d'appel de Lyon a décidé d'accorder l'autorité parentale conjointe au père d'un petit garçon de quatre ans, bien qu'il n'ait jamais été marié avec la mère et qu'il se soit séparé de celle-ci dès la naissance de l'enfant.

D'après l'article 374 du code civil, dans le cas de concubinage, l'autorité parentale – distincte de la démarche de reconnaissance de l'enfant par le père – revient automatiquement à la mère. Pour partager l'autorité parentale, il faut que la mère et le père soient d'accord et fassent une déclaration conjointe devant le juge des tutelles.

Devant la cour d'appel de Lyon, l'avocat du père a invoqué la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France en août 1990 et entrée en vigueur le mois suivant. Ce texte souligne la co-responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants. Pour justifier sa décision, le juge a expliqué qu' *«il est de l'intérêt supérieur de l'enfant d'être désormais sous l'autorité conjointe de l'un et de l'autre de ses parents»*. Le lieu de résidence, indépendant de l'exercice de l'autorité parentale, continue toutefois d'être celui de la mère. Le père bénéficie d'un droit de visite.

Cet arrêt répond au souhait des mouvements paternels qui réclament l'abrogation de l'article 374 et demandent que l'autorité parentale conjointe soit automatique à partir du moment où il y a reconnaissance de l'enfant par le père (*le Monde* daté 10-11 novembre 1991).

Ch. Ch.

Des prisons pour les adolescents

Un groupe de réflexion sur les banlieues propose la création de centres de détention spécialisés pour préparer les jeunes délinquants à une réinsertion

M. Pierre Cardo, conseiller général UDF des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), vient de remettre un rapport à M. Michel Delebarre, ministre de la ville. Il y a sept mois, celui-ci avait demandé à l'élu d'une ville placée *«en première ligne»* (*le Monde* du 17 août 1991) de prendre la tête d'une commission chargée d'étudier les phénomènes liés à la violence des jeunes, et de lui faire des propositions. Celles-ci surprennent par leur fermeté à l'égard de ceux qui sont qualifiés, dans le rapport final, de *«zoulous»*, *«rastas»*, et autres *«casseurs de banlieue»*.

Le maire de Chanteloup avait fait appel à des fonctionnaires de l'intérieur, de l'éducation nationale, de la justice, de la délégation à la ville, à des représentants syndicaux, à deux sociologues, ainsi qu'à Mme Marie-Noëlle Lienemann, député socialiste de l'Essonne et maire d'Athis-Mons.

L'échec de l'école

Cette commission a tenu à entendre les différents «acteurs» des quartiers défavorisés. Qui sont les jeunes «casseurs»? Une minorité, estime la commission, ne représentant pas plus de 2 % à 5 % des jeunes de quartiers «chauds». Leurs parents, en majorité d'origine immigrée, divorcés pour la plupart, vivent grâce aux aides sociales et n'imposent aucune règle à la maison. Leur environnement est connu : grands ensembles périphériques de logements sociaux surpeuplés, où les loisirs sont insuffisants, voire inexistants.

Ceux qui sont en âge de travailler vivent en alternance de chômage et de petits boulots. Les étrangers de plus de seize ans, note le rapport, sont souvent en situation irrégulière. Mais tous sont attachés à leur cité, cherchent des modèles, souhaitent confusément s'intégrer, s'inventent une culture, mais se sentent exclus. Leur regroupement en bandes n'est qu'éphémère et leur violence, estime le groupe de travail de M. Pierre Cardo, est un mélange de réactions de défense, d'affirmation de soi et de désir de communication.

Une fois ce portrait-robot tracé – avec des généralisations contestables, – la commission présidée par le maire de Chanteloup a essayé de comprendre comment les institutions répondent à la demande de ces jeunes. Elle a noté l'incapacité relative de l'école à prendre en compte les cas les plus difficiles et même à les signaler. De son côté, la police n'a pas su adapter ses structures, ni ses effectifs, ni ses méthodes au phénomène de la petite délinquance. Enfin, faute de moyens et de stratégie adaptée, la justice elle-même ne traite pas les affaires de mineurs avec la diligence ni avec la fermeté qui conviendraient. Les membres de la commission Cardo ont formulé des suggestions, dont certaines, très concrètes, méritent attention. Ils proposent ainsi de doter les établissements scolaires de crédits qui permettraient d'organiser, pour les élèves en retard, *«une aide aux devoirs»*. Pour lutter contre l'absentéisme, ils rappellent que la suppression des prestations familiales est légale, dissuasive, et trop peu utilisée. Enfin, les enseignants devraient signaler les enfants en difficulté dès qu'ils les détectent, au besoin à la maternelle.

Des jugements plus rapides

Pour prévenir la violence, la commission propose aussi de multiplier les expériences tentées avec les centres de loisirs de jeunes et les opérations «Prévention-été». Elle souhaite que les policiers pratiquent l'îlotage partout où une population est en voie de marginalisation, que les brigades d'intervention – comme celles qui ont été créées en Ile-de-France – soient plus étoffées et que les fonctionnaires de police reçoivent une formation adaptée aux quartiers difficiles.

C'est sans doute dans le domaine de la justice que le rapport Cardo se montre le plus «inventif». Pour mieux connaître les phénomènes de délinquance des jeunes, il propose la création d'observatoires régionaux, préconise le *«signalement»* des enfants *«en péril»* (rien à voir avec la délation, se défend M. Cardo) et suggère une procédure de *«premier avertissement»* au mineur, ainsi qu'à sa famille. Il demande des jugements rapides et, pour les affaires les plus graves, *«une politique de déferrement, même si aucune décision de détention provisoire n'est possible»*.

Les membres de groupe ont élaboré un projet de contrat *«de prévention et de sécurité urbaine»* qui lierait, dans chaque département, le conseil général et l'Etat. Ils prévoient l'ouverture de petites unités de soins, à mi-chemin entre le dispensaire de santé mentale et l'établissement éducatif, qui prendraient en charge, par groupes, des jeunes *«en crise»* (toxicomanes, caractériels, etc).

Enfin, après avoir noté que, dans les prisons, la séparation entre les mineurs et les autres délinquants n'est pas toujours respectée, le rapport suggère la construction d'*«établissements pénitentiaires distincts»*, qui prépareraient les jeunes à la réinsertion. *«Pas question de rouvrir les maisons de correction*, commente M. Cardo, *mais je demande qu'on engage une réflexion sur ce problème. Je sais que le ministère de la justice y est disposé»*.

MARC AMBROISE-RENDU

POLICE

Réclamée par Madrid pour lutter contre l'ETA

La création de brigades franco-espagnoles est rejetée par les autorités françaises

BAYONNE

de notre correspondant

Les autorités françaises ont rejeté la création de brigades mixtes composées de policiers français et espagnols pour lutter contre l'organisation séparatiste basque ETA. Les autorités de Madrid demandaient que des policiers espagnols puissent intervenir directement sur le sol français dans le combat contre les clandestins basques. Mais cette proposition soulève beaucoup trop de difficultés, notamment juridiques, de souveraineté étatique, d'harmonisation des compétences entre les services concernés, comme de responsabilités.

Pour autant, le principe d'une «intervention ponctuelle» de policiers espagnols en France n'est pas écarté par les autorités françaises, à condition que ce type d'intervention se fasse *«dans l'esprit des accords de Schengen»*. Un pareil scénario – nouveau dans la panoplie des actions des services anti-terroristes en Pays basque – impose, selon les spécialistes policiers, la délimitation d'un cadre *«qui sera défini au millimètre»* et qui reste encore, pour sa plus grande part, à inventer.

L'organisation ETA, déjà impliquée dans une quinzaine d'assassinats depuis le début de l'année, entend forcer les portes d'un processus négocié avec les autorités madrilènes en exerçant sa pression sur une Espagne qui, entre l'Exposition universelle de Séville, les Jeux olympiques de Barcelone et le départ du Tour de France à Saint-Sébastien, vit une année 1992 d'une extrême sensibilité sous les regards de la communauté internationale. Le ministre de l'intérieur espagnol souhaitait-il porter la collaboration franco-espagnole vers un degré supérieur par la constitution de corps policiers pouvant intervenir dans une sorte de zone de sécurité à proximité de la frontière?

L'attitude des autorités françaises reste néanmoins favorable à un accroissement de la coopération anti-terroriste, fondée aujourd'hui sur la présence de policiers français et espagnols dans les unités de coordination à Vitoria et à Pau, l'échange de renseignements, les liaisons entre services de police, etc.

Les autorités du gouvernement autonome basque (Espagne) avaient, pour leur part, exprimé leur désir que l'Ertzaintza – police basque – soit associée à d'éventuelles brigades mixtes franco-espagnoles engagées contre l'ETA. Bien que le gouvernement basque n'ait présenté *«aucune demande officielle»* en ce sens, cet élément pose lui aussi des difficultés. La police autonome basque est, par définition, la police d'une communauté intérieure et *«il appartient de connaître la compétence de cette police au regard de la Constitution espagnole»*. Aussi, Madrid et Vitoria, capitale de la communauté autonome basque, doivent-elles s'accorder sur ce point, explique-t-on en substance du côté français. Dans l'immédiat, sur un sujet de cette nature, l'interlocuteur «naturel» des autorités françaises reste l'autorité étatique espagnole.

PATRICK BUSQUET

FAITS DIVERS

Arrestation en flagrant délit de trafiquants italiens

Soixante-quatre kilos de cocaïne saisis près de Nice

Quatre ressortissants italiens ont été arrêtés, lundi 24 février, en flagrant délit, et plus de 64 kilos de cocaïne saisis près de Nice (Alpes-Maritimes), après une enquête conduite conjointement depuis trois mois par les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) et par les hommes de la Guardia di Finanza, le service chargé en Italie de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

L'opération a été menée par les policiers de l'OCRTIS, assistés de leurs collègues du SRPJ de Marseille-antenne de Nice, sur un parking de Cagnes-sur-Mer, alors que les Italiens transféraient entre deux véhicules seize cartons contenant la cocaïne. Les enquêteurs ont également saisi dans un appartement, loué par un des hommes à Marina-Baie des anges de Nice, 1,3 kilo de cocaïne ainsi que 20 millions de lires, soit 90 600 francs.

Vittorio Ceretta, cinquante ans, alias Juliano Lazzari, Renato Macri, un Calabrais de trente et un ans, Stefano Fasanotti, un Lombard de cinquante-quatre ans et Rosario Dioguardi, quarante et un ans, Sicilien, ont été présentés jeudi 27 février au parquet de Grasse après trois jours de garde à vue (en matière de stupéfiants, celle-ci peut aller jusqu'à quatre-vingt-seize heures). En liaison avec ces arrestations, des perquisitions sont menées depuis le début de la semaine en Italie par les spécialistes italiens de le lutte contre le trafic de stupéfiants.

ENVIRONNEMENT

□ **Le Conseil d'Etat annule un programme immobilier sur l'île d'Oléron.** – Dans un arrêt du 20 janvier – connu seulement aujourd'hui – le Conseil d'Etat a définitivement annulé les permis de construire de la ZAC de la Passe Saint-Séverin, sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Motif : les soixante maisons projetées auraient été construites à l'arrière d'une dune littorale inscrite à l'inventaire des sites. Les juges ont en outre condamné la commune de Saint-Pierre-d'Oléron et le promoteur à verser chacun 6 500 francs à la société de protection des paysages d'Oléron.

ÉDUCATION

En raison de suppressions de postes

Le mécontentement croît chez les instituteurs parisiens

Environ deux cents instituteurs parisiens se sont rassemblés, jeudi 27 février, à proximité du ministère de l'éducation nationale, à l'appel du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), pour protester contre la suppression, à la rentrée 1992, de soixante-quinze postes dans les écoles maternelles et primaires de la capitale. Le SGEN-CFDT appelait en outre ses adhérents à se mettre en grève vendredi 28 février, date de la réunion au rectorat de Paris du comité technique paritaire chargé de se prononcer sur les mesures de carte scolaire parisienne.

Pour le ministère de l'éducation nationale, la baisse démographique qui frappe les écoles de la capitale justifie ces supressions de postes. A la rentrée 1991, Paris avait perdu 2 440 élèves, ce qui avait entraîné la suppression de cinquante emplois. Pour la rentrée 1992, la baisse démographique prévue est de 2 700 élèves. Malgré ces supressions d'emplois, le taux d'encadrement dans les écoles parisiennes devrait rester stable, voire s'améliorer, argumente-t-on au ministère, *«et aucun des départements présentant les mêmes caractéristiques n'est aussi bien doté»*. On compte actuellement 5,16 postes pour cent élèves à Paris contre 4,75 dans les Yvelines, 4,76 dans l'Essonne et 4,79 dans le Val-d'Oise. Mais les écoles parisiennes bénéficient, dans leur quasi-totalité, de décharges horaires pour leurs directeurs (financées pour partie par la Ville de Paris), ce qui augmente le nombre d'élèves par classe.

Mardi 25 février, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avait appelé *«très fermement»* le gouvernement à revenir sur sa décision. Selon lui, cette mesure *«ne peut trouver son explication que dans la poursuite de la politique menée par le gouvernement depuis un an qui consiste à porter des mauvais coups à Paris et à punir les Parisiens»*.

Ch. G.

□ **La faculté de médecine Alexis-Carrel, à Lyon, pourrait être débaptisée.** – Vingt-trois ans après avoir pris le nom d'Alexis Carrel, du nom du chirurgien né à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) et couronné en 1912 par un prix Nobel de médecine, la faculté de médecine de Lyon sera sans doute contrainte de renoncer à cette référence. Le conseil d'administration de l'université Claude-Bernard (Lyon-I) a décidé, lundi 24 février – à l'unanimité – d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine séance, fin mars. Depuis cinq ans en effet, plusieurs personnalités médicales avaient dénoncé non pas la valeur scientifique des travaux de ce médecin – qui accomplit l'essentiel de sa brillante carrière aux Etats-Unis entre 1905 et 1941 – mais les thèses considérées comme racistes et eugénistes qu'il a développées par la suite, notamment dans son fameux ouvrage *l'Homme cet inconnu*.

SPORTS

Souhaitant participer aux Jeux de Barcelone

Jeannie Longo poursuit en justice la Fédération française de cyclisme

Souhaitant participer aux Jeux olympiques de Barcelone, pour lesquels elle n'est pas encore sélectionnée, la cycliste Jeannie Longo a décidé, jeudi 27 février, de faire appel à la justice pour régler le différend qui l'oppose à la Fédération française de cyclisme. La championne refuse d'utiliser le pédalier officiel, comme lors des derniers championnats du monde, ce qui lui avait valu d'être écartée de l'équipe de France.

Jeannie Longo a chargé son défenseur, Me André Soulier, de déposer un recours pour excès de pouvoir. Elle souhaite, en outre, présenter l'avis de médecins-experts et de bio-mécaniciens sur ce sujet, devant les tribunaux civil et administratif. Si la championne reprend du service à l'âge de trente-trois ans – elle avait mis fin à sa carrière en 1989, – c'est qu'il ne manque qu'un trophée à son palmarès exceptionnel : une médaille olympique.

□ **BOXE : le Français Akim Tafer, champion d'Europe des lourds-légers.** – Le boxeur français Akim Tafer est devenu champion d'Europe des lourds-légers en battant aux points le Britannique Dennis Andries lors d'un combat en douze reprises, jeudi 27 février, à Beausoleil (Alpes-Maritimes). Akim Tafer, champion de France en titre, a ainsi remporté, à vingt-cinq ans, sa treizième victoire en seize combats

□ **HOCKEY SUR GLACE : Philippe Bozon aux Etats-Unis.** – Le hockeyeur français Philippe Bozon, membre de l'équipe de France qui a participé aux Jeux olympiques d'Albertville, a signé un contrat d'un an avec le club professionnel des Saint-Louis Blues (Etats-Unis). Philippe Bozon, ailier droit âgé de vingt-quatre ans qui figure en équipe nationale depuis plusieurs années, devient ainsi le premier Français à évoluer au sein du prestigieux championnat professionnel nord-américain (NHL). Il jouait cette saison à Chamonix mais souhaitait s'exiler en raison des difficultés financières des clubs français.

□ **FOOTBALL : le tirage au sort de la Coupe de France.** – Les seizièmes de finale de la Coupe de France de football, dont le tirage au sort a été effectué, jeudi 27 février, au Parc des Princes, seront marqués par plusieurs matches entre équipes de première division (rencontres jouées sur le terrain du club premier nommé, le 14 mars) : Auxerre-Monaco (le 13 mars); Montpellier-Rennes; Nancy-Paris SG; Caen-Lens. En outre, l'Olympique de Marseille sera opposé à Istres (deuxième division) et le «cendrillon» de l'épreuve, Massy (promotion de ligue) rencontrera l'OGC Nice (deuxième division).

Réunies à Genève

Des épouses de chefs d'Etat plaident pour la «promotion économique des femmes rurales»

Plusieurs épouses de chefs d'Etat ou de gouvernement ont assisté, les 25 et 26 février à Genève, au Sommet sur la promotion économique des femmes rurales organisé par le FIDA (Fonds international de développement agricole), une organisation des Nations unies dont le siège est à Rome.

GENÈVE

de notre correspondante

Au cours de cette rencontre, ouverte par la reine Fabiola de Belgique, M. Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, a insisté sur la nécessité de *«mettre au point des programmes visant à aider les femmes pauvres et dépourvues de terres, qui ont besoin d'informations, d'assistance technique, de crédits pour entreprendre des activités rémunératrices»*.

On évalue à plus de 550 millions le nombre de travailleuses agricoles dans le monde, dont la plupart survivent au-dessous du seuil de pauvreté. Président du FIDA, M. Idriss Jazaïri (Algérie) a souligné pour sa part que 60 % des victimes de la pauvreté absolue sont des femmes : *«Il ne suffit pas de vouloir intégrer les femmes dans un monde jusqu'à présent organisé par et pour les hommes. Il est temps de tout mettre en œuvre pour forger ensemble, hommes et femmes, côte à côte, une société véritablement harmonieuse»*.

Le sommet a réuni cinq reines et cinquante-neuf autres premières dames, quarante délégués d'Etats qui n'étaient pas représentés au même niveau (l'absence de Mmes Barbara Bush et Danielle Mitterrand fut notamment regrettée), des délégations de femmes rurales de tous les continents et des représentants de toutes les institutions onusiennes. L'un des soucis primordiaux du sommet a été de rechercher les meilleurs moyens d'intensifier la lutte contre le sexisme, en particulier par le biais de l'éducation. C'est ainsi que l'avocate Rosine Vieyra-Soglo, épouse du président du Bénin, a déclaré : *«Nous élevons mal nos mâles, nos fils, car nous en faisons des seigneurs.»*

Le sommet a adopté une longue déclaration dans laquelles les épouses de chefs d'Etat ou de gouvernement s'engagent à *«sensibiliser les instances de décision – nationales, régionales et internationales – à la condition des femmes rurales»*. La déclaration se termine en décidant la création d'un groupe de quinze *«représentantes d'épouses de chefs d'Etat et de gouvernement, composé de trois membres de chaque continent,* [qui] *se réunira tous les deux ans»*.

ISABELLE VICHNIAC

Régression

Comment ne pas être choqué et exaspéré par la décision du FIDA, une organisation des Nations unies, de prendre comme interlocuteurs, à une rencontre internationale, les épouses de chefs d'Etats et de gouvernements pour parler de femmes dans le milieu rural!

A ceux qui objectent que ces grandes dames n'ont pour légitimité que celle d'être des épouses de «numéro un», l'Organisation fait répondre que c'est justement là l'astuce : les grands de ce monde seront ainsi mieux informés du problème des paysannes... Quelle régression pour les femmes!

Ch. Ch.

CULTURE

EXPOSITIONS

Les lumières piégées de Louis Kahn

Le Centre Pompidou permet de découvrir l'un des plus grands architectes du siècle

LOUIS KAHN
au Centre Pompidou

On le sait de quelques cathédrales, d'abbayes cisterciennes, de collines grecques à demi dénudées de leurs pierres, du meilleur de la Rome baroque, d'une arrivée en train à *Venise : l'architecture,* lorsqu'elle atteint au sommet de son expression, suscite un type de frisson très particulier, une froide béatitude qui s'installe soudainement, et dans laquelle la conscience d'un savoir technique suprêmement formulé, donc immensément mystérieux, semble entrer en conflit avec une sorte de certitude voluptueuse, une tranquillité d'ordre mystique, dont la version la plus réduite, mais aussi la mieux popularisée, peut se qualifier de joie touristique.

Une telle émotion, on la ressent devant l'œuvre de Louis Kahn, cet architecte américain auquel une famille juive d'Estonie a donné le jour – expression qui aura plus d'un sens pour le futur architecte – en 1901, et qui a disparu en 1974. Tout le monde, c'est certain, n'a pas eu l'occasion de voyager à Ahmenabad, à Dacca, ni même à New-Haven ou à Fort-Worth, ville fausssement jumelle de Dallas. Mais rien n'interdit en revanche d'aller au Centre Pompidou qui offre à cet artiste singulier et immense ses espaces les plus prestigieux pour présenter au public français cette exposition élaborée par le Musée d'art contemporain de Los Angeles. Rien n'interdit surtout, dans l'hypothèse où, pour certains, son prix se révèlerait dissuasif, de feuilleter à la librairie attenante la merveilleuse monographie qui accompagne l'exposition, où l'on trouvera les couleurs, la sensualité, la générosité que la muséographie, pourtant signée par Arata Isozaki, tend à stériliser.

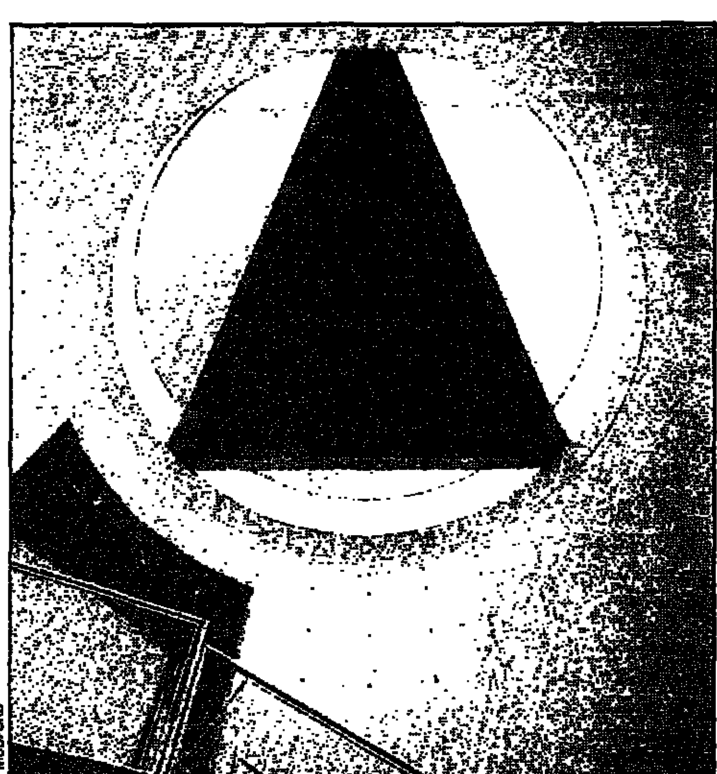
Isozaki a repris, comme plan, le tracé général d'un projet de Kahn pour une synagogue à Philadelphie, qui n'a jamais été construit. Sur ce plan, il a dressé des cimaises sombres, ne laissant subsister finalement qu'un espace, un parcours un peu aléatoire, qui devait être plongé dans le noir et la lumière artificielle, mais que les responsables du CCI, convaincus qu'il ne saurait y avoir de Kahn sans lumière, ont ouvert sur le jour de Paris. Comme la lumière du Centre Pompidou n'est pas précisément celle de l'architecte américain – canalisée, maîtrisée, presque domptée – la tentative paradoxale d'Isozaki de le faire revivre à travers son «négatif» se trouve court-circuitée par la bonne volonté parisienne d'éclairer *dignement, courageusement* son œuvre. L'exposition, par ailleurs, repose sur l'idée juste – et dont elle est en somme une forme de preuve – que la culture architecturale s'est reconstituée, que le public va donc maîtriser plans, dessins, maquettes et *formulations conceptuelles,* et se satisfaire, comme d'une gourmandise presque inutile, d'une série de photographies rassemblées en fin de parcours, superbes mais peu nombreuses.

« Une passion au quotidien quasi mystique »

Comme il est facile à chacun d'entre nous de le vérifier auprès de notre entourage, le nom de Louis Kahn n'est pourtant pas franchement familier du public normalement cultivé, *et il ne l'est guère plus des* architectes. Aussi est-ce avec un plaisir sauvage que nous recommanderons au visiteur de ne pas se laisser désabuser par l'exposition et de se plonger dans l'ouvrage déjà évoqué, et tout particulièrement dans le très beau chapitre, «Louis Kahn et l'Europe», que le Français Bernard Huet a ajouté aux textes américains. Comment un texte sur l'architecture peut-il être beau ? Huet, tout bonnement, fait partie de cette génération de «maîtres d'œuvre» qui, dès la fin des années soixante a commencé à reconstituer, avec une lecture critique, vivante, cette culture perdue, dissoute dans la platitude du style international, comme les perles de Cléopâtre dans l'acidité du vinaigre. Aussi, lorsqu'il écrit, Huet est-il bien loin d'une sotte érudition, même si l'érudition est présente.

Huet, il est vrai, a lui-même connu Kahn. C'était, nous dit-il, *« un personnage complexe, souvent insaisissable et parfois contradictoire. Il était habité, hanté par l'architecture. Cette passion vécue au quotidien de manière quasi mystique s'imposait avec la force de l'évidence pour tous ceux qui l'approchaient. Mais elle ne lui donnait ni* certitude, ni apaisement. *« En vérité, l'Architecture n'existe pas », répétait-il souvent, « seule existe une œuvre architecturale. L'architecture existe réellement dans l'esprit » (...) Cette quête sans répit, qui produisait chez lui une espèce de souffrance ne pouvait s'accomplir qu'avec la complicité active d'un auditoire »*

L'auditoire, durant sa vie, fut surtout celui de ses élèves, souvent venus d'Europe et notamment de France. Voici que nous sommes conviés a en être et, près de vingt ans après sa mort, à comprendre et juger cette «œuvre architecturale» derrière laquelle se dissimulait donc pour lui quelque-chose comme un grand A. L'œuvre n'est pas celle qu'on croyait. On disait ainsi qu'il n'avait commencé que très tard à construire. On le voit en fait, âgé d'à peine vingt ans, passer d'agence en agence, voyager, mais surtout, la guerre arrivée, travailler sur les matières les plus humbles du logement, là précisément où il pouvait faire reculer une misère que lui-même connaissait pour l'avoir côtoyée durant sa jeunesse d'immigré.



GRANT MUDFORD

Université de Yale, New-Haven, 1951-1953.

Il construit, il enseigne, il lit peu, mais il regarde, et il regarde avec assez d'acuité pour comprendre dans quels sales draps s'est mise la «modernité» en se pliant aux canons du style international. Louis Kahn, au moment où triomphe ce style sera donc un marginal. Non pas qu'il le *rejette globalement : la maison* Esherick, à Philadelphie (1959-1961), ou la maison Korman, à Fort-Washington, également en Pennsylvanie, montrent assez quelle fantastique *maîtrise cet artiste doué pour toutes* les langues de l'architecture, avait acquise dans l'expression formelle qu'il allait très bientôt rejeter.

Mais Louis Kahn, porté au fond par les mêmes vents qu'un *Le Corbusier* avec l'atelier duquel il avait eu du reste beaucoup plus qu'un simple contact, porté aussi par les mêmes inquiétudes qui agitaient les maîtres d'œuvre européens normalement lucides – notamment en Italie – se mit brusquement dans les années cinquante à virer de bord, et à élaborer son propre langage. Des ronds, des carrés, des triangles, pour simplifier. Des doubles peaux, des pièges à lumière ou, encore, l'articulation à la fois simple et sophistiquée d'espaces dont la fonction repensée par lui devenait quelque chose comme une source de magie : voici un second niveau d'approche de cette œuvre et de cet homme aujourd'hui entré dans la glorieuse cohorte des inclassables. Un second niveau qui ne rend pas mieux compte de la richesse conceptuelle laissée par Kahn à travers ses bâtiments.

Il est émouvant, dans le parcours de l'exposition, de noter ses hésitations et ses fascinations. Il n'est pas insensible aux modes. On le voit proliférer» quand cette manière de construire semble encore offrir des solutions. On le voit produire des plans d'urbanisme aussi stériles que ceux de son probable inspirateur, toujours Le Corbusier et son plan *Voisin,* voisin, on l'a compris depuis, du néant de la pensée urbaine et architecturale. Poutant, comme Le Corbusier, c'est par générosité qu'il frôle *ainsi ces abîmes.* C'est, peut-être, par désespoir devant une culture architecturale dont il mesure la fuite, qu'il tend à avoir recours aux modèles simples légués par une culture appauvrie du classicisme, autrement dit réduits à leur dimension de symétrie.

Mais, s'il est faux d'imaginer Kahn entrer vierge dans le génie, s'il est faux aussi d'imaginer chez une telle personnalité une pensée qui n'aurait été que linéaire, alors qu'elle fut à l'évidence complexe, et, comme le souligne Huet, contradictoire, il reste vrai que, à l'instar de nombreux autres grands monstres de l'architecture, Kahn ne cessa de se rapprocher du grand A de l'architecture au fur et à mesure qu'il vieillissait. Ainsi, la *retraite* à soixante-cinq ans lui aurait interdit de construire le Yale Center de New-Haven, ou son œuvre la plus célèbre, parce que la plus accessible, le Kimbell Art Museum de Fort-Worth. Sans parler d'un grand nombre de projets non réalisés, mais qui sont déjà entrés, non pas dans l'ordre de l'utopie, mais plus simplement dans celui de la réflexion architecturale, au sens le plus pragmatique et le plus inspiré de ce terme.

Quand bien même elle se serait laissée aller à un peu de chaleur et de pédagogie, l'exposition Louis Kahn ne se laisserait pas approcher comme ces rituelles festivités que sont devenues les expositions impressionistes. C'est vers l'exigence du Mantegna de Londres, ou vers quelques-unes de ces brillantes expositions de peintures que le Centre Pompidou sait quelquefois produire pour révéler un nom partiellement inconnu du public, qu'il faut aller chercher l'inspiration et le sens de cette manifestation joliment sous-titrée «Le monde de l'architecte». Un monde à la fois difficile et séduisant, aride et sensuel. Un monde qu'il est essentiel d'approcher car il contient en germe les éventuelles solutions des villes du prochain millénaire, lorqu'on songe à la durée propre de la construction, autrement dit une architecture et un urbanisme fondés sur une morale stricte, bien loin des jeux dans lesquels le vingtième siècle achève son effarant parcours.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ «Louis Kahn, le monde de l'architecte», Grande Galerie, cinquième étage du Centre Pompidou, jusqu'au 4 mai 1992. Monographie, par David B. Brownlee et David G. de Long. 320 p., 400 F.

PATRIMOINE

A Nice la gare du Sud sera détruite

Un centre commercial va remplacer ce bâtiment du dix-neuvième siècle

La gare du Sud, à Nice, va être détruite. La direction du patrimoine au ministère de la culture a décidé de ne pas classer ce bâtiment du dix-neuvième siècle, qui sera remplacé par un centre commercial de 65 000 mètres carrés constructibles (*le Monde* du 11 février).

Seul le ministère pouvait stopper le projet en classant cette gare construite en 1892 par Prosper Bobin, élève de Hittorff (l'architecte de la gare du Nord à Paris). *« Mais ce dossier est arrivé trop tard au patrimoine pour s'y opposer,* explique M. Jean-Marie Vincent, *il aurait fallu s'en soucier il y a trois ans. »* La direction du patrimoine a également jugé que ce bâtiment appartenait plus *« au patrimoine local que national »*, mais elle a surtout été sensible à la qualité du montage socio-économique.

Outre la construction de logements sociaux, la vente des terrains par l'Etat (*151* millions de francs) va permettre de dégager de l'argent frais pour sauver la ligne de chemin de fer entre Nice et Digne, menacée également de disparition.

Une agression pour le site

Le bâtiment, qui se trouve au nord de la gare SNCF, en plein centre-ville, va donc faire les frais de cette opération. Le dossier se trouve actuellement au Conseil d'État, dont on attend le déclassement du terrain. Le projet devrait être soumis à la municipalité dans les prochains jours, et la maquette montrée aux Niçois. Les travaux pourront alors commencer, vraisemblablement dans les deux ou trois mois.

Si l'opération menée par la préfecture est cohérente, le projet architectural du futur centre commercial, d'une totale médiocrité, est complètement disproportionné et constitue une agression du site. Pas un mètre carré n'a été perdu, le bâtiment dépassera de plusieurs mètres les toits environnants et la façade a même été avancée de 17 mètres, aux pieds de la chaussée, en vue de rentabiliser au maximum l'opération immobilière.

A défaut de sauver la gare, Nice et les Niçois sauveront-ils le cadre de ce quartier Malausséna, qui reste un des moins abîmés de la ville ?

MICHEL GUERRIN

CINÉMA

Chantage aux couleurs dans l'édition vidéo

Aux Editions Montparnasse, des films américains du catalogue RKO et des versions colorisées.

Une bulle figure sur les jaquettes de cassettes vidéo à la présentation inhabituelle. *Elle contient ces mots : « Enfin, nous sommes en couleurs. »* Nous ? Dix films américains tournés en noir et blanc, et non des moindres : *la Chose d'un autre monde* de Howard Hawks et Christian Nyby, *la Captive aux yeux clairs* de Howard Hawks ; *King Kong* de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack ; *le Réveil de la Sorcière rouge,* d'Edward Ludwig ; *Quasimodo* de William Dieterle ; *Iwo Jima* d'Alan Dwann ; *les Cloches de Sainte-Marie* de Leo Mac Carey, *le Massacre de Fort Apache,* de John Ford, *Gunga Din,* de George Stevens et *Soupçons* d'Alfred Hitchcock. Il s'agit, dans tous les cas, des versions françaises (1).

On croit rêver. Mais le mot «couleurs» flamboie au fronton de la jaquette et, pour qu'on ne s'y trompe *pas une phrase précise, en bas : « Hier en noir et blanc. Aujourd'hui ? en couleurs. »* Les Editions Montparnasse, spécialistes de grandes collections sur le cinéma français, ont lancé une série américaine traitée selon le procédé de colorisation adopté aux Etats-Unis pour un prétendu rajeunissement de films en noir et blanc, destiné à la télévision. Il fallait en passer par là, pour obtenir *les droits video* du catalogue RKO, où figurent des œuvres devenues invisibles ou tres rares.

Ainsi la colorisation selon Ted Turner, qui a réussi à l'imposer dans *un pays où l'on ne se soucie* pas des droits des auteurs cinématographiques, entre-t-elle dans l'édition vidéo. Pas de catalogue RKO sans les versions colorisees, c'était à prendre ou à laisser. *Fallait-il prendre ?* Quelqu'un l'aurait fait, de toute façon.

Une robe rose pour King Kong

On peut être adversaire résolu de toute colorisation en France, surtout lorsque des bruits courent indiquant qu'après certains films de Henri Verneuil et Gilles Grangier, *les Enfants du paradis* risquent d'y passer à leur tour – un démenti ferait plaisir (2), – et avoir la curiosité de ces productions americaines repeintes en couleurs par traitement numérique.

Dans les meilleurs des cas, les images retraitées (scènes de désert et «d'exotisme» de *Gunga Din* qui se passe en *Inde,* scènes *de nature de la Captive aux yeux clairs* et du *Massacre de Fort Apache,* scènes maritimes du *Réveil de la Sorcière rouge)* ont évidemment perdu le «relief» des contrastes du noir et blanc. Mais elles ont un aspect, point désagréable, de bande dessinée ou de livre illustré qui s'animerait. Pour *King Kong,* le domaine du grand singe peuplé d'animaux préhistoriques, soudain verdoyant à n'y pas croire, évoque le Douanier Rousseau et les films coloriés au pochoir de Méliès. Quant à la robe rose bonbon que porte Fay Wray, lorsqu'elle est offerte en sacrifice au gorille géant, c'est tout un poème. Conclusion : les films colorisés ont tout du gadget. Certains de ces films et de ceux, toujours venus du catalogue RKO qui vont suivre, seront également édités dans leur vraie version originale en noir et blanc.

En attendant, et pour la fine bouche, la nouvelle collection *« L'âge d'or du cinéma américain »,* toujours aux Éditions Montparnasse, propose sept films chantants et dansants avec Fred Astaire et Ginger Rogers, en v. o. sous-titrée noir et blanc. Ce sont, dans l'ordre de réalisation *Carioca* de Thornton Freeland, 1933 ; *The Gay Divorcee,* de Mark Sandrich, 1934 ; *Top Hat,* de Mark Sandrich, 1935 ; *En suivant la flotte* de Mark Sandrich, 1936 ; *Swing Time,* de George Stevens, 1936 ; *l'Entreprenant Mr Petrov* de Mark Sandrich, 1937 ; *Amanda* de Mark Sandrich, 1938. Toutes ces productions RKO sont des merveilles parfaitement respectées (3). Alors, là, pas d'hésitation.

JACQUES SICLIER

(1) En vente dans les magasins spécialisés, grande surfaces et FNAC. Environ 147 F la cassette.

(2) Rappelons qu'en France, la colorisation ne peut se faire sans l'autorisation des ayant-droits cinématographiques.

(3) En vente dans les magasins spécialisés, grandes surfaces et FNAC. Environ 159 F la cassette.

BIBLIOGRAPHIE

Bricolages magiques

Masque cyclope sommé de plumes, petit bonhomme grimaçant chevauchant un castor, blanche figure longiligne incrustée de personnages torsadés, masque fixé sur une planchette gravée, bordée de fourrure, ébauche de visage orné de chicots à l'appendice nasal prolongé jusqu'au sommet du crâne. Toutes ces créations, aux formes volontiers asymétriques, souvent grotesques, aux couleurs sommairement appliquées, assemblées plutôt que sculptées, parfois même bricolées avec des matériaux de fortunes semblent avoir la même origine quasi-hallucinatoire : elles ont toutes été «rêvées» par des chamans eskimos. Un jeune éditeur consacre le premier volume de sa collection «Art et ethnologie» à ces peuples qui vivent sur le pourtour maritime de l'Alaska.

Ethnologue, historiens d'art ou écrivain, ils se sont mis à quatre pour détailler cette production artistique du Grand Nord, méconnue en Europe, expliquer le sens de ces masques – la plupart viennent du Musée de Boulogne-sur-Mer – en laissant aussi à l'œil occidental le loisir de les apprécier pour ce qu'ils sont au premier abord. C'est-à-dire des montages d'une invention et d'une liberté stupéfiante, d'autant plus fascinants qu'ils sont fabriqués avec très peu de chose : des bois légers, fragiles, à peine ajustés, légèrement incisés, peints et décorés de manière désinvolte avec des plumes ou des brindilles. L'invention est constante. Le renouvellement semble incessant. *A propos de ces créations,* Claude Lévi-Strauss (1) nous parle de *« ce dédain des chemins battus poussant à des improvisations toujours nouvelles qui conduisent infailliblement à des réussites éclatantes. Pour s'en faire quelque idée, nos contemporains devaient attendre l'exceptionnel destin d'un Picasso ».* José Pierre préfère évoquer à leur propos Giacometti ou Miro.

Mais les arts dit «primitifs» n'ont pas pour seule vertu de fournir des références «généalogiques» à l'Art moderne occidental. *Rapidement exécutés, après un rêve ou* une vision – un seul chaman serait capable d'en confectionner une trentaine dans une seule journée – les masques sont presque toujours détruits après la cérémonie où ils sont portés.

Tous ont trait à la chasse ou font appel aux forces qui permettront aux eskimos de forcer l'animal. Les cérémonies ont lieu, d'habitude, au début de l'hiver, pour remercier les animaux de livrer leur chair aux hommes. Les masques participent activement aux représentations où sont évoquées les mythes de la création du monde et les épopées des héros civilisateurs. *« Le masque, la danse, perpétuent les hauts faits,* note *Bernard Abel. Ils sont la mémoire effective du chasseur,* ses postures *éprouvées, ses gestes qui touchent juste. Par la maîtrise du masque, de la danse, du savoir inscrit dans le geste, dans l'attitude, dans le bonheur d'une pantomime, l'homme s'élève au mérite qui le responsabilise encore : grand chasseur, l'homme saura transmettre son talent ».*

EMMANUEL DE ROUX

(1) *La voie des masques,* Plon éd.

▶ Masques eskimo d'Alaska, par Jean-Loup Rousselot, Bernard Abel, José Pierre et Catherine Bihhl. Danièle Amez éd. Routelle 25410 Saint-Vit), 392 pages

EN BREF

□ **Annulation des concerts de la chanteuse espagnole Sara Montiel.** – Souffrante, la chanteuse espagnole Sara Montiel a annulé les trois concerts qu'elle devait donner, les 27, 28 et 29 février au TLP-Dejazet à Paris. Victime de surmenage, «Sarita» a été hospitalisée à Barcelone. Sara Montiel, soixante-trois ans, devait se produire pour la première fois à Paris à ces dates.

□ **Deux nouveaux membres au jury du prix Femina.** – Les écrivains Françoise Giroud et Solange Fasquelle ont été élues, mercredi 26 février, membres du jury du prix Femina, l'un des cinq grands prix littéraires français, en remplacement de Mme Simone et de la duchesse Edmée de La Rochefoucauld décédées récemment, annonce le secrétariat du prix. La journaliste et écrivain Françoise Giroud, cofondatrice de *l'Express,* a été secrétaire d'Etat à la condition féminine puis à la culture. Solange Fasquelle, fille de la duchesse Edmée de La Rochefoucauld, est présidente du Pen-club français. Elle est divorcée de Jean-Claude Fasquelle, PDG des éditions Grasset.

□ **Succès de la vente Schlumberger à Monaco.** – Le mobilier de l'hôtel de Luzy, appartenant à Mme Pierre Schlumberger et vendu le 26 février à Monaco par Sotheby's, a rapporté la somme de 29 127 000 francs, avec 99 % des lots vendus, une proportion rarement atteinte. La vedette a été tenue par une paire de tables-consoles estampillées Dubois et Pafrat (vers 1775), provenant du palais Stroganoff de Saint-Pétersbourg, vendues en 1931 par les Soviétiques à Berlin. Elles ont atteint, mercredi dernier, 8 880 000 francs.

□ **Rectificatif.** – La chanson *That's Entertainment,* reprise sur scène par le groupe Dirty District *(le Monde* du 26 février) a été créée par le groupe Jam et non par le Clash comme indiqué par erreur.

CULTURE

THÉATRE

Les chevaux du roi

Une représentation autour d'un acteur

MITHRIDATE
au Théâtre 14

Deux chevaux, cabrés comme au cirque ou comme des bêtes apeurées, occupent toute une part du décor. C'est très grand, un cheval. Ces deux-là ressemblent surtout aux sculptures du parc de Versailles, dans le milieu des bassins. Nous retrouvons donc Racine, méditant quelque chose en se promenant dans les jardins.

Mithridate n'est pas la pièce la plus jouée de Racine, pourtant c'est l'une des plus belles. Le scénario est noué avec une aisance inouïe, les vers sont d'une eau incomparable. Racine a imaginé peu de figures aussi fortes que ce roi Mithridate, qui est vaincu, qui est en fuite, et qui vient chercher asile dans une terre où ses deux fils s'arrachent le seul être en qui le roi pouvait espérer encore : la femme qu'il aime et qu'il croyait épouser.

La représentation d'Anne Delbée, sans fantaisie particulière, sans faux ornements, trouve une dimension rare grâce au jeu de Jean Davy dans le rôle de Mithridate. Raison de saluer quelques instants cet acteur, qui a toute une vie de théâtre derrière lui, et qui n'est pas toujours célébré parce qu'il a préféré une aventure instable, les troupes inconnues, les tournées lointaines, les chapiteaux, les granges, alors qu'il avait commencé sur les grandes scènes, mais il s'en est lassé.

Or Jean Davy est un artiste d'une rare dimension. Mais d'une telle rigueur, d'une telle pureté d'expression, qu'il ne se fait pas remarquer par les amateurs d'exploits. Son jeu fait penser exactement à la définition de la poésie qu'a donnée Stéphane Mallarmé dans une lettre célèbre à François Coppée (datée, le 5 décembre 1866, de Besançon, où Mallarmé venait d'être nommé professeur d'anglais). Mallarmé, avec courtoisie, faisait à Coppée ce reproche : *« Je crois que quelquefois vos mots vivent un peu trop de leur propre vie »*. – et déjà nous voyons à quel point cette remarque convient à nombre d'acteurs « truqués » ou « excessifs », si nous remplaçons le terme « mots » par « gestes » et par « intonations ».

Mais Mallarmé, en contre-proposition, donne son idée de la poésie la plus haute, et remplaçons, là aussi, l'écriture par l'art de l'acteur (qui est une écriture aussi, donnée par tout le corps), et nous allons entendre la description du jeu qui fait de Jean Davy un grand artiste : *« Une si nette pureté, que toutes les émotions que susciterait le texte (par exemple richesse, profondeur), loin de se manifester séparément sous nos yeux, et à l'écoute, se confondent à cette pureté unique, maintenue : rien ne vient briller ou s'accentuer en excédent, comme autour des acteurs qui jouent à côté du texte, à côté du rôle. »*

Autour de Jean Davy, et comme gagnés par la simplicité parfaite de Mithridate, Jean-François Calvé (dans un récit genre Théramène, mais plus beau encore), Nathalie Alexandre (la reine que n'épousera pas le roi), Renaud de Manoel (l'un des deux frères qui trahit le père), jouent bien. Dans ses *Entretiens autour du cinématographe*, Jean Cocteau disait que, plus nocive que la conspiration du silence, la *« conspiration du bruit »* s'oppose à la liberté de la vie, au juste partage des mérites, des valeurs. Cette conspiration du bruit, qui vient occulter la vue entière et vraie des choses en projetant au premier plan, géantes, des figures fugitives, voyantes, s'est considérablement accentuée de nos jours. Voir jouer Jean Davy dans *Mithridate*, c'est retrouver le trésor du théâtre.

MICHEL COURNOT

▶ 20, avenue Marc-Sangnier, 75014, mardi et vendredi à 20 h 30, en alternance jusqu'au 8 mars avec Andromaque, Bérénice, Phèdre. Tél. : 45-45-49-77.

Un infernal accord parfait

Trois actes noirs de Tennessee Williams

MOOD PIECES
à l'Atalante

Stuart Seide a traduit et met en scène trois pièces « moyen-courrier » de Tennessee Williams. Il ne les donne pas en file indienne, mais panachées : une scène de l'une, une scène de l'autre. Comme une course de relais. Les interprètes des trois pièces, qui sont différents, quittent la scène ou pas, quand les autres jouent. Parfois, aussi, la scène est vide. C'est informel. C'est très bien. Stuart Seide se souvient peut-être des théâtres et cinémas de son enfance, à Brooklyn, où le public allait et venait, pendant le spectacle, pour aller prendre un peu l'air ou croquer des cacahuètes.

Les trois pièces ne sont pas roses. Dans le charmant livre de Mohammed Choukri qui vient de paraître en français, *Jean Genet et Tennessee Williams à Tanger* (Editions Quai Voltaire), l'auteur raconte que Tennessee est flemmard, refuse de monter aux entresols sans ascenseur, de faire cinquante mètres sans taxi, mais qu'il ne cesse d'éclater de rire, au point que ça inquiète les gens, dans les cafés : aussi Mohammed Choukri ne comprend-il pas pourquoi ce qu'écrit Tennessee Williams est si noir, si désespéré. Il lui pose la question, ce qui déclenche, chez Tennessee, trois heures de hurlements de rire, le hoquet... Disons un mot des trois pièces.

Parle-moi comme la pluie et laisse-moi écouter : un garçon jeune et pas frais raconte à une fille jeune et hébétée les tortures que lui administrent les mecs malades auxquels il se prostitue. Ce qui ennuie infiniment son amie, laquelle rêve à voix haute qu'un beau jour elle aura des cheveux gris. *Le Bonjour de Bertha* : une blonde livide, sans doute prostituée, amateur ou pro, agonise à petit feu, devant une femme très masculine dont nous ne saurons pas si elle séquestre ou console.

En fait ces deux dialogues très simples, très nets, semblent avoir été élus et dispatchés par Stuart Seide pour « dresser », comme on dit en cuisine, la troisième pièce, beaucoup plus forte, beaucoup plus riche, *Je ne peux imaginer demain*. Un couple. L'homme est, pas de chance, professeur : il a du mal à s'exprimer. Il a du mal à se tenir. Pas guérissable. Pas internable vraiment non plus : de temps en temps il va voir la réceptionniste de l'hôpital psychiatrique. Il n'a, ici-bas, qu'un point d'attache : elle. « La femme », comme la nomme Tennessee. Tout repose sur elle. Elle aime cet homme et ne l'aime pas. Elle le met dehors mais elle le garde là. Elle lui conseille un sandwich mais l'empêche de le manger. Elle lui parle calmement, clairement, sans aucune méchanceté. Sans un signe de mal-vivre, comme on dit. Elle n'éclate pas de rire comme Tennessee Williams sur la plage de Tanger, mais elle a de l'allant, et c'est avec un étonnement passager, lumineux, qu'elle laisse échapper une ou deux fois ces mots : *« Je ne peux imaginer demain. »* Aucune émotion. Aucun sentiment. Et, devant elle, l'homme, empêché, qui a mis son beau costume.

Christiane Millet et Claude Guyonnet donnent un sommet d'« art-drama » dans cette pièce fascinante, dont le dialogue fait penser aux angles aigus du vol rapide des martinets dans le ciel vert des grands soirs. Les deux autres pièces sont très bien jouées par Claire Lasne et Loïc Houdré (la rêveuse et le prostitué), par Laura Benson et Caroline Proust (l'œil sévère et la voix mourante).

M. C.

▶ Du mercredi au samedi à 20 h 30, sauf dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90.

□ **Paule Noëlle démissionne de la Comédie-Française.** – La comédienne Paule Noëlle a annoncé, par une lettre du 10 février dernier à l'administrateur général Jacques Lassalle, rendue publique le 27 février, sa démission de la Société des comédiens-français. Entrée à la Comédie-Française en 1962, très populaire dans les années 60 pour ses interprétations de Feydeau, retransmises par la télévision, elle estime que *« l'esprit de troupe est mort, remplacé par le fanatisme des uns et la soumission des autres »*. Elle ajoute à l'attention de Jacques Lassalle, à qui elle reproche de ne plus lui confier de rôles, que *« la mise à l'écart systématique d'une comédienne est la plus lâche façon de la détruire »*.

Le temps dépassé

LE FANTÔME DE L'OPÉRA
à l'Opéra-Comique

C'est une étrange idée d'avoir installé dans les ornementations majestueusement kitsch de la salle Favart un *Fantôme de l'Opéra* dû à Ken Hill, petit spectacle bon enfant, avec trois éléments de décor et une dizaine de comédiens qui jouent comme on jouait le vaudeville à l'époque de Gaston Leroux. La mise en scène – de Joel Bishoff – est assortie à ce style, et l'intrigue du roman singulièrement simplifiée. Il est vrai que, contrairement aux annonces publicitaires, il ne s'agit pas d'une comédie musicale avec des airs de Gounod et Verdi, entre autres, mais réellement d'un vaudeville. C'est-à-dire des scènes parlées, entrecoupées de chansons, des arrangements sur les grands airs de *Faust* ou du *Bal masqué*, par exemple.

D'abord, on se dit qu'il aurait fallu un Offenbach pour tirer parti d'une parodie qui respecte les règles et la beauté de l'Opéra. Puis on entend les acteurs chanter *la Vie parisienne*, et on comprend que, de toute façon, il ne fallait pas inviter ce spectacle, en tout cas pas ici, pas dans cette salle magnifique, trop magnifique, trop grandiose, et qui étouffe l'énergie attendrissante avec laquelle les acteurs « y vont ». Ils sont anglais et paraissent aimer ce qu'ils font. La production, semble-t-il, est allemande, et le spectacle aurait tourné aux États-Unis. Certainement dans de vieux petits théâtres où son charme désuet peut prendre toute sa valeur.

C. G.

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées samedi et dimanche à 14 h 30. Soirée le dimanche à 19h. Jusqu'au 30 avril. Tél. : 42-86-88-83.

Les mots au bord du gouffre

LA BATAILLE
au Centre Wallonie Bruxelles

Heiner Müller définit sa pièce *la Bataille* comme une suite à *Grand peur et misère du III[e] Reich* et il s'agit effectivement, comme chez Brecht, d'un enchaînement de petites scènes, quelques-unes émouvantes, la plupart burlesques, portraits à l'emporte-pièce d'Allemands moyens marqués par le nazisme, et ici par la guerre, la défaite.

Le disciple est plus cynique que le maître. Son écriture crispée, elliptique, transmet presque physiquement une sensation de désespoir, comme si les silences, véritables évanouissements de la parole, racontaient un vertige de vide. Les mots oscillent au bord du gouffre. On peut sans doute lire et entendre différemment le texte. Quelques-uns se souviennent de la version de Karge et Langhoff, du temps où ils travaillaient au Deutsches Theater, où la RDA existait. Un spectacle échevelé, emporté par la fureur sardonique, par la subversion du grotesque.

La mise en scène de Philippe Van Kessel présentée au Centre Wallonie Bruxelles est tout autre. Les images sont nettes, clean, froides. Le décor est neutre. Mur noir ou paroi transparente. Changements d'accessoires – une table, un fauteuil – pendant les « noirs » qui sectionnent en quelque sorte la représentation, lui imposent une lenteur voulue. Van Kessel étire et tord le temps, distord et décompose les situations, les phrases – l'adaptation est de Jean Jourdheuil et de Heinz Schwarzinger (éditions de l'Arche). C'est comme le cauchemar au ralenti des films d'angoisse. Comme l'angoisse qui, dans les rêves, se détourne sur des images de ridicule, d'épouvante puérile.

Parfois, le rire fait craquer cette espèce d'enveloppe étouffante comme un sac de plastique translucide. Des moments de grand-guignol traités avec une distance glaciale : les soldats cannibales, le nazi qui se dénazifie lui-même après s'être débarrassé de sa famille... *« Tuer ou être tué, manger ou être mangé »*, dit Philippe Van Kessel. C'est tout ce que montre son spectacle, pas davantage, et avec un calme impitoyable.

COLETTE GODARD

▶ 46 rue de Quincampoix, à 20 h 30 jusqu'au 3 mars. Relâche le lundi 2. Dimanche 1[er] à 17h. Tél. : 42-71-26-16.

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : mar., mer., jeu. 19 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Dove esita l'immagine del mondo : ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : ven., sam. 19 h ; dim. 15 h 30.
BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Bataille : ven., sam., lun., mar. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). En prison : ven. 19 h ; sam., dim. (dernière) 17 h. Lilith, ex-femme de Dieu : mar., mer., jeu. 20 h 30. Une nouvelle histoire du vieil Ouest sauvage : ven., sam. (dernière) 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). *La vie est un songe : (en espagnol)* ven., sam. (dernière) 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). *Courtemanche : ven., sam., lun., mar.*, mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL SUISSE *(42-71-38-38). Eléonore Hirt : ven.*, sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Mur et le Petit Monsieur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Montaigne : ven., sam. *(dernière) 21* h. Histoire d'amour : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Bernard Mabille* : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Rel. dim., lun. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; *dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : ven., dim., jeu. 20 h 30. Caligula : mer. 14 h ; sam. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim. 14 h ; mar. 20 h 30. La Vie de Galilée : lun., mer. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Mars au conservatoire : dim., lun., mar. 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Turlupitude : dim., lun., mar. 15 h.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Voleuse de Londres : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le *Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. dim.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-81-93). A présent, adieu : ven., sam. (dernière) 20 h 45.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Farandole : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Le Premier : 22 h 15. Rel. dim. D'amour et d'eau... froide : lun., mar., mer., jeu. 18 h 30. De temps en temps : ven., sam. (dernière) 18 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : 20 h 45 ; dim. 17 h. *Rel. dim. soir, mar.*
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. *Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20* h. Rel. dim. La Double Inconstance : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. La Journée du maire : 20 h. Rel. dim. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Hélène Martin : ven., sam. (dernière) 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; *dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.*
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). La neige vient du ciel : ven., sam. (dernière) 18 h 30. La Nuit du diable : ven., sam. (dernière) 22 h. Savage Love : mar., *mer., jeu. 22 h.*
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : *ven., sam. (dernière)* 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h : dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : ven., mar., mer., jeu. 21 h 15 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. *Rel.* dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MUSÉE DU LOUVRE, AUDITORIUM (40-20-52-29). Alphée ou la Justice d'amour : lun. 20 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). R. P... I. E. R. T. Q. Cl : mer., jeu., ven., sam. 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 19 h. Rel. lun.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 15 h : dim. (dernière) 14 h, 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : , 20 h 30. Rel. dim., lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
RANELAGH (42-88-64-44). Le Chant du coq et Fin de programme : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. L'Illusion comique : ven., sam. (dernière) 18 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin *seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.* Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART (48-07-20-17). Les Bonnes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show *Bus : dim. 14 h 30.*
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THE SWEENY (46-33-28-12). Hope Street : mer., dim. 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : mer. 20 h 30 ; sam. 15 h 30. Bérénice : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h 30. Mithridate : ven., mar. 20 h 30. Phèdre : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Sarclo : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. La Brouette du vinaigrier : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30. Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA MER (48-87-66-37). The Homecoming (en anglais) : dim., lun. 20 h.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Roberto Zucco : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Des ronds dans l'eau : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Baude*laire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière)* 20 h 30 ; lun., mar., jeu., ven., jeu. 14 h 30. Mais où est donc Dada? : 22 h. Rel. dim. Le Grand Voyage et la Servante de l'amour : ven. 17 h ; sam. 16 h 30.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plaît-il : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smaïn : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Parades : lun., mar. 21 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : ven., sam., mar., mer., *jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.*
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Geneviève Page, les Grandes Forêts paroles de poètes : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : ven., sam. 21 h ; sam., dim. (dernière) 16 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : sam., dim., lun., mar. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h. Rel. dim.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Soirées bourgeoises : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim. Le Troisième Témoin : ven. 15 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Grand Méliès : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

RÉGION PARISIENNE

ARGENTEUIL (SOUS CHAPITEAU) (47-85-06-34). Sentimental Cabaret : sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). La Seconde Surprise de l'amour : ven. 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Petite salle. Entretiens avec Pierre Corneille : ven. (dernière) 21 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE *ZINGARO)* *(48-04-38-48)*. Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Gaudeamus (en russe) : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h 45. Petite salle. *El Perro : ven., sam., mar., mer., jeu.* 21 h ; dim. 16 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Raymond Devos : ven., sam. 20 h 30.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) *(48-80-90-90). Une des dernières soi*rées de carnaval : ven. 21 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Médor ; la Croisière oubliée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
LE CHESNAY (THÉATRE DE LA NOU*VELLE FRANCE)* *(39-54-91-92)*. Gérard Majax : ven. 21 h.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Nuit des rois : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Vie et Mort du roi Jean : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MASSY (C. C. PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Les Chevaux aux sabots de feu : ven., mar., jeu. (dernière) 21 h ; ven., mar., jeu. 14 h.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Le Babou ou l'Enfant sauvage : ven. (dernière) 14 h.
MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : ven., sam. 20 h 30 ; ven., sam., mar., mer., jeu. 14 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles m'aiment : ven., sam. (dernière) 20 h 45.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). La Valse des toréadors : ven. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). Les Palmes de M. Schutz : ven. 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Palmes de M. Schutz : sam. 21 h.
SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). La Mouette : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
SUCY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL COMMUNAL) (45-90-25-12). Apporte-moi la lune! : ven. 20 h 45.
VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-05-64). Voltaire-Rousseau : ven. 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). George Dandin : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

L'AMOUR EST AVEUGLE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19h (3).

D'AMOUR ET D'EAU... FROIDE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 18h30 (2).

LILITH, EX-FEMME DE DIEU. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 20h30 (3).

PARADES. Théâtre en actes (43-57-35-13), lun. et mar. 21 h (2).

PRÉPAREZ VOS PARAPLUIES. Plateau 26 (48-87-10-75), dim. et lun. 21 h 30 (1).

TURLUPITUDE. Dunois (45-84-72-00), dim., lun. et mar. 15 h (1).

LA VIE DE GALILÉE. *Comédie-Fran*caise (40-15-00-15), lun. et mer. 20 h 30 (2).

LES GASTRONOMADES. Huchette (43-26-38-99) (dim.), 21h30 (26).

GEORGE DANDIN. Vincennes (Théâtre Daniel-Sorano) (48-08-60-83), mer., jeu., ven. 21 h et dim. 18 h (26).

R. P... I. E. R. T. Q. Cl. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), mer., jeu., ven. et sam. 18 h (26).

CHACUN POUR MOI. Michel (42-65-35-02) (dim. soir, lun.), 21h15 ; sam. 18 h 3021 h 30 et dim. 15 h 30 (28).

SENTIMENTAL CABARET. Argenteuil (sous chapiteau) (47-85-06-34), sam., dim., lun., mar., mer. et jeu. 20 h 30 (29).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 FÉVRIER

« L'hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« De Saint-Eustache à la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Deux hôtels empire : Botterel Quintin, Bourrienne », 14 h 30, 44, rue des Petites Ecuries (S. Rojon-Kern).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste rive droite », 14 h 30, cour car*rée du Louvre, près du bassin* (A nous deux, Paris).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et cætera).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la Cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le palais de justice. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ail*leurs).*

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (C. Merle).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé)

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire)

« L'œuvre de Rodin dans l'hôtel de *Biron », 15 heures, 77, rue de* Varenne (Approche de l'art).

DIMANCHE 1er MARS

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le quartier du Temple », 10 h 30, métro Temple (A nous deux, Paris).

« L'Opéra de Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 11 heures, devant l'entrée (C. Merle).

« *Ateliers* d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 45, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second empire », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Les salons de l'hôtel de la Marine » (carte d'identité), 14 h 40, 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, au sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Le Val de Grâce, souvenirs d'Anne d'Autriche », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Le vieux quartier de la rue de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M. Pohyer).

« Promenade à travers le vieux *quartier Saint-Sulpice », 15 heures,* métro Saint-Sulpice (Lutèce-visites).

« Le quartier de l'Yvette et l'atelier du sculpteur Bouchard, spécialement ouvert », 15 heures, métro Jasmin (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

SAMEDI 29 FÉVRIER

30, avenue Corentin-Cariou (Explora. Le plateau des sports), 16 heures : « L'accès des handicapés aux sports », avec M. Auberger, M. Teranova, le docteur Carpentier et S. Lopez (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 1er MARS

30, avenue Corentin-Cariou, 15 heures (salle Jean-Bertin) : « Du sang chaud dans la mer », film présenté par un membre de l'équipe du commandant Cousteau ; 16 heures (Explora. Le plateau des sports) : « Le laboratoire de Coubert, *spécialisé* dans le test des matériels pour handicapés », avec le docteur Carpentier et D. Sonnette (Cité des sciences et de l'industrie).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'avenir du monde et les prophéties », par Natya (Conférences Natya).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « Naissance et mort : les deux portes de la vie » (Loge unie des Théosophes).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

VENDREDI

Le Mécano de la Generale (1927), de Buster Keaton, 18 h 30 ; les Sentiers de la gloire (1958, v.o. s.t.f.), de Stanley *Kubrick, 20 h 30.*

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : Trois femmes (1924, v.o. traduction simultanée), d'Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; Crime sans châtiment (1942, v.o. s.t.f.), de Sam Wood, 17 h 30 ; Mister Skeffington (1944, v.o. s.t.f.), de Vincent Sherman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Week-end Georges Perec : Mémoire : les Lieux d'une fugue (1978) de Georges Perec, Je me souviens (1989) de Samy Frey, 14 h 30 ; Langage : Fenêtre sur (1976) de Viviane Forrester, Apostrophes (1981) de Bernard Pivot, 16 h 30 ; Perec producteur : les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz (1982) de Catherine Binet, 18 h 30 ; Portrait : Te souviens-tu de Gaspard Winckler (1989) de Catherine Binet, 20 h 30.

LES GRANDES REPRISES

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENCHAINÉS *(A., v.o.) : Action* Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).*
HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MORE (*) (Fr., v.o.) : 14 Juillet Par**nasse**, 6e (43-26-58-00).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RIZ AMER (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : *Les Trois Luxembourg,* 6e (46-33-97-77).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01) ;* Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUREUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BETTY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

ECRANS DE SABLE (Fr.-It.-Tun.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *v.f.* : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ÉCONOMIE

BILLET

Un Salon verdâtre

Cinq mois exactement après la manifestation imposante et bienfaisante de la France paysanne sur le pavé parisien, le traditionnel Salon international de l'agriculture s'ouvre le 1er mars à Paris sous un ciel que les météorologues qualifieraient de « variable ». Certes, le temps n'est plus, comme à l'automne dernier, aux jacqueries, aux violentes opérations nocturnes ou aux expéditions punitives de commandos empêchant préfets et sous-préfets de dormir tranquilles. Les ministres peuvent à nouveau se déplacer en province comme des citoyens ordinaires et le président de la République n'a plus à faire les gros yeux en proclamant que force restera à la loi...

Ce qui a été décidé par les pouvoirs publics pour les agriculteurs et le monde rural depuis l'été n'est d'ailleurs pas négligeable, même si les organisations professionnelles espéraient beaucoup plus. La préretraite des agriculteurs âgés – et ils sont légion ! – a été décidée, la détaxation des carburants verts est sur la bonne voie, des mesures ont été prises pour alléger les charges fiscales ou faciliter les transmissions d'exploitations. Des aides d'urgence ont été attribuées aux éleveurs de bovins, dont la situation est certainement la plus critique. La crise démographique, sociale, économique et culturelle du monde paysan est pourtant loin d'être surmontée. Dans certaines petites communes, préretraite aidant, tous les agriculteurs vont cesser le métier ancestral. La terre, dont les prix baissent, surtout dans les bocages et les zones de prairie, n'est plus un capital suffisamment solide aux yeux des banquiers. L'impôt sur le foncier non bâti, seule ressource significative pour les maires ruraux, n'a toujours pas été réformé et dissuade les jeunes de s'installer, à supposer qu'ils aient le capital de départ nécessaire.

Et puis, du côté de la CEE comme du GATT, les nuages noirs sont plus nombreux que les horizons bien dégagés. C'est dans ce climat que les ministres des Douze se retrouvent une nouvelle fois à Bruxelles, les 2 et 3 mars, au lendemain de l'inauguration du Salon. Une consolation amère pour les paysans français : le revenu des agriculteurs anglais a baissé de 17 % en 1991. De quoi rendre encore plus urgente la réforme de la politique agricole commune.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Succès « mitigé » de la grève dans les banques.** – Le mouvement de grève décidé dans les banques par les syndicats CFDT, FO, SNB-CGC et CGT, pour jeudi 27 février, n'a pas connu le succès escompté. Même les organisateurs le reconnaissent, en évoquant une participation comprise entre 20 % et 40 %. La CFDT parle de résultat *« mitigé »* et FO admet que *« cette grève n'a pas atteint toute l'ampleur nécessaire pour faire évoluer »* l'AFB (Association française des banques). Selon l'organisme patronal, le nombre de grévistes aurait été compris entre 8 % et 10 %. Le conflit portait notamment sur les salaires, un accord ayant été signé par la CFTC. Une nouvelle rencontre, jeudi, dans le cadre de la commission nationale paritaire, n'a rien donné.

Accord entre la Caisse d'assurance-maladie et les médecins

Les dépenses de santé devraient augmenter de 7,1 % en 1992

La Caisse nationale d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principal syndicat de médecins, sont parvenues jeudi 27 février à un accord qui détermine un objectif chiffré pour l'évolution des dépenses de santé. En 1992, celle-ci est fixée à 7,1 %. Ce dispositif, mis au point après quatre mois d'intenses négociations, devrait recevoir l'aval du gouvernement et s'accompagner d'une revalorisation de 10 francs des honoraires au 1er mars pour les généralistes et au 1er avril pour les spécialistes.

Dès cette année, les médecins vont devoir s'efforcer de surveiller de près leurs prescriptions et ne pas multiplier inconsidérément les consultations. Leur activité devra respecter des objectifs « médicalement » adaptés à chaque discipline et aux réalités locales. Gestion autoritaire, « rationnement des soins » ? On en est bien loin. En 1992, an I de la régulation des dépenses de santé, la croissance des remboursements engendrée par les médecins libéraux ne devrait pas dépasser 7,1 %. Ce chiffre, qui n'a rien de rigoriste, traduit malgré tout un ralentissement par rapport à la tendance initialement prévue (8,3 %) pour les honoraires et les prescriptions de la médecine de ville.

Hausse des honoraires

Théoriquement, il devrait en résulter une économie de plus de 1,5 milliard de francs (sur un total de 135 milliards). Néanmoins, les contreparties accordées sous forme d'augmentation des honoraires et de contribution au régime de retraite des médecins atteindront quelque 3,8 milliards de francs en 1992. Cette « prime de signature » a un coût non négligeable. Mais le jeu, estime M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, en vaut probablement la chandelle. Pour la première fois s'ébauche en effet un mécanisme susceptible d'imposer une véritable gestion des dépenses de santé.

Jusqu'alors, la « Sécu » payait à guichet ouvert et tentait l'année suivante de joindre les deux bouts en augmentant les cotisations ou en réduisant le niveau de prise en charge. Le schéma adopté jeudi par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) implique que désormais l'Etat, l'assurance-maladie et les médecins détermineront des objectifs. En cela, on peut le considérer comme tout à fait novateur, même s'il comporte des imperfections. Les règles du jeu que devront respecter les médecins vont, en effet, se trouver sensiblement modifiées. Un taux prévisionnel national exprimant la croissance utile des dépenses de médicalisation sera défini au plan national et décomposé en fonction de chaque discipline (généralistes, cardiologues, radiologistes). Localement, les représentants des médecins et les caisses primaires d'assurance-maladie s'entendront sur le niveau de progression à déterminer.

Le forcing de M. Bianco

L'addition de ces multiples contrats d'objectif devra être conforme aux références établies au niveau central. Eminemment complexe, cette procédure décentralisée représente par la force des choses le seul moyen d'éviter un encadrement aveugle ne tenant pas compte des réalités sociologiques et épidémiologiques du terrain. En cas de dépassement, le praticien appliquant les honoraires de la Sécurité sociale (secteur 1) verra baisser la prise en charge de ses cotisations sociales, alors que celui pratiquant les honoraires libres (secteur 2) devra rétrocéder le trop perçu. En échange de ces contraintes, les médecins vont obtenir une hausse de 10 francs de leurs honoraires. La consultation du généraliste passera de 90 à 100 francs dès le 1er mars et celle du spécialiste sera portée de 130 à 140 francs à compter du 1er avril. La dernière revalorisation datait d'avril 1990.

De plus, un « secteur promotionnel » sera ouvert à 5 000 médecins (selon des critères à déterminer), ce qui les autorisera à dépasser les honoraires conventionnels alors que la « sécu » remboursera une partie de la différence aux malades. Quant aux jeunes praticiens qui s'installeront entre mars et septembre prochains, ils ne pourront rallier le secteur 2 qu'en fonction des places laissées vacantes par leurs aînés qui auront gagné le secteur promotionnel ou – plus rarement – le secteur 1. Une opportunité qui ne devrait pas concerner plus de 800 à 900 nouvelles installations. Au total, le nombre de médecins dépassant les tarifs conventionnels ne devrait donc pas augmenter.

Ce dispositif est beaucoup plus strict que celui contenu dans le relevé de conclusions élaboré la semaine dernière (*le Monde* du 20 février). Il n'est plus question d'étendre de manière déguisée les dépassements d'honoraires dont la multiplication dans certaines zones urbaines interdit pratiquement tout accès à une médecine respectant les tarifs de la Sécurité sociale. De même, les contraintes relatives à la maîtrise des dépenses ont gagné en crédibilité. De toute évidence, le forcing de M. Bianco a porté ses fruits.

Toutefois, demeurent de sérieuses zones d'ombre. Ainsi, dans l'éventualité où caisse primaire et représentants des médecins ne parviendraient pas à s'entendre, les mécanismes de substitution à mettre en œuvre semblent sujets à caution. Il est certes prévu qu'une instance paritaire prenne le relais en cas de carence, mais celle-ci n'aura pas de véritable contrainte à respecter. Une lacune qui pourrait amener le gouvernement à introduire de sérieux garde-fous par voie législative. Quant aux représentants des généralistes, ils ne pourront que se déclarer déçus face à un dipositif qui n'en fait pas les coordonnateurs centraux du système de santé.

Sur le fond, le texte adopté jeudi (et qui recevra probablement l'approbation de la Mutualité sociale agricole et de la Caisse d'assurance-maladie des professions indépendantes) constitue une première étape, bien qu'elle ne corresponde qu'imparfaitement au cahier des charges établi par le gouvernement.

M. Bianco, qui a fondé toute sa politique sur la mise en place d'un mécanisme de maîtrise des dépenses, devrait pourtant s'en satisfaire. La pérennité de cet accord dépendra de la volonté des médecins d'en assumer la logique et de la capacité de l'assurance-maladie à le faire respecter à la lettre.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le ministre des finances incite les banquiers à prendre des risques

« Le métier de banquier consiste à prendre des risques, il ne faut pas entraver la reprise par des excès de prudence. » Un message que le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, martèle depuis plusieurs jours. Il s'est adressé mercredi 26 février aux présidents des grandes banques nationalisées et ce sera bientôt au tour de l'Association française des banques (AFB). Explication : le ralentissement de la progression des crédits à la fin de l'année dernière pourrait nuire à la reprise souhaitée par Bercy.

Du côté des banques, on considère jouer une nouvelle fois le rôle du *« bouc émissaire »*. Elles plaident non coupable et expliquent que la situation reflète surtout une baisse de la demande de crédits. Quant aux remarques sur le fait qu'au lieu de prêter à l'étranger, elles feraient mieux de s'intéresser aux PME françaises, elles ne passent pas. Surtout au moment où les banques se font forcer la main pour fournir des crédits à la CEI et à l'Algérie. Mais le consommateur a aussi des raisons d'être amer. Après avoir été sollicité pour des crédits toujours plus attrayants, il découvre qu'il est presque impossible d'en obtenir un.

E. L.

Le rapprochement entre le Crédit lyonnais et la banque allemande BfG se précise

« Le Crédit lyonnais correspond exactement au profil du partenaire que nous souhaitons solliciter pour étendre nos activités hors d'Allemagne », a déclaré mercredi 26 février M. Paul Wieandt, président de la BfG Bank de Francfort. Une confirmation de l'avancée des négociations entre la banque française et les deux actionnaires de la BfG : l'assureur AMB pour un peu plus de 50 % et BGAB, holding de la confédération syndicale DGB, pour un peu moins de 50 %.

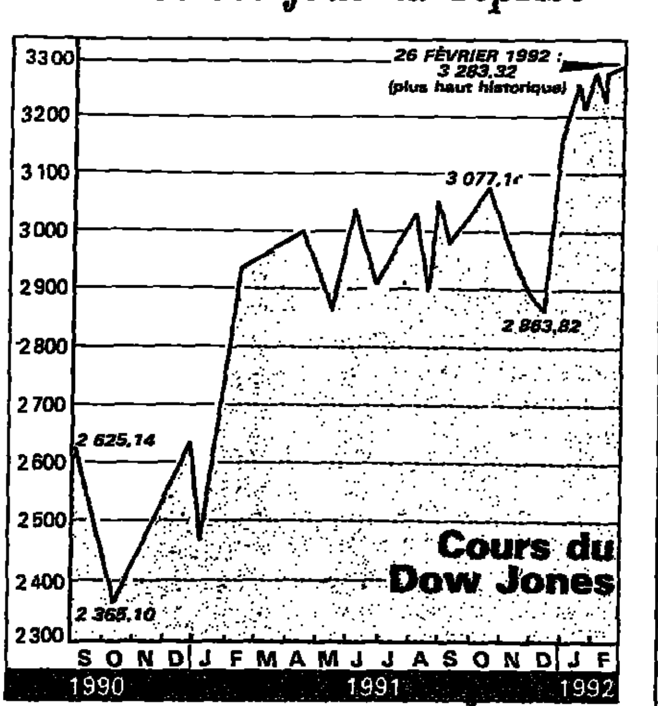
Après avoir rompu ses discussions avec la Commerzbank, le Crédit lyonnais n'a plus vraiment le choix s'il veut s'implanter en Allemagne. BfG est le seul réseau qui cherche un partenaire, alors que l'éternelle rivale du Lyonnais, la BNP, est sur le point de s'allier à la Dresdner Bank. L'éventuelle prise de contrôle de la BfG par le Crédit lyonnais s'inscrit aussi dans le cadre plus vaste des difficiles négociations entre les assureurs français et allemands, AGF et AMB.

Le cas Renault bloque l'accord commercial CEE-Pologne

L'entrée en vigueur de l'accord commercial entre la CEE et la Pologne pourrait bien être retardée. Initialement programmée pour le 1er mars, elle bute actuellement sur le délicat problème des importations automobiles.

Varsovie avait prévu, à l'origine, de réserver à parts égales aux groupes automobiles Volkswagen, Fiat et General Motors Europe (Opel) un quota de vente de 30 000 véhicules pouvant entrer sans droits de douane en Pologne. Sensible aux arguments français (Renault, qui souhaite s'implanter sur le marché polonais, ne bénéficie pas d'une telle clause), la Commission européenne avait estimé que cette disposition était discriminatoire. Elle proposait de ne pas mettre en œuvre le volet automobile de l'accord avec la Pologne tant qu'une solution conforme aux règles du commerce ne serait pas trouvée avec les autorités de Varsovie. Le compromis semble difficile à établir. Interrogé jeudi 27 février par l'AFP, le directeur de cabinet du ministre polonais de la coopération économique avec l'étranger a démenti toute modification de l'accord au profit du constructeur français Renault. *« La décision du gouvernement polonais concernant le partage du quota d'importation demeure inchangée »*, a t-il déclaré.

Wall Street joue la reprise



En dépit de prises de bénéfice jeudi 27 février, Wall Street continue à jouer résolument la reprise de l'économie américaine au cours des prochains mois et a battu un nouveau record historique mercredi 26 février à 3 283,22 points. Il s'agit du cinquième record au cours de ce mois. Certains spécialistes s'inquiètent de tant d'optimisme et craignent une rechute.

Rupture des pourparlers après quatre mois de négociations

KLM et British Airways en désaccord sur le partage du pouvoir

AMSTERDAM

de notre correspondant

Quatre mois après le début des conversations, la compagnie aérienne néerlandaise KLM et British Airways ont annoncé, jeudi 27 février (*nos dernières éditions du 28 février*), la rupture de leurs pourparlers menés pour aboutir à *« une intégration poussée des activités »*. Les deux parties ont conclu à *« l'impossibilité »* de réaliser leur fusion, qui aurait donné naissance à l'un des géants du transport aérien. Ce scénario ambitieux – l'un des premiers exemples européens d'intégration transnationale dans un secteur où les critères économiques prennent de plus en plus le pas sur les intérêts purement nationaux – a échoué sur la question du partage du pouvoir, en termes d'actions, de compétence décisionnelle et de droit aux bénéfices, au sein de la holding dont les deux compagnies avaient arrêté la création de principe (*le Monde* du 8 décembre 1991).

Arguant d'une flotte plus importante (230 avions contre 89), d'effectifs plus nombreux (55 000 personnes contre 25 000) et d'un chiffre d'affaires plus imposant (54 milliards de francs contre 19,5), British Airways préconisait une répartition à 70 %-30 %, reflétant, selon elle, fidèlement le rapport de forces économique avec KLM. Celle-ci, en revanche, exigeait un ratio de 60 %-40 %, se prévalant notamment de la jeunesse de sa flotte – qui aura été renouvelée d'ici à 1994 – ainsi que de la double possibilité de désenclavement qu'elle offrait à BA en la dotant d'une base continentale avec l'aéroport international d'Amsterdam et d'une base outre-Atlantique avec sa participation de 20 % dans l'américain Northwest Airlines.

« Plutôt pas de contrat qu'un mauvais contrat »

A cela s'ajoutait le souci de l'Etat néerlandais, actionnaire à 38 % de KLM, de ne pas brader la compagnie, objet de fierté nationale.

« Plutôt pas de contrat qu'un mauvais contrat », commentait jeudi 27 février le ministre des transports, Mme Maij-Weggen. Le président de KLM, M. Pieter Bouw, regrettait, pour sa part, que l'alliance avec la compagnie britannique n'ait pu être conclue et affirmait que sa société continuerait *« à rechercher des partenaires »* pour acquérir une taille suffisante sur un marché en voie de recomposition.

CHRISTIAN CHARTIER

La hausse des prix de détail en janvier : + 0,3 %

Augmentation en un an : + 2,9 %

	VARIATIONS (en %) AU COURS...			
	des 12 derniers mois	des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	– du dernier mois
ENSEMBLE	+ 2,9	+ 1,6	+ 0,6	+ 0,3
I. ALIMENTATION	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,2
II. PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,9	+ 1,0	+ 0,2	–
1) Habillement et articles textiles	+ 3,1	+ 1,4	+ 0,4	–
2) Autres produits manufacturés	+ 1,6	+ 0,9	+ 0,1	–
III. SERVICES	+ 4,2	+ 2,0	+ 1,0	+ 0,7
PRODUITS MANUFACTURÉS DU SECTEUR PRIVÉ	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,3
SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ	+ 5,0	+ 2,3	+ 1,3	+ 0,8
TARIFS PUBLICS, ÉNERGIE	– 0,2	+ 0,5	– 1,0	– 0,8
dont Tarifs publics	+ 3,5	+ 2,2	+ 0,1	+ 0,1
dont Énergie	– 2,2	– 0,8	– 1,6	– 1,2
dont produits pétroliers	– 6,2	– 2,8	– 3,3	– 2,3
LOYERS, EAU DISTRIBUÉE	+ 5,0	+ 2,5	+ 1,0	+ 1,0
SERVICES DE SANTÉ	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,4	– 0,1
ENSEMBLE MOINS ÉNERGIE	+ 3,5	+ 1,7	+ 0,8	+ 0,4
ENSEMBLE MOINS TABAC ET ALCOOL	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,3

En janvier, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 %. Les augmentations de prix ont été modérées dans l'ensemble des secteurs, à l'exception de celui des services du secteur privé (+ 0,8 % en un an, + 5 % par rapport à janvier 1991). En revanche, les prix de l'énergie ont contribué à modérer l'indice global : hors énergie, les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en janvier, et de 3,5 % en un an. Depuis janvier 1991, les prix de l'énergie ont diminué de 2,2 %, ceux des produits pétroliers ayant accusé une chute de 6,2 %.

INDICATEURS

JAPON

● **Prix de détail : – 0,2 % en janvier.** – Les prix à la consommation japonais ont reculé de 0,2 % en janvier, portant le taux d'inflation, en glissement annuel depuis janvier 1991, à 1,8 %. L'indice des prix avait déjà reculé de 0,5 % en décembre.

PAYS-BAS

● **Croissance : + 2 % en 1991.** – Le produit intérieur brut des Pays-Bas a augmenté de 2 % en 1991, selon les statistiques gouvernementales publiées jeudi 27 février. En 1990, le taux de croissance avait atteint 3,9 %.

ÉCONOMIE

DÉMOGRAPHIE

Espérance de vie accrue

La mortalité continue de reculer en France

La mortalité continue de reculer en France, selon les données publiées par l'INSEE pour 1990 et 1991 (1) : 526 000 personnes sont mortes sur chacune de ces deux années, soit 3 000 de moins qu'en 1989. Cela a correspondu en fait, compte tenu de l'accroissement et du vieillissement de la population, à un gain d'espérance de vie de 3,5 mois par an. L'espérance de vie à la naissance a atteint, en 1991, 73 ans pour les hommes et 81,1 ans pour les femmes. Les Françaises sont, dans la Communauté européenne, les femmes qui ont la plus forte longévité moyenne, et la France est le pays de la CEE où la différence entre les sexes est la plus forte : 8,1 ans alors qu'elle va de 5,7 à 7 ans dans les autres pays. Cette différence tiendrait notamment au mode de vie (tabac, alcool, accidents, etc.).

La mortalité infantile (avant l'âge d'un an), pour sa part, s'est stabilisée à 8,3 décès pour mille naissances vivantes en 1991 comme en 1990. Elle était de 8,3 en 1985. En revanche, les naissances ont légèrement diminué : on n'en a compté que 759 000 en 1991, contre 762 400 en 1990, ce qui ramène à peu près au chiffre de 1984. Le taux de fécondité s'érode donc très lentement puisqu'il est tombé l'an dernier à 1,77 en France par femme, taux légèrement inférieur à celui des années 80. Avec un solde de migrations de 80 000 personnes, cela suffit cependant pour porter la population de la France à 57 206 000 habitants au 1er janvier 1992.

Enfin, la lente remontée du mariage, amorcée depuis 1988, s'est interrompue en 1991 : on n'a enregistré que 281 000 unions contre 287 000 en 1990.

GUY HERZLICH

(1) *INSEE Première*, n° 182, février 1992, et *Bilan démographique 1991*. *Bulletin mensuel de statistiques*, janvier 1992.

FINANCES

Exor et ses alliés lancent une OPA sur la totalité du capital de Perrier

Le holding Exor, la Société générale et le groupe sucrier Saint-Louis ont lancé vendredi 27 février une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de Source Perrier, au prix de 1 475 francs par titre. Ce prix est en fait identique à celui proposé précédemment par Nestlé. A la seule différence que l'offre d'Exor *n'est pas conditionnelle*, Nestlé et Indosuez se réservant la possibilité de refuser les titres s'ils n'obtiennent pas 50 % du capital. Nouveau paradoxe de cette affaire déjà très compliquée : le jugement de la cour d'appel, le 27 mars prochain, pourrait dispenser Exor de mener à son terme l'OPA qu'il vient de lancer. Ce qui veut dire que l'actionnaire de Perrier pourrait ne céder aucun de ses titres malgré les deux OPA lancées sur la société. On pourrait tout de même s'orienter rapidement vers une surenchère du tandem Nestlé-Indosuez. La cotation des titres Perrier et Exor est en conséquence de nouveau suspendue.

COMMUNICATION

Gros temps sur les médias

Suite de la première page

Le gouvernement socialiste est-il pour autant la victime régulière de *campagnes* de presse ? Au sens strict du terme, certainement pas. L'Histoire nous fournit à cet égard quelques points de repère. Par exemple, quand, à la fin de 1913 et au début de 1914, *le Figaro* part en guerre contre Joseph Caillaux, ministre des finances, il s'agit réellement d'une campagne. Jour après jour, ce journal, seul ou quasi seul, tire plusieurs mois durant une série de boulets. Dans chacun des articles, le vrai se *mêle au faux, les dossiers précis succèdent* aux insinuations, la vérité est indémêlable du mensonge, mais l'intention de nuire fonde le tout. Si l'on en croit le livre de Jean-Denis Bredin consacré à l' « affaire », Henriette Caillaux (la femme du ministre) qui devait assassiner le directeur du *Figaro*, a compté elle-même « *138 articles en 95 jours* ».

L'historien Jean-Claude Allain, cité par Jean-Denis Bredin, a relevé en « *106 jours, 110 articles, échos ou dessins dirigés contre le ministre des finances. Les trois quarts sont signés ou paraphés par Calmette* » (directeur du *Figaro* à l'époque). Rappelons qu'à la veille de la première guerre mondiale, Paris comptait près de quatre-vingts quotidiens contre une dizaine aujourd'hui.

Les campagnes de presse modernes – style Habache ou Pechiney – n'obéissent plus aux mêmes règles que celle de l'affaire Caillaux. Pour plusieurs raisons. Une campagne de pure malveillance, fondée sur un mélange de vrai et de faux, tombe aujourd'hui sous le coup d'une législation *plus restrictive, notamment* en matière de protection de la vie privée. Mais aussi la concurrence entre les médias étant de moins en moins politique ou liée au jeu des partis, les organes d'information exercent une sorte de contrôle réciproque.

En 1992, la guerre entre les médias est moins politique qu'économique et les batailles se livrent sur l'audience *plus que sur l'influence*. Les campagnes d'opinion, comme disent les hommes politiques, n'ont donc plus cours. Elles ont cédé la place aux « crises médiatiques ».

Qu'est ce qu'une crise médiatique ? Une effervescence le plus souvent autour d'une question sans réponse. Qui a laissé entrer Georges Habache ? Le président savait-il ? Le premier *ministre était-il au courant* ? Etc. Personne ne répond de manière convaincante. La presse s'échauffe. Idem pour l'affaire Société générale : quel rôle jouait Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, dans le raid, lancé en 1988, sur la Société générale par Georges Pébereau ? Idem encore pour l'affaire Pechiney : des proches de François *Mitterrand ont-ils été à l'origine* d'un délit d'initié sur le rachat d'American National Can par Pechiney ?

Alors qu'une petite centaine d'articles sur trois mois avaient suffi pour déstabiliser Joseph Caillaux, des tombereaux de « papiers » ont été publiés sur l'affaire Habache, née elle-même d'un dysfonctionnement de la machine gouvernementale. *Le Monde, le Figaro* et *Libération* ont publié à eux seuls, en quinze jours, du 31 janvier au 14 février, environ 190 articles. En quinze jours, *le Figaro* a placé dix fois l'affaire en « une », *le Monde* et *Libération* cinq fois. Dans la presse régionale et audiovisuelle, la même effervescence régnait. Si l'on en croit des statistiques du SID (Service d'information et de diffusion du premier ministre), la presse régionale, en une semaine, a consacré 74 articles et 54 éditoriaux à l'affaire Habache, contre 14 articles et 2 éditoriaux à la visite de M. Boris Eltsine à Paris qui avait lieu au même moment.

Ces écarts énormes seraient cependant dénués de signification s'ils *n'étaient accompagnés d'un élément* nouveau : l'irruption de l'audiovisuel dans le paysage informatif. Mille huit cents radios, six chaînes de télévision – dont quatre appartiennent au secteur privé – ont changé la donne de l'information. Pas la nature de cette information (« *Seuls les trains qui n'arrivent pas à l'heure méritent d'être mentionnés* ») mais son impact. *D'un seul coup*, parce que la *concurrence* entre ces nouveaux médias a lieu aussi sur le terrain de l'information, des millions de foyers sont confrontés par la seule force de l'image à l'« événement » Habache.

Mieux, ils sont tenus en haleine sur une énigme : celle de la responsabilité politique. Si bien que quand les services d'information du premier ministre écrivent que la presse audiovisuelle a consacré 169 commentaires, 130 reportages et 43 interviews à l'affaire Habache contre 27 commentaires, 16 reportages et 8 interviews au voyage à Paris de M. Boris Eltsine, ils ne dessinent pas seulement un déséquilibre. Ces chiffres indiquent aussi et surtout que nul dans le pays ne peut plus ignorer qui est Georges Habache. Ils signifient aussi que brusquement, tout ce qui compte en France comme personnalités morales et politiques n'aspire qu'à une chose : s'exprimer sur le dossier. Un tohu-bohu qui rejette au second plan tout autre sujet et pousse le président de la République à une intervention télévisée.

Débat déontologique

Campagne de presse ou crise médiatique, le résultat est le même pour les hommes politiques mis en cause. Brusquement, par le fait d'une avalanche informative, ils se retrouvent projetés hors de toute routine. Le moindre de leurs propos devient objet de soupçon, la machine gouvernementale se grippe, l'opposition en profite pour jeter de l'huile sur le feu et la plus petite faute de comportement renforce le sentiment d'affolement.

Il est si difficile de se défendre contre une explosion médiatique que certains tentent, comme le député PS Julien Dray l'a fait sur la Cinq lundi 10 février, d'expliquer aux médias qu'ils « *manquent de mesure* ». L'affaire Habache, disait Julien Dray, n'est pas aussi importante que l'effondrement du mur de Berlin. Par conséquent, il est absurde de lui consacrer autant d'importance. CQFD. Une comparaison qui prendrait tout son sens si les deux événements avaient été concomitants. Mais dans une presse qui, dans son ensemble, hiérarchise l'information au jour le jour, la critique tombe.

Si une chaîne de télévision ouvre son journal de 20 heures plusieurs jours durant sur la réunification de l'Allemagne, elle ne peut se baser là-dessus, un an plus tard, pour juger de la place qu'il convient d'accorder à un événement de politique intérieure.

Le poids social des médias est tel aujourd'hui qu'il n'est plus une crise politique qui ne soit simultanément une crise médiatique. Pour la même raison – et l'affaire Habache sert encore d'exemple – les médias deviennent régulièrement des instruments de crise. L'affaire Habache n'aurait pas existé sans un coup de téléphone passé par les milieux palestiniens de Tunis à la rédaction d'Antenne 2. Quel but visaient ces informateurs si complaisants ? Espéraient-ils déclencher un tel tollé ? Difficile de le savoir. L'évidence est là : l'instrumentalisation croissante des médias oblige les journalistes non pas à renoncer à un scoop, mais à mieux intégrer les intentions de leurs informateurs dans leur présentation des faits... Et ce, pour mieux parer à la manipulation.

Quant aux hommes politiques, à eux de prévenir les crises plutôt que d'accuser les médias. Le caractère stratégique de l'information, la capacité désorganisatrice des moyens d'information dans les sociétés développées ne peuvent pas être modifiés par l'anathème. Fût-il présidentiel.

La presse, contrairement à une idée reçue, n'est pas un pouvoir mais l'information a des effets de pouvoir. C'est la raison pour laquelle les journalistes eux-mêmes ont entrepris de s'interroger. A TF 1 comme au *Monde* et dans de nombreux autres organes d'information dans les régions comme dans la capitale, un débat déontologique est en cours. Il est utile et nécessaire, tant il est vrai que ceux qui ont pour métier la transparence ne sauraient entretenir l'opacité sur leur propre métier.

YVES MAMOU

M. Jack Lang : « Tous nous pouvons être victimes, demain, d'un juge ou d'un journaliste »

M. Georges Kiejman, ministre délégué à la communication, *s'était déjà exprimé*, vendredi 14 février, à *France Inter*, sur les relations difficiles entre le pouvoir et les médias. M. Jack Lang, ministre de la culture, a lui aussi donné son point de vue dans une interview publiée dans *l'Express* du 27 février, qui l'a titrée « La leçon aux médias ».

« Charles Péguy écrivait déjà en 1901 : « La presse constitue un quatrième pouvoir. Beaucoup de journalistes qui blâment avec raison la faiblesse des mœurs parlementaires feraient bien de se retourner sur soi-même et de considérer que les salles de rédaction se tiennent comme les Parlements ». *Cette réflexion n'a pas pris une ride. (...) Bien sûr, chacun doit balayer devant sa porte. Mais le comportement des médias, du « quatrième pouvoir », pose, au-delà de la polémique, un véritable problème de civilisation. (...) Le fameux équilibre des pouvoirs cher à Montesquieu mérite d'être restauré. Oui c'est vrai, il nous faudrait un exécutif stable, mais aussi une autorité judiciaire affranchie de toutes les dépendances (y compris financières) et un Parlement plus puissant. Mais pour compléter l'édifice institutionnel, il faudrait que les médias se dotent de vraies règles du jeu.*

» Ce sont les journalistes eux-mêmes qui devraient les fixer, pour protéger les libertés individuelles, celles de la presse comme celles du citoyen. Tous, nous pouvons être victimes, demain, d'un juge ou d'un journaliste. (...) Personne n'est à l'abri de l'amateurisme, de l'absence de rigueur, du défaut de pluralisme. Je serais journaliste aujourd'hui, je proposerais à mes confrères de toutes tendances de réfléchir ensemble à l'avenir de la profession, d'imaginer des solutions. Je rêve d'un nouveau Hubert Beuve-Méry qui s'écrierait : « Ça suffit. Pour l'honneur de notre *métier nous devons nous auto-organiser !* » *(...)*

» Je propose que se tienne, à Paris, au printemps, un colloque surle thème : Quels contre-pouvoirs aux pouvoirs des médias ? Il réunira des professionnels de la presse de tous les pays du monde. Au-delà, c'est un débat sur la démocratie qu'il faut ouvrir avec sérénité. »

Augmentation de capital de 30 millions de francs

Le personnel de « Libération » approuve le plan financier de la direction

Le personnel de *Libération* a approuvé jeudi 27 février à une large majorité (70 % chez les fabricants et techniciens, 75 % chez les journalistes, 82 % chez les administratifs) le plan de financement de la direction adopté par le conseil de surveillance. Ce plan prévoit d'ici deux ans une augmentation de capital de 30 millions de francs et des emprunts d'un même montant.

Ces ressources sont destinées notamment à financer le lancement d'un magazine du samedi à la rentrée prochaine ainsi que la nouvelle maquette du quotidien. Le plan prévoit que la part des salariés dans la SAIP (qui contrôle la société éditrice de *Libération*) descendra de 61,7 % actuellement à 54,5 %, niveau plus élevé que celui prévu dans un premier plan de la direction et rejeté par le personnel (*le Monde* du 16 octobre 1991). Les actionnaires extérieurs (BSN, Chargeurs, André, Communication et participation) ont garanti au personnel la majorité des sièges au conseil d'administration quelle que soit l'évolution de sa participation.

Le groupe Staff crée une agence de presse écologiste sur Minitel

Pour répondre à l'attente des décideurs politiques et économiques, le groupe de relations publiques Staff a pris l'initiative de lancer une Agence d'information écologique (AIE). Par l'intermédiaire du Minitel (3617 ecolotel) on pourra avoir accès à l' « information du jour », à l' « état de la planète », aux « petites annonces », etc. Jean-Paul Besset, ancien rédacteur en chef de *Politis*, dirigera la rédaction de ce nouveau quotidien électronique.

▶ Agence d'information écologique, villa de l'Ourcq, 151-153, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Avec pour objectifs la croissance et l'emploi

Le gouvernement australien met en place un plan de redressement

Aux affaires depuis deux mois, M. Paul Keating, premier ministre australien (travailliste), a présenté, mercredi 26 février, un plan de redressement économique. L'Etat injectera 2,3 milliards de dollars australiens (9,5 milliards de francs environ) en trois ans dans l'économie, dont près de la moitié dans les travaux publics. Pour développer la croissance et lutter contre le chômage, ce plan prévoit de développer les infrastructures, de stimuler les investissements, grâce à des subventions et des allégements fiscaux. Sans être sûr pour autant de convaincre une opinion publique réticente.

SYDNEY

de notre correspondante

Conformément aux promesses faites lors de la constitution de son premier gouvernement (*le Monde* du 28 décembre 1991), M. Paul Keating a présenté, mercredi 26 février, un plan de redressement économique donnant priorité à la relance de la croissance et de l'emploi. Le gouvernement travailliste prévoit la création de huit cent mille emplois sur quatre ans et un taux de croissance de 4,75 % dès la prochaine année fiscale (juillet 1992 - juin 1993) – taux qui devrait baisser légèrement les années suivantes pour atteindre 3,75 % en 1995-1996.

Pour la plupart, les mesures annoncées étaient attendues, la presse ayant été nourrie, à intervalles réguliers, par des indiscrétions. Les prévisions économiques rencontrent cependant un certain scepticisme, d'autant plus que les travaillistes n'ont pas brillé dans ce domaine au cours des précédentes années. Certains commentateurs estiment que le taux de croissance prévu est optimiste et émettent des doutes sur la validité des estimations envisagées à si long terme. A ces remarques, M. Keating a répondu : *« Après la récession de 1982-1983, la croissance a atteint 6 % la première année de la reprise. Les circonstances sont maintenant différentes : le taux d'inflation est bas, la situation budgétaire est meilleure... 4,75 % est une estimation raisonnable et prudente. »*

L'accord des syndicats

La grosse surprise de ce programme est la réduction progressive des impôts qui sera consentie aux revenus moyens à partir de juillet 1994. En janvier 1996, 75 % des ménages ne seront imposés que de 30 % au lieu de 38 % ou 46 % actuellement, suivant la tranche à laquelle ils appartiennent. Cette mesure est perçue comme une réponse à l'opposition qui proposait dans son projet de réforme économique de novembre dernier un allégement de la fiscalité pour 95 % des ménages afin de compenser l'introduction d'une taxe de 15 % sur les biens et les services.

En échange de ces cadeaux fiscaux, M. Keating a confirmé qu'un accord de principe avait été conclu avec la Confédération des syndicats (ACTU) pour contenir les salaires au rythme de l'inflation. L'accord prévoit aussi de faciliter les négociations directes entre entreprises et employés, afin que l'augmentation des salaires puisse être liée à la productivité. Le gouvernement fédéral devrait cependant maintenir certaines mesures de protection pour les travailleurs.

Comme les syndicats, le Business Council of Australia, qui regroupe les chefs d'entreprise les plus influents, a répondu favorablement au plan proposé. Tout en émettant des réserves sur l'engagement du gouvernement qui entend contenir l'inflation à 3,5 %, une fois le pays sorti de la récession, le Conseil approuve les grandes lignes du programme : développer l'infrastructure, stimuler les investissements.

Sur les 2,3 milliards de dollars australiens qui seront injectés dans l'économie au cours des trois prochaines années, 1,1 milliard sera consacré aux travaux publics : construction de routes, de terminaux d'aéroports, amélioration des services portuaires et nouvelles voies de chemin de fer. L'écartement des rails, qui varie encore pour certaines lignes d'Etat à Etat, sera uniformisé. *« L'infrastructure a souffert des coupes dans ce secteur public dans les années 80 »*, a reconnu M. Keating en janvier, lors d'un entretien radiophonique.

Les entreprises bénéficieront d'allégements fiscaux (notamment dans les premières années de la vie de l'entreprise, pour compenser les efforts d'investissement) et un accord avec les banques devrait faciliter l'octroi de crédits. En dehors de ces deux volets, le gouvernement propose une aide aux agriculteurs et aux industries en difficulté (chaussures, vêtements, textile); une aide aux exportateurs; l'amélioration de la formation (cours pour adultes et stages d'apprentissage) et une légère augmentation des allocations familiales. Il prévoit également l'accélération des réformes micro-économiques dans le secteur bancaire et les transports aériens.

Après avoir obtenu l'approbation des syndicats, celle des marchés financiers – le cours du dollar australien s'est maintenu – et un jugement plus nuancé du patronat, le gouvernement doit maintenant s'efforcer de convaincre l'opinion. Un sondage effectué à la mi-février montre que la cote du premier ministre reste basse : 27 % de « satisfaits » contre 47 % de « mécontents ». Selon les prévisions du gouvernement, le taux de chômage serait toujours de 10 % en mars 1993, date de l'échéance électorale. La défaite des travaillistes aux législatives du 1er février en Tasmanie montre que la tâche ne sera pas facile. Un candidat sortant, chef du Labour de Tasmanie, était pourtant réputé pour ses qualités de gestionnaire. A l'insécurité de l'emploi, qui constitue un facteur déterminant, il faut ajouter l'usure du pouvoir : lorsque viendront les prochaines élections fédérales, les travaillistes auront gouverné pendant dix ans.

SYLVIE LEPAGE

L'économie américaine dans la course à la présidence

Une commission de la Chambre des représentants vote un projet fiscal favorable à la classe moyenne

NEW-YORK

de notre correspondant

Par 221 voix contre 209, la commission budgétaire de la Chambre des représentants a approuvé vendredi 27 février une réduction du budget du Pentagone de 91 milliards de dollars (contre 50 milliards dans le projet du président Bush). Dans le même temps, cette commission présidée par M. Leon Panetta (représentant de Californie, un Etat déterminant dans les « primaires » organisées en vue de l'élection présidentielle de novembre prochain) a voté l'octroi d'un crédit d'impôt de 200 dollars pour les personnes seules et de 400 dollars par an pour un couple, la *middle class* américaine pouvant bénéficier de cet avantage fiscal pour chacune des deux prochaines années.

Pour financer cette disposition qui représenterait une diminution de 10 % de l'impôt pour certains contribuables, la commission a décidé d'accroître la pression fiscale *« sur le 1 % d'Américains les plus riches »*. Le taux maximal d'imposition serait relevé de 31 % à 35 % pour les ménages disposant d'un revenu imposable supérieur à 140 000 dollars par an et une surtaxe de 10 % est prévue pour les ménages gagnant plus de 1 million de dollars.

Le projet fiscal démocrate sera soumis la semaine prochaine à la Chambre des représentants réunis et sera prochainement confronté au projet budgétaire du Sénat avant d'être soumis, en cas d'accord entre les deux chambres, à la Maison Blanche. Intervenant le 27 février devant l'Economic Club of New York, le vice-président Quayle a fait savoir que M. George Bush opposerait son veto à ce texte.

SERGE MARTI

VIE DES ENTREPRISES

Recul de 36 % du bénéfice en 1991

ICI embarrassé par sa division pharmaceutique

LONDRES

de notre envoyé spécial

Sir Denys Henderson, président d'ICI, quatrième groupe chimique mondial, ne s'était pas trompé dans ses prévisions, voici un an. L'année 1991 a été une des plus difficiles traversées par la *first lady* de la City depuis une soixantaine d'années. Après une chute de 36 % en 1990, son résultat d'exploitation a encore baissé de 10 % pour atteindre 843 millions de livres (8,4 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de livres en recul de 3 %. En ses plus beaux jours, le premier industriel britannique dégageait plus de *1 milliard de livres de bénéfice*.

Toutefois, ce résultat aurait pu encore plus se dégrader si les mesures de restructuration n'avaient pas commencé à porter leurs fruits. Elles permettent à ICI d'économiser 200 millions de livres en 1991. Si la restructuration du groupe, amorcée en juillet 1990 et qui devrait se poursuivre jusqu'à la *mi-1993, a rendu possible cette* meilleure résistance à la récession, force est de constater que, année après année, les bénéfices du groupe dépendent de plus en plus des divisions santé et peinture (les deux tiers en 1991 contre la moitié en 1990). Et c'est là que le bât blesse.

Si les peintures ne posent pas vraiment de problème, car ICI est numéro un mondial, la pharmacie en revanche place le groupe dans une situation compliquée. Grâce au classement de nouveaux médicaments, notamment un produit pour soigner le cancer du sein, la pharmacie a dégagé des résultats record *(+10 %); mais étant de petite taille* avec ses 16 milliards de francs de chiffre d'affaires (dix-septième place mondiale), elle devra très rapidement grossir pour assurer son avenir. La découverte n'a plus de prix : un nouveau médicament coûte plusieurs milliards de francs. Toutes les firmes pharmaceutiques qui n'auront pas la taille suffisante *sont appelées à disparaître au troisième* millénaire.

Pas question de vendre cette pharmacie, qui concourt à elle seule pour près de 53 % (contre 47 % en 1990) dans la formation du bénéfice de ICI. Acheter une autre affaire? Il ne reste plus rien à vendre dans le monde ou seulement à des prix qui n'ont plus rien à voir avec la valeur des actifs cédés. Cette particularité de la pharmacie n'a pas échappé au raider lord Henson lorsque, l'an dernier, il a acquis 2,8 % du capital de ICI.

S'associer avec un autre fabricant de médicaments? Mais lequel? Le danger serait grand de voir l'associé chercher à prendre le contrôle du nouvel ensemble. Le plus cocasse dans ce dilemme est que ICI possède un joli bas de laine : plus de 25 milliards de francs de disponibilités. Comment l'utiliser?

ANDRÉ DESSOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **Mobilier de France et Levitan changent de mains.** – Deux des plus *anciennes enseignes de meubles*, Mobilier de France (1925) et Levitan (1920), qui comptent respectivement 100 et 35 magasins, sont en train de *changer de mains. Une société*, dénommée Compagnie de distribution du meuble, est créée à cette fin avec l'appui de la Financière Galliera (le fonds d'investissement de M. Jean-Maxime Levêque) pour 20 % et des investisseurs Cyrille Chevrillon et Nicolas Philippe (40 %) et de M. Jean-Pierre Andrevon, l'ancien directeur général du groupe Pinault (40 %). Elle a racheté 55 % de Mobilier de France et affirme reprendre *« dans un proche avenir les activités liées à la marque Levitan »*.

□ **ATT rachète la société française de services informatiques DATAID.** – La société de logiciels et services informatiques DATAID passe dans le giron d'ATT. Le premier groupe américain de télécommunications a annoncé jeudi 27 février la conclusion d'un accord prévoyant le rachat pour 88 millions de dollars (440 millions de francs) de la firme dirigée par M. Pierre Benhamou, jadis grand promoteur des services informatiques à la française. Cette acquisition doit encore être approuvée par le Trésor et la direction des Bourses de Paris, a précisé un communiqué de ATT. DATAID, dont le chiffre d'affaires a dépassé 125 millions de dollars (625 millions de francs) en 1991, est un important fournisseur de services informatiques en France, en Belgique et au Luxembourg. Ses effectifs totalisent 1 500 personnes.

DÉPART

□ **Départ du directeur général d'UTA.** – *L'ancien directeur général* de la compagnie UTA, M. Michel Boutbien, va quitter le groupe Air France où il était chargé de suivre la *fusion entre les deux compagnies. Il* travaillera aux côtés d'un autre ancien d'UTA, M. Pierre Nègre, notamment pour le compte de la compagnie italo-espagnole Meridiana, contrôlée par l'Aga Khan. M. Boutbien avait succédé comme directeur général d'UTA à M. René Lapautre lors du rachat de la compagnie par Air France en janvier 1990.

NOMINATION

□ **Nomination d'un chargé de mission pour les transitaires.** – M. Philippe Lacarrière, inspecteur des finances, a été chargé par les pouvoirs publics d'une mission sur la situation des transitaires à la suite de l'instauration du grand marché intérieur au 1er janvier 1993. Il est chargé d'examiner *« les différents aspects de cette question, qu'ils soient économiques, techniques ou sociaux »*, et doit remettre ses propositions le 15 avril prochain.

RÉSULTATS

□ **Canadian Airlines : pertes records.** – Canadian Airlines International, deuxième compagnie aérienne canadienne, a annoncé des pertes onze *fois plus importantes que celles de* 1990, à 161,7 millions de dollars canadiens (760 millions de francs). Le chiffre d'affaires est en hausse à 2,8 milliards de dollars (13 milliards de francs). La semaine dernière, Air Canada – contre laquelle Canadian Airlines mène une lutte féroce – a annoncé une perte record de 218 millions de dollars canadiens (1 milliard de francs).

□ **Plus de 1 milliard de francs de pertes pour Shell France.** – 1991 aura été un mauvais millésime pour Shell France. La filiale française du groupe pétrolier néerlandais a terminé l'exercice avec une perte de 1,15 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 27,8 milliards, contre un bénéfice de 0,7 milliard au cours de l'exercice précédent. Les raisons de cette contre-performance tiennent, selon la société, [à] *« l'effondrement – mondial – des marges de la pétrochimie, et (à) la forte baisse du prix du brut »* qui a fait chuter la valeur des stocks. Du coup, Shell France a nettement accru son endettement. Il atteignait 6,1 milliards de francs en fin d'exercice, contre 4,4 milliards un an plus tôt.

□ **Mercedes-Benz France : 87,8 millions de francs de bénéfice net.** – Le groupe Mercedes-Benz France a enregistré en 1991 un bénéfice de 87,8 millions de francs, en baisse de 39,6 % sur le résultat de 1990 pour un chiffre d'affaires de 10,6 milliards en léger recul (10,8 milliards en 1990). Cette baisse est due au recul de l'activité des véhicules industriels qui a chuté de 9,2 % à 4,16 milliards de francs. Au niveau mondial, le chiffre d'affaires de Mercedes-Benz a progressé de 11,5 % pour atteindre 66,7 milliards de deutschemarks (227 milliards de francs).

□ **SKF dans le rouge en 1991.** – Le suédois SKF, l'un des premiers fabricants mondiaux de roulements à billes, a annoncé une perte nette de 1,17 milliard de couronnes suédoises (soit à peu près autant de francs) en 1991. Le groupe industriel, qui avait dégagé un bénéfice net de 1,014 milliard de couronnes en 1990, impute ces mauvais résultats aux difficultés de sa filiale Ovaco. Spécialisée dans l'acier pour roulements, cette société a perdu 907 millions de couronnes l'an passé. Le chiffre d'affaires de SKF a également baissé à 26,3 milliards de couronnes contre 27,7 milliards de couronnes en 1990. Le groupe suédois, qui table tout juste sur un retour à l'équilibre pour 1992, est engagé dans un plan de restructuration industrielle depuis l'automne 1990. Le personnel a été réduit de près de 8 000 salariés en un an et demi, dont 6 000 pour la seule année 1991. 2 000 autres emplois devraient être supprimés en 1992 sur les 54 000 salariés que compte actuellement SKF.

□ *Rectificatif. – Dans l'article* paru dans *le Monde* du 28 février, consacré aux résultats de Philips et à la mise en œuvre de son « plan Centurion », nous avons écrit que ce plan allait être lancé en France, alors qu'il est en application depuis *dix-huit mois et a seulement été* décrit en détail pour la première fois.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 février ↑

Hausse modérée

Les valeurs françaises ont maintenu leur cap haussier jeudi 27 février à la Bourse de Paris. Après une ouverture en vive progression de 0,74 % à 1 995,88 points, plus haut niveau de l'année, l'indice CAC 40 établissait un nouveau record, une dizaine de minutes plus tard, en franchissant le seuil psychologique des 2 000 points à 2 004,18. L'indicateur de la place *n'avait pas atteint ce niveau depuis le* 20 juillet 1990, date à laquelle il s'était hissé à 2 030 60. En début d'après-midi, la progression se ralentissait et n'était plus que de 0,7 %. En clôture, après avoir fait une incursion dans le rouge sous le poids des prises de bénéfice, l'indicateur s'inscrivait en progression de 0,19 % sur son précédent niveau.

Les boursiers estiment aussi que la Bourse est portée par des facteurs psychologiques favorables liés au sentiment que la reprise économique mondiale est proche. De plus, les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, la veille, se disant prêt à stimuler l'économie américaine si nécessaire et celles de M. Bérégovoy, jeudi, selon lesquelles *« la France est dans la meilleure situation possible pour profiter de la reprise qui s'amorce »*, ne pouvaient que conforter les boursiers dans leur sentiment optimiste.

Aux valeurs, BSN a cédé 0,9 % à *1 099 francs dans un marché de* 101 000 titres après le dernier rebondissement dans l'affaire Perrier-Exor (OPA d'Exor sur Perrier). Parmi les titres en forte hausse, on relevait Géophysique (+ 6,8 %), Metrologie (+ 5,5 %) et Auxiliaire d'entreprises (+ 6 %).

NEW-YORK, 27 février ↓

Prises de bénéfice

Wall Street a terminé en baisse jeudi 27 février, après le record de la veille, dans une atmosphère très active, en raison de prises de bénéfices et de nouvelles indications négatives sur l'état de l'économie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3.269,45 en baisse de *13,87 points, soit un repli de 0,42 %*. Quelque 216 millions de titres ont été échangés. Le nombre des hausses dépassait légèrement celui des baisses : 905 *contre* 792 ; 534 actions sont restées inchangées.

Les dernières statistiques économiques publiées jeudi – léger gonflement des demandes d'allocations-chômage à la mi-février et recul de 1,5 % des reventes de logements en janvier – pourraient indiquer que la reprise n'est pas encore au rendez-vous, ont observé des analystes. Toutefois, ces derniers ont davantage attribué la baisse des cours à des prises de bénéfices qu'à la publication des derniers indicateurs.

VALEURS	Cours du 26 fév.	Cours du 27 fév.
Alcoa	69 1/8	69 3/8
ATT	37 1/8	37
Boeing	46	45 1/2
Chase Manhattan Bank	24 3/8	24 3/8
Du Pont de Nemours	46 1/8	46 1/2
Eastman Kodak	45 3/8	45 1/8
Exxon	57 5/8	57 1/4
Ford	36 3/8	35 3/4
General Electric	79 3/8	78 7/8
General Motors	38 3/4	36 1/8
Goodyear	61 1/2	61 1/8
IBM	88 1/4	87 3/4
ITT	65	64 5/8
Mobil Oil	62 5/8	62 1/8
Pfizer	76	73 1/8
Schlumberger	60 3/8	59 3/4
Texaco	59 3/4	58 7/8
UAL Corp ex-Allegis	151 1/8	148
Union Carbide	24 3/4	25 1/8
United Tech.	60 3/4	50 3/4
Westinghouse	20 1/2	20
Xerox Corp.	78 3/8	79 5/8

LONDRES, 27 février ↓

Maussade

Les valeurs ont fluctué dans une marge étroite jeudi 27 février au Stock Exchange pour finalement terminer la séance sur une note négative. *A la clôture, l'indice Footsie* des cent grandes valeurs a perdu 3 points, soit 0,1 % à 2 562. Le volume des échanges s'est élevé à 601,4 millions de titres contre 545,4 millions la veille.

La tendance a été affectée par une *série de résultats décevants* : l'important déficit de la balance des paiements courants plus élevé que prévu et l'ouverture « dans le rouge » de *Wall Street*. Le recul le plus important a été noté sur les titres Royal Insurance, qui ont abandonné 16 % en réaction à la publication de pertes annuelles sévères.

TOKYO, 28 février =

Inchangée

La Bourse de Tokyo a clôturé la séance de vendredi 28 février sur une note irrégulière, quasiment inchangée, après des transactions hésitantes. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 5,11 points, soit 0,02 %, à 21 338,81. Le volume des transactions s'est sensiblement contracté : environ 180 millions de titres ont changé de main, contre 220 millions la veille.

L'espoir d'une baisse des taux a dissuadé les vendeurs, mais l'absence de nouvelles stimulantes et les incertitudes économiques et politiques ont éloigné les acheteurs.

VALEURS	Cours du 27 fév.	Cours du 28 fév.
Akai	680	661
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	2 100	2 110
Honda Motors	1 500	1 490
Matsushita Electric	1 340	1 370
Mitsubishi Heavy	631	627
Sony Corp.	4 050	4 080
Toyota Motors	1 450	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4085	4085
Arnault Associés	285	....
B.A.C.	83	....
Bque Vernes	799	....
Boiron (Ly)	370	383
Boisset (Lyon)	236	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	775	789
Calberson	390	....
Cardif	810	830
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	269 90	....
C.N.I.M.	978	977
Conforama	1031	....
Creeks	225	....
Dauphin	310	....
Delmas	1080	....
Demachy Worms Cie	340	....
Devanlay	980	....
Deville	224	....
Dolisos	128	....
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	238	235
Finacor	108 30	....
GFF (group.fon.f.)	116 60	118 80
Grand Livre du Mois	350	....
Gravograph	180	....
Guintoli	800	800
ICC	186 20	....
Idianova	98	....
Immob. Hôtelière	1030	1043
Internt. Computer	158	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.P.B.M.	68 50	....
Loca investis.	208	....
Locamic	78	....
Matra Comm.	114	111
Molex	192 10	....
Publ.Filipacchi	367	365
Razel	440	534 d
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	332	....
Select Invest (Ly)	85 50	....
Serbo	315	....
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	292	....
TF1	390	..
Thermador H. (Ly)	350 30	....
Unilog	211	....
Viel et Cie	100	....
Y. St-Laurent Groupe	840	860

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 février 1992
Nombre de contrats estimés : 123 186

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,86	109,44	109,70
Précédent	107,96	109,38	109,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,01	1,15	0,80	0,63

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 510

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 987	2 003,50	2 033
Précédent	1 984	1 999	1 995

CHANGES

Dollar : 5,55 F =

Le dollar était pratiquement stable contre les principales devises vendredi 28 février, dans *un marché très calme. A Paris*, la monnaie américaine s'échangeait à 5,55 francs contre 5,5575 francs la veille, à la cotation officielle.

FRANCFORT	27 fév.	28 fév.
Dollar (en DM)	1,6360	1,6365
TOKYO	27 fév.	28 fév.
Dollar (en yens)	129,35	129,33

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (28 février) .... *9 13/16 - 15/16 %*
New-York (27 février) .... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	26 fév.	27 fév.
Valeurs françaises	112,60	113,10
Valeurs étrangères	105,10	105,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	520,20	528,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1981,30	1985,10

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 fév.	27 fév.
Industrielles	3 283,32	3 269,40

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 fév.	27 fév.
100 valeurs	2 565,00	2 562,00
30 valeurs	2 002,90	1 986,70
Mines d'or	128,70	127,20
Fonds d'Etat	88,49	88,55

FRANCFORT

	26 fév.	27 fév.
Dax	1 737,27	1 749,90

TOKYO

	27 fév.	28 fév.
Nikkei Dow Jones	21 334	21 339
Indice général	1 554	1 554

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5430	5,5460	5,6220	5,6280
Yen (100)	4,2860	4,2897	4,3373	4,3445
Ecu	6,9560	6,9625	6,9556	6,9670
Deutschemark	3,3985	3,4015	3,3995	3,4045
Franc suisse	3,7540	3,7580	3,7732	3,7800
Lire italienne (1000)	4,5263	4,5307	4,5033	4,5112
Livre sterling	9,7953	9,8035	9,7870	9,8017
Peseta (100)	5,4060	5,4127	5,3694	5,3815

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	5 1/2	5 5/8	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16
Ecu	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16	7 7/16	7 9/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 13/16	12 1/16	11 13/16	12 1/16
Livre sterling	10 3/8	10 1/2	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 3/16	12 7/16
Franc français	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 FEVRIER

Cours relevés à 10 h 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4320	4420	4420	+ 2 31
888	B.N.P. T.P.	888	871	871	- 1 69
842	Cr.Lyon. T.P.	858	850	850	- 0 93
1245	Renault T.P.	1279	1275	1275	- 0 31
1480	Rhone Poul. T.P.	1518	....	....	....
1073	Saint Gobain T.P.	1090	1109	1109	+ 1 74
901	Thomson T.P.	915	914	914	- 0 11
775	ACCOR	787	783	786	- 0 13
740	Air Liquide	760	754	756	- 0 53
605	Alcatel-Alsthom	609	608	606	- 0 49
1500	Als.Superm.	1546	1545	1545	- 0 06
330	A L S P I	335	326	326	- 2 69
530	AGF Sté Centrale	533	535	535	+ 0 38
1110	Aux. Entrepr.	1050	....	....	....
161	Avenir H. Média	160	160	160	....
930	Axa (ex Cie Midi)	975	968	968	- 0 72
139	Bafip	182	182 20	182 20	+ 0 11
129	Bail-Equipem.	142 40	....	....	....
750	Bail Investiss.	777	779	779	+ 0 26
490	Bancaire	506	507	509	+ 0 59
680	Bazar H.-V.	760	745	745	- 1 97
585	Beghin-Say	617	615	615	- 0 32
1090	Berger (M)	1076	1076	1076	....
340	Bertrand Faure	360	....	....	....
670	Bic	681	....	....	....
1040	B.I.P.	1070	1050	1050	- 1 87
320	BIS	312	310	310	- 0 64
365	B N P (Ci)	351 80	350 10	350 10	- 0 51
775	Bollore Tech.	802	810	810	+ 1 00
2900	Bongrain	2800	2820	2830	+ 1 07
800	Bon-Marché	822	820	820	- 0 24
590	Bouygues	603	608	600	- 0 50
123	BP France	123 10	124 50	124 50	+ 1 14
1110	B S N	1099	1095	1095	- 0 36
1080	Canal Plus	1140	1140	1140	....
300	Cap Gem.S.	319 90	320	321	+ 0 34
2460	Carrefour	2525	2527	2534	+ 0 36
158	Casino	168 70	168 50	168 50	- 0 12
100	Casino ADP	105 20	105 10	105 10	- 0 10
1920	Castorama D.I.	2065	2061	2061	+ 0 29
193	C.C.F.	201	201 50	200	- 0 50
53	CCMC Ly.	58	57 90	57 90	- 0 17
370	C.D.M.E.	366	370	370	+ 1 09
192	C.E.G.I.D.	199 40	197	197	- 1 20
159	Centrest (Ny)	154	157	157	+ 1 95
385	C.E.P. Comm.	430	435	435	+ 1 16
124	Cerus	132 70	132	132	- 0 53
730	Cetelem	794	795	795	+ 0 13
305	CF Int.	300	300	300	....
360	CGI Info	352	350	350	- 0 57
1170	C G I P	1165	1166	1166	+ 0 09
575	CGP	591	....	....	....
1140	Chargeurs S A.	1189	1190	1190	+ 0 08
375	Christian Dior	390 80	390	390	- 0 20
580	C I C A (M)	561	....	....	....
315	Ciments franc.	312 50	310	310	- 0 80
705	Clarins	710	706	706	- 0 56
510	Club Médiser.	526	526	530	+ 0 76
183	CMB Packa.	186 50	184 60	184 50	- 1 07
790	Colas	790	794	794	+ 0 51
270	Cpt. Entrep.	267	....	....	....
1220	Compt Mod.	1239	1243	1243	+ 0 32
270	CPR (Paris Réa.)	254	256	256	+ 0 79

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1000	Créd. Foncier	995	998	997	+ 0 20
235	Crédit Loc France	239 80	239	239	- 0 33
580	Cr Lyon.(CI)	570	566	566	- 0 70
1110	Credit Nat.	1140	1139	1133	- 0 61
245	CSEE	250	242	242	- 3 20
2850	Damart	2691	2670	2670	- 0 78
345	Dassault Aviation	351 10	351	351	- 0 03
195	Dassault Electr.	200	195	195	- 2 50
1410	De Dietrich	1435	1430	1430	- 0 35
90	Dév.P.d.C.(Li)	98	98 80	98 80	+ 0 82
168	Dév.R.Sud-Est	166	....	....	....
280	D M C	301	304	304	+ 1 00
405	Docks France	420 50	418	418	- 0 59
330	Dynaction	357 50	356	356	- 0 42
2200	Eaux (Gle)	2253	2255	2264	+ 0 49
800	E.B.F.	800	....	....	....
410	Ecco	402	....	....	....
375	Elf Aquitaine	388 50	388 90	388	- 0 13
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1185	1196	1190	+ 0 42
260	Erap-Elf (Certif.)	287	287	287	....
380	Essilor	403	401	401	- 0 50
181	Essil.Int.(DP)	189 90	188	188	- 1 00
670	Esso	687	681	686	- 0 29
1440	Eurafrance	1477	1484	1484	+ 0 47
575	Eurocom	635	635	635	....
149	Eurodisneyland	153 40	153 90	153 80	+ 0 26
890	Europe 1	911	910	910	- 0 11
44	Eurotunnel	46 50	46 40	46 40	- 0 22
1480	Exor	1490	....	....	....
118	Finextel	119	119 80	119 80	+ 0 67
325	Fives Lille	349 80	347	347	- 0 80
2740	Fromager. Bel	2837	2875	2875	+ 1 34
1470	Gal.Lafayette	1500	....	....	....
1950	G.A.N.	2015	2015	2015	....
500	Gascogne (B)	524	....	....	....
1280	Gaz et Eaux	1378	1379	1379	+ 0 07
625	Geophysique	679	675	675	- 0 59
665	Gerland Ly.	620	....	....	....
....	Groupe André SA	732	738	738	+ 0 82
475	Groupe Cité	524	530	530	+ 1 15
390	GTM-Entrep.	389 50	391	391	+ 0 39
1510	Guyenne-Gas.	1620	1561	1561	- 3 64
155	Hachette	181 90	180	181	- 0 49
485	Havas	499	501	500	+ 0 20
370	Idia	365	365	365	....
300	Imétal	326	325	325	- 0 31
145	Immob. Phénix	146 10	147 30	147 30	+ 0 82
81	Ingénico	84 90	84 80	84 80	- 0 12
5550	Inst. Mérieux	5510	5450	5450	- 1 09
445	Interbail	446	449	449	+ 0 67
700	Intertechnique	755	765	765	+ 1 32
900	J. Lefebvre	950	949	949	- 0 11
580	Klépierre	593	596	596	+ 0 51
705	Labinal	764	....	....	....
355	Lafarge	357 40	353 50	353 90	- 0 98
315	Lebon	325	325 50	325 50	+ 0 15
4100	Legrand	4280	4250	4253	- 0 63
2340	Legrand (DP)	2512	....	....	....
415	Legris Industries	422	420	420	- 0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
695	Locindus	700	695	695	- 0 71
4610	L.V.M.H.	4600	4615	4599	- 0 02
510	Lyon.Eaux/Dumez	515	514	514	- 0 19
116	Majorette Ly.	130	134 50	134 50	+ 3 46
340	Mar. Wendel	338	335	335	- 0 89
172	Matra	188 50	187	187 20	- 0 69
535	Merlin-Gerin	537	520	525	- 2 23
83	Metaleurop	88	88 10	88 10	+ 0 11
42	Métrologie In.	40 10	42 80	42 80	+ 6 73
168	Michelin	171 40	170	170 70	- 0 41
158	Min. Salsig (Ny)	168 10	....	....	....
75	MMB	82 50	81 10	81 10	- 1 70
166	Moulinex	176 90	175	175	- 1 07
1180	Navig. Mixte	1180	1179	1179	- 0 08
101	Nord-Est	113	111 20	111 20	- 1 59
280	Nordon (Ny)	286 10	294	294	+ 2 76
455	Nouv Galeries	483	488	488	+ 1 04
166	Olipar	178	179 50	178 50	+ 0 84
760	Oréal	774	767	775	+ 0 13
395	Paribas	410	408 10	408 20	- 0 44
190	Pechiney Int	189	188 60	188 60	- 0 21
330	Pechiney (CIP)	340	338 90	338 90	- 0 32
1490	Pernod Ricard	1538	1546	1546	+ 0 52
730	Peugeot	746	743	741	- 0 67
275	Pinault	287 50	284 60	289 50	+ 0 70
630	Plastic-Omn.	645	645	650	+ 0 78
470	Poliet	497 50	499 50	499 50	+ 0 40
705	Primagaz	758	750	750	- 1 06
850	Printemps	837	840	840	+ 0 36
3030	Promodès	3230	3201	3201	- 0 90
545	Radiotechn.	619	608	608	- 1 78
5390	Redoute (La)	5400	5360	5360	- 0 74
184	Rémy Cointreau	207	208 50	208 50	+ 0 72
610	R. Poulenc CIP	600	605	605	+ 0 83
310	Rober Franc	337 20	....	....	....
61	Rochette(La)	69	69	69	....
2130	Roussel Uclaf	2218	2220	2220	+ 0 09
2900	R. Impé.Ly *	2940	....	....	....
183	Sade (Ny)	185 80	182	182	- 2 05
1760	Sagem	1740	1735	1735	- 0 29
530	Saint Gobain	537	536	536	- 0 19
1300	Saint Louis	1371	1370	1373	+ 0 15
1670	Salomon Ly. *	1650	1641	1641	- 0 55
330	Salvepar (Ny)	330	329	329	- 0 30
1530	S A T	1615	1590	1590	- 1 55
230	Saul. Chât.	231	....	....	....
1080	Saupiquet (Ns)	1080	1070	1070	- 0 93
690	Schneider	689	690	688	- 0 15
19 50	SCOA	20 20	20 20	20 20	....
480	Scor s.a.	480	475	475	- 1 04
1970	S.E.B.	2000	1981	1981	- 0 95
460	Sefimeg	473	474	482 10	- 2 30
113	Sélectibanque	112 20	112 60	112 50	+ 0 27
220	Sextant A.	226	232	232	+ 2 65
830	S F I M	860	870	870	+ 1 16
235	S.G.E.	246	247	247	+ 0 41
460	Simco	457	456	465	- 0 44
835	Sk. Rossignol	842	849	849	+ 0 83
500	Sligos	500	490	490	- 2 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
545	Société Géné.	542	538	540	- 0 37
65	Sodexco(B)	71 20	72	72	+ 1 12
144	Sodero(Ns)	146 90	146	146	- 0 61
970	Sodexho	961	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	84	85	85	+ 1 19
385	Sogerap	379	379	379	....
1430	Som.-Allib.	1390	1390	1400	+ 0 72
415	SOPHIA	400	408 70	408 70	+ 2 18
1617	Source Perrier	1517	....	....	....
810	Sovac	866	850	850	- 1 85
330	SPEP	345	339	339	- 1 74
330	Spie-Batignol	340 50	338	338	- 0 73
790	Strafor Facom	780	790	790	+ 1 28
340	Suez	339 90	340	337 50	- 0 71
1170	Synthélabo	1197	1201	1201	+ 0 33
162	Thomson CSF	166 80	166	165	- 1 08
260	Total	248	248	247 20	- 0 32
170	- (certif.)	166 10	169	168	+ 1 14
220	Traffast Fin.	223 50	222 20	222 20	- 0 58
570	U.A.P.	581	579	580	- 0 17
285	U F B Locab.	333	340	340	+ 2 10
730	U I C	724	....	....	....
460	U I F	460	....	....	....
720	U I S	722	....	....	....
515	Unibail	513	....	....	....
705	Valéo	700	700	700	....
275	Vallourec	280 50	....	....	....
325	Vie Banque	328	330	330	+ 0 61
370	Worms et Cie	370	372	372	+ 0 54
1300	Zodiac	1310	1316	1316	+ 0 46
1030	Elf Gabon	1058	1057	1057	- 0 09
123	Amax	111 20	....	....	....
155	Amer. Barrick	154 90	152 10	152 10	- 1 81
119	Amer. Express	116 10	116 10	116 10	....
215	A.T.T.	205 10	205 20	205 20	+ 0 05
178	Anglo Amer.C.	185 10	186 50	186 50	+ 0 76
350	Amgold	343	....	....	....
250	Banco Santander	255	250	250	- 1 96
840	B.A.S.F.	865	....	....	....
1020	Bayer	1030	1017	1017	- 1 26
41	Blanbaim Plc	42	42	42	....
46	Buffelsfont.	42 60	42 70	42 70	+ 0 47
138	Chase Manh.	137 40	134 80	134 80	- 1 89
2540	Daimler Benz	2550	2590	2590	+ 1 57
132	De Beers	133 10	....	....	....
2460	Deutsche Bank	2488	2499	2499	+ 0 44
1220	Dresdner Bank	1222	1230	1230	+ 0 65
61	Driefontein	62 40	62 10	61 60	- 1 28
265	Du Pont-Nem.	260	....	....	....
260	Eastman Kodak	255	....	....	....
15 50	East Rand	15 40	15 05	15 05	- 2 27
40	Echo Bay	39 90	40 40	40 40	+ 1 25
230	Electrolux	242	246 10	246 10	+ 1 69
105	Ericsson	110 20	112	112	+ 1 63
325	Exxon Corp.	321 50	....	....	....
220	Ford Motor	203 90	....	....	....
46	Freegold	47 60	47 25	47 25	- 0 53
16	Gencor	16 80	....	....	....
450	Gén. Elect.	440	439 90	439 90	- 0 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	206 20	204 20	204 20	- 0 97
380	Gén. Belgique	368 50	....	....	....
92	Gd. Métropol.	93 10	93 05	93 05	- 0 05
58	Guinness	58 50	58 50	58 50	....
21	Hanson PLC	21 80	21 60	21 60	- 1 37
31	Harmony Gold	31 90	32 30	32 30	+ 2 05
425	Hewlett Packard	411 50	413 50	413 50	+ 0 49
37	Hitachi	36 90	36 60	36 55	- 0 95
860	Hoechst	866	887	887	+ 2 42
90	Homestake	86 50	....	....	....
125	I.C.I.	124 10	123 60	123 60	- 0 40
510	I.B.M.	493 20	496	496	+ 0 57
345	I.T.T.	361 70	360 10	360 10	- 0 44
179	Ito Yokado	183 50	183	183	- 0 27
58	Matsushita	58 65	59 40	59 40	+ 1 28
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	228	229 60	229 60	+ 0 70
825	Merck	891	882	882	- 1 01
525	Minnesota M.	517	511	511	- 1 16
48	Mitsubishi	48 80	....	....	....
340	Mobil corp.	351 70	....	....	....
340	Morgan J.P.	348 20	....	....	....
35480	Nestlé	35990	36000	36000	+ 0 03
118	Norsk Hydro	117	118	118	+ 0 85
106	OFSIL	105 50	103 90	103 90	- 1 52
1740	Pétrofina	1734	1740	1740	+ 0 35
415	Philip Morris	430	427 60	427 60	- 0 56
98	Philips	106 10	112 90	112 90	+ 6 41
58	Placer Dome	59	57 10	57 10	- 3 22
580	Procter Gamble	565	563	563	- 0 35
199	Quilmès	225	....	....	....
26	Randfontein	25 80	25 90	25 90	+ 0 39
345	Rhone Poul. Rorer	351	354 20	354 20	+ 1 11
420	Royal Dutch	433 30	432 50	432 50	- 0 18
52	R T Z	53 40	53 50	53 50	+ 0 19
1 65	Saat.& Saatchi	1 64	1 63	1 63	- 0 61
35	St Helena	35 60	35 80	35 80	+ 0 56
340	Schlumberger	338	336	336	- 0 59
43	Shell transp.	45 10	....	....	....
2310	Siemens	2349	2351	2351	+ 0 09
470	Siemens Nixdorf	465	....	....	....
176	Sony	177 30	176 80	176 80	- 0 28
76	Sumitomo Bank	78 50	78 50	78 50	....
181	T.D.K.	175 10	....	....	....
63	Telefonica	63 20	63 50	63 50	+ 0 47
27	Toshiba	28 40	....	....	....
595	Unilever	589	....	....	....
280	Unit.Techn.	280 20	....	....	....
335	Vaal Reefs	335	....	....	....
1180	Volkswagen	1250	....	....	....
350	Volvo	345 60	....	....	....
184	West. Deep.	175	....	....	....
440	Xerox Corp.	439	440 30	440 30	+ 0 30
124	Yamanouchi	124 50	125 50	125 50	+ 0 80
1 67	Zambia Cop.	1 95	1 90	1 90	- 2 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 70	6 75
Emp.Etat 9,8%78	100 10	6 18
10,80% 79/94	101 70	5 22
Emp.Etat 13,4%83	....	2 52
Emp.Etat 12,2% 84	101 18	4 76
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	....	9 89
OAT 10% 5/2000	....	7 56
OAT 9,9% 12/1997	....	2 08
OAT 9,8% 1/1996	....	0 77
PTT 11,2% 85	105 80	2 81
CFF 10,30% 86	....	0 98
CFF 10,25% nov 90	....	9 80
CNA 10 % 1979	100 55	0 22
CNB Bques 5000F	....	1 42
CNB Paribas 5000F	....	1 42
CNB Suez 5000F	....	1 42
CNE 11,5% 85	100 86	7 63
CNI 1/82 5000F	....	1 42
CNT 9 % 86	....	7 23
CRH 10,90% déc.85	108	1 60
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	965	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86.	872	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	977	....
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	450	440
Bass C.Monaco	1075	1075
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	345	345
Beghin-Say (C I)	485	480
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2138	....
B T P	65 30	65 60
Cambodge	980	....
Carbone Lorraine	538	544
Case Poclain	8 90	9
C.E.G.F (Frigor.)	560	....
Centenaire Blanzy	399	....
Cerabati	74	....
Champex Ny	98 30	....
CIC (CIP)	218	218

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1235	1229
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	346 50	347 50
Comiphos	542	....
Cie Industrielle	6550	....
Cpt Lyon Alemand	382	382
Concorde	860	865
Constr.Mét.Prov.	30 95	....
Crédit Gén.Ind.	130 60	....
Cr Universel (Cie)	405	....
Darblay	675	....
Degremont	1727	1722
Delmas Vieljeux	3250	....
Didot Bottin	1199	....
Docks Fr. R. Picardie	1176	....
Eaux Bassin Vichy	2625	....
Eaux Vittel	953	980
Eca	289	292
Est.Mag. Paris	4250	....
Eurex (ex Eternit)	1680	1655
Finalens	284 90	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1800	1850
Foncière (Cie)	474	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	597	600
Foncina	425	....
Fougerolle	775	780
France I.A.R.D.	850	....
France SA (La)	1899	1890
From. Paul-Renard	2390	...
Gaumont	625	639
Genefim	312	312
Gévelot	465	....
G.F.C.	340 50	340 50
Groupe Victoire	1250	....
G.T.I (Transport)	260	....
Immobail	322	323
Immobanque	680	680
Im.Marseillaise	5250	....
Immofice	420	....
Invest.(Ste Cie.)	3240	....
Lambert Frères	280 10	....
Lille Bonnières	1050	....
Locafinanciere	490	....
Louis Vuitton	750	730
Louvre	2565	2599
Lucia	1015	....
Machines Bull	38 30	36 90
Mag.Uniprix	165	...
Magnant	750	....
Métal Déployé	435	....
Mors	71 50	71
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	240	240
Oréal (Ci)	399	383
Origny-Desvroise	750	....
Palais Nouveauté	1200	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	162	....
Paris France	245 50	....
Paris Orléans	215 10	....
Parthena Invest	290	....
Pathé Cinéma	629	589 o
Piper Heidsieck	1219	....
Porcher	400	....
Promodès (CI)	1580	....
Publicis	710	730
Rochefortaise	110	....
Rosario	178	180
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	430	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	236	....
Saga	345	....
Saint Dominique (F.)	113 80	112 80
Salins du Midi	570	580
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	711	....
Senelle	410	....
S.Etud.Part. (M)	139	....
Siic	585	610
Simen	138	138
S.I.P.H.	192	....
S.M.C.I.	80	....
Sofal	533	....
Soffo	351 40	....
Sofical	1225	1200
Sofisam (ex Satam)	75	....
Sofragi	2406	....
Soudure Autogène	936	938
Sovabail	371	....
Starni	503	....
Taittinger	2801	....
Testut-Aequitas	420	....
Tour Eiffel	243	....
Ufiner	1150	....
Vicat	403	...
Viniprix	1496	....
Virax	138	....
Maroc Sté Brasserie.	265 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	753	....
Akzo Nv Sico	426	....
Alcan Aluminium	115 10	....
American Brands	248 80	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	123	....
Banco Popular Espa.	610	....
B.Reglements Int.	19100	....
Can.Pacifique	79 50	....
Chrysler Corp.	89	....
C I R.	7 50	....
Commerzbank	865	....
Dow Chemical	311 30	....
Fiat	22 50	....
GBL (Brux Lamb.)	540	....
Gevaert	996	....
Glaxo Holdings Ltd.	80 10	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	243	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	75 50	....
Koninklijke Pakhoed	147	....
Kubota	21	....
Midland Bank	23 60	....
Noranda Mines	85 10	....
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc.	410	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	300 50	....
Rodamco NV	163 20	....
Rolinco	300 50	....
Saipem	6 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	96	....
Tenneco Inc.	190	....
Thorn Electrical	78 50	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	8 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	91 70	....
C G H Cogenhor	12 50	....
Coparex	655	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	20	....
Gachot S.A.	67 90	....
Guy Degrenne	443	....
Lecteurs du Monde	141	155 40d
Nicolas	1280	....
Paternelle RD	1410	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	20 10	....
Rorento N.V.	217 40	....
St-Gobain-Emballage	1700	....
S.E.P.R.	741	....
S.P.R. act. B.	296 10	....
Waterman	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 567	....	....	....
Ecu	6 958	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 910	....	....	....
Belgique (100 F)	16 522	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 080	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 529	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 660	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 804	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 947	....	....	....
Suisse (100 f)	374 450	....	....	....
Suède (100 krs)	93 770	....	....	....
Norvège (100 k)	86 750	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 311	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 415	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 955	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 711	....	....	....
Japon (100 yens)	4 308	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/2
Or fin (kilo en barre)	61800	.....
Or fin (en lingot)	62900	.....
Napoléon (20f)	356	.....
Pièce Fr (10 f)	450	.....
Pièce Suisse (20 f)	360	.....
Pièce Latine (20 f)	358	.....
Souverain	454	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2320	.....
Pièce 10 florins	373	.....

SICAV (sélection) 27/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	217 99	212 18
Agepargne	829 55	793 83
Amérigan	8193 78	7878 63•
Amplia	259691 41	259691 41
Amplitude	682 97	843 86
Arbitrages Court.T.	7029 73	7029 73
Associc	1072 30	1072 30
Atout Futur	413 96	403 86
Auracic	1229 18	1193 38
Avenir Alizes	1760 49	1725 96
Axa Capital	168 36	161 11
Axa Court Terme	7729	7729
Axa Europe	131 31	125 66
Axa Investiments	120 66	115 46
Axa NPI	131 80	126 12
Axa Première	117 10	116 75
Axa Sélection	149 44	143
Axa Valeurs PER	128 31	122 78
Cadence 1	1062 70	1032 06
Cadence 2	1043 54	1023 08
Cadence 3	1053 50	1032 84
Capimonetaire	6149 01	6142 87
Capioblig	6330 83	6206 70
Capitacic	1290 10	1271 03
Coexis	1298 80	1266 93
Comptavalor	3423 71	3418 58
Converimmo	358 37	349 38
Credinter	488 68	474 45
Credit Mutuel Capital	1262 55	1237 79•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	655 66	655 66•
Cred.Mut.Ep.long.T.	203 49	198 04
Diese	1315 51	1283 42
Drouot France	988 26	950 01
Drouot Investiss.	1006 48	963 14
Drouot Sécurité	249 70	238 95
Ecocic	1076 78	1045 42
Ecuper	135 76	129 91
Ecureuil Capitalisation	2532 76	2507 88
Ecureuil Géovaleurs	2323 82	2256 14
Ecureuil Invest	461 51	438 36
Ecureuil Monepremière	65325 90	65325 90
Ecureuil Monétaire	38466 28	38466 28
Ecureuil Trésorerie	2374 12	2374 12
Ecureuil Trimestr.	2014 48	1994 53
Elicash	2 721615	2 721615
Energia	272 41	260 06
Epancic	3508 12	3508 12
Eparcourt-Sicav	4549 72	4538 37
Epargne Associat.	26632 34	26308 72
Epargne Capital	10552 96	10448 48
Epargne Croissance	1806 26	1757 92
Epargne Industrie	99 84	97 17
Epargne J.	67892 21	67892 21
Epargne Monde	1301 65	1266 81
Epargne Obligat.	208 12	200 60
Epargne Première	14188 40	14062 78•
Epargne Quatre	1107 13	1077 50•
Epargne-Unie	1363 33	1330 08
Epargne Valeurs	484 36	451 93
Eufi Cash capi.	8209 88	8209 88•
Eufinvest capi.	881 56	861 71•
Eurocic Leaders	1121 58	1088 91
Eurodyn	1246 26	1214 89
Euro Gan	6428 12	6180 88
Europe Nouvelle	568 45	542 67
Fonsicav	14036 29	14036 29
France-gan	10142 13	9752 05
France Garantie	277 82	277 27
France Index Sicav	117 04	113 61
France Obligations	491 48	486 61
Francic	481 37	467 36

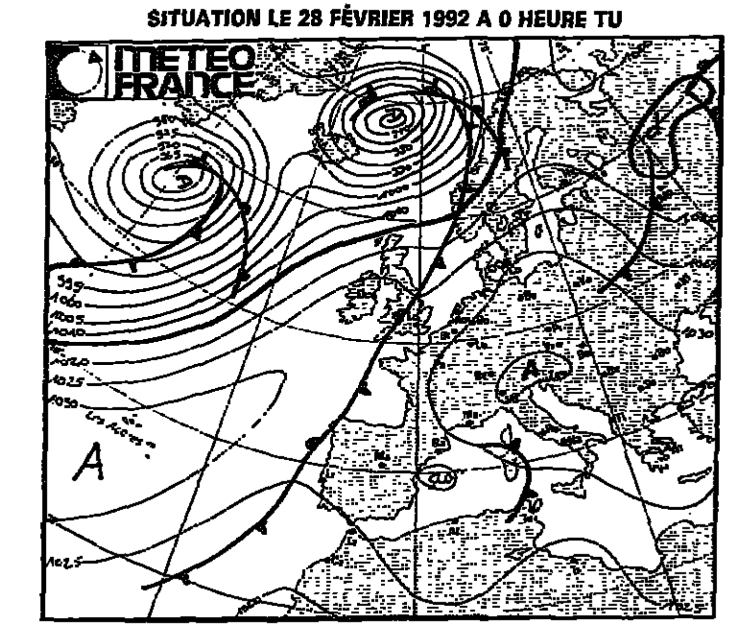
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	107 73	104 59
Francic-Regions	1240 22	1204 10
Fructi-Associations	34 48	34 48
Fructi-Capi	41 21	40 80
Fructidor	237 27	233 76
Fructifrance act cléd.	928 12	905 48
Gestilion	14518 43	14447 19
Gest.Associations	176 08	172 21
Horizon	1253 27	1216 77
HLM Monétaire	13672 16	13672 16
Indust.Fse.Court.T.	1431 92	1431 92•
Interoper	109812 12	109813 71
Interoblig	13867 36	13695 45
Intersélection Fce	541 41	530 79
Japacic	163 39	158 63•
Jeunepargne	281 30	277 14•
Latitude	2200 68	2197 38
Leumi C.T.	12260 67	12260 67
Leumi L.T.	6870 48	6870 37
Lion Association	11112 52	11112 52
Lion Institution	29112 65	29040 05
Lionplus	961 89	943 03
Lion Trésor	2261 10	2238 71
Lion 20 000	25844 64	25844 64
Livret Bourse Inv.	586 98	569 88
Livret Portefeuil.	745 05	723 35
Médiannuée	190 09	181 90
Mensuel CIC	10108 36	10007 28
Monedem	66246 12	66246 12
Mone.J.	70699 32	70699 32
Monivalor	79965 63	79965 63
Mutualité dépôts	13185 43	13159 11
Mutuelle Unie Sel.	141 80	135 69
Natio Court Terme	276922 00	276922
Natio-Epargne	17371 55	17199 55
Natio-Ep. Ret.	129 57	126 10
Natio Epargn.Trésor	7670 95	7655 84
Natio-Inter	1138 25	1107 79
Natio-Inter	1409 37	1371 65
Natio-Monétaire	24733 57	24733 57
Natio-Patrimoine	1380 26	1343 32
Natio-Placements	62907 29	62907 29
Natio-Revenu	1031 60	1021 39
Natio Sécurité	11789 52	11789 52
Natio-Valeurs	914 18	889 71
Nippon-Gan	5400 68	5192 96
Nord Sud Dévelop.	1580 18	1557 07•
Obli-Associations	151 47	149 97
Oblicic-Mondial	2618 40	2579 70
Oblicic-Régions	1072 88	1057 02
Oblifutur	2805 07	2736 65
Oblig. tous cati.	175 38	172 79
Oblilion	1356 46	1342 04
Oblisécurité Sicav	12573 98	12573 98
Oraction	1043 14	1017 70
Orvalor	7001 89	6864 60
Paribas Capitalisation	1485 46	1463 51
Paribas Opportunités	135 94	130 40
Paribas Patrimoine	603 95	579 33
Patrimoine Retraite	218 96	214 67
Pervalor	621 74	609 55
Placement A.	1471 20	1442 35
Placement J.	7057 42	7043 33
Placement M.	65262 38	65132 12
Placement Nord.	1002 28	982 63
Plénitude	135 38	131 76
Poste Croissance	21273 33	21262 08
Poste Gestion	64096 79	64096 79
Première Oblig.	11222 75	11211 54
Prévoy. Ecureuil	117 90	116 73
Priv' Associations	28740 21	28740 21•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	995 56	971 28•
Quartz	137 90	134 54
Réalisor	840 25	823 77•
Rentacic	160 65	158 47
Revenus Trimestr.	5310 39	5257 61
Revenu-Vert	1142 40	1125 52
St Honoré Bio-Alim.	1012 61	966 69
St Honoré Bons du Tr.	10959 28	10904 76
St Honoré Global	239 95	229 07
St Honoré Invest.	788 56	752 80
St Honoré Mat Pac.	206 53	197 16
St Honoré Pacifique	591 72	564 89
St Honoré PME	534 38	510 15
St Honoré Réal.	14600 14	14541 97
St Honoré Services	461 23	443 49
Sécuricic	1702 82	1702 82
Sécuri-Gan	12499 21	12254 13•
Sécuritaux	1358 78	1358 78
Sicaden	712 61	702 08
Sicav Associations	1802 06	1802 06
SFI-CNP Assur.	694 19	673 97
S.G. Fr. opportunités	1179 73	1156 60
Sicav 5.000	454 40	442 24
S.I. Est	1463 82	1400 78
Sivafrance	705 86	687 07
Sivam	423 67	412 33
Silvarente	221 83	217 48
Silvinter	451 20	439 12
S.N.I.	1223 30	1187 67
Sogefrance	1131 18	1109
Sogépargne	312 47	306 34
Sogevar	1098 05	1076 52
Soginter	1334 55	1308 38
Soleil Investissements	625 80	601 73
Solstice	2162 99	2157 60
State Street Act. Eur.	10481 21	10107 45•
State Street Act. Fce.	10980 78	10680 95
State Street Emer. Mkt	13029 82	12403 38•
Stratégie Actions	833 20	801 15
Stratégie Rendement	1384 32	1340 75
Technocic	1111 92	1079 53
Techno-Gan	6088 37	5833 05
Thesora	651 66	646 21
Transplus	150 61	144 12
Trésor Plus	1265 84	1253 31
Trésor Réel	13907 24	13907 24•
Trésoricic	128411 46	128411 46
Trilion	5238 01	5170 79
UAP Investissement	467 61	450 90
UAP Actions France	635 47	612 50
UAP Act. Select.	669 58	645 38
UAP Audificandi	581 52	560 50
UAP Alizé	214 08	208 35
UAP Alto Sicav	169 20	163 08
UAP Moyen Terme	137 05	132 10
UAP Première Cat.	11423 36	11010 47
Uni-Associations	120 47	120 47
Uni-Foncier	1268 66	1237 72
Unifrance	611 70	696 78
Uni-Garantie	1288 98	1247 52
Uni Régions	1357 87	1324 75
Univar	231 30	231 30
Univers Actions	1300 10	1268 38
Univers-Obligation	1863 29	1808 09
Valorg	2009 08	2007 07
Valrea	51982 83	51958 65

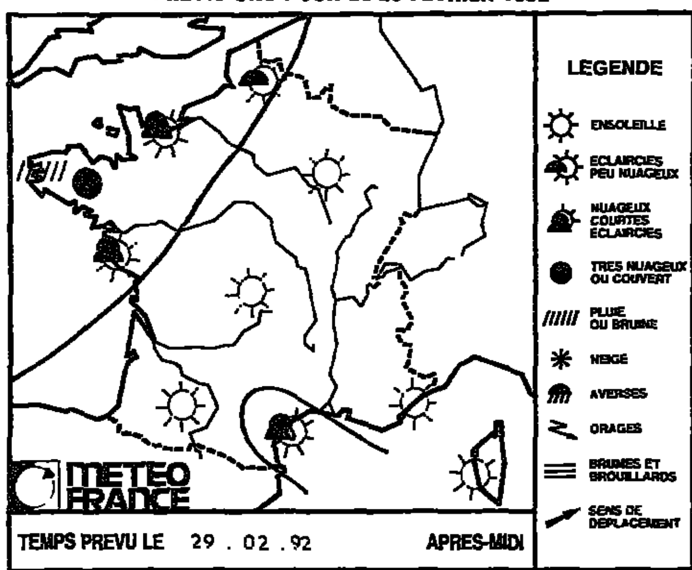
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 FÉVRIER 1992 A 0 HEURE TU



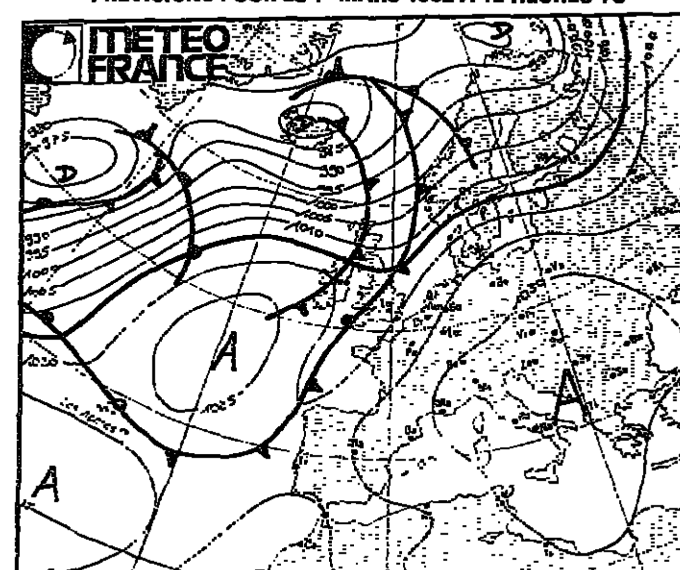
PRÉVISIONS POUR LE 29 FÉVRIER 1992



Samedi : soleil et douceur. – Un anticyclone centré sur l'Europe nous protégera d'une perturbation atlantique qui n'affectera que l'extrême nord-ouest du pays. Sur la Bretagne, le ciel sera très nuageux. Des Pays-de-la-Loire à la Normandie, les nuages nombreux le matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent modéré de sud-est apportera des nuages bas, avec peu de soleil.

Sur tout le reste du pays, ainsi qu'en Corse, le soleil sera au rendez-vous après dissipations des brouillards matinaux. Le vent sera faible de sud dominant sur l'ensemble des régions. Au lever du jour, les températures avoisineront 0 à 4 degrés en général, jusqu'à 7 à 9 degrés sur les régions côtières. L'après-midi, le thermomètre indiquera 11 à 14 degrés sur la moitié nord, 13 à 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 17 degrés en Aquitaine.

PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé* le 28-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-2-1992 à 18 heures TU et le 28-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	16	3	D
BIARRITZ	18	4	D
BORDEAUX	15	5	D
BOURGES	15	2	D
BREST	13	8	C
CAEN	14	4	C
CHERBOURG	13	6	D
CLERMONT-FER	16	0	D
DIJON	13	-2	D
GRENOBLE	16	0	D
LILLE	7	3	D
LIMOGES	14	4	D
LYON	14	0	D
MARSEILLE	15	9	D
NANCY	13	-2	B
NANTES	13	4	C
NICE	14	8	D
PARIS-MONTS	11	4	D
PAU	16	1	D
PERPIGNAN	11	9	P
RENNES	14	4	D
ST-ETIENNE	14	1	D
STRASBOURG	13	-1	B
TOULOUSE	13	9	N
TOURS	14	3	D
POINTE-A-PITRE	20	22	D

ÉTRANGER

ALGER	17	3	N
AMSTERDAM	13	2	D
ATHÈNES	14	3	N
BANGKOK	30	25	C
BARCELONE	13	5	C
BELGRADE	12	-2	D
BERLIN	11	1	D
BRUXELLES	11	5	D
COPENHAGUE	6	4	B
DAKAR	23	17	D
DJERBA	17	12	C
GENEVE	12	-1	D
HONGKONG	23	19	D
ISTANBUL	7	1	D
JÉRUSALEM	6	0	P
LE CAIRE	15	6	N
LISBONNE	16	9	N
LONDRES	14	7	C
LOS ANGELES	28	14	D
LUXEMBOURG	12	3	D
MADRID	14	-2	D
MARRAKECH	21	10	D
MEXICO	20	10	D
MILAN	11	-2	C
MONTRÉAL	1	-4	D
MOSCOU	2	-3	C
NAIROBI	28	15	N
NEW-DELHI	25	5	D
NEW-YORK	8	1	D
OSLO	2	2	C
PALMA-DE-MAJ	14	1	P
PÉKIN	17	4	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	N
ROME	16	6	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	2	D
SYDNEY	21	18	N
TOKYO	13	8	D
TUNIS	17	8	P
VARSOVIE	10	2	D
VENISE	12	-1	D
VIENNE	-	-	-

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– La Momie rouge
a la joie d'annoncer la naissance de son plus jeune membre

Louis-Samuel DELTOUR

et félicite sa maman

Stéphanie STEIN.

Mme Georges REYNAUD

est heureuse d'annoncer la naissance de ses *petites-filles*

Sou

le 20 octobre 1991, à Sydney,

chez **Caroline et Jean REYNAUD,**

Gabrielle

le 1er février 1992, à Paris,

chez **Marie et Philippe VOIGT.**

Décès

– Nous apprenons avec tristesse le décès de

Léon EZEGHELIAN,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 12 février 1992, à Lausanne.

Case postale 250,
CH 1095 Lutry.

– Mme Jacques Henriet,
son épouse,
Patrick et Marta Henriet-Lacomba,
Christine et Jacky Gourdon-Henriet,
ses enfants,
Olivia et Florian,
ses petits-enfants,
M. et Mme Antoine Hebrard,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques HENRIET,
directeur régional
de la Banque de France,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le jeudi 20 février 1992.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 24 février, à 11 heures, en l'église Saint-André à Lille. Elles ont été suivies de l'inhumation dans le Pas-de-Calais, dans l'intimité familiale.

75, rue Royale,
59800 Lille.
60, Grande-Rue,
62170 Sorrus.

– Mme Michel Portiglia-Cousin,
son épouse,
Hélène, François, Jacques et Sylvie, Agnès,
ses enfants,
Pierre,
son petit-fils,
Mme Albert Cousin,
sa belle-mère,
ont la profonde tristesse de faire part *du décès de*

M. Michel PORTIGLIA,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
inspecteur général
de l'équipement Nord-Picardie,

survenu le 25 février 1992, à Lille.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le vendredi 28 février en l'église Saint-Léger de Torcy (Ardennes).

13, rue des Ponts-de-Comines,
59800 Lille.

– M. et Mme Christo Schischmanoff,
Pierre-Olivier Schischmanoff,
Annie et Alain Serres
et Nicolas,
M. et Mme Ivan Staïnov,
Les familles Boyanov et Staïnov,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SCHISCHMANOFF,
architecte DESA,

survenu le 25 février 1992, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mars 1992, à 14 heures, en la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, *rue du Général-Foy*,
75008 Paris,
3, résidence Elysée I,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Le président de l'université Paris-Nord,
Le doyen de la faculté santé, médecine et biologie humaine de Bobigny,
Tous ses collègues, collaborateurs et amis du CHU de Bobigny,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques SEBAOUN,
médecin des hôpitaux de Paris,

le vendredi 21 février.

Ils prient sa famille d'accepter le témoignage de leur profonde sympathie.

Le professeur Jacques Sebaoun, créa*teur du service d'endocrinologie* de l'hôpital Avicenne, a été l'un des fondateurs de la faculté de médecine de Bobigny. Par son rayonnement et sa compétence, il a profondément *marqué* l'histoire de ce CHU. Par sa sagesse, sa modestie et sa bonté, il conserve l'estime et le respect de toutes celles et tous ceux qui l'ont connu.

– La famille Khatcherian
a la douleur de faire part du décès de

M. Diran VOSGUIRITCHIAN,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 mars 1992, dans la cathédrale armé*nienne Saint-Jean-Baptiste, 15, rue* Jean-Goujon, Paris-8e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Arlette ZLOTOWSKI,
agrégée de l'Université,

survenu le jeudi 27 février 1992.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 28 février.

Remerciements

– Ses enfants et ses petits-enfants tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont manifestées par des témoignages d'affection et d'amitié lors du décès de

Georges BOURGEOIS,

survenu le 21 février 1992.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Louis-Eugène SIRVENT,
préfet honoraire,
président
de l'Amicale des anciens de Dachau,
président
du Comité international de Dachau.

Une messe à son intention sera concélébrée par des prêtres anciens du camp en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le mercredi 4 mars 1992, à 10 h 30.

Communications diverses

– L'IRPEM (Institut de recherche psychanalyse et management) organise ses prochaines journées d'étude les 23, 24 et 25 avril, à Rennes, sur le thème : « Psychanalyse et insertion professionnelle ». *Insc. et rens. : Groupe ESC* Rennes. Tél. : 99-54-63-50.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 février 1992 :

UN DÉCRET

– No 92-187 du 27 février 1992 portant application de l'article 9 de *la loi no 91-1407 du 31 décembre* 1991 créant un régime de préretraite agricole.

DES ARRÊTÉS

– Du 21 février 1992 portant inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

□ **Bibliothèque de France.** – Une visite guidée du chantier de la Bibliothèque de France, avec Dominique Jamet, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, et M. Prinzie, adjoint au directeur des travaux, aura lieu le 1er mars, à 11 heures, 101, quai de la Gare. Les inscriptions sont prises, par téléphone, au 44-06-01-00, jusqu'au 28 février, à 18 heures.

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

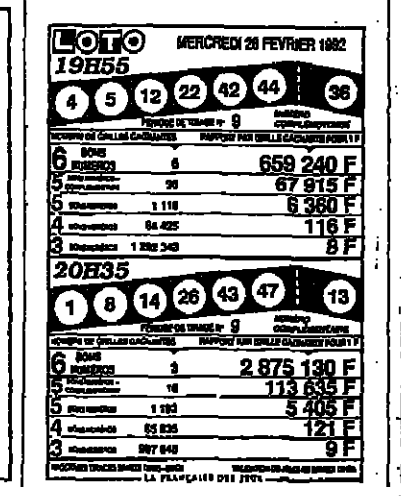
LE N° 097 337 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
97 337	GAGNENT	40 000 F
7 337		4 000 F
337		400 F
37		40 F
7		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 27 MAI 1992

9e TRANCHE
TIRAGE DU 27 FEVRIER 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX


LOTO — MERCREDI 26 FEVRIER 1992

19H55 : 4 5 12 22 42 44 — numéro complémentaire 36

	Grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	6	659 240 F
5 + complémentaire	30	67 915 F
5	1 118	6 360 F
4	64 425	116 F
3	1 392 349	8 F

20H35 : 1 8 14 26 43 47 — numéro complémentaire 13

	Grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	3	2 875 130 F
5 + complémentaire	18	113 635 F
5	1 193	5 405 F
4	65 836	121 F
3	997 648	9 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

PHILATÉLIE

La Journée du timbre

La Poste procèdera à la mise en vente générale, le lundi 9 mars, du timbre *Journée du timbre*, d'une valeur faciale de 2,50 F + 0,60 F. *Le thème retenu, l'accueil dans* les bureaux de poste, souligne les progrès réalisés par cette institution depuis la poste aux lettres de l'An III. Cette année, cent douze villes de France accueillent simultanément, les 7 et 8 mars, la Journée du timbre, grand rendez-vous annuel traditionnel, qui voit les associations philatéliques locales organiser *expositions et bourses* autour de la vente anticipée du timbre marquant cet événement.

Au format horizontal de 36 x 22 mm, dessiné par Patrick Cambolin, le timbre est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante, ainsi qu'en carnets de six (dans une autre couleur) vendus 18,60 F. Le montant de la surtaxe provenant de la vente des timbres en feuilles est versé à la Croix-Rouge, l'Association pour le développement de la philatélie (ADP) *bénéficiant de celui de la vente des* timbres de carnets.

P. J.

▶ **La Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris) propose toute une gamme de souvenirs philatéliques.**

Le cercle philatélique de Bourg-la-Reine-Sceaux organise la Journée du timbre, les 7 et 8 mars, à l'Orangerie du château de Sceaux (92), avec exposition de collections de prestige, dont celles de SAS le prince Rainier de Monaco. A cette occasion, l'Office des timbres-poste de Monaco mettra en vente anticipée exclusive le bloc « Quatre saisons du figuier de Barbarie », avec oblitération temporaire illustrée. Noter également la présence, pour des séances de dédicace, des artistes Pierrette Lambert (dessinatrice du bloc), Marie-Noëlle Goffin, Joseph Rajewicz et Jean-Paul Véret-Le Marinier.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28.
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Jeux olympiques, premier bilan philatélique.** – Depuis deux ans, la Poste, partenaire du COJO et organisatrice du parcours de la flamme, a émis à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville : 25 millions de timbres-annonces à *2,50 F ; 30 mil*lions de timbres du parcours à 2,50 F ; 3 millions d'enveloppes-souvenirs à *15 F ;* 2 millions d'encarts à 30 F ; 2,3 millions de blocs des JO à 27 F (dont 2 F reversés à *la Croix-Rouge) ;* 200 000 souvenirs « officiels » à 100 F. Chacun des dix timbres *de la série « Sites et disciplines »* d'une valeur de 2,50 F ou 2,70 F (dont 0,20 F pour la *Croix-Rouge) a été tiré à 5,5 mil*lions d'exemplaires. Les chiffres de vente définitifs ne seront *connus qu'en 1993, tous ces* produits restant en vente jusqu'à fin 1992. Les premières indica*tions laissent entrevoir que la* philatélie est un extraordinaire moyen de financement d'événe*ments exceptionnels... qui s'use* si l'on en abuse. Ce qui ne peut qu'inciter la Poste à entourer de *ses soins philatélie et philaté*listes.

● ***Le Monde des philatélistes*** **dans de nouveaux locaux.** – *Le Monde des philatélistes* a quitté la rue Bourdelle pour emménager dans des locaux plus spacieux sur le site de *l'imprimerie du Monde,* 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex, adresse où *désormais* tout courrier doit lui être adressé.

● **Ventes.** – Vente sur offres Tomy-Anka (Paris. Tél. : (1) 47-70-45-72) clôturée le 17 mars. Au catalogue, plus de 4 000 lots, dont timbres-monnaies, télécartes, autographes, marques postales départementales, France (20 c noir *Cérès* détaché oblitéré du 1er janvier *1849, prix de départ 2 250 F)* et colonies. Vente à prix nets de télécartes Laroze (Brignais, tél. : 72-31-09-42). Plus de huit cents lots, dont holographiques, précurseurs d'art (*Flip, Flop, Amor,* numérotée et signée à 10 500 F).

● **Concours de philatélie** ***scolaire.*** – *Le Groupement des* sociétés philatéliques de Bretagne organise un concours de *philatélie scolaire, sur le thème* du bestiaire africain de A à Z, dont la préselection se déroulera les 15 et 16 mars lors du Salon du Syndicat des négociants du Grand-Ouest, à Rennes, place *des Lices. Pour tout renseigne*ment, s'adresser à Yves Tatard, 16, rue des Chênes, 35230 *Orgères (tél. : 99-57-63-13).*

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 29 février

Drouot-Richelieu, 14 h : biliothèque, héraldique, livres, marines, sciences.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 29 février

Argenteuil, 14 h : tableaux modernes ; **Compiègne**, 14 h : art *africain ;* **Corbeil**, *14 h : tableaux* modernes, mobilier ; **Vernon**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier.

Dimanche 1er mars

La Varenne Saint-Hilaire, 14 h 30 : tableaux modernes, tapis d'orient ; **Sens**, 14 h 30 : art d'Orient ; **Versailles (Rameau)**, 14 h 30 : tableaux russes ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 15 h : tapis, tapisserie.

PLUS LOIN
Samedi 29 février

Alençon, 14 h 30 : livres ; **Aurillac**, *18 h :* tableaux, aquarelles ; **Bordeaux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bourges**, 14 h : *mobilier, tableaux ;* ***Marseille (Prado)***, 9 h et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Montpellier**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Nîmes**, 9 h et 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Poitiers**, 14 h 30 : tableaux modernes.

Dimanche 1er mars

Aurillac, 14 h 15 : mobilier, argenterie ; **Gien**, 14 h : arts de la table, mobilier ; **Louviers**, *14 h 15 :* mobilier, tableaux ; **Montauban**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Pontivy**, 14 h : *tableaux, bronzes ;* **Soissons**, 14 h 30 : gravures, mobilier ; **Vinca**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Villefranche-sur-Mer, ***Brest***, **Blois**, **Buc**, **Ussac**, **Le Mans** et **Epinal**.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Enfants

PAUVRE Surya Bonaly, victime du premier divorce post-olympique, écartelée entre sa maman et son entraîneur ! On a entendu la maman se plaindre... de la presse, coupable d'avoir envenimé une innocente dispute de famille. On a entendu l'entraîneur ne se plaindre, prudemment, de personne, mais laisser clairement entendre qu'il avait envie de fuir. On a revu la quadruple boucle fatale déconseillée par l'entraîneur, tentée sur les conseils – les ordres ? – maternels. Surya, elle, était là, à côté de l'entraîneur, à côté de sa maman, comptant les points entre les adultes, bafouillant quelques mots. N'a-t-elle vraiment aucun point de vue sur la question ?

Dans le même journal de 20 heures d'Antenne 2, d'autres parents. Ils sont filmés à contre-jour pour que leurs voisins, leurs amis ne les reconnaissent pas. Ils n'ont pourtant commis aucun crime, pas même enfreint si peu que ce soit les lois de leur pays. Simplement, leur fils de neuf ans – et il ne le sait pas lui-même – a été contaminé lors d'une transfusion sanguine par le virus du sida. Il est séropositif.

Ils viennent de recevoir en guise d'indemnisation une grosse somme. Ce prix de la douleur et de la mort, c'est une pomme de terre brûlante. D'abord, c'est culpabilisant. Ils sentent, et on leur fait sentir, qu'ils constituent une charge. Quand il y a tant de détresses à secourir, tant de chômeurs, méritent-ils bien cette épouvantable subvention ?

Ensuite, qu'en faire ? La dépenser tout de suite, ou la placer ? Mais la placer pour combien de temps ? Un an, dix ans ? Quel âge atteindra leur enfant ? Et si on la dépensait et que l'enfant vive ? Ils n'ont qu'une seule idée précise : *« Avant que ce soit trop tard, on va partir avec lui au pays du père Noël, en Norvège ou en Finlande »*, expliquent-ils. Ils disent *« avant que ce soit trop tard »* sans émotion apparente, une phrase banale. Le journaliste n'insiste pas. Il n'en est pas besoin.

Et puisqu'on parle d'enfants, on n'arrive pas à chasser l'image de ces petits Albanais entrevus la semaine dernière à « Envoyé spécial », sur Antenne 2. Là-bas, c'est aussi très simple : leurs parents, ou les voisins de leurs parents, ont cassé et pillé leur école. Tables, tableaux, fenêtres, parquets, tout était bon à arracher et à revendre. On ne sait pas – c'est l'éternel problème de la télévision – si toute l'Albanie en est là ou si cette école-là avait été soigneusement choisie. On se souvient simplement d'un mot happé au vol : *« Les enfants,* disait l'un, *c'est plus gentil que les parents. Ça ne casse pas les écoles. »*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 28 février

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.35 Magazine : 52' sur la Une.
23.35 Sport : Boxe. Plume : Stéphane Haccoun-Roy Muniz ; super-légers : Rodolfo Aguilar-Guillermo Mosquera ; super-moyens : Lindell Holmes-Lenzie Morgan, à Issy-les-Moulineaux.
0.40 Journal, Météo.

A 2

20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.10 Feuilleton : Camille Claudel (1er ép.).
23.05 1. 2. 3. Théâtre.
23.15 Cinéma : Les Quatre Cents Coups. ■■
0.50 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Naufragés de l'Antarctique.
21.40 Magazine : Caractères. Invités : Tahar Ben Jelloun (*l'Ange aveugle*) ; Jean Daniel (*la Blessure*) ; Mirko Kovac (*la Vie de Malvina Trifkovic*) ; Camille Laurens (*Romance*) ; Dmitri Nabokov.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.
0.00 ▶ Les Entretiens d'Océaniques.
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Capone contre Capone.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Canal Gainsbarre.
23.00 Cinéma : Je t'aime, moi non plus. ■
1.25 Cinéma : Slogan. ■

LA 5

20.50 Téléfilm : Assurance meurtre.
22.35 Téléfilm : Ombres du passé.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Machinations.
22.30 Série : Equalizer.
23.25 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.55 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Mort et résurrection de Wilhem Hausmann.
22.20 Téléfilm : Les Poules de Cervantes.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le sang, le soufre et le stupre. 4. La maladie de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Avant-Concert.
21.00 Opéra (en direct de la RAI de Rome) : Tancrède, opéra, de Rossini, d'après la tragédie de Voltaire, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre communal de Bologne, dir. : Gianluigi Gelmetti.
0.07 Jazz club.
1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 29 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les Enfants d'Amnesty.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous..
17.20 Divertissement : Vidéo gag.
17.50 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert Météo et Tiercé.
20.45 Variétés : La Première Fois. *Souvenirs de lucarne.*
22.40 Magazine : Ushuaïa. A Silver Bank, mer des Caraïbes (1re partie).
23.50 Magazine : Formule sport. Football ; Automobile ; Boxe.
1.05 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

13.25 Magazine : Objectif jeunes.

13.55 Magazine : Animalia.
14.45 Magazine : Sport passion (et à 15.25). Basket-ball : championnat de France (Roanne-Montpellier).
15.15 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
17.15 Série : ENG.
18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire. *Un diable d'homme*, de Fawn Brodie.
19.59 Journal et Météo.
20.45 Magazine : La Nuit des héros
22.35 Magazine : Double jeu.
23.50 Série : Les Brigades du Tigre. Lacs et entrelacs.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Spécial Alpha Blondy.

— De 15.00 à 17.30 La Sept —

17.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Australian Open (2e partie).
18.00 Magazine : Montagne. Thyerja la cassure.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.30 La Sept —

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : La Mort d'un homme.
15.55 Le Journal du cinéma.
16.35 Documentaire : Les Allumés... Les enfants de la samba.
17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny. Tiny Toons.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Le Prix du chantage. *Intrigue policière sur fond de magouilles politiques.*
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.01 Le Journal du cinéma.
23.05 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally. ■ Film américain de Rob Reiner (1989). Avec Billy Crystal, Meg Ryan, Carrie Fisher.
0.40 Cinéma : Grievous Bodily Harm. □ Film australien de Mark Joffe (1988).

LA 5

13.20 Série : K 2000.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16.40 Série : Lou Grant.
17.30 Série : TV 101.
18.20 Série : Frog show.
18.30 Magazine : Intégral.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Kojak. *Une affaire banale, en apparence.*
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.
0.10 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Feuilleton : Deux ans de vacances.
16.45 Série : Les Espions.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo. Le mythe Fangio.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : Taille mannequin. *Dans le monde de la mode.*
23.50 Musique : Flashback.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.05 Documentaire : Cent ans de jazz. 15.05 Danse : Dix anges. 15.40 Le Salon de musique : Claude Helffer. 16.30 Tours du monde, tours du ciel.
17.30 Jean Painlevé au fil de ses films.
18.00 Avis de tempête.
19.05 Documentaire : Sylvie Guillem au travail.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.10 Histoire parallèle.
21.10 ▶ Théâtre : La Vie de Galilée.
23.20 Le Courrier des téléspectateurs.
23.25 Soir 3.
23.45 Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Sabine Weiss, photographe.
20.45 Dramatique. Moi Feuerbach, d'après Tankred Dorst.
22.35 Musique : Opus. John Lewis, le père du Modern Jazz Quartet.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Mireille Robin (la Rose de l'errance, de Miroslav Mandic).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Opéra (en direct du Metropolitan Opera de New-York) : Le Barbier de Séville, opéra-bouffe d'après la pièce de Beaumarchais, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Ralf Weikert ; sol. : Frederica von Stade, Stanford Olsen, Thomas Hampton, Samuel Ramey, Sondra Kelly, Thomas Woodman, Frank Coffey, Bernard Fitch, Gabriel Bacquier.
23.00 Rideau écarlate. Par Sergio Segalini. Magazine de l'opéra.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Martin Kaltenecker. Œuvres de Petit, Chowning, Messiaen, Chion, Menoury, Stockhausen, Bayle, Garcia, Geslin, Normandeau, Armerud.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 1er mars

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Invité : Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : La Nuit des juges. ■ Film américain de Peter Hyams (1983).
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Téléfilm : Le Diable au corps.
0.15 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1. 2. 3. Théâtre (et à 1.05).
18.20 Magazine : Stade 2. Basket-ball ; Football ; Omnisports ; Rugby ; Natation ; Automobile ; Athlétisme ; Cyclisme ; Ski nordique ; Ski alpin.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Les Sirènes de minuit.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Pierre Schoendoerffer.
23.45 ▶ Documentaire : Vietnam, la première guerre (1945-1954). De Danièle Rousselier. 1. Doc Lap.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Sport : Moto. Enduro du Touquet.
14.00 Magazine : Faut pas rêver. Ethiopie : Lalibela, l'autre Jérusalem ; USA : Missoula, la cité des écrivains ; Italie : Rome en photos.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. Enduro du Touquet : l'arrivée ; à 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; Athlétisme.
17.15 Le Choix de Lulo. Le Bonhomme de neige ; Lucky Luke.
18.15 Magazine : A vos amours. Invitée : Line Renaud.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : Bernard-Henri Lévy.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits. Hans et Gretel.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Les Géants du music-hall. Spécial Raymond Devos.
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Jean Carmet (2e partie).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Deburau. ■■ Film français de Sacha Guitry (1950).
0.25 Musique : Mélomanuit. *Ave Maria*, de Schubert et Liszt, par Cyprien Katzaris, piano ; Invitée : Noëlla Pontois.

CANAL PLUS

14.00 Série : Le Gang des tractions. Saint-Germain.
15.20 Magazine : 24 heures.
16.15 Magazine : Exploits 2. De Fabrice L'Hospitalier.
16.35 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Fantômes en fête. ■ Film américain de Richard Donner (1988).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : La Discrète. ■■ Film français de Christian Vincent (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.05 L'Equipe du dimanche.
0.05 Cinéma : Je t'aime, moi non plus. ■ Film français de Serge Gainsbourg (1975).

LA 5

12.30 Magazine : Le Club F1. Présenté par Philippe Bruet, Bernard Spindler et Eric Bayle. Grand Prix de formule 1 d'Afrique du Sud, en direct de Kyalami.
15.05 Téléfilm : Le Droit Chemin.
16.30 Série : Soko, brigade des stups.
17.25 Série : Lou Grant.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Mon nom est personne. ■ Film italien de Tonino Valerii (1974).
22.55 Magazine : Reporters. Minight oil ; Jim Morrison ; Apollo Théâtre ; Ivry Gitlis ; Lettre d'Afrique ; Léonard Cohen.
23.55 Magazine : Top chrono.
0.45 Journal de la nuit.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Cinéma : West Side Story. ■■ Film américain de Robert Wise et Jerome Robbins (1961).
23.15 Magazine : Culture pub.
23.45 Téléfilm : Troubles. *Trois histoires.*
1.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.00 Documentaire : D comme Deutschland.
15.35 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle.
16.25 Flash informations (et à 17.55, 18.55, 19.35, 19.55).
16.30 Téléfilm : Les Poules de Cervantes.
18.00 Documentaire : Lignes de vie.
19.00 Documentaire : A la recherche de Christian B.
19.40 Cinéma d'animation.
20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Cinéma : Fitzcarraldo. ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1982).
23.05 Le Dessous des cartes.
23.15 Cinéma : Trous de mémoire. ■ Film français de Paul Vecchiali (1984).
0.30 Un tournage en Amazonie : Fitzcarraldo.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Intercalaire pour Georges Perec.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 14 février au Palais des Congrès d'Aix-les-Bains) : Le Mystère de l'instant, de Dutilleux ; Les Noces, de Stravinsky ; Asmara, de Florentz ; Avoaha, d'Ohana, par le Chœur de chambre de l'Académie nationale de Suède, l'Ensemble vocal Michel Piquemal et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Hélène Perraguin, mezzo-soprano, Jean-Luc Viala, ténor, Jules Bastin, baryton, Jay Gottlieb, Jean-Efflam Bavouzet, Alain Planes, David Lively, pianos, Michel Cerutti, cymbalum, Thierry Miroglio, Jean-Paul Bernard, Florent Jodelet, Eric Sammut, Olivier Ducatel, percussions.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Opéra (donné en juin 1991 au Grand Théâtre de Genève) : Guillaume Tell, opéra en quatre actes, de Rossini, par l'Ensemble vocal bulgare, le Chœur du Grand Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. : Gabriele Ferro.
0.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Le Rossini d'autrefois. Le Barbier de Séville (extrait), Figaro (extrait), l'Italienne à Alger (extrait).
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard.

Le Monde

En Grande-Bretagne

L'explosion d'une bombe dans une gare de Londres fait une vingtaine de blessés

Une forte explosion a eu lieu, vendredi matin 28 février, un peu avant 8 h 30, à la gare de London Bridge, dans le centre de Londres. Un porte-parole de British Rail, les chemins de fer britanniques, a indiqué qu'une bombe est à l'origine de l'explosion, qui a fait, selon la même source, une vingtaine de blessés.

La déflagration s'est produite près du quai numéro quatre de la gare. Cette dernière, bondée à cette heure de la journée où arrivent à Londres des milliers de banlieusards, est le terminus londonien pour tous ceux qui viennent du Sussex et du Kent (Sud-Est). London Bridge est également une station de métro. – *(AFP.)*

Pionnier de la sémiotique

Le linguiste A.-J. Greimas est mort

Le linguiste Algirdas-Julien Greimas est décédé jeudi 27 février à l'hôpital Lariboisière à Paris. Né le 9 mars 1917 à Tula, en Russie, de parents lituaniens, il s'était fait connaître dans les années 60 comme un pionnier en France, puis comme l'un des maîtres de la sémiotique. Après un premier séjour en France en 1936, A.-J. Greimas y était revenu à la fin de la seconde guerre mondiale. Il fit la connaissance de Roland Barthes alors qu'il enseignait l'histoire du français à Alexandrie, en Egypte, rencontre qui joua un rôle important dans la formation intellectuelle de Roland Barthes.

Après avoir contribué à la tardive notoriété en France du linguiste suisse Ferdinand de Saussure, A.-J. Greimas, qui s'était très tôt tourné vers les travaux philosophiques de Maurice Merleau-Ponty et les premières productions de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, publia sa *Sémantique structurale*, premier d'une série d'ouvrages consacrés à la sémiotique.

A.-J. Greimas avait accompli l'essentiel de sa carrière à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Bien loin de renier ses origines lituaniennes, il n'avait jamais rompu ses liens avec cette terre, faisant œuvre successivement de journaliste en exil pour y diffuser de nombreux textes, puis d'analyste de la mythologie lituanienne dans un livre d'abord paru en lituanien et ensuite publié en traduction française en 1985. A.-J. Greimas avait récemment accordé au *Monde* (22 octobre 1991) un entretien dans lequel il s'expliquait longuement sur ses liens avec la Lituanie et sur sa conception de l'Europe.

A l'ouverture de leur procès à Abidjan

Des dirigeants de l'opposition ivoirienne dénoncent les brutalités policières

Le procès de plusieurs dirigeants de l'opposition, parmi lesquels le secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), M. Laurent Gbagbo, s'est ouvert, jeudi 27 février, à Abidjan. Le tribunal des flagrants délits a condamné, le même jour, quatre responsables du mouvement étudiant à trois ans de prison ferme.

ABIDJAN

correspondance

Souriant, menottes aux poignets, M. Gbagbo s'est assis dans le box des accusés où avaient déjà pris place dix-neuf responsables politiques et syndicaux, dont le professeur René Begny Segui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDDH). L'un des prévenus, député du FPI, en pénétrant dans le tribunal, ceint d'une écharpe aux couleurs ivoiriennes, a provoqué le premier incident d'audience. *« Otez cette écharpe ! Vous êtes poursuivi pour un délit de droit commun »*, lui a lancé le procureur. Première réplique de la défense : *« Il comparait ici en tant que député de la République, nous savons que c'est un procès politique ! »*

La petite salle est bondée. Dix-huit avocats, les proches des accusés, les journalistes et une dizaine de militaires, fusil-mitrailleur à la main, s'y entassent. A l'extérieur du bâtiment, protégé par un impressionnant dispositif militaire, les rues sont vides. Depuis l'aube, la police anti-émeute bloque la circulation. Les commerces sont fermés et les marchands ambulants ont déserté leur zone de prédilection. Le moindre attroupement est dispersé par des tirs de grenades lacrymogènes. Abidjan s'apprête à vivre son premier procès *« politique »* depuis l'instauration du multipartisme, en mai 1990.

Ce procès s'ouvre dans une atmosphère tendue, émaillée d'incidents entre la présidence du tribunal et les avocats. Ces derniers lui demandent d'expliquer la présence de soldats en armes dans la salle d'audience. *« C'est pour la sécurité »*, répond la présidente. *« Avec des mitraillettes ? Je ne savais pas que nous étions dans un Etat policier »*, réplique un avocat. Fureur de la présidente : *« C'est une insulte pour la Côte-d'Ivoire ! »*, et elle suspend l'audience dans un brouhaha général.

« A coups de pied à coups de tête »

Les débats reprennent dix minutes après par une virulente bataille juridique sur les notions de flagrant délit et d'immunité parlementaire. La plupart des prévenus n'ont pas été arrêtés sur les lieux mêmes de la manifestation. Excédée par le harcèlement d'un avocat sénégalais, la présidente perd son sang-froid et ordonne aux policiers : *« Arrêtez-le, foutez-le au violon ! »* Tollé dans l'assistance et sur les bancs de la défense. Et nouvelle suspension de séance.

Après l'intervention du bâtonnier, les esprits s'apaisent et le procès reprend par l'interrogatoire de onze prévenus. Ces derniers nient en bloc l'acte d'accusation : *« Destruction et incendie de bâtiments, de véhicules appartenant à autrui »*. Ils mettent l'accent sur les brutalités qu'ils disent avoir subies lors de leur interpellation. *« On m'a battu, à coups de pied, à coups de tête, c'est humiliant qu'un élu de la nation puisse être frappé ainsi »*, déclare le député FPI Henri Dassé. Un jeune homme, fils d'un responsable du FPI, arrêté à son domicile, surenchérit : *« Un soldat a pris son élan pour me shooter la mâchoire »*. La présidente tapote nerveusement son micro, le procureur observe le plafond, les avocats insistent auprès de leurs clients pour avoir plus de détails, le public compatit.

En début de soirée, l'audience est reportée au lendemain. Les prévenus quittent la salle, toujours les menottes aux poignets. Le tribunal avait, dans la matinée, condamné M. Martial Ahipeaud, secrétaire général de la FESCI, la Fédération estudiantine et scolaire, (officiellement dissoute) et trois de ses compagnons, à trois ans de prison ferme chacun et à 500 000 francs CFA (10 000 francs français) d'amende.

Six autres inculpés ont été relaxés au bénéfice du doute. Ils étaient poursuivis pour *« reconstitution d'association dissoute, violence et voie de faits »* à la suite des manifestations d'étudiants du début février. A l'énoncé du verdict, M. Ahipeaud a déclaré : *« Je suis condamné sans preuves, j'ai confiance en la procédure d'appel pour être acquitté »*. La FESCI avait, à l'occasion du procès, lancé un mot d'ordre de boycottage des cours. Craignant une flambée de violence dans les cités universitaires et sur le campus, les forces de l'ordre s'étaient massivement déployées tout autour. A l'exception de quelques jets de pierres, il n'y a pas eu d'incident notable.

JEAN-KARIM FALL

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

L'homme caché

VOUS êtes là, vous êtes bien ! Avec deux, trois mômes accrochés à votre tablier, pas de boulot et pas de père pour vous donner un coup de main, c'est le grand pied ! Comment ça, je plaisante ? Pas du tout ! L'Etat, dans son infinie bonté, vous refile une alloc, l'allocation du parent isolé, qui vient s'ajouter aux bricoles versées par la Sécu pour vos gamins. Grâce à quoi la France a des enfants et, vous, vous avez le Smic. De quoi vous plaignez-vous ?

De rien ! Vous baignez dans l'opulence, vous regardez pas à la dépense, vous faites la bringue, même que vous avez rencontré quelqu'un. Si, si, parfaitement, un mec assez fou, assez amoureux, alors là, il est vraiment raide dingue de vous, pour passer une nuit dans vos bras.

Au risque de voir débarquer la marmaille : Maman, je peux pas dormir, je veux venir dans ton lit ? Il ne gagne pas des masses, mais il est sympa, vraiment super. Le temps passant, les gosses l'adoptent. Au point de le retenir... Pourquoi tu t'en vas ? T'as qu'à coucher là. Dis oui, maman !

Surtout pas ! Dites non. Et foutez-le dehors. Pourquoi ? Parce que si les inspecteurs de la Sécu, passant à l'improviste, le voyaient en train de donner son bain au petit dernier, vous ne seriez pas considérée comme étant isolée sous votre couette et vous ne toucheriez plus un fifrelin.

Entre un mec et du fric, faut choisir. Vous n'avez pas droit aux deux. Alors, virez-le et faites bien le ménage derrière lui ! Suffirait qu'on trouve un tube de crème à raser sur la tablette du lavabo pour qu'on vous coupe les vivres.

Vous ne me croyez pas ? Remarquez, je vous comprends. Moi-même, je me suis pincée en lisant ça dans le rapport d'un député, Testu, il s'appelle, sur les droits des femmes.

Toutes des putes ! Puisque aussi bien une femme de peine, c'est vraiment le cas, est assimilée à une fille de joie, et un soutien à un souteneur, interdiction de vivre ensemble. Mais crever séparément de solitude et de désespoir, ça c'est autorisé. Que dis-je, c'est exigé. Après tout, on vous paye pour !

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 février

Hésitante

La Bourse de Paris était hésitante vendredi matin 28 février pour la dernière séance de la semaine. Après une ouverture en léger repli (– 0,14 %), les valeurs françaises ont refait un peu du chemin perdu au fil des échanges. Aux alentours de 11 heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,1 % sur son précédent niveau. Hausse de Métrologie, Olipar, Poliet. Baisse de Merlin-Gerin, SAE, Sefimeg.

Déclarations de revenus : les formulaires doivent être déposés avant le 2 mars à minuit

Les formulaires de déclarations pour l'établissement de l'impôt sur le revenu de 1991 devront être déposés dans les services des impôts au plus tard le 2 mars à minuit. Afin d'aider ses lecteurs, *le Monde* a consacré [illegible] spéciales intitulées «[illegible] remplir votre formulaire» (*le Monde* du 15 février) et «Comment calculer vos impôts» (*le Monde* du 19 février).

Le gouvernement russe annonce une nouvelle libération des prix

Deux mois après la libération brutale des prix du 2 janvier, le gouvernement russe a annoncé jeudi 27 février son intention de poursuivre la réforme avant la fin mars, en autorisant les prix des produits de base à fluctuer librement. Les producteurs et les commerçants pourront fixer à leur guise les prix de la quasi-totalité des produits – sauf dans les secteurs de la pharmacie, de l'alimentation pour enfants – et de certains services. Il y a quelques jours, le ministre russe de l'économie, M. Egor Gaïdar, avait déjà annoncé que les prix de l'énergie seraient libérés à la mi-avril. Seul le charbon à coke devrait rester à l'abri de cette mesure.

Cette deuxième étape de la libération des prix est conforme aux souhaits du Fonds monétaire international, qui s'apprête à signer avec la Russie un accord.

M. Paul Quilès invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 1er mars de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien député socialiste (courant Fabius) du treizième arrondissement de Paris répondra aux questions de Jean-Paul Dufour et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Philippe Ballard de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

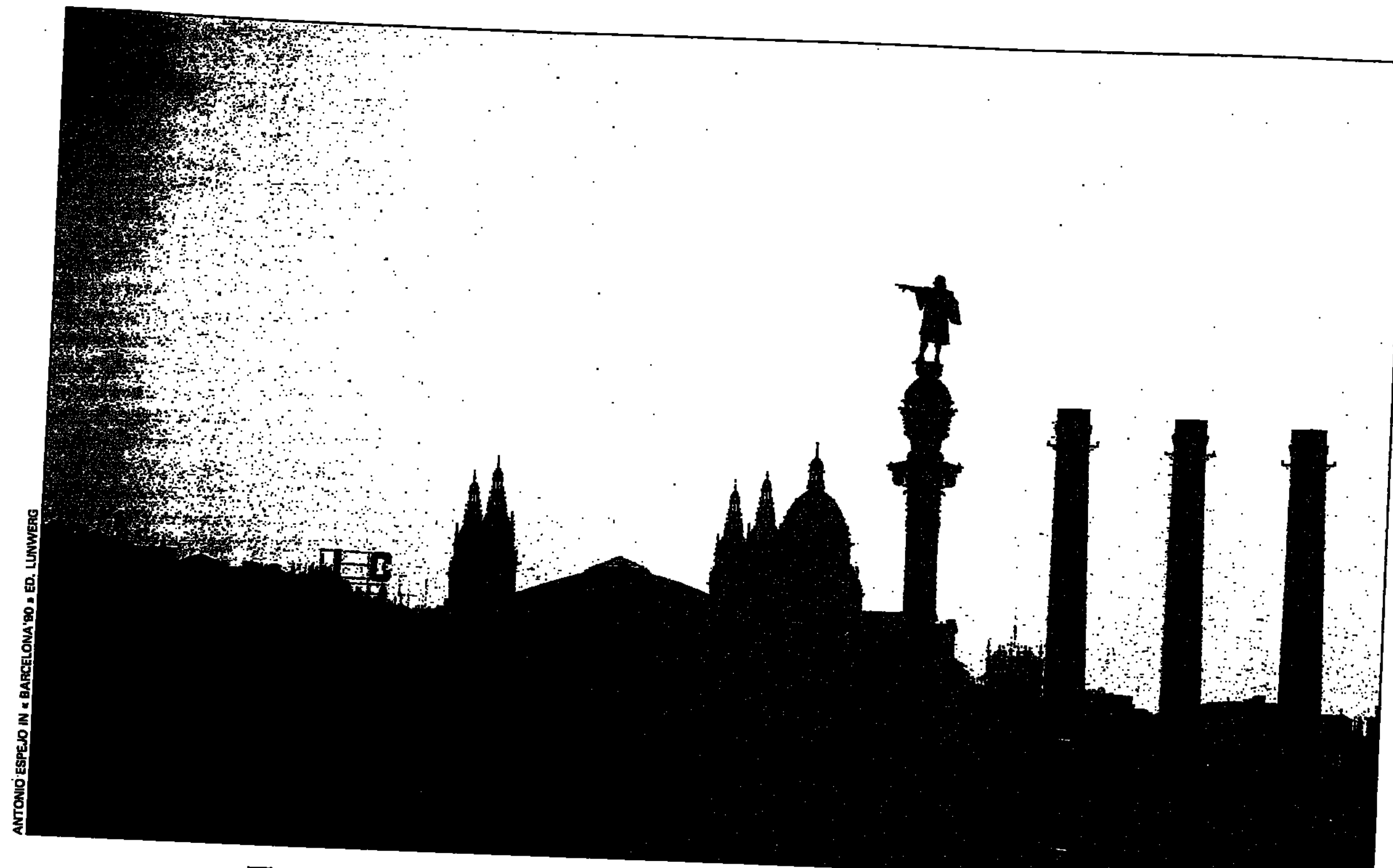
La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1992 a été tiré à 501 748 exemplaires.

Le Monde

SANS • VISA

Barcelone



ANTONIO ESPEJO IN « BARCELONA '90 » ED. LUNWERG

La statue de Christophe Colomb

les jeux sont faits

Barcelone, c'était écrit, serait bientôt promise au plus bel avenir. L'Espagne le pressentait, l'Europe le devinait, le reste du monde aujourd'hui le sait. L'heure de gloire est proche dans la métropole catalane dont le rythme cardiaque monte en puissance à mesure que l'échéance des Jeux olympiques approche. Alors se pose la question : cette ville qui nourrissait une part de notre imaginaire a-t-elle, va-t-elle changer de style et d'âme? Promenade sur les Ramblas et voyage dans ses nouveaux autours.

N'Y avait-il pas là, autrefois, sur le crépi de l'une des quatre faces identiques de la Plaza Real, une cicatrice? La trace d'une rafale de balles, tirée un soir de règlement de comptes entre communistes et anarchistes de la CNT, lorsque les républicains, pendant la guerre civile, épuisaient leurs forces à préserver Barcelone des assauts de Franco?

Oui, une ancienne blessure, oubliée par les théoriciens catalans de la rénovation urbaine, un trait d'histoire, un involontaire bas-relief, en ornement de cette place cubique, lépreuse et magique, plantée de palmiers, au cœur de la vieille ville. Sans doute avait-on rêvé. Ce coin de Barcelone, déjà bien bas sur la ligne de pente des Ramblas, et qui prépare le promeneur à l'obscurité inquiétante du Barrio Chino, évoque l'Afrique du Nord ou le Cuba des conquistadores. Mais au-delà, et peut-être sans raison, le sombre décor des exécutions de chefs des colonnes anarchistes, à la fin de la guerre d'Espagne, le grondement des grèves ouvrières, les combats de rue des résistants autonomistes. Sans doute avait-on rêvé, trop lu de livres ici, parce que Barcelone, à chaque nouvelle visite, se prête un peu mieux à la lecture, offrant les complexités de son architecture, sa simplicité comme ses démesures, à des imaginaires venus d'ailleurs.

Aux inconditionnels de la cité catalane, à ceux, minoritaires élitistes, qui préféreraient retourner à Barcelone pour éviter Venise, l'actualité commande d'aller vérifier partout la validité de leurs souvenirs. Dans le cloître du Gotico, la cathédrale, si les oies pataugent toujours dans leur bassin. Si les *tapas* ont toujours ce goût d'huile réchauffée, dans la Carrer Contessa-de-Sobradiel. Si, sur l'autre rive des Ramblas, de magnifiques et étroits jardins succèdent toujours à des ruelles noircies de suie et de misère, dans le périmètre de l'hôpital de la Charité. Au fond, de refaire le tour de cette part névrotique prise ces dix, ces vingt dernières années, par Barcelone dans leur chronique personnelle.

Car la ville s'est remise à tanguer, jouer son avenir sur un grand chamboulement, à écouter les oracles de sa destinée qui ne sont pas ici guerriers ou philosophes, mais architectes. Et quand ceux-là reprennent le pouvoir sur la ville, ils n'y vont pas de main morte. Implacable révolution urbaine! On le savait, bien sûr. Depuis dix ans, les Catalans ne parlaient que de cela, préparant leurs designers, leurs alchimistes de la planche à dessin comme des athlètes, poussant, vantant leur réputation mondiale. Ici, tout passe d'abord, avant même le foot ou l'autonomie politique, par le goût des grands travaux, par des rêves de pierre et de métal, et, lorsque Barcelone avait été désignée comme ville olympique pour les Jeux de 1992, cela avait été comme une charge sonnée.

Leurs plans, leurs projets aussi étaient connus, expliqués dans les livres, racontés dans des films, enseignés, déjà, dans les universités. L'audace qui consiste à maintenir des Jeux olympiques au cœur d'une vieille cité européenne du Sud, à nier les encombrements, les problèmes de sécurité. Comme cette traduction très barcelonaise d'un tel événement : un musée pour un stade d'athlétisme, trait de caractère qui conduit la mairie et la Generalitat à doubler le programme imposé par un jaillissement de projets culturels. Tout cela se savait, l'ivresse de la rénovation et l'orgueil par les travaux publics, tout cela se voyait déjà, ces dernières années. Mais à retrouver cette ville aimée en chantier, ouverte, ainsi suppliciée, l'inquiétude, ces temps-ci, peut saisir les vieux amants étrangers de Barcelone. L'ami catalan se veut rassurant : la cité a toujours progressé ainsi, par révolutions brutales, après de longs déclins. La première page de *la Ville des prodiges*, d'Eduardo Mendoza, bible littéraire de l'histoire de Barcelone, ne commence-t-elle pas par ces mots : *« L'année où Onofre Bouvilla arriva à Barcelone, la ville était en pleine fièvre de rénovation »*? L'Exposition universelle de 1888, sur les pentes de la colline de Montjuic, futur promontoire olympique, ne balaya-t-elle pas de vieux quartiers populaires, coincés entre le port et le mont, pour y tracer la place d'Espagne et les avenues rectilignes qui désengorgeaient la cité à l'ouest? Et le projet d'extension, l'Eixampla, hors de ses vieilles murailles, la vision délirante d'Idelfons Cerdà, qui tira une agglomération au cordeau contre le sens de la pente, imposant, à partir de 1859, aux Barcelonais, d'oublier les dédales précaires de leurs collines?

Tout s'est ainsi dessiné, dans Barcelone, par forts coups de sang, paris risqués, et l'on s'empresse d'ajouter, parmi vos interlocuteurs locaux, que chacun de ses bonds en avant fut précédé ou suivi par de longues époques de malheur, répressions anti-ouvrières, guerres, famines. A relire la chronique, Barcelone n'avait eu d'autre solution que de se jeter dans le vide. L'histoire ne vous déclare cité moderniste, modernissime même, qu'à ce prix.

Alors, il faut bien, aujourd'hui, adapter souvenirs et fantasmes à cette nouvelle modernité. Les Catalans rencontrés assurent que les vieilles liaisons des visiteurs avec la ville n'en souffriront pas. Simplement, le périmètre des habitudes de promenade s'est-il désormais élargi. Hier, vous ne quittiez les quartiers des Ramblas que pour une balade lointaine au parc Güell, mis en formes par Gaudi. Aujourd'hui, Barcelone est dans tout Barcelone. La capitale catalane se réapproprie, à l'occasion des Jeux, son entière superficie. Les hauteurs de la Diagonal, cette interminable avenue, sillon de travers qui fend toute l'agglomération, et que personne, jamais, n'a dû parcourir à pied. Une aire olympique encadre le stade du FC Barcelone, avec des parcs et des jardins. Plus haut encore, sur la pente, le Val d'Hebro, dont tout le monde vante les installations, les immeubles réhabilités, les voies d'accès.

Plus bas, mais toujours très éloigné des promenades d'antan, le quartier de l'Avinguda de Gaudi, retracé, en hommage au plus visionnaire des Catalans, entre la Sagrada Familia et l'hôpital de la Santa Creu.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 26

COUP D'ŒIL

L'humour du hibou

A Sitges, les Italiens font fureur. L'été, on se les arrache comme des petits fours. Des hordes de citadins débarquent, prêts à tout, transfigurés. Le *seny* (bon sens) s'efface devant la *rauxa* (emportement, ivresse). Dans ce village balnéaire proche de la capitale catalane, les fêtes modernistes du début du siècle ont laissé la place aux batifolages post-modernes de la *moguda (movida)* estivale. Le Barcelonais y vient en quête de son contraire, du double opposé de son être. Le côté fantasque des Italiens, leur humour explosif et spontané le fascinent d'autant plus qu'il en est insupportablement privé. Et, tel un travesti de l'âme, il part à la bataille en masquant son naturel par une gauche allégresse. Pour un instant il enragerait d'être catalan.

Jusqu'à une date récente, moins européenne, plus péninsulaire, l'autre moitié d'orange était andalouse. Les immigrés n'apportaient pas seulement leur sueur, mais aussi leur verbe coloré, leur *gracejo*. Aux Catalans le savoir-faire ; aux Andalous le savoir-dire. Le mélange était harmonieux. Chacun y trouvait son compte, admirant chez l'autre la partie manquante, mais sans se renier. Désormais, signe du temps, on élargit les alliances en prétendant voler de ses propres ailes... On se découvre ainsi des handicaps, des misères qu'on avait cru pouvoir oublier.

Les Catalans sont sérieux comme des papes, *sosos* (fades), sans *salero* (grâce) ni *chispa* (esprit). Le reste de l'Espagne ne les épargne pas. Une réputation qui leur colle à la peau, traversant même les frontières. Ils ont fini par l'accepter, par s'en accommoder, par la revendiquer. *« Nous ne sommes pas des* somnia-truites *(doux-rigolos) comme vous »*, rétorquent-ils. C'est leur origine montagnarde, austère, qui veut ça. Le principe de réalité a toujours pris le dessus sur celui de plaisir. Ils ont pour habitude d'affronter les difficultés, pas de les contourner ou de les masquer par la raillerie. Tous les malentendus naissent de là. Leur humour aussi, mélange d'ironie acérée et de rire retenu. Car, s'il y a une chose que le Catalan a en horreur, c'est bien le laisser-aller émotionnel. C'est une faute de goût impardonnable.

« *CATALANS, l'esthétique vous étouffe* », disait le Basque Unamuno. Dans le mille : des Buster Keaton qui peuvent déclencher l'hilarité générale sans jamais se dérider ; et toujours à retardement, le temps de saisir le décalage entre l'image donnée et la parole dite. Ils prêtent à rire parce qu'ils rient peu, ou mal, ou jamais ! Une allure d'éternel *emprenyat* (boudeur fâché), qui est devenue leur meilleur argument comique, leur emblème.



Regardez Antoni Tàpies, le peintre : sur chaque photo, son air grave, sa sévérité, s'accentuent. L'exemple parfait du Catalan type. Sa caricature, dirais-je. Tàpies est comme ma grand-mère, le chignon en moins. Je n'ai jamais vu un sourire sur ses lèvres : les plis du sérieux accumulé ont dû annihiler musculairement toute possible hérésie. Car le tout est de ne pas céder à la tentation d'une banalisation de la réalité par un rire facile : on ne badine pas avec le réel. L'humour catalan est une expérience privée qui n'a pas besoin de traduction physique pour avoir droit de cité. Voilà sa philosophie. D'une possible carence il a fait une règle de vie.

On lui fait porter un fardeau. Chiche ! Il accepte le défi. Seul un Catalan peut se moquer du Catalan, l'imiter jusqu'à en faire un objet d'humour, en demandant de prendre au sérieux son sérieux. Il exorcise ainsi ses démons, et lance un véritable appel d'amour : *« Riez, mais aimez-moi comme je suis. »*

Perché sur un tabouret, dans un castillan aux sonorités pâteuses semé de catalanismes, l'humoriste Eugenio, hiératique comme un *mussol* (hibou), sans esquisser le moindre sourire, débite pendant plus d'une heure *acudit* après *acudit* (histoire drôle) devant des salles pliées en deux. Avec une mise en scène minimaliste il fait rire toute l'Espagne. Minimalisme qui est un des principaux paramètres de l'esprit catalan.

Souvent soutenu par une férocité extrême, Albert Pla, la dernière trouvaille de la chanson catalane, bâtit son œuvre sur un sarcasme outrancier qui prend appui sur son ton monocorde de sainte Nitouche. El Tricicle, La Cubana, La Fura dels Baus, Els Jutglars présentent des happenings et des sketches où silence et dépouillement s'accompagnent d'un humour décapant et sans concession. Une économie expressive qui se contente de reproduire le quotidien. Des acteurs ? A peine. Des Catalans maquillés. Ainsi, la boucle est bouclée.

EN revanche, *rien de plus pathétique* qu'un Catalan qui renonce à l'être, en imitant le *duende* (pep) andalou ou le *desparpajo* (désinvolture) madrilène. Même les travestis catalans du bas des Rambles (1), se veulent mesurés et énigmatiques, avec de légères touches andalouses, qui ne vont jamais au-delà du tolérable. Remarquez, les folles les plus folles sont des Catalanes. Une fuite en avant que plus rien n'arrête. C'est la *rauxa*, cette sourde violence qui explose incontinente dans les cœurs blessés.

Le vice-président du gouvernement espagnol, Narcis Serra, a bien compris cette nécessité de rester soi-même au risque d'ennuyer. Il succédait à un Andalou à la repartie joyeuse et à la plaisanterie facile, Alfonso Guerra. Le « Catalan », comme on l'appelle avec mépris à Madrid, paraît bien terne à côté. Il s'en accommode et entretient même avec soin sa catalanité. Il préfère Chopin aux sévillanes, Bergman à Almodovar et Caballé à Mecano. Dans ses interventions, il laisse la satire criarde aux autres, développant ses arguments avec un esprit corrosif distillé avec douceur. *Ce qu'on critique chez lui*, c'est plus ses manières, son côté studieux, ses lunettes à double foyer, que son savoir-faire politique.

Oui, le Catalan a été habitué à se préserver de l'autre, à protéger son *identité*. Il s'est refusé à devenir un marrane (2) de l'esprit. Il en a payé le prix. Timide de nature, l'ironie ravageuse lui sert d'exutoire. Confronté en permanence au sérieux de l'existence, il s'est toujours senti incapable de jouer avec, de prendre ses distances. Il ne s'y est pas cru autorisé. Son sens de l'humour lui glisse des mains ? Qu'à cela ne tienne. Il le reconquiert en permanence, à visage découvert, sans masque ni cuirasse, sachant qu'un peuple sans humour est un peuple condamné.

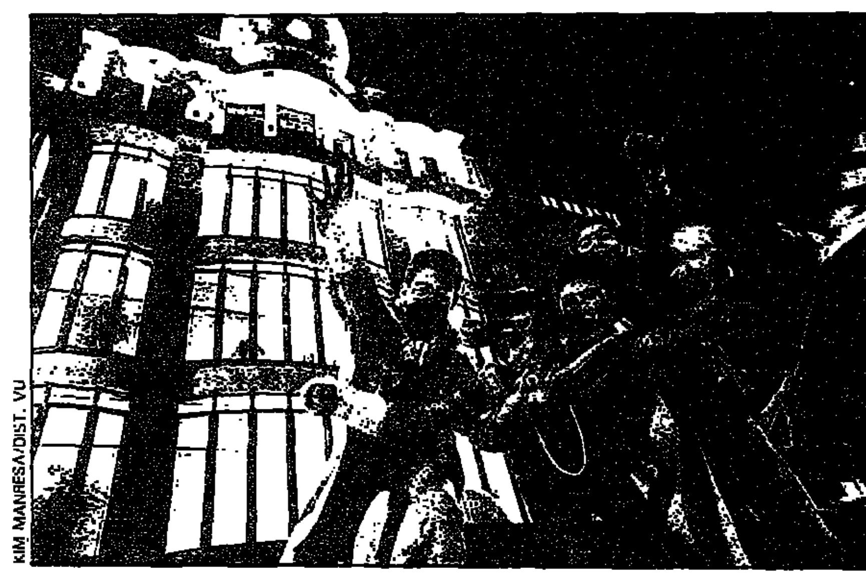
Jordi Bonells

(1) *Ramblas* en castillan.

(2) Juif de la Péninsule converti par contrainte au catholicisme.

▶ Jordi Bonells est l'auteur du volume *Catalogne-Barcelone* dans la collection « Points-Planète » à paraître aux éditions du Seuil, le 20 mars prochain.

ESCALES



KIM MANRESA/DIST. VU

« Jeunes fous », par Kim Manresa dans « Barcelona Nit » (éditions Tiempo Libre).

En passant par Gaudi

Barcelone, le temps d'un week-end, pour ne pas tout voir et avoir envie de revenir. La FNAC (tél. : 49-23-26-01) a fait son choix : Gaudi. L'inclassable architecte a donné à Barcelone l'un de ses plus attachants visages, et son univers vaut en effet à lui seul le voyage. Les maisons privées qu'il a construites et qui sont habituellement fermées au public, les façades des bâtisses qu'il a conçues le long du Passeig dei Gracia, la cathédrale monumentale et inachevée de la Sagrada Familia dont la construction continue selon les plans de l'artiste, la cité-jardin du parc Güell : autant de témoignages du génie de celui qui disait modestement : *« Je ne suis pas un créateur, je copie la nature. »*

Une journée aux champs, avec arrêts au Musée Dali de Figueras et à la cathédrale gothico-baroque de Gérone, complète ces trois jours francs dans la capitale catalane. Départ le vendredi, tôt le matin, sur vols réguliers (les 15 mai, 12 juin, 21 août et 16 octobre), retour le dimanche soir : 4 850 F pour le transport aérien, les transferts, les nuits et petits déjeuners à l'Almirante, un quatre-étoiles du quartier gothique, et les visites guidées. Mundi Color (agences de voyages) propose un cadre. A chaque voyageur de disposer de son temps. Le forfait associe les vols Iberia à deux nuits d'hôtel : de 2 700 F au San-Agustin à 4 100 F au Ritz, sauf pendant la période des Jeux olympiques. Même démarche pour Camino (agences de voyages), au départ de plusieurs villes françaises. Forfait vols et deux nuits avec petit déjeuner : de 2 520 F au Présidente à 4 170 F au Ritz, selon les dates. Le week-end barcelonais de Marsans (agences de voyages) va de 2 565 F, au Taber, à 4 710 F, au Ritz, pour les vols et deux nuits. Fram (agences de voyages), enfin, propose une « escapade à Barcelone », en autocar, au départ de Toulouse : 1390 F en pension complète, hôtel deux étoiles.

Picasso sans attendre l'été

A ceux qui voudraient se lancer dans un repérage des préparatifs et des transformations urbaines que Barcelone a menés à bien pour les Jeux, la ville propose des formules et des prix attractifs pour les fins de semaine.

Valables jusqu'au 30 avril, ces promotions permettent notamment de visiter deux grandes expositions en cours : plus de deux cents œuvres du Picasso de la période rose au Musée Picasso (calle Montcada, 15. Tél : 319-63-10), jusqu'au 19 avril ; ou l'ensemble « Communication sur le mur », de Tàpies, à la fondation qui porte son nom (Mallorca, 255. Tél. : 487-03-15), jusqu'au 29 mars. Côté musique, des concerts ont lieu tous les vendredis, samedis et dimanches, dans un des monuments de l'Art nouveau catalan, le Palau de la Musica, de Domenech i Muntaner. Renseignements au 268-10-00.

Quarante hôtels, situes dans le centre-ville, participent à cette offre dont le prix varie suivant la catégorie : 194 francs par personne et par nuit (en chambre double, petit déjeuner compris) dans un trois-étoiles, 278 francs en quatre-étoiles et 361 francs en cinq-étoiles, selon les disponibilités. Un seul numéro de réservation : Asociacion Barcelona Turistica, Copernic 37, Barcelone. Tél : 414-45-40. Télécopie : 414-66-87. Ou dans les agences de voyages. Des réductions sur le prix de location d'une voiture, des entrées dans les musées ou les monuments sont associées à cette formule.

La « Petite Brune » de Montserrat

Santiago ou saint Jacques de Compostelle. Mais qui en parle en Catalogne ? Le voici éclipsé, depuis l'époque romane, par le culte de la Moreneta, affectueux surnom pour la Mère de Dieu que les Catalans donnent à leur Vierge noire (douzième siècle) ou « Petite Brune » de Montserrat. Si les *chemins de l'Europe* conduisent la plupart des pèlerins vers Santiago, en Galice, la mère des Catalans, attirant des milliers de visiteurs par an, règne sans concurrence au cœur de son massif de grès surréaliste. Sa vénération attira les foudres de Napoléon, qui détruisit l'ancien monastère, mais son environnement inspira les opéras de Wagner. Elle a pour cousine la Vierge noire de Nuria, face aux Pyrénées orientales. Le charme discret des innombrables églises romanes (plus de mille) des sierras intérieures, la muséologie d'avant-garde des musées diocésains (La Seu-de-Urgell, Vic, Solsona, Gérone), sont à découvrir au nord-ouest de Barcelone (Musée d'art de Catalogne, avec la plupart des trésors et fresques romanes catalanes).

Six itinéraires rendent hommage à l'architecture magnifique des clochers et des portails de ces églises rurales dont certaines remontent au treizième siècle. Depuis Andorre et La Seu-de-Urgell (cathédrale, musée), le long du rio Segre (Coll-de Nargo, Ponts, Agramunt) et de la N 11 jusqu'au monastère de Montbui. Du val d'Aran (christ de Vielha) à Lleida par le Pallars et la Ribagorça (Taüll, Erill-la-Vall, Covet, Abella-de-la-Conca). Du Penedès à Gandesa, route des monastères cisterciens le long du littoral (Poblet, Siurana, Vallbona-de-les-Monges, Tarragone). De la Cerdagne à Barcelone par le Llobregat et le Cardener (Sant-Jaume-de-Frontanyà, Pedret, Solsona, Cardona, Sant-Benet-de-Bages). De Nuria à Barcelone par le Ripollès et le Vallès (Sant-Joan-de-les-Abadesses, Ripoll, Casseres, Vic, L'Estany). Du col du Pertus à Gérone par l'Empordà et la Garrotxà (Sant-Pere-de-Rodes, Besalù, Emporda, Breda). Renseignements sur les routes de l'art roman auprès de la Generalitat de Catalunya, direction générale du tourisme, Valencia 279, Barcelone 9, Espagne. A lire : *Catalogne romane*, d'Edouard Junyent, éd. Zodiaque.

A.-M. M.

Les auberges de l'Histoire

Les paradores ne sont pas des *châteaux en Espagne. Bien réels*, ces palais forteresses, ou monastères convertis en hôtels, ont été les témoins de l'Histoire, souvent dramatique, de l'Espagne. Ils allient l'aura d'un monument, classé en général, au confort, voire au luxe, d'aujourd'hui. Un séjour dans ces auberges peu ordinaires donne une autre dimension à une halte catalane.

Deux voyagistes en facilitent l'accès. Cinq paradores situés dans les quatre provinces catalanes figurent au catalogue de Camino (agence de voyages) : Aiguablava dans la province de Gérone (par personne et par nuit en chambre double : 490 F, 545 F ou 680 F selon la saison), Cardona et Vich dans la province de Barcelone, Seo de Urgell dans la province de Lerida et Tortosa, en Tarragone. Ces mêmes paradores sont proposés par Mundi Color (agences de voyages), à des prix à peu près identiques. Ainsi du même Aiguablava : la nuit, toujours par personne et en chambre double, petit déjeuner inclus, coûte 470, 610 ou 790 F. Mundi Color donne en outre la possibilité de construire son voyage. Le forfait « Escale » du voyagiste comprend les vols Paris-Barcelone-Paris et la première nuit en chambre double avec petit déjeuner (de 2 340 F à 2 695 F) auxquels on ajoute la location d'une voiture et les nuits suivantes en paradores ou en hôtels de charme. Même offre de Marsans International (agence de voyages) tant en ce qui concerne les paradores que les séjours à composer à la carte. Consulter son catalogue *Extraordinaire Espagne*.

TÉLEX

Renseignements. Office espagnol de tourisme (43 *ter*, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 47-20-90-54). A Barcelone : Oficina de turismo (Gran Via de los Cortes Catalanas 658. Tél. : 301-74-43. Ou Plaza de Sants. Tél. : 410-25-94).

Les Jeux olympiques d'été auront lieu à Barcelone du 25 juillet au 9 aout. Prix des places : de 100 francs environ à 486 francs. Réservations pour la France auprès de Sport Travel (1, villa d'Orléans, 75014 Paris. Tél. : 43-20-34-69).

Muséart a consacré un dossier à Barcelone dans son numéro de juin 1991. A commander au 48-09-77-17 (35 francs le numéro).

Lectures. Le meilleur guide de la Catalogne est en espagnol : *Guia de Cataluna*, édité par Guia Thor (Pl. Gala Placidia 1, 08006 Barcelone) ; excellent, une mine de renseignements. *Cent randonnées en Catalogne, Pyrénées espagnoles*, de Georges Véron (éd. Randonnées pyrénéennes).

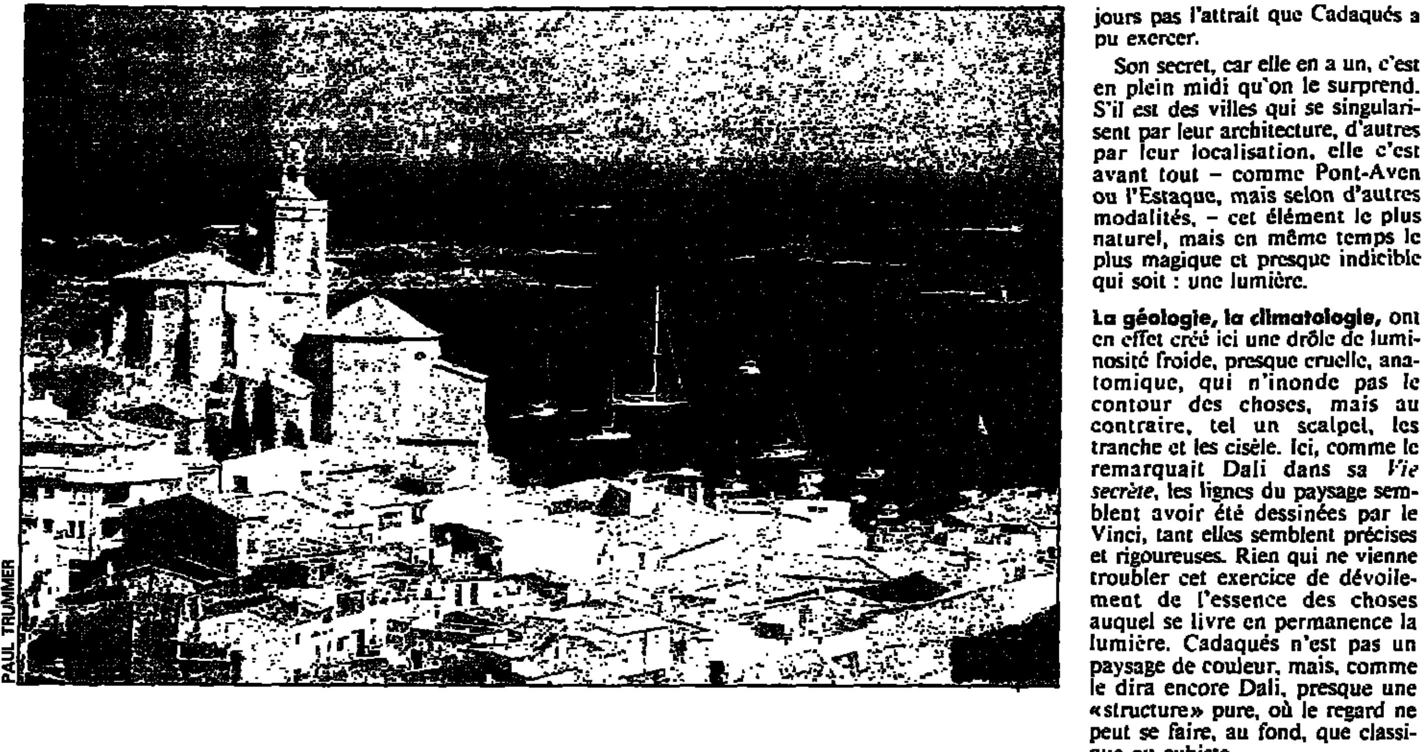
Consulter aussi *A Barcelone et en Catalogne* (Visa Hachette), *le Guide bleu* (Hachette), *Barcelone* (Autrement), *le Grand guide de Barcelone* (la Bibliothèque du voyageur, Gallimard), *Espagne* (les Carnets du voyageur, Gallimard), *Barcelone* (Les guides d'Alexandre). Le *Guia del Ocio* (en kiosque), est le *Pariscope* barcelonais. Un roman : *la Ville des prodiges* de Eduardo Mendoza (Seuil).

Marco Polo, une nouvelle collection de guides de poche (Hachette). Tout y est réduit : l'information, le format, le prix (39 francs). *Barcelone* paraît le 11 mars. Pour voyageurs pressés. L'opposé du célèbre *Guide Bleu*.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

Port-Dali

L'art moderne avait ici accroché ses amarres. Endroit étonnant où chaque coin de rue, chaque bar, chaque restaurant, évoque une anecdote ou un nom. Mais d'abord celui de Dali, patron et gourou de Cadaqués.


PAUL TRUMMER

LORSQUE, venant de la plaine de l'Ampurdan et de Rosas, on la découvre des hauteurs du col de Peni, elle n'est qu'un tout petit point blanc minuscule, presque imperceptible, posé au creux de flots de collines dénudées marron-vert qui, au fur et à mesure que la route en lacets redescend vers la mer, grandit et se précise comme la série d'agrandissements photographiques d'un même cliché, jusqu'à devenir cette ville blanche aux toits rouges veillée par une église qu'ont tant de fois illustrée les peintres.

C'est hors saison, au tout début du printemps, et de préférence en semaine, quand elle n'a d'autre à offrir qu'elle-même, qu'il convient de découvrir Cadaqués. *« La petite Babel de l'art moderne »*, pour reprendre une expression de Chagall qui concernait toute la Costa Brava, apparaît alors immobile sous le soleil de midi, comme elle l'était il y a sans doute un siècle, quand n'existaient alors pour s'y rendre que la mer et des chemins à mulets, si tortueux qu'il fallait bien souvent les parcourir à pied.

Certes, passé le premier enchantement de la découverte, le touriste pourra légitimement se plaindre de ne trouver hors saison qu'un seul hôtel ouvert excentré et quelques petites pensions désertes aux chambres froides comme des glacières. Mais quel calme, quelle sérénité en revanche ! Sur le port, au Maritim'Bar, seule une poignée de consommateurs lézardent au soleil ; au célèbre Meliton, juste en face, les tables sur lesquelles Marcel Duchamp, qui passait ici tous ses hivers, avait coutume de jouer aux échecs avec Man Ray sont vides. Quant à L'Hostal, le bar-club de jazz tout à côté, que fréquentèrent tant de vraies et de fausses stars, une barrière en condamne l'accès, faisant ressentir au visiteur son vague statut d'intrus.

Car c'est bien improprement que les guides de voyages comparent régulièrement Cadaqués à Saint-Tropez. Si en été les deux villes, snobisme aidant, partagent bien quelques points communs, en basse saison il en va tout autrement : Cadaqués ne cherche pas à jouer le jeu, égrenant comme elle l'entend ses jours sans se soucier, les week-ends mis à part, de ses visiteurs, lointain souvenir d'un temps où elle vivait en quasi-autarcie avec ses vignes ravagées au siècle dernier par le phylloxéra et autour de sa forteresse, aujourd'hui détruite, que venaient régulièrement « visiter » les corsaires et les pirates de la côte méditerranéenne. Car si Cadaqués fut bien à l'origine un village de pêcheurs, son âge d'or coïncida avec le temps où, comme Amalfi, elle s'érigea en une espèce de République de navigateurs ombrageux de leur indépendance face aux prétentions des pouvoirs voisins.

Mais ce n'est bien sûr pas ce passé que l'on vient d'abord voir à Cadaqués, mais plutôt le souvenir de toute une époque de l'art moderne. Car depuis le siècle dernier tous les artistes ou presque qui ont compté sont passés, ont résidé ou ont travaillé ici. Etonnante ville où chaque coin de rue, chaque bar, chaque restaurant et presque chaque crique évoque une anecdote ou un nom, devenus avec le recul légendaires.

Sur le port, dans ce qui était jadis le quartier de Baluard, on peut ainsi voir la maison où pendant l'été 1910 résida Picasso, accompagné de Fernande Olivier et du peintre André Derain ; et un peu plus loin, bien qu'il ait été depuis modernisé, cet hôtel Marisol d'où surgit un beau matin de 1929 Helena Dimitrievna Diakovana, dite « Gala », venue ici avec son mari Paul Eluard afin de rencontrer un certain Salvador Dali...

Car, bien sûr, le nom de Cadaqués demeure indissolublement lié à celui du fondateur de la fameuse méthode *« paranoïaque critique »*. Impossible d'ignorer que le remuant fils de notaire de la Figueras voisine résida ici tous les étés pendant plus d'un demi-siècle entre deux séjours à New-York et à Paris. A Cadaqués il n'est presque pas de murs qui ne portent la fameuse signature-logo d'« Avida-Dollars » ; et tous les bars et les cafés conservent précieusement comme des reliques des photographies du passage du Maître, qui avait même en 1978 « conçu » un restaurant entier justement nommé El Barroco.

Enfin l'un des « clous » de la ville est, bien sûr, l'extraordinaire villa du grand provocateur, à Port-Lligat, dans une petite anse presque fermée sur l'autre versant de la colline qui court au nord de la baie de Cadaqués. Ce n'était en 1930 qu'une modeste maison de pêcheur incommode et au toit percé. A la suite d'ajouts successifs, c'est devenu cette espèce de forteresse, surréaliste labyrinthe de maisons communiquant les unes avec les autres, palais d'un facteur Cheval réel, aux murs en diagonale crénelés comme un dérisoire château fort et aux toits surmontés d'étranges œufs tout blancs, de deux portraits-statues métalliques – ceux de Dali et de Gala, – ainsi que d'une ahurissante sculpture d'éléphant qui fait office de fontaine.

Les « dalimaniaques » d'ailleurs ne manqueront pas de se rendre à Figueras, la ville natale du génie autoproclamé, afin de déambuler dans son invraisemblable musée-mausolée avec coupole géodésique, sous laquelle se trouve la monumentale *Gala nue regardant la mer Méditerranée où à dix-huit mètres apparaît le président Lincoln*, et quelques-unes parmi les plus grandes œuvres de Dali, tels *le Panier du pain*, *l'Autoportrait mou avec bacon frit* et *Léda atomique* ; toutes les peintures dites « stéréoscopiques », en relief ; ainsi qu'une mise en espace de son célèbre tableau *Visage de Mae West qui peut s'utiliser comme une salle de séjour*, avec l'étonnant *Canapé-lèvres* qu'avait jadis réalisé, d'après l'œuvre), le styliste français Jean-Michel Frank.

Quant aux ironistes, ils écumeront les magasins voisins, où se vendent tous les produits griffés par Dali – des gravures bien entendu, mais aussi tout ce qu'il est permis d'imaginer comme tee-shirts, broches, bustes, agendas, stylos, jeux de cartes, de tarots et de poker, ainsi que disques de son opéra-poème *Etre Dieu*, sans oublier des porte-clefs, des cendriers, une marque de brandy, des *lipsticks*, une gamme entière de parfums et... un déodorant pour hommes.

Mais revenons à Cadaqués. Qu'a-t-elle donc de plus que les autres, cette petite ville de 1 453 habitants, pour avoir ainsi attiré à elle tout le Gotha artistique du siècle, du sculpteur Maillol, qui venait ici, en voisin, de Banyuls au Catalan Tàpies en passant par Bunuel et Max Ernst ? Certes, elle est belle et avenante ; mais enfin, n'importe quel voyageur pourrait citer des dizaines, quand ce ne sont pas des centaines, de villes du pourtour méditerranéen qui la surpassent en charme et en architecture. Bien sûr il y a le site, déjà moins commun, avec cette magnifique baie ponctuée en son centre par un îlot rocheux triangulaire au nom bizarre, presque tropical, de Curucuc. Mais tout cela, qui n'est pas rien, n'explique pourtant toujours pas l'attrait que Cadaqués a pu exercer.

Son secret, car elle en a un, c'est en plein midi qu'on le surprend. S'il est des villes qui se singularisent par leur architecture, d'autres par leur localisation, elle c'est avant tout – comme Pont-Aven ou l'Estaque, mais selon d'autres modalités, – cet élément le plus naturel, mais en même temps le plus magique et presque indicible qui soit : une lumière.

La géologie, la climatologie, ont en effet créé ici une drôle de luminosité froide, presque cruelle, anatomique, qui n'inonde pas le contour des choses, mais au contraire, tel un scalpel, les tranche et les cisèle. Ici, comme le remarquait Dali dans sa *Vie secrète*, les lignes du paysage semblent avoir été dessinées par le Vinci, tant elles semblent précises et rigoureuses. Rien qui ne vienne troubler cet exercice de dévoilement de l'essence des choses auquel se livre en permanence la lumière. Cadaqués n'est pas un paysage de couleur, mais, comme le dira encore Dali, presque une « structure » pure, où le regard ne peut se faire, au fond, que classique ou cubiste.

Et puis il y a les extraordinaires transformations que fait subir ici la nuit. Car c'est ainsi : cette ville a deux faces presque antinomiques, l'une diurne, éclatante, de raison ; l'autre nocturne, sombre et mélancolique, comme hantée par la présence de forces venues du fond des temps.

La nuit, pour peu que la tramontane, comme en hiver, s'en mêle, ce qui dans la journée était paysage grec presque dionysiaque prend des allures hallucinées. Et il suffit de pousser au bout de ce cap de Creus, tant redouté jadis par les navigateurs et où l'on tourna dans les années 50 une adaptation cinématographique du *Phare du bout du monde*, de Jules Verne, pour entrer comme par effraction dans une tout autre planète.

Dali assurait que c'était ici, en contemplant ce cataclysme de rochers éboulés et corrodés par la mer auxquels les pêcheurs locaux donnaient des noms fantastiques tels que *« le chameau »*, *« l'aigle »*, *« le moine »* ou *« la femme morte »* que Gaudi trouva l'inspiration pour ses délires de pierres de la *Sagrada familia* de Barcelone, toute *« cette esthétique morphologique du mou et du dur qui est*, commentait encore Dali, *celle du gothique méditerranéen »*. Il n'en avait, bien sûr, aucune preuve. Mais l'image est à conserver telle qu'elle.

Car c'est peut-être ce double visage que l'on perçoit d'ailleurs aisément dans les œuvres de Dali comme *le Sevrage du meuble-aliment* de 1934, qui fait de Cadaqués une autre « montagne magique ». Comme si ces quelques arpents de terre, tout à la fois si policés et si sauvages, si proches et si éloignés de la réalité, rassemblaient en eux tous les possibles du monde.

Ne croyez pas les cartes qui présentent Cadaqués comme relié par une presqu'île au continent : malgré les apparences, c'est bien une île, l'île de l'Imaginaire.

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

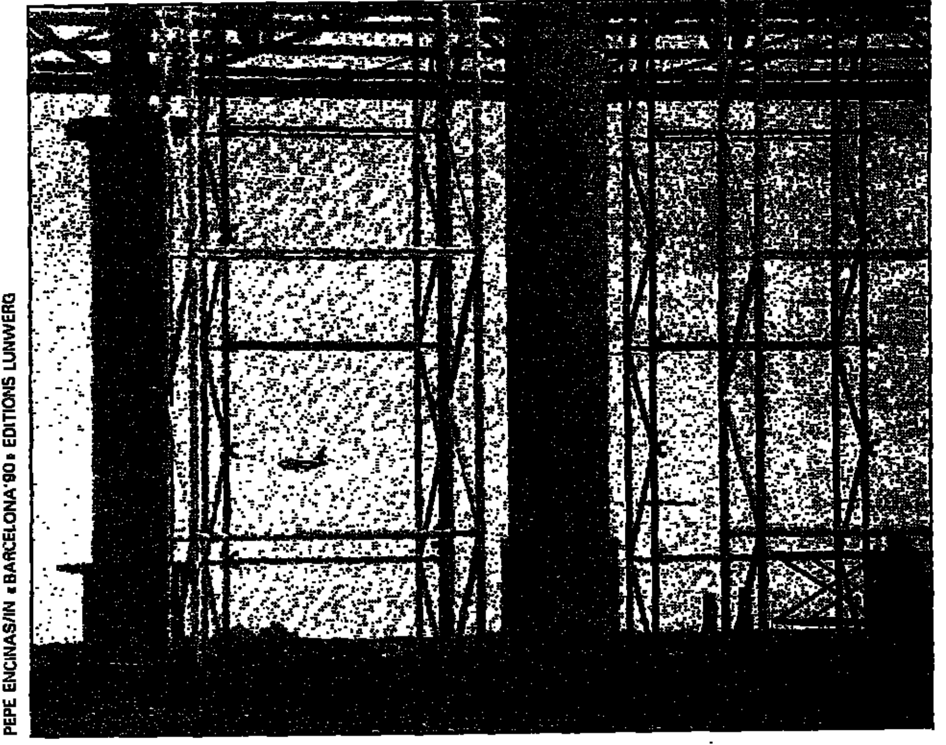
Barcelone les jeux sont faits

Suite de la page 23

Ailleurs, plus à l'ouest, cette fois à mi-hauteur, le parc Miro, celui de L'Espanya industrial, et leur féerie de bassins et de sculptures, d'arbres, d'esplanades, là encore dessinés par les plus grands. Et ainsi de suite, à peu près partout aux quatre points cardinaux d'une ville que l'on croyait réduite, par bonheur, à taille *humaine, c'est-à-dire à la mesure* d'un flâneur moyen. Que veulent-ils, ces amis catalans? Que l'on s'essoufle *sur leurs raidillons*?

Subitement, Barcelone apparaît pour ce qu'elle est depuis longtemps pour ses habitants à l'année: une mégapole astucieuse, coincée entre la montagne et la mer. On n'y prenait garde, autrefois : deux autoroutes, par le bord de mer, ou la Diagonal, vous menaient de l'aéroport à votre chère vieille place de Catalogne, en un temps raisonnable. Deux périphériques supérieurs élargissent désormais de vieilles et fausses idées du cher périmètre. *«Saviez-vous, alors que vous pensiez vos quartiers préférés, du côté du Bario, les plus pauvres, que les hauteurs de la ville manquaient souvent du minimum de ce que l'on peut attendre d'une capitale moderne?»* Bien sûr, l'ami catalan doit avoir raison. C'est sa ville, après tout, on l'oubliait souvent. Que savait-on de cette ville haute, où, au siècle dernier, *s'entassaient encore*, en des masures, des milliers d'ouvriers, venus du sud de l'Espagne participer aux *folles avancées urbaines* de Barcelone? Demain, sans doute, des points plus éloignés, les parcs surtout, se visiteront. Tout comme la *«ville moderne»* de Cerdà où, souvent, hier, le flâneur ne dépassait pas les maisons imaginées par *Gaudi*, sur le Passeig de Gracia. C'était déjà une bonne marche. L'étonnement de trouver, en ville, des quartiers chics comme à Neuilly, les lieux de vie d'une bourgeoisie qui avait financé, sans rechigner, par hostilité à Madrid et goût de l'enrichissement rapide, les travaux publics, et quelques révolutions ouvrières, dans les *barios* du bas.

Mais, ces dernières années, cette bourgeoisie avait perdu l'habitude d'aller se distraire, ou faire ses courses, dans vos ruelles chéries, ou même au bout des Ramblas. La Barcelone des écrivains, depuis la guerre civile, tenait entre quelques places sans soleil, quelques bars louches, les vieux hôtels et les kiosques à journaux. Cette ville-là s'est usée un peu plus dans la délinquance et la drogue, offrant ses secrets équivoques au revers de la démocratie retrouvée.


PEPE ENCINAS/IN «BARCELONA'90» EDITIONS LUNWERG

Le nouvel aéroport de Barcelone, construit par Ricardo Bofill.

La Rambla, *à hauteur* du Barrio Chino, était émouvante pour ses guenilles d'immeubles, ses néons fades, *la façade de l'hôtel Cosmos*, juste avant la colonne de Christophe Colomb, en retrait du port. Quel *écrivain américain de passage n'a* pas noirci des pages du spectacle d'une foule dense errant, les soirs de *printemps, au milieu des filles*? Pour les Catalans, cette extrémité des Ramblas a fini par devenir *découragement*, comme si, à Paris, on avait laissé l'une des vitrines, les Halles, continuer à attirer la petite pègre. Alors, les urbanistes, sans endommager la magie sombre de cette Barcelone des visiteurs, ont entrepris de la compliquer, d'y réinjecter de la vertu. Au cœur du Barrio, l'université a racheté d'anciens bordels, pour y loger un institut. En face du Cosmos, encore debout, un autre musée d'art moderne, parfait de ligne, occupe les murs de l'ancien couvent de Santa Monica.

Et, il en va, ou en ira, dans les prochaines années, ainsi, au gré des promenades. Ici, un autre théâtre, là, sur les Ramblas encore, un centre d'information municipal avec exposition permanente. D'autres sculptures, et toujours cette passion affichée, discrètement enseignée au passant, de l'art catalan qui, l'ami barcelonais s'en dit persuadé, influencera la vie internationale au passage du prochain millénaire. Au fond, c'est davantage de cela dont il s'agit. Les Jeux, la réhabilitation de bon nombre de quartiers populaires ne sont peut-être que l'occasion fournie de sauter plus loin, de prendre garanties, pour l'an 2000. Car, on se dit forcément, dans cette ville aux chaussées ouvertes, que ce vertige d'urbanisme est bien fort, même pour une population fanatique de sa grammaire architecturale. Qui pourrait manifester une telle confiance en demain? A les écouter, les Barcelonais expriment aussi leurs craintes du lendemain à travers ces travaux d'Hercule.

Barcelone donne l'impression de bousculer ce qui lui a fait le plus mal. Ainsi, le port. Autre site olympique, qui accueillera le village des athlètes, en juillet prochain. Ce port était particulièrement aimé des visiteurs parce que la ville le niait. Lui tournait le dos, comme sur la colline de Montjuic où l'Exposition universelle regardait la montagne. Les Ramblas, hier, mouraient avant de toucher la mer, dans un no man's land d'usines, d'entrepôts et de place perdue. *Les immigrants*, du Maroc ou du Sud, en firent toujours une bourgade à part. On y logea la gare de France et ses barrières de rails. Une usine à trois cheminées très visible, tout près de la statue de Colomb. Plus tard, une hideuse tour moderne.

On écoutait, étonné, les vieux Catalans expliquer qu'autrefois il y avait là, le long de cette promenade inaccessible, une *plage de sable*. Des bistrots, des ports de pêche, avec leurs barques. On n'y avait vu que Barceloneta, conglomérat de gargotes à friture clandestines où le Barcelonais menait le visiteur, pour le rapprocher d'une mer grise, mais se gardait bien d'aller lui-même. Barceloneta était notre évasion, dans Barcelone. Le détour vers un bord de mer qui s'échappait sans cesse. Encore nos songes, sans doute, nos lectures. Pendant ce temps, depuis vingt ans, de la mairie à la Generalitat, on se querellait ferme à propos de l'état de délabrement de ces faubourgs portuaires.

Le trait est tiré. Barcelone, *comme* Nice, aura sa promenade, après les Jeux olympiques. Compliquée, plus *aérienne qu'au ras des flots*. Il a fallu enterrer le chemin de fer, loger les avenues, raser Barceloneta, et inventer. *Bien sûr, rien ici ne ressemblera* plus à un *barrio* coloré. Mais les Barcelonais vous le disent assez : *cette tendresse esthétique pour les* décors délavés est des plus ambiguës. La ville rend enfin hommage à *ses bataillons d'ouvriers*, de classes pauvres, qui souvent périrent pour elle, à ces anars qu'on fusilla à *Montjuic, en jetant les fondations de* logements neufs en belle place. On gardera les Ramblas, les quartiers *historiques, mais pas la lèpre.*

Se dresse aujourd'hui, fermée au public jusqu'aux Jeux, une autre ville de bord de mer. Moderne, selon la définition de New-York ou de Francfort, nette. Deux tours, immenses, pour une ville qui n'abusa jamais de la verticale, la situent dans la brume. Un front d'immeubles qui font penser à Miami. Un port de plaisance, une *plage, enfin, une vraie plage*, débarrassée des déchets de tous les égouts de la ligne de pente. De tous les *paris qui précipitent Barcelone dans* l'inconnu, ce village olympique du Parc de Mar paraît le plus étonnant. *«C'est bien,* explique encore l'ami catalan, *on ne voit pas les tours depuis les Ramblas. Vous verrez, vous vous y ferez.»* Bien sûr! Barcelone est aussi, un peu, en partage. Une part plus large, plus générale, de l'avenir, de l'avenir du visiteur, doit se jouer là, dans ce fabuleux chantier à ciel ouvert. Confiance, donc. La mer, après tout, doit être belle entre Montjuic et Barceloneta.

De notre envoyé spécial

Philippe Boggio

Carnet de route

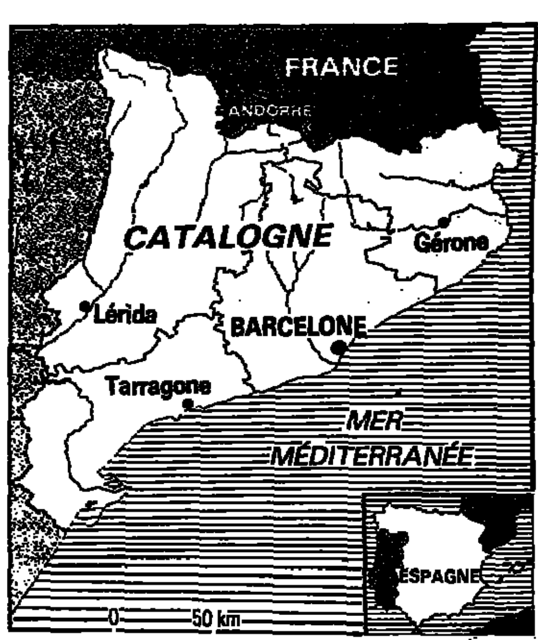
• *La Catalogne* (31 930 km², 5 970 999 habitants) constitue une communauté autonome qui a *son gouvernement – la* Generalitat – son Parlement et sa Cour suprême de justice. Quatre villes *à la tête des quatre provinces* : Barcelone, la capitale, siège de la Generalitat*;* Lerida (Lleida en catalan)*; Tarragone et Gérone.* Deux langues officielles : le castillan (espagnol) et le catalan.

Y aller. En avion par Air France (tél. : 45-35-61-61) et Iberia (tél. : 47-23-00-23); trois ou quatre vols quotidiens, à partir de 1 655 F A/R. Promotion jusqu'au 12 avril : 1 415 F. Meridiana (tél. : 42-61-61-50)*;* deux ou trois vols quotidiens, à partir de 1 655 F A/R. En train, Paris-Barcelone *par le Talgo; départ* 21 heures, arrivée 8 h 30, com*prenant nuit, en wagon-lit avec* petit déjeuner. Réservations (tél. : 45-65-60-60). En autocar, Paris-*Barcelone, tous les jours sauf le* dimanche; départ 15 h 30, arrivée 6 heures, 825 F (moins de *26 ans) ou 915 F (adultes).* Réservations auprès d'Eurolines (tél. : 40-38-93-93).

Se loger à Barcelone. Au *Ritz* (Gran Via de les-Corts-Catalanes 668. Tél. : 318-5200, 5 étoiles) pour le raffinement de ses salons et les baignoires des plus belles suites. Xavier Cugat y vécut peu de temps avant sa mort. C'est aujourd'hui l'hôtel préféré de Camilo J. Cela, prix Nobel de lit*térature. Au Princesa Sofia* (Plaza Pio-XII. Tél. : 330-7111, 5 étoiles) pour son allure de grand *hôtel, ses deux cents chambres* et son éventail de services, dont *une piscine et un sauna. Au Calderon* (Rambla de Catalunya 26. Tél. : 301-0000, 4 étoiles) pour *son emplacement* très central et sa table excellente, l'ambiance du bar pour un whisky ou à une heure tardive. Au *Colon* (Av. Catedral 7. Tél. : 301-1404, 4 étoiles) pour son romantisme très prisé et ses chambres avec vue sur la cathédrale. Au *Condes de Barcelona* (Passeig de Gracia 75. Tél. : 487-3737, 4 étoiles) pour ceux qui aiment l'ancien rénové. Au cœur de la ville, non loin des maisons de Gaudi. A *l'Oriente* (*La Rambla* 45-47. *Tél.* : 302-2558, 3 étoiles), pour sa situation sur les Ramblas et sa rénovation *réussie*. A *l'Espana* (Sant Pau 9-11. Tél. : 318-3727, 1 étoile), à côté du Liceo, pour son architecture spectaculaire, son restaurant à *mosaïques*, ses petites chambres.

Se loger hors de Barcelone. A *l'Hostal de la Gavina*, S'Agaro, Costa Brava (tél. : 34-72-321-100, d'avril à fin *octobre*). *Considéré comme l'un* des plus beaux hôtels de la Méditerranée. Service incomparable, excellent restaurant . Demander la suite royale (66 000 pesetas en basse saison), spectaculaire : terrasse donnant sur la mer et retable dans la chambre. Piscine dans un écrin de verdure. Hôtel Cesar, Isaac-Peral (tél. : 34-3-815-1125). Un modèle d'hôtellerie familiale et tous les services modernes. Suites avec vue sur la mer. Bon restaurant. *Il* est situé dans un ancien petit port de pêche; aussi peut-on, le *soir, assister à la criée. Pour un* très bon repas de poisson, aller au restaurant *Peixerot*.

Cuisine Tuset classique et traditionnelle. Au *Reno* (Tuset 27. Tél. : 200-9129), classique et incontournable. Où l'on voit le goût des Catalans pour les choses bien faites. Très bonne cuisine de saison. Ambiance rétro. *Via Veneto* (Ganduxer 10-12. Tél. : 200-7024). Un *autre classique*, aujourd'hui bien géré par un ancien maître d'hôtel. Excellente cuisine et jolis salons . *Ambiance rétro. Set Portes* (Passeig Isabel 11-14. Tél. : 319-3046). Le riz dans tous ses *apprêts. Très beaux salons. Il faut réserver. Cuisine bourgeoise. Quatre Barres* (Quintana 6. Tél. : 302-5060). Catalan avant tout. La meilleure cuisine bourgeoise à très bon prix. Les propriétaires font le service. Une expérience inoubliable. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. *Pitarra* (Avinyo 58. Tél. : 301-1647). Restaurant centenaire, bonne cuisine bourgeoise et de poissons. *maude. Pour aventuriers. Maison du Languedoc-Roussillon* (Pau Claris 77. Tél. : 412-0428). Pour les Français qui ont la nostalgie de leurs bons vins et de leur cuisine. Tous les vins de la région, savoureusement accompagnés et bien servis. *Azulete* (Via Augusta 281. Tél. : 203-5943). Jean-Luc Figueres a mis la cuisine à la hauteur *d'un des plus* beaux restaurants de la ville. Dans le quartier résidentiel de Barcelone. Cuisine chère mais bonne. *Botafumeiro* (Carrer Gran 81. Tél. : 218-4230). Le meilleur mais le plus cher lorsque l'on a envie de fruits de mer. *Neichel* (Av. Pedsralbes 16 bis. Tél. : 203-8408). Haute gastronomie. Dans le quartier résidentiel . Prix élevés mais justifiés par la qualité. *Florian* (Bertran-i-Serra. Tél. : 212-4627). Cuisine italianisante, très raffinée . Excellente queue de bœuf en saison. *Roig Robi* (Séneca 20. Tél. : 218-9222). Bonne nouvelle cuisine catalane. *Agréable terrasse au cœur de la* ville.



Cave excellente. *L'Olivé* (Muntaner 171. Tél. : 430-9027). Vraiment catalan, parfaitement représentatif de la cuisine locale . Plutôt le soir.

Cuisine dernier cri. *La Vaqueria* (Deu-i-Mata 141. Tél. : 419-0735). Le soir uniquement. L'atmosphère d'un bistrot de luxe. Très bonne cuisine du Français Christian Yzard. Musique douce d'un duo piano-trompette, décoration élégante. *Sant Pauli* (Muntaner 101. Tél. : 454-7548). Cuisine franco-catalane, expérimentée avec succès par Jean-François Ferrié, un ancien de la Tour d'Argent. *Network* (Diagonal 616. Tél. : 201-7238). Modernité et haute technologie *(petit poste de télévision sur cha*que table). Propose constamment des cuisines différentes : *mexicaine, scandinave, esqui*[…]

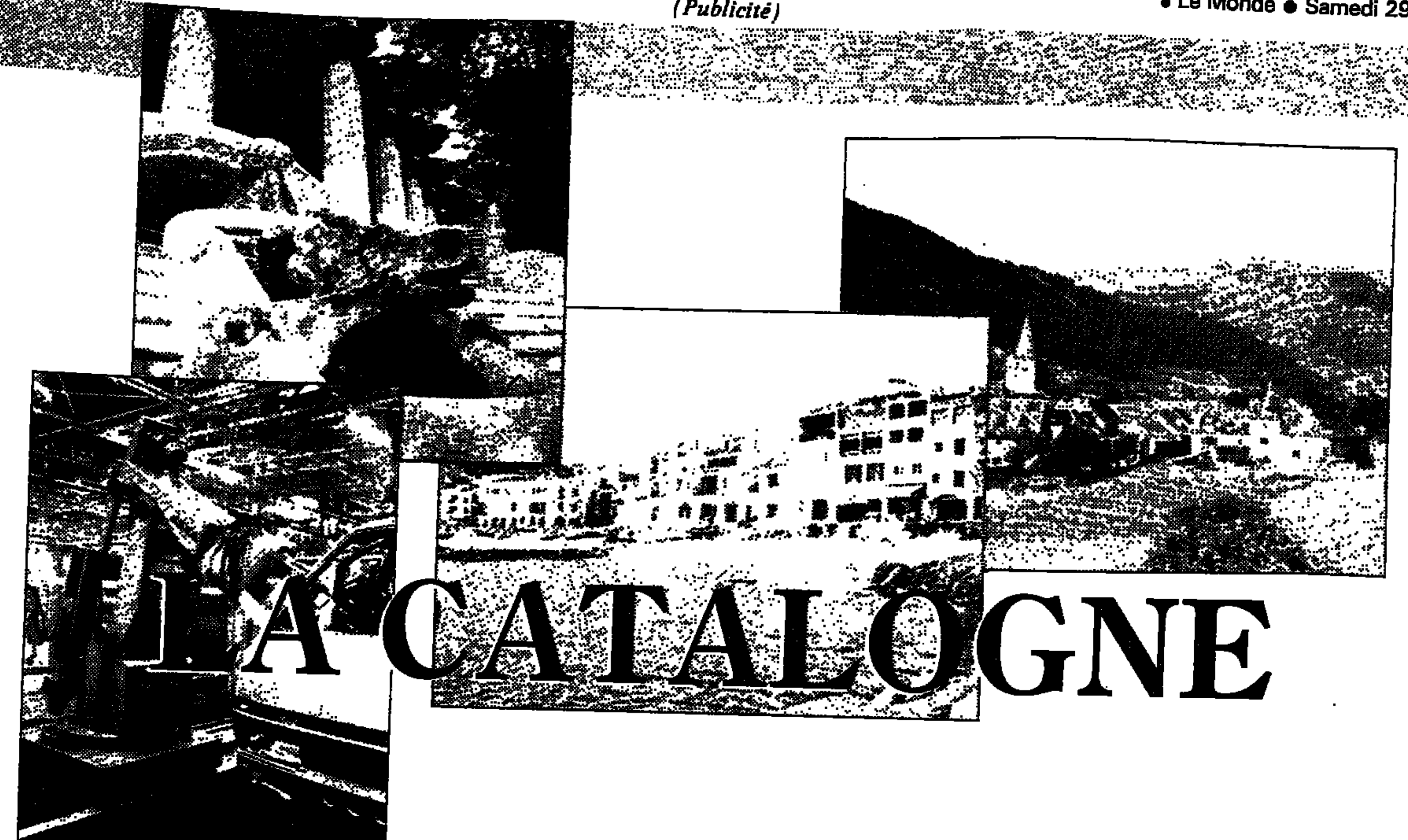
Cuisine à ne pas manquer. *Senyor Parellada* (Argenteria 37. Tél. : 315-4010). Hommes politiques au déjeuner, intellectuels le *soir. Le propriétaire, qui a vécu à* Paris, a *voulu associer ses sou*venirs de Flo et de La Coupole. Cuisine sophistiquée, très bon *service. Spécialités : merlu au* pied de cochon : une expérience. *Casa Isidre* (Les Flors 12. Tél. : 441-1139). *Dans le quartier* populaire du Paralelo, le Pigalle de Barcelone. Se cuisine attire le *roi Juan Carlos, quand il vient* dans la capitale catalane, et Federico Fellini. La meilleure cave de Barcelone, les meilleures tripes à la catalane. *Solera Gallega* (Paris 176. Tél. : 322-9140). Pour connaître la Galice et la richesse de ses fruits de mer (huîtres, coquillages, poulpes, crabes, turbot). Prix raisonnables.

Visiter. A Barcelone : les œuvres de Gaudi; le quartier gothique et la cathédrale; le Musée d'art de la Catalogne, le musée Picasso, la Fondation Miro, la Fondation Tàpies et la galerie Maeght.

Expositions. «L'œuvre graphique de Max Ernst» (mai-août, Musée Picasso), «Musa Museu, photographies contemporaines» (18 mai-30 août, palais de la Virreina), «Arthur Cravan» (18 juin-13 septembre, palais de la Virreina), «Barcelona 93» (25 juin-août, Ecole d'architecture).

Sortir. Opéras et ballets au Gran Teatro del Liceo (tél. : 318-92-77 et 318-99-50, saison de novembre à juin) : *Marie Stuart* de Donizetti (avril), *Tannhaûser* de Wagner (juin), *Gurrelieder* de Schönberg (les 15 et 16 juin), *Werther* de Massenet (le 29 juin). Récitals : Katia Ricciarelli (le 7 avril), *Federica von* Stade (le 2 mai), Edita Gruberova (le 9 juin). Concerts au Palau de la *Musica Catalana : récital des pia*nistes Christian Zimmerman (le 2 avril) et Leonardo Gelber (le 4 mai), concert de la Philharmonie de Saint-Pétersbourg (le 6 mai), concert de l'Orchestre symphonique de Montréal (le 8 juin). •

Sélection hôtels et restaurants établie par Marcelo Aparicio



Un pays qui a mille ans d'histoire.

•

Un pays où l'on peut aussi bien admirer des vestiges des civilisations grecque et romaine que les chefs-d'œuvre de l'art roman, du gothique et du Modernisme, les musées Dalí et Picasso ou les fondations Joan Miró et Antoni Tàpies.

•

La douceur de son climat et la variété de ses paysages en font, avec plus de 16 millions de visiteurs par an, l'une des régions les plus touristiques d'Europe.

•

Barcelone, l'une des principales villes méditerranéennes, siège des Jeux Olympiques de 1992.

•

La Catalogne est devenue l'un des nouveaux pôles de développement de la CEE.

•

Elle attire plus de 40% des investissements étrangers directs destinés à l'ensemble de l'Espagne.

•

Environ un quart du commerce extérieur espagnol se réalise en Catalogne.

•

Plus de 100 banques et multinationales étrangères y sont présentes.

•

Elle dispose d'une excellente infrastructure qui répond aux exigences de notre temps.

•

C'est, en somme, un pays où investir, un pays où il fait bon vivre.



Gouvernement autonome de la Catalogne

GENERALITAT DE CATALUNYA

Département du Commerce, de la Consommation et du Tourisme
Passeig de Gràcia, 105 - 08008 Barcelone, Espagne

Centre d'information et de développement de l'entreprise (CIDEM)
Avinguda de la Diagonal, 403 - 08008 Barcelone, Espagne

Bridge

nº 1474

UNE ÉCHELLE DES VALEURS

Dans cette donne d'un tournoi en Bulgarie, essayez (sans regarder les mains adverses) d'imaginer les quatre lignes de jeu qui ont pu être utilisées pour essayer de gagner le grand chelem à Carreau.

Ouest		Est
	♠ --- ♡ A 10 3 ◇ 10 2 ♣ A D 10 7 6 4 3 2	
♠ V 10 8 7 5 4 ♡ D V 2 ◇ 6 5 ♣ 9 5	N / O E / S	♠ R D 9 6 3 2 ♡ 9 ◇ 8 7 3 ♣ R V 8
	♠ A ♡ R 8 7 6 5 4 ◇ A R D V 9 4 ♣ ---	

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Yaskikov propose-t-il de gagner* contre toute défense ce GRAND CHELEM A CARREAU ?

Réponse :

Voici, selon le bagage technique du déclarant, les quatre lignes de jeu qui ont pu être utilisées :

La première consiste à négliger les Trèfles et à espérer simplement *le partage favorable des Cœurs :* après l'As de Pique et quatre coups d'atout, le déclarant tire ses gros honneurs à Cœur en tête afin de gagner ce grand chelem une fois sur deux.

Les déclarants qui connaissent la manœuvre de Guillemard vont améliorer un peu cette conduite du coup : ils vont défausser un Cœur sur l'entame et ne vont donner qu'*un coup d'atout.* Ensuite, ils vont tirer As Roi de Cœur et, si la couleur n'est pas partagée, ils réussiront encore le grand chelem *en coupant le troisième Cœur* si la main qui a trois Cœurs a également quatre atouts.

Un bon expert va heureusement se rendre compte qu'il y a huit Trèfles au mort et qu'il peut s'en servir si le Roi de Trèfle est second : après l'As de Pique, 10 de Carreau et As de Trèfle, *Sud coupe un Trèfle* et, si le Roi de Trèfle tombe, l'As de Cœur servira à utiliser tous les Trèfles.

Un champion, cependant, va trouver beaucoup mieux car il va faire treize levées, même si le Roi de Trèfle est troisième! Pour cela, il a besoin de *couper deux fois Trèfle* et il lui faut donc trois rentrées au mort pour utiliser les Trèfles affranchis. Où trouver la reprise qui manque?

Tout simplement *en coupant l'entame avec le 2 de Carreau,* ensuite il tire l'As de Trèfle, coupe un Trèfle, remonte au mort par le 10 de Carreau et coupe une seconde fois Trèfle. Il ne reste plus qu'à battre atout pour faire le reste, l'As de Cœur servant de reprise pour faire les Trèfles affranchis.

Bien entendu, s'il y a un singleton à Trèfle, on jouera sur les Cœurs.

L'OSCAR DU JUNIOR

Au Championnat d'Europe juniors remporté en 1988 par les Français, à Plovdiv, en Bulgarie, la plus belle donne a été jouée dans le match Norvège-Irlande. Le lauréat a été l'Irlandais Hugh Mac Cann, qui a gagné un chelem difficile :

Ouest		Est
	♠ V 9 4 3 ♡ A 10 9 7 6 ◇ A R V 5 ♣ ---	
♠ R D 7 6 5 ♡ 4 ◇ 10 8 4 ♣ 9 7 5 3	N / O E / S	♠ 10 8 2 ♡ R V 8 ◇ 9 3 2 ♣ A V 10 8
	♠ A ♡ D 5 3 2 ◇ D 7 6 ♣ R D 6 4 2	

Ann. : E. don. N-S vuln.

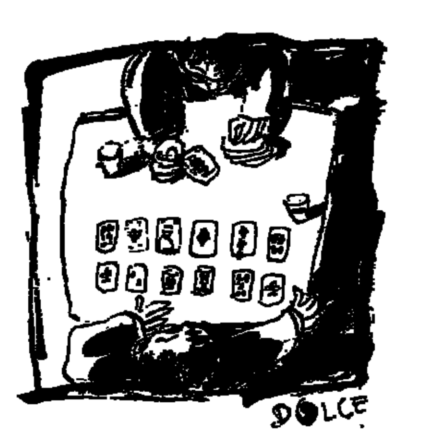
Ouest	Nord	Est	Sud
Helgamo	O'Gorman	Johansen	Mc Cann
–	–	passe	1 ♣
1 ♠	contre	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	6 ♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Carreau, car le contre de 6 Cœurs demandait (conformément à la convention Lightner) de ne pas entamer Pique ou atout, *comment Mc Cann a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

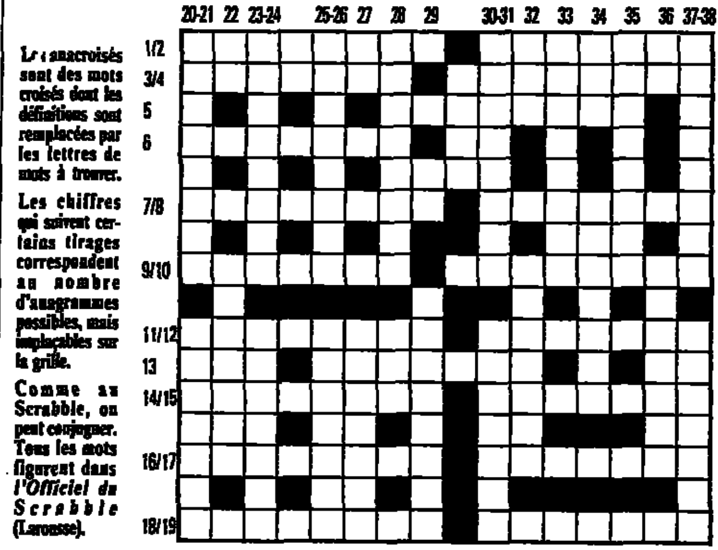
Le contre de Nord était un contre spoutnik qui promettait au moins quatre Cœurs, et je suppose que Nord n'a pas fait l'enchère normale de « 2 Cœurs » sur « 1 Pique » parce que cette annonce n'aurait pas été forcing dans le système de Nord-Sud. Le *cue bid* à « 3 Piques » montrait que la main était forte. Ensuite, le saut à « 6 Cœurs » n'était pas un coup de folie car, d'après les enchères à Pique d'Est-Ouest, Sud avait tout au plus un Pique, et Nord a sans doute supposé que pour dire « 3 SA » avec un seul Pique il fallait que ce soit l'As de Pique.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 705



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. CDEOOOPT. – 2. CEEEEHM. – 3. AEINRTU (+ 3). – 4. ACCEHNOS (+ 2). – 5. ABEJORTU. – 6. EEHOOST. – 7. EILLNOOR. – 8. EEILMNY. – 9. EEIPRST (+5). – 10. AEEEHNST. – 11. ACDEELMS. – 12. CCEEHRU. – 13. ACEIMSU (+1). – 14. EEIMQRUU. – 15. ABEELOR (+1). – 16. AEEIMRST (+5). – 17. AEELSUV (+1). – 18. AORSSTTU. – 19. AINRSTT (+2).

VERTICALEMENT

20. CEOOOPST. – 21. DENOTTU. – 22. EEPRRST (+1). – 23. EORTTUUY. – 24. AEMORST (+3). – 25. EILOPSTT. – 26. ACEIMSS. – 27. ACEQTSU (+1). – 28. DEEINOST. – 29. AEEIPRST (+7). – 30. ACEMNOOT. – 31. BCILOTU. – 32. AHMNOOR. – 33. CEEEELRV. – 34. ACEEILN (+1). – 35. DEEHINOR. – 36. EEELSTU. – 37. EEEISSTV. – 38. EEENTTT (+1).

SOLUTION DU Nº 704

1. MAGNUMS. – 2. PLUVINER (PULVERIN). – 3. OASIENS. – 4. IMPACTS. – 5. TAILLEE. – 6. SMALAHS. – 7. ENOUEES. – 8. GESTION. – 9. STUPEURS. – 10. DEFEND. – 11. TUNISIEN (SUINTINE). – 12. RACISME (CIRAMES CREMAIS CRIAMES ESCRIMA). – 13. ATROPHIEE. – 14. IRRADIEE. – 15. GRABEN. – 16. ALGUES (GAULES LEGUAS LUGEAS). – 17. SIEURS (RESSUI REUSSI SURIES). – 18. TERSENT (RESTENT STERENT). – 19. SENTINES (INTENSES). – 20. MUSTANG. – 21. DECUVANT. – 22. ASIALIE. – 23. EBISELEE, taillée en biseau. – 24. GALIONS (AIGLONS). – 25. ARRETE (ARTERE RARETE). – 26. ONDATRAS, voisins du castor. – 27. SAPEMENT (EMPESANT). – 28. RODEES (DOREES ERODES). – 29. PICOLOS. – 30. TAPINOIS (POINTAIS POTINAIS). – 31. AUTRUCHE. – 32. ASEPTISE (APETISSE PATISSEE PIETASSE TAPISSEE). – 33. SEISMES (EMISSES MESSIES). – 34. EPUISER (EPIEURS UPERISE). – 35. ENIEME. – 36. RESSENS. – 37. NASILLES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 391

UN CHEVAL POUR UN ROYAUME

Un lundi soir, club de l'Etoile, 8, rue Le Sueur, à quelques mètres de l'hôtel particulier du bon docteur Petiot. Vous êtes le seul à perdre une vingtaine de points avec un mot *totalement* inconnu : CHEVA, en E 10, en lisière de la colonne des cases rouges Est; autour de vous, les habitués pastillent fiévreusement la case qui suit le A, et vous redoutez le pire. Mais, ô soulagement! le tirage suivant A E E F L U V vous rapporte 62 points avec FLEUVE faisant CHEVAL, et, ô surprise! c'est pratiquement un solo. En effet, vos voisins érudits, qui connaissent sinon le sens *(creuser une pierre précieuse)*, du moins l'existence du verbe CHEVER, n'ont envisagé comme rajout qu'une flexion de ce verbe (CHEVAI, CHEVAS ou CHEVÂT). Voici un exercice où vous devez trouver un rajout final qui ne soit ni une marque de pluriel ou de féminin ni une flexion de verbe. Exemple : ARME-; solution : ARMET, *casque ancien* (et non pas ARMÉE, ARMER, ARMES ou ARMEZ). 1. AFGHAN. – 2. ALLE. – 3. AGITAT. – 4. ANOMAL. – 5. ARA (2 sol). – 6. ARCHER. – 7. ARGENTA. – 8. BALAIS. – 9. BARDA. – 10. BERÇAL. – 11. BLOC. – 12. BOULAI. – 13. CAMÉRA. – 14. CAPITAN. – 15. CARAMEL. – 16. CÉLÈBRE. – 17. CONTINU. – 18. CORNÉE. – 19. CULTIVA. – 20. DÉMODE. – 21. DÉNI. – 22. ENTRESOL. – 23. ERRÂT. – 24. FARCI. – 25. FARS. – 26. FICHAIS. – 27. FLOUS. – 28. FOIRAI. – 29. FORÇAI. – 30. FOUTRA. – 31. FUNK. – 32. FUSE. – 33. GREEN. – 34. GROUPA. – 35. HALO.

Michel Charlemagne

Solutions : 1. AFGHANI, *monnaie.* 2. ALLEU, *terre féodale libre.* – 3. AGITATO, adv. – 4. ANOMALA, *scarabée.* – 5. ARAC, ARAK. – 6. ARCHÈRE, *trou.* – 7. ARGENTAN, *alliage.* – 8. BALAISE. – 9. BARDAF! *patatras!* (Belg.). – 10. BERCAIL. – 11. BLOCK (ch.d.f.). – 12. BOULAIE, *lieu planté de bouleaux.* – 13. CAMÉRAL(E), *relatif à la chambre pulpaire de la dent.* – 14. CAPITANE, *galère.* – 15. CARAMÉLÉ(E). – 16. CÉLÉBRET, *autorisation de dire la messe.* – 17. CONTINUO, *basse instrumentale.* – 18. CORNÉEN. – 19. CULTIVAR, *variété végétale artificielle.* – 20. DÉMODEX, *acarien parasite.* – 21. DÉNIM, *toile.* – 22. ENTRESOLÉ,E. – 23. ERRÂTA pl. – 24. FARCIN, *morve du cheval.* – 25. FARSI, *langue persane.* – 26. FICHAISE, *foutaise.* – 27. FLOUSE. – 28. FOIRAIL, *foire.* – 29. FORÇAIL inv. *(à la) rigueur* (Québ.). – 30. FOUTRAL(E). – 31. FUNKY. – 32. FUSEL, *composé chimique.* – 33. GREENT. – 34. GROUPAL(E), *relatif au groupe.* – 35. HALON, *dérivé d'hydrocarbure.*

Le Perreux-Scrabble, 13 janvier 1992.
Tournois 70 ter, avenue Ledru-Rollin,
le lundi à 20 h 30. Initiation le vendredi, à 14 heures

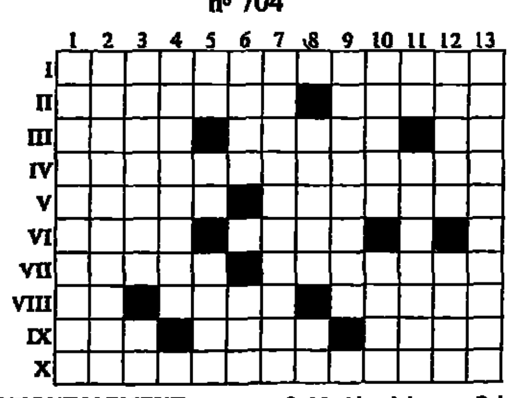
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOTS RETENUS	REF.	PTS
1	CDEIMNR			
2	-EENTUVZ	CRIME	H 4	22
3	-BOORSSX	ENCUVEZ	4 F	42
4	OS+AAIKM	BOXERS	K 1	34
5	AIQ+AJTU	MOKAS	2 J	38
6	EEGIIS?	AJOUTAI	L 6	82
7	AAELOOR	SIEGE(R)AI	11 F	66
8	AO+AEMNS	ORALE	3 C	17
9	CIRTTU?	SAMOANE (a)	B 1	77
10	DEEFLQU	TUTRIC(E)	A 7	85
11	DE+EHILP	FLOQUE	8 J	48
12	BDEERSS	EPHELIDE	0 8	95
13	B+AFILOT	DRESSE	13 H	31
14	LOPRTUW	BATIFOLE	15 H	101
15	PRTU+EIN	SLOW	F 11	33
16	U+ADEGHN	SPRINTE	1 B	30
17	DEGN+ANT	HOUA	4 A	28
18	EGNT+NUV	DAN	1 M	17
19	EGNU+YE	VETENT	J 10	19
20	GNUE	RYE	10 A	32
21	GU	NE	3 M	15
		WU	14 F	11
				923

(a) Des îles Samoa (Océanie).
1. P. Dupuy, 910; 2. F. Ravard, 844; 3. A. Celo, 813.

Mots croisés

nº 704



HORIZONTALEMENT

I. En politique, ne se pratique pas sans un brin d'hypocrisie. – II. Elle a son prix approximatif. Tente de faire la pluie et le beau temps. – III. Tenue exotique. Boyau. Ne fait pas le futur à lui tout seul. – IV. On les a longtemps accusés de faire la pluie et le beau temps. – V. Brillent un temps. Celles du baromètre font la pluie plutôt que le beau temps. – VI. Fleuve. Fleuve. – VII. S'occupe parfois de la circulation. Ne fus pas mis dans le secret. – VIII. Adverbe. Garde pour lui. Il est rarement rémunéré. – IX. Fut un sigle glorieux, non sans rapport avec le I. Zénon y connut la gloire. Balcon sur l'Afrique. – X. Mettaient en place.

VERTICALEMENT

1. Preuve de caractère. – 2. Font montre de favoritisme. – 3. Il n'est pas toujours équitable. Dieu. – 4. Firent machine arrière. – 5. Vient des cimes. En plus. S'échangea, dit-on, en Chine. – 6. Pour bien faire, il doit être partout. Coule en Asie. – 7. Certaines sont justement acquises, d'autres pas. – 8. Machine à broyer. Préposition. – 9. Certains les recherchent, d'autres les fuient. – 10. Tout petits, ou parfois exagérément longs. Mis de côté. – 11. Conjonction. Pour l'orateur. – 12. Pourquoi ce peu d'estime envers ce fruit ? Donne ses fruits. – 13. Etait-ce en quintes ?

SOLUTION DU Nº 703

Horizontalement

I. Garde-barrière. – II. Emeutes. Aston. – III. Numéraire. Out. – IV. ESE. Enée. Alla. – V. Ternit. Gabier. – VI. Constituent. – VII. CEL. Rois. Tr. – VIII. Inélégances. – IX. Etna. Iman. Eté. – X. Nationalismes.

Verticalement

1. Généticien. – 2. Amuse. Enta. – 3. Remercient. – 4. Due. Nô. Lai. – 5. Etreinte. – 6. Béants. Gin. – 7. Asie. Trama. – 8. Régional. – 9. Rae. Atieni. – 10. Is. Abuse. – 11. Etolie. Sem. – 12. Roulent. Te.

François Dorlet

Echecs

nº 1477

TOURNOI INTERNATIONAL
« Hastings Challengers », 1992.
Blancs : E. Bareiev.
Noirs : A. Chirov.
Gambit-D. Défense slave.
Défense de Méran.

1. d4 ... d5	24. Dxé3 ... Txd4!
2. ç4 ... ç6	25. Cxd4 ... Db6 (p)
3. Cf3 ... Cf6	26. Ta-d1 ... Td8
4. Cç3 ... é6	27. f5 ... Txd4
5. é3 ... Cb-d7	28. Txd4 ... Fxd4 (q)
6. Fd3 ... dxç4	29. Db3 ... Fxé4
7. Fxç4 ... b5	30. Dxé6+ ... Dxé6
8. Fd3 ... Fb7 (a)	31. fxé6 ... Ff6
9. 0-0 (b) ... a6 (c)	32. Té1 ... Fg6
10. é4 ... ç5	33. Tç1 ... Rf8
11. d5! ... Dç7 (d)	34. b4 ... Fé4
12. dxé6 ... fxé6	35. Tç8+ ... Ré7
13. Dé2 ... ç4 (e)	36. Tç7+ ... Rxé6
14. Fç2 ... Fd6	37. Ta7 ... Fç2
15. Cg5! (f) .. Cç5! (g)	38. Txa6+ ... Rd5
16. f4 ... h6 (h)	39. Ta7 ... Fé5
17. Cf3 ... Cd3!! (i)	40. Ta8 ... Fç3
18. Fxd3 ... çxd3	41. Tç8 ... Rd4
19. Dxd3 ... 0-0 (j)	42. Tç7 ... Rd3
20. Rh1 (k) ... Ta-d8 (l)	43. h4 ... Fa4
21. Cd4 (m). Fç5!! (n)	44. g4 ... Ff6
22. Fé3 (o) ... Cg4!	45. h5 ... Ré4
23. Cç-é2 ... Cxé3	46. abandon.

NOTES

a) La variante classique 8...,a6; 9. é4, ç5 conserve de nombreux partisans de la « défense de Méran », mais Chirov a recours systématiquement, depuis plusieurs années, à cette continuation peu recommandée, en général, par les théoriciens.

b) Taimanov conseille la suite énergique 9. é4!, b4; 10. Ca4, ç5; 11. é5, Cd5; 12. Cxç5, Fxç5; 13. dxç5, Cxç5; 14. Fb5+, Rf8; 15. Dd4, Db6; 16. Fç4, Tç8; 17. Fd2, Cé7; 18. Fé2 avec avantage aux Blancs ou 12. 0-0, çxd4; 13. Té1 (ou 13. Cxd4, Cxé5; 14. Fb5+, Cd7; 15. Té1, Tç8; 16. Dh5, g6; 16. Dé5, Df6; 17. Cf3). On a aussi expérimenté 9. Dé2 et 9. a3, mais ces suites ne posent pas grand problème aux Noirs.

c) Ou 9...,b4; 10. Cé4, Cxé4; 11. Fxé4, Cf6; 12. Fç2!, Fé7; 13. é4, 0-0 (si 13..., ç5; 14. Fa4+, Rf8; 15. é5!); 14. é5, Cd5; 15. Dd3, g6; 16. Fh6, Té8; 17. Dé4, ç5; 18. dxç5! menaçant Dg4 et h4-h5.

d) Ou 11...,ç4; 12. Fç2 (ou 12. dxé6), é5; 13. Dé2, Dç7 (si 13...,Fd6; 14. Ch4!); 14. Fg5! (Akopian-Chirov, URSS, 1988) ou 11...,ç4; 12. Fç2, Dç7; 13. Cd4, Cç5; 14. b4!, çxb3; 15. axb3, b4 (si 15...,Fd6; 16. f4); 16. Ca4, Cçxé4!; 17. dxé6, Td8!; 18. éxf7+, Rxf7; 19. Fé3, Fd6; 20. h3 (Jakovic-Sorokin, Calcutta, 1991) ou encore 11...,ç4; 12. Fç2, é5; 13. Dé2, Fd6; 14. Fg5, 0-0 (Gelfand-Kamsky, Linares, 1991).

é) 13...,Fd6 est douteux, non à cause de la variante 14. Fxb5, axb5; 15. Cxb5, Db6; 16. Cxd6+, Dxd6; 17. é5, Da6!; 18. Dxa6, Fxa6; 19. éxf6, Fxf1; 20. fxg7, Tg8; 21. Rxf1, Txg7, mais à cause de 14. Cg5!, Cf8; 15. f4.

f) Et non 15. Cd4 qui donne aux Noirs du contre-jeu après 15..., Fxh2+!; 16. Rh1, Cç5; 17. f4, 0-0-0.

g) Unique défense.

h) Dans la partie Marin-Chirov (Manille, 1990), la suite 16...,é5; 17. a4!, Db6 (ou 17...,b4; 18. Cd5, Cxd5; 19. éxd5, 0-0-0; 20. Dxç4, éxf4 avec une partie nulle entre Gligoric et Sweshnikov, Novi Sad, 1979); 18. axb5, axb5 (et non 18...,Cb3+; 19. Rh1!, Cxa1; 20. Dxç4); 19. Txa8+; 20. Fé3!, éxf4 se termina par la nulle, mais les Noirs durent travailler précisément.

i) L'élimination du Fç2 est une nécessité. Après 17...,Fxf4?; 18. é5!, Fxç1; 19. éxf6, Ff4 (quoi d'autre ?); 20. f7+!, Ré7 (si 20...,Dxf7; 21. Cé5, Df6; 22. Dh5+); 21. Ch4!, Fxh2+; 22. Rh1 les Blancs ont une attaque irrésistible.

j) Au prix d'un pion, les Noirs ont stoppé l'attaque centrale des Blancs et menacent Ta-d8 avec gain de temps ainsi que Fxf4.

k) Si 20. é5, Fç5+.

l) Menace 21..., Fxf4.

m) Cet essai de parer la menace précitée en interposant le C-R permet aux Noirs d'organiser un nouveau clouage.

n) Sacrifiant un deuxième pion si les Blancs se jettent dans la variante *22. Cxé6, Txd3; 23. Cxç7. A)* 23...,Cxé4; 24. Cxé4, Fxé4; 25. Cé6, Tf5; 26. Cxç5, Txç5; 27. f5, Tç2; 28. Tg1, Txg2 avec gain *B) 23...,Cxé4; 24. Cé6, Tf5; 25. Cxç5, Txç5; 26. f5, Cxç3; 27. bxç3, Txf5 ou Txç3 avec avantage aux Noirs C)* 23...,b4; 24. Td1, Cxé4!! ou 24. Cd1, Cxé4 menaçant Txd1 ou 24. Ca4, Fa7 ou 24. Cç-d5, Cxé4 ou 24. Cé6, Fa7!; 25. Cxf8, bxç3; 26. Cg6, ç2!; 27. f5, Cxé4; 28. Ff4, Cf2+; 29. Rg1, Td1! menaçant 30...,Cd3+.

o) Cette défense n'est pas non plus suffisante.

p) Autre clouage.

q) Les deux F sont bien supérieurs à la T. La fin de partie ne présente aucune difficulté pour les Noirs.

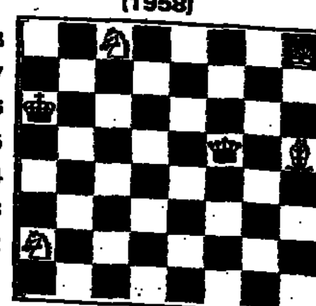
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1476
A. S. GOURVITCH (1958)

(Blancs : Rh1, Td1, Pé4. Noirs : Rh4, Cf8, Pé5.)

Une idée simple comme 1. Tf1, Ch7; 2. Tf5, Cg5; 3. Txé5, Rg4; 4. Té8, Rf4; 5. é5, Rf5; 6. Rg2, Cé6 n'aboutit qu'à la nulle.

1. Rg2!, Rg4; 2. Td6!, Ch7; 3. Rf2!, Rf4; 4. Th6!, Cg5; 5. Th4 mat! Une ravissante miniature.

ÉTUDE Nº 1477
G. NADAREICHVILI (1958)



Blancs (4) : Rh8, Fh5, Ca2 et ç8.
Noirs (2) : Ra6, Df5.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Catalogne, nous voilà !

LES Jeux olympiques se dérouleront bientôt à Barcelone, capitale de la Catalogne, peut-être la région la plus « typique » d'Espagne. Limitée au nord par la Catalogne française, ouvrant sur la Méditerranée, on a pu écrire que ses tendances séparatistes ne se manifestent pas seulement sur le plan politique, mais aussi sur celui de la langue et, j'allais écrire, surtout, de la cuisine.

Une cuisine qui se retrouve de reste quelque peu dans la Catalogne française ou plutôt, comme on doit dire chez nous, en Cerdagne, dont Albert Bausil chantait le charme des caves et des garde-manger des auberges de village et où l'on retrouve quelques plats d'outre-Pyrénées, fût-ce sous des noms différents.

Aussi ne nous étonnerons-nous point de trouver un livre de 1965 proposant des recettes du pays sous ce titre : *De la Costa Brava au Canigou*. On lira avec intérêt également les ouvrages sur la question d'Eliane Thibaut-Comelade (édit. J. Lanore).

Un ami de là-bas me disait un jour que si la cuisine catalane est une affaire de saison (comme partout), il n'y a pas de préjugés et que l'on mange *« tout ce qui est comestible »*. Mais c'est évidemment les poissons et les fruits de mer, d'une part, les produits fermiers et le porc, d'autre part, qui comptent le plus.

Et pour tout ce qui vient de la mer, la zarzuela est évidemment le plat drapeau. Cette zarzuela de mariscos est à la Catalogne ce qu'est la bouillabaisse à Marseille. Un ragoût zarzuela signifie « opérette » où dansent ici homard, bouquets, palourdes, saint-jacques, moules, avec vin blanc, safran, amandes pilées, jambon serrano haché, ail et huile d'olive bien sûr, et poivrons évidemment.

Les poissons peuvent plus simplement être braisés, voire pochés, avec un ailloli. Les crustacés également servis froids avec une sauce d'origine tarragonaise, le romescu. En vérité, il existe autant de recettes de romescu que de familles ou de restaurants. Cela tient de l'ailloli excessivement pimenté ; d'autres y mettent, avec force piments écrasés dans l'huile d'olive, des amandes pilées et de la tomate, du vinaigre. Et ce romescu explosif peut accompagner également du lapin, voire des grillades. Ou encore les rovellons, gros et charnus champignons d'automne.

Mais je me souviens aussi, aux « Rencontres gastronomiques internationales » de Genève, avoir dégusté une langouste à la catalane (d'un restaurant de Barcelone renommé alors) dont la sauce contenait, à l'image de la dinde mexicaine, du cacao dilué.

Enfin, en dehors des fruits, très prisés, avec des melons d'été exceptionnels, le dessert catalan par excellence est la « crema catalana », faite d'œufs frais et lait crémeux de ferme, recouverte d'une pellicule légère de sucre cristallisé brûlé.

Les vins catalans étaient déjà célèbres au Moyen Age et le vignoble date de l'époque gallo-romaine. Qu'ils viennent des terres rocailleuses de l'intérieur ou de la Costa Brava ensoleillée. Dans la région de Barcelone, on trouve quelques rouges et blancs de qualité (panadès, perelada, alella). Ceux d'Alella, blancs légers et fruités, aromatiques, sont excellents sur poissons et crustacés, mais on leur préférera peut-être le rouge du château de Perelada.

La Reynière

► Durant toute la durée des Jeux de Barcelone, *Candido* (40, avenue de Versailles, tél. : 45-27-86-68) proposera un menu olympique : escargots à la barcelonaise, zarzuela, crème caramel catalane, le tout arrosé d'un grand coronas de torres.

Mer et terroir

LA gastronomie locale tire sa richesse et sa variété de la situation géographique de la Catalogne. Protégés par la mer et les montagnes, les villes et les villages de Catalogne ont donné naissance à des cuisines associant les produits de la mer et ceux du terroir.

Deux plats se distinguent immédiatement : le pa amb tomaquet, un pain frotté de tomates et aspergé d'huile d'olive, et le traditionnel suquet, une espèce de bouillabaisse faite des poissons les plus savoureux de la côte catalane. Mais si l'on veut mettre en valeur l'alliance de la mer et de la montagne, du sucré et de l'amer – une autre de ses caractéristiques, – il faut mentionner le pato con peras (canard aux poires), le pollo con langosta (poulet à la langouste), la merluza con pie de cerdo (merlu au pied de porc) et d'autres plats encore, exquis mais peu connus de qui n'a pas voyagé dans la Catalogne profonde. Par exemple les pieds de porc désossés et farcis ou le ventre de porc aux champignons.

On est revenu dernièrement, en Catalogne et à Barcelone, à la cuisine régionale traditionnelle, aux petites portions plus adaptées au goût actuel et aux sauces plus légères si on les compare à celles qui figuraient dans les recettes de nos grands-mères. Un séjour à Barcelone et en Catalogne permet de déguster différentes variétés de riz et de pâtes. Essayez en particulier l'arroz negro (riz noir), préparé avec un bouillon de poisson et d'encre de sèche. Quant aux pâtes, qui, comme les canelones, ont subi l'influence italienne et se sont introduites dans la cuisine catalane, elles occupent une place de choix sur la table. On sert, pour accompagner le traditionnel plat de Noël, l'escudella i carn d'olla (une soupe très savoureuse suivie d'une viande bouillie et de la pilota, une boule de viande de porc ou de bœuf très pimentée), le galet, sorte de macaronis qui peuvent être farcis.

Notons enfin un plat que les Italiens tiennent pour hérétique mais dont ils raffolent quand on le pose devant eux : la fideùa, une sorte de paella de vermicelle cuit dans un bouillon de poisson très réduit, accompagné d'all i oli (ailloli), un autre étendard de la cuisine catalane.

Marcelo Aparicio

Tapas

IMPOSSIBLE de nommer tous les bars à tapas. Voici quelques pistes.

Bilbao (Perill 33. Tél. : 258-96-24). Restaurant au premier. Les tapas sont servies au comptoir. Pour les contestataires, nostalgiques de mai 68. *Cal Pep* (Plaça de les Olles 8. Tél. : 316-49-37). Devenu un beau jour le « royaume de la tapa » de poissons, sous toutes ses formes. Pep était un gamin qui profitait des achats de sa mère pour un autre restaurant (*Passadis del Pep*, excellent mais cher) et les servait dans un bar quelconque. *Can Estevet o Xampanyet* (Montcada 22. Tél. : 319-70-03). Le meilleur de Barcelone. Cidre et bière pression accompagnés des plus succulents anchois, moules et couteaux. Une institution comme le Musée Picasso, à quelques pas de là. Tenu par le père et le fils. *Casa Fernandez* (Santalo 46. Tél. : 201-93-08). Un bar tout en longueur. Version moderne, « yuppie », de la tapa.

M. A.

Penser en Catalan, vivre en Espagnol

Tournée vers l'Europe et la Méditerranée plus que vers Madrid, la Catalogne a une histoire, et une langue dont la démocratie retrouvée lui a rendu l'usage. Etre catalan, c'est aussi une attitude, un état d'esprit, dont témoignent ces rencontres pour un autoportrait à plusieurs voix.

DE la montagne du Tibidabo où il habite aujourd'hui, Manuel Vazquez Montalban tient la ville de ses livres dans un seul regard et peut apercevoir le quartier où il est né, près de la mer, près des Ramblas : le Barrio Chino, où l'on a rarement vu des Chinois, mais où s'installaient les immigrés des autres régions d'Espagne, son père venu du Sud, sa mère de Galice. « *La Barcelone littéraire est une invention des Français, c'est Carco qui nomme le Barrio Chino, et Pieyre de Mandiargues qui le prend pour décor et donne à Barcelone une image de ville maudite et une bonne part de sa poétique.* » Montalban, le Simenon catalan, prend son café noir sans sucre, comme Pepe Carvalho, le détective privé qu'il a inventé pour tenir, sous couvert de roman policier à l'américaine, la chronique des quartiers populaires, avec voyous, filles et brigands, dans ces bas-fonds que la modernité va bientôt rattraper, assainir et affadir.

Sans attendre que la ville leur échappe, les écrivains catalans ont pris en charge la mémoire collective : parmi eux, Juan Marsé, Quim Monzo (qui écrit en catalan), Eduardo Mendoza, qui réinventait le début de ce siècle dans *la Ville des prodiges*, et Manuel Vazquez Montalban, best-seller en Espagne et ailleurs, qui commença à écrire en prison sous Franco et qui signe aujourd'hui des éditoriaux dans *El Pais*. Ce romancier à l'œil politique se demande, devant les grands travaux routiers qui mettent soudain la campagne sous l'emprise « *impérialiste* » de la métropole, où est passée la « *lecture critique* » que la gauche faisait de l'urbanisme avant d'être au pouvoir.

« *Les gens d'ici aiment leur ville comme une mère encore jeune et déjà veuve, belle et menacée, qu'ils doivent protéger. Le péril, la menace, c'est Madrid. Ils aiment et ils détestent cette situation. Ils admirent leur cité, se l'approprient, mais leur passé de civilisation persécutée les rend un peu schizophrènes. Les Catalans sont parfois atteints de « victimisme » et se complaisent dans leur rôle de maltraités. La Catalogne a en même temps une conscience très vive de sa puissance culturelle et économique et de son impuissance politique. Avoir pour fête nationale (le 11 septembre) le jour d'une grande défaite, c'est le propre des nations sans Etat. C'est vrai que l'équipe de foot de Barcelone, le Barça, est un peu l'armée symbolique de cette guerre avec Madrid. Barcelone veut certainement gagner contre le Real de Madrid, mais en même temps, je crois,* dit Montalban, *que son ambition est de rester seconde. Et de pouvoir s'en plaindre.* »

Entre *seny*, le bon sens, et *rauxa*, la folie, entre sagesse et rage, le caractère catalan hésite. « *Le flagrant délire de l'architecture art nouveau,* constate l'écrivain, *reflète aussi cette nostalgie d'être différent, ou l'espoir de se transformer. C'est vrai pour la ville et pour les gens.* » Penser en Catalan, vivre en Espagnol, c'est-à-dire parler le castillan : l'exercice s'est imposé à deux générations victimes du totalitarisme deux fois : comme démocrates, vaincus, comme Catalans, combattus et niés.

Ferment de l'esprit de résistance à la tyrannie, le catalan était interdit sous Franco, et, dans les années 50, son usage réprimé jusque dans la rue, se souvient Francesc Vicens. « *Histoire, continuité de la langue, culture, la Catalogne est une nation, même si c'est une nation sans Etat* », estime celui qui fut le premier directeur de la fondation Miro et qui appartient à une génération qui a payé de la prison, de la clandestinité ou de l'exil ses convictions et la lutte contre la dictature. Elu député au premier Parlement de Catalogne, il est aujourd'hui membre du conseil municipal de Barcelone, chargé de la diffusion et des relations culturelles.

Dans son bureau du palais de la Virreina, qui donne sur les Ramblas et où siègent les services culturels de la municipalité, il se déclare tout de même « *pessimiste* » : malgré tous les efforts faits par les pouvoirs publics, l'usage social de la langue ne progresse pas vraiment, selon lui, et, des nombreux périodiques lancés après 1975, peu sont encore là. Pourtant, « *c'est une langue importante, qui concerne huit à dix millions de personnes, jusqu'à la région de Valence et aux Baléares* ». « *Elle s'était conservée à un haut niveau de qualité littéraire,* rappelle Francesc Vicens. *Mais nous ne voulons l'imposer à quiconque, nous tenons par-dessus tout à la paix civile.* »

Langue des lettrés et des bourgeois, elle avait été l'un des points forts, au milieu du dix-neuvième siècle, du mouvement de la Renaixença, qui, s'appuyant sur l'essor économique et industriel, entraînera aussi le renouveau dans l'art et l'architecture. Patriotes de la langue – « *nous n'avons jamais cessé de le parler* », affirment-ils –, les Barcelonais qui le pratiquent aujourd'hui avec naturel le catalan, passant d'une langue à l'autre dans la conversation, encouragés par la reconnaissance, depuis 1978, de son statut de langue officielle enseignée dans les écoles.

« *Pour effacer la mauvaise conscience* » qu'il a d'écrire en castillan, Montalban espère que le catalan « *deviendra la langue hégémonique* ». Dans la nouvelle génération, ses confrères s'expriment souvent directement dans cette langue, comprise par 80 % des habitants de la province, parlée seulement par la moitié. On a imprimé en 1991 plus de quatre mille huit cents livres en catalan (six cents seulement en 1975). Mais les trois quotidiens publiés entièrement en catalan n'ont pas les gros tirages, qui appartiennent à *El Pais*, journal national, et à *La Vanguardia*, journal de la région, avec quelques rubriques seulement en catalan.

« *Barcelone n'est pas prisonnière de l'Espagne* », écrivait Anthony Burgess, il y a une dizaine d'années, dans un « hommage » à cette ville qu'il considérait comme « *le Paris de la Méditerranée* », et il réclamait un avenir pour la langue tout en doutant qu'elle en ait un : pas demain la veille qu'on doublera des films en catalan, soupirait l'auteur d'*Orange mécanique*. Aujourd'hui c'est fait : sur TV3, les feuilletons américains parlent catalan. Mais on ignore si c'est un progrès... culturel.

« *Tu as de la chance, mon vieux, tu as un pays, moi je n'ai pas de patrie* », disait un jour Chagall à Miro. Francesc Vicens se souvient aussi que Miro, « *typiquement catalan* », affirmait souvent que la seule façon d'appartenir au monde, de le comprendre, c'est d'être enraciné dans un coin, un pays, une région. L'ouverture sur la colline de Montjuic, au début de 1975, de la fondation pour laquelle Miro avait donné tout ce qu'il avait, a été un événement : « *Il n'y avait pas un seul musée d'art contemporain en Espagne, et Barcelone pouvait penser qu'elle allait redevenir un pôle de la culture européenne.* »

Quel rôle était alors celui de la bourgeoisie catalane, héritière de ceux qui avaient parrainé au début du siècle les Gaudi, Domenech et Puig Cadafalch ? « *Aucun,* répond Francesc Vicens. *La bourgeoisie catalane avait perdu tout contact avec les avant-gardes dès les années 30, elle avait failli à sa tâche d'être attentive. Ensuite, elle a subi l'académisme. Miro n'a rien vendu en Espagne, excepté à son ami Prats; ils n'ont pas un Miro, pas un Tapies, et maintenant ils disent que c'est trop cher...* »

Antoni Tàpies, lui, est resté au plus près de son pays, de son oppression, et il a dit sa révolte, dès les années 50, dans son « exil intérieur », avec les moyens de son art. Terre ocre, gris, noirs, rouges sourds, et comme un signe de sang séché, les quatre barres du blason dans une toile intitulée *l'Esprit catalan*. « *L'histoire,* confie-t-il, *il faut la manier avec précaution. Il y a dans le catalanisme un côté très conservateur. La vraie tradition catalane, c'est la tradition de la liberté et de la démocratie : nous sommes un des premiers pays en Europe à avoir eu une constitution de droit écrit.* »

Retranché parmi les livres et les objets d'art africain et extrême-oriental, des toiles de Klee et de Miro, il habite la maison que lui a construite dans les années 60 l'architecte Coderch (« *je te ferai une maison entre usine et couvent* »). A la limite des quartiers de Gracia et de San-Gervasio, quand la ville penche, commence à s'accrocher à la montagne, dans ces vieux quartiers où coexistent les classes sociales. Un quartier où sont ses origines familiales et celles de sa femme; une maison qui ne donne à la rue qu'une grande porte de bois et une façade de persiennes métalliques, une maison-mystère qui s'ouvre à peine, en son cœur, sur un jardin-patio. Permanence et fidélité, enracinement dans un milieu urbain, ardente patience au cours des années sombres, semblent appartenir en commun à plusieurs figures marquantes de la culture barcelonaise.

Tàpies était resté, mais ses œuvres partaient à l'étranger. Aujourd'hui, ses compatriotes peuvent voir, pour la première fois rassemblés dans la fondation qui porte son nom et qui est ouverte depuis deux ans à Barcelone, ses « murs » des années 50 et 60, grandes surfaces de reliefs mats et griffés : « *Sans doute ai-je pratiqué une forme d'opposition avec mon travail. Avec mes « murs », je voulais réveiller la conscience, la tourner vers une réalité plus vraie ; même si mon expression pouvait paraître un peu hermétique, je voulais inciter à porter un autre regard sur la réalité. Mais j'ai toujours refusé de mettre l'art au service de la politique.* » Considéré et coté à l'étranger longtemps avant d'être reconnu comme un « grand » dans son propre pays, Tàpies est pourtant actuellement au centre d'une polémique artistico-politique. A sa grande surprise.

On l'avait laissé, même si des plumes avaient grincé, installer une sculpture monumentale, entrelacement de métal, sur le toit de sa fondation, installée dans l'un des premiers édifices du modernisme – cette branche de l'art nouveau – dû à l'architecte Domenech i Muntaner, restauré et modernisé par un de ses descendants, lui-même architecte... On lui avait commandé, pour la salle du conseil de la Généralitat de Catalogne, il y a quelques années, un ensemble mural qui a été accroché en bonne place. La ville de son côté lui avait confié un « hommage à Picasso » pour centre d'une place, et il avait enfermé dans une boîte de verre un ensemble symbolisant la révolution cubiste.

Aujourd'hui, l'artiste provoque un refus et une sorte de scandale à propos d'une commande de Gae Aulenti, chargée de la rénovation du Musée d'art catalan. L'architecte milanaise voulait créer un monument-charnière entre les collections d'art ancien dont ce musée est particulièrement riche et l'art contemporain. Alors un monument, mais quel monument ? « *J'ai pensé,* explique Tàpies, *à cet exercice très ancien qui consiste à regarder pendant longtemps n'importe quel objet avec intensité, ce qui provoque, au bout d'un certain temps, une nouvelle vision de la réalité. J'ai pensé à un objet de la vie quotidienne, un de ces objets que l'on voit tout le temps et qu'on ne regarde plus, pourquoi pas à une chaussette, une chaussette avec des trous.* » La « chaussette » (*calcetin* en espagnol, *mitjo* en catalan) aurait 18 mètres de haut, ce serait un signal, on pourrait entrer à l'intérieur, s'asseoir pour observer dans une vitrine une autre chaussette, de taille ordinaire celle-là. Et se livrer à l'exercice de concentration proposé.

Mais le projet vient d'être refusé par le ministre de la culture de la province, ou en tout cas différé. Et le débat se développe dans la presse, dans les bureaux, mettant en opposition, comme souvent, la ville (à majorité socialiste) et la Généralitat (conservatrice). Colonnes de Buren façon Barcelone, le projet de Tàpies trouve d'ardents défenseurs côté ville – comme Oriol Bohigas, architecte responsable des grands projets barcelonais, aujourd'hui conseiller municipal chargé des musées et de la culture – qui ne se déclarent pas vaincus. Une provocation ? Quelle provocation ? L'avant-garde ? Quelle avant-garde ?

Pendant ce temps, dans un vieux quartier d'entrepôts près du rivage, dans une ancienne usine qui sert d'atelier à son équipe penchée sur les écrans d'ordinateur où l'on met au point les couleurs des bandes dessinées (son premier métier), le designer-fétiche de la ville, Mariscal, se souvient que « *Barcelone est une ville difficile, avec des codes, des clés qu'il n'est pas facile de trouver, moins ouverte que Madrid mais plus sûre, moins superficielle une fois que l'on est admis* ». Javier Mariscal, Valencien adopté par Barcelone, a créé le Cobi, le personnage-mascotte pour les Jeux olympiques. Asymétrique, bras ouverts et tout sourire pour l'accueil, et en même temps – sans doute comme les Catalans voudraient qu'on les voie, – pris dans le mouvement en marche, un esprit, une ironie en éveil, par le jeu d'un profil qui fait face.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois



ALAIN WILLAUME in « GAUDI IMAGES ET MYTHES » ED. DU ROUERGUE

Casa Battlo, de Gaudi, sur le Passeig de Gracia